

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE SALAH BOUBNIDER CONSTANTINE 3

N° d'ordre.....

Série.....



FACULTE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

DEPARTEMENT D'URBANISME

THESE DE DOCTORAT 3^{ème} CYCLE LMD EN URBANISME

Option : Faits Urbains Et Dynamiques Des Villes

Présentée par Mlle KEHAL Ikram

*Les Règles De Conception De La Ville Historique Et Les Conditions De Leurs
Intégrations Dans La Ville Moderne, Pour Quelles Évolutions Urbaines ?
Cas De Constantine*

Sous la Direction de : **Pr. BENABBAS KAGHOUCHE SAMIA**

Soutenue le :

Devant le jury :

Pr. FOURA Mohamed.....Président.....UC 3

Pr. BENABBAS KAGHOUCHE Samia.....Rapporteur.....UMC 1

Pr. FARHI Abdallah.....Membre.....Univ Biskra

Dr. GHERZOULI Lazhar.....Membre.....Univ Tebessa

Dr. ZEHIOUA HECHAM Bernia.....Membre.....UC3

Dr. BENCHERIF Meriama.....Membre.....UC 3

Année universitaire : 2017/2018

Je dédie cette thèse

À mon très cher père Ahcène

Le meilleur des pères, en témoignage de l'amour et de l'affection qu'il m'a donnés depuis ma naissance.

Tu es pour moi un exemple à suivre pour tes qualités humaines et ta persévérance.

Merci d'avoir été toujours là pour moi, un grand soutien tout au long de mes études.

À ma très chère mère Ounassa

A la plus merveilleuse de toutes les mamans.

Je te dédie cette thèse qui concrétise ton rêve le plus cher et tes prières qui ont été pour moi d'un grand secours pour mener à bien mes études.

À ma très chère sœur Lamia que j'adore

Les mots ne suffisent guère pour exprimer l'attachement, l'amour et l'affection que je porte pour toi. Merci !

À mes grands-parents et toute ma famille

À mes grands-parents maternels, pour leur amour, leurs prières, leurs encouragements et qui m'ont été d'un grand soutien au cours de ce long parcours.

À mes défunts grands-parents paternels et mon défunt oncle paternel, Mohamed, que Dieu le Tout Puissant vous accorde Sa miséricorde et vous accueille en Son vaste paradis.

À Mes tantes maternelles Amel, Lynda, Hassiba , ma tante paternelle Akila, mes oncles maternels Rabie, Tarek, Adel, Karim et Moustafa, tous mes cousins et toutes mes cousines.

Je vous aime énormément.

À mon cher fiancé Qualid

Pour son soutien et ses encouragements, dans les moments difficiles. Cela m'a donné de la motivation et de la volonté.

Et

À mes grands amis et collègues

Qui m'ont aidé et soutenu (algériens, marocains, tunisiens, roumains, et bulgares, libanais, qui se reconnaîtront).

Je vous souhaite beaucoup de réussite et de bonheur, autant dans votre vie professionnelle que privée. Je prie Dieu pour que notre amitié et fraternité soient éternelles.

Remerciements

Je remercie avant tout *DIEU, ALLAH*, le Tout Puissant, pour m'avoir guidé durant toutes mes années d'études et de m'avoir donné la volonté et le courage pour terminer ce travail.

Mes remerciements vont d'abord à la professeure Madame BENABBAS-KAGHOUCHE Samia, qui a bien voulu diriger ce travail, pour ses qualités professionnelles et humaines. Je n'oublierai jamais, lors des séances de consultation, sa modestie, sa compréhension, sa disponibilité et sa rigueur dans le travail.

J'adresse mes remerciements à l'ensemble des membres du jury d'avoir accepté de lire et d'évaluer ce travail.

Je remercie également tous les enseignants qui ont contribué à ma formation durant toutes mes années d'étude ou ceux qui m'ont directement aidée dans la réalisation de cette thèse, entre autres, le Pr. GHANEM Abdelghani, le Pr. LAROUK Mohamed El Hadi et Dr. MEKALDJI Seghira, de la faculté des sciences de la terre de l'université des Frères Mentouri Constantine 1, le Pr. COTE Marc et le Pr. BELGUIDOUM Said de l'université d'Aix en Provence (Ex Marseille I), le Pr. BOUDEN Abdelaziz de la faculté des sciences sociales et humaines de l'université MEHRI Abdelhamid Constantine 2, le Pr. MAAZOUZ Said de l'université d'Oum El Bouaghi, le Dr. HECHAM-ZEHIOUA Bernia, le Dr. NAIT AMAR Nadra, le Pr. BENZAGGOUTA-DEBACHE Samira, Mr. MESSALI Salah Eddine, Mr. TOUATI Abdelhafid Fayçal et Mr. MEZIANE Wissem, de la faculté d'architecture et d'urbanisme de l'université Salah BOUBNIDER Constantine 3.

Je remercie tous les cadres et le personnel des différents organismes de la Wilaya de Constantine, pour m'avoir accueillie dans leurs services et m'avoir permis de consulter leur documentation, sans oublier madame FERDJIOUI Zahia, pédiatre et monsieur BENSAID Mouloud, animateur à la chaîne régionale de la radiodiffusion de Constantine.

Mes remerciements vont également à l'ensemble des habitants de la cité Benchergui, surtout la famille MESSALI et de la ville nouvelle Ali Mendjeli qui m'ont aidée à bien mener mon enquête, pour leur accueil chaleureux, leur bonté ainsi que leur collaboration dans ce modeste travail, qui sans eux, n'aurait pu être accompli.

Dans la crainte d'avoir oublié certaines personnes, je remercie tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail de recherche.

SOMMAIRE

	Page
Dédicaces et remerciements	
Listes des figures et des tableaux	
Liste des acronymes et abréviations	
Introduction générale	1
I- Introduction et problématique	1
II- Hypothèses et objectifs de la recherche	11
III- Le choix du terrain d'étude : cas de la ville de Constantine	14
III.1. Aperçu historique sur la ville de Constantine	18
III.2. Présentation de la ville selon l'échelle spatiale	18
III.3. Histoire urbaine de la ville de Constantine : échelle temporelle	20
IV- Méthodologie suivie : positionnement épistémologique et conduite de l'étude	28
V- Structure de la thèse	34
Partie 1 : La ville traditionnelle arabo-musulmane : fondements, caractéristiques et règles	36
Introduction	36
Chapitre 1 : la ville traditionnelle arabo-musulmane en question	38
1.1.Introduction	38
1.2.Naissance et conditions de création de la ville traditionnelle. Le modèle arabo-islamique, clé de lecture de toute médina.	38
1.3.Description du modèle arabo-islamique (Image globale de la cité traditionnelle)	42
1.3.1. Analyse de la composition du tissu urbain traditionnel à travers les cas d'étude des médinas maghrébines et du Macherak	45
1.3.1.1.Cas de la médina de Fès	45
1.3.1.2.Cas de la médina de Marrakech	46
1.3.1.3.Cas de la médina de Tunis	48
1.3.1.4.Cas de la Casbah d'Alger	50
1.3.1.5.Cas de la médina du Caire	53
1.3.1.6.Cas de la médina d'Alep	56
1.4.Conclusion du premier chapitre	57

Chapitre 2 : Les valeurs constantes de conception et d'organisation de la ville traditionnelle de Constantine par rapport au modèle arabo-musulman 58

Introduction	58
2.1.L'organisation structurelle de la médina de Constantine : usages, appropriations et pratiques sociales	58
2.1.1. Les composantes physiques	58
2.1.1.1.La zone centrale	60
2.1.1.2.La zone d'habitat (trame du bâti et quartiers résidentiels)	62
2.1.1.3.Les accès et l'accessibilité (remparts et portes)	65
2.1.1.4.La trame viaire (réseau de communication)	66
2.1.1.4.1. La rue principale	67
2.1.1.4.2. Les rues secondaires	68
2.1.1.4.3. L'impasse	70
2.1.1.5.Les zones périphériques	73
2.1.2. Les composantes économiques (occupation corporatiste)	73
2.1.2.1.Les souks (espace économique et zone d'équipements)	75
2.1.2.2.Les places de marchés	78
2.1.3. Les composantes culturelles et cultuelles	80
2.1.3.1.Les mosquées	80
2.1.3.2.Les zaouïas et les médersas	82
2.1.3.2.1. La zaouïa	82
2.1.3.2.2. La médersa	82
2.1.3.3.Les hammams (équipement typique de la médina)	83
2.1.3.4.Les fondouks	86
2.1.4. Les composantes sociales (un code social dans la structuration de la médina)	88
2.2.Les caractéristiques constantes et permanentes au niveau de la ville traditionnelle de Constantine en tant que modèle	90
2.2.1. La division de la ville en deux secteurs fortement différenciés	90
2.2.2. Le réseau de voirie diversifié (hiérarchisation graduée)	91
2.2.3. L'homogénéité, la cohérence et la hiérarchisation	92
2.2.4. L'introversion	92
2.2.5. La préservation de l'intimité	93
2.2.6. La centralité	93

2.2.7. L'unité	94
2.2.8. La primauté du facteur religieux	94
2.3. Conclusion du deuxième chapitre	95
2.4. Synthèse : Les valeurs constantes dans la médina de Constantine par rapport au modèle arabo-musulman	95
Conclusion première partie	99
Partie 2 : Le modèle de la ville contemporaine au niveau de Constantine : processus en gestation et en mouvement	100
Introduction	100
Chapitre 3 : La ville contemporaine planifiée, un héritage pluriel. Cas de Constantine	103
Introduction	102
3.1. La ville coloniale	102
3.1.1. Les premiers jalons de la ville moderne (Naissance de l'urbanisme colonial)	102
3.1.2. Processus d'évolution de la ville coloniale (L'occupation française (1837-1962))	105
3.1.2.1. La période 1830 – 1919	108
3.1.2.2. La période 1920 – 1959, premières formes de l'extension moderne	113
3.1.2.3. La période de 1959 à 1962, date de l'indépendance	117
3.1.3. Principes de création et d'aménagement de la ville coloniale	119
3.1.4. Analyse de la composition du tissu urbain colonial : usage, appropriation et pratiques sociales	123
3.1.4.1. Structure des quartiers d'habitat (quartiers civils et militaires)	125
a. Quartier civil (Ilot de résidence)	125
b. Quartier militaire	126
3.1.4.2. La répartition des catégories d'équipements	126
3.1.5. Les caractéristiques constantes et permanentes dans la ville coloniale	128
a. La standardisation dans la construction	128
b. La régularité, la symétrie et l'axialité	128
c. L'ouverture	129
d. Le découpage de la ville en îlots	130
e. Le découpage parcellaire	130
f. L'élargissement des voies	130

g. La place centrale	130
3.1.6. Synthèse : pour quelles valeurs constantes et permanentes dans la ville coloniale ?	131
3.1.7. Conclusion partielle	133
3.2. L'Algérie indépendante, politique industrielle et les grands ensembles	134
3.2.1. La ville post indépendante, des grands ensembles vers les ZHUN et la ville parallèle informelle comme « reconversion planifiée »	134
3.2.2. Conditions de création et conception des ZHUN, logique de formation des ZHUN et principes d'aménagement	136
3.2.3. Analyse de la composition du tissu urbain des ZHUN : usage et appropriation. Cas de la cité Boussouf	137
a- Site d'implantation	137
b- Trame parcellaire	138
c- Trame viaire	139
d- Trame bâtie	140
e- Trame des espaces publics	141
f- Trame des équipements	143
g- L'espace végétal	145
3.2.4. Caractéristiques des Zone d'Habitat Urbaines Nouvelles ZHUN	146
3.2.5. Pour quelles valeurs constantes dans la ville algérienne planifiée après l'indépendance (l'exemple des ZHUN)	147
3.3. Conclusion troisième chapitre	149
Chapitre 4 : La ville informelle, un pan important dans la conception urbaine actuelle. Cas de la cité Bencherghi à Constantine	151
4.1.Introduction : processus et conditions de création de la ville illégale	151
4.2.Analyse de la composition du tissu urbain de la ville illégale	152
4.2.1. Origines de la population	153
4.2.2. La production du cadre bâti	153
4.3.Les éléments de structuration et d'identification : (usage, appropriation et pratiques)	155
A. Le maillage	155
A.1. Structuration de l'ilot	155
A.2. Le parcellaire	155

A.3. Les façades	156
A.4. Le tracé des voies	157
B. Les équipements	159
B.1. La mosquée	161
B.2. L'activité commerciale	161
B.3. Le binôme religion / commerce	162
B.4. Les hammams	164
C. Le processus de constitution d'un voisinage et ses caractéristiques	164
4.4.Synthèse : Pour quelles valeurs constantes dans la ville postindépendance	164
4.5.Conclusion quatrième chapitre	166
Conclusion deuxième partie	168
Partie 3 : Modes de fabrication de la ville d'aujourd'hui et de demain	169
Chapitre 5 : Les villes nouvelles : un nouveau modèle d'urbanisation entre	169
continuité et rupture	
Introduction	169
5.1. Notions et concepts	170
5.1.1. La ville nouvelle, un concept à définir	170
5.2. Contexte et contenu	172
5.2.1. Conditions de création et de conception de la ville nouvelle	172
5.2.1.1.Choix du site d'implantation et situation de la ville nouvelle Ali Mendjeli	172
5.2.2. Analyse de la composition du tissu urbain de la ville nouvelle Ali Mendjeli	182
5.2.2.1. Principes directeurs d'aménagement urbain	182
5.2.2.2. La structure de la ville nouvelle Ali Mendjeli	185
5.2.3.3. Les éléments structurants et caractéristiques de la ville nouvelle Ali	187
Mendjeli	
5.2.3.3.1. Site et sitologie de l'assiette support de la ville nouvelle Ali Mendjeli	187
5.2.3.3.2. Notion de centre et de centralité entre le conçu et le vécu	188
5.2.3.3.3. L'espace résidentiel ou l'habitat à la ville nouvelle Ali Mendjeli	190
1. Le logement social	196
2. Le logement évolutif	197
3. L'offre de la promotion immobilière	198
4. L'offre promotionnelle à caractère social	199
4.1.Le logement « location-vente »	199

4.2.Le logement socio- participatif (LSP)	199
5. Les logements participatifs aidés LPA	201
6. Le logement individuel	202
5.2.3.3.4. Les activités commerciales et les équipements	203
1. Les équipements administratifs	204
2. Les équipements scolaires	204
3. Les équipements sécuritaires	205
4. Les équipements sanitaires	205
5. Les équipements commerciaux	207
5.2.3.3.5. La voirie et l'organisation des axes de communication	210
a- Le boulevard principal	211
b- Le boulevard secondaire	212
c- La voirie primaire et secondaire	212
d- La voirie de desserte	213
e- La circulation piétonne	214
f- Le stationnement	214
5.2.3.3.6. L'espace public	215
a. Les places et placettes dans la ville nouvelle	215
b. Les espaces verts	217
5.3. Synthèse : lecture des éléments constants et permanents transmis au niveau de la ville nouvelle à partir de la ville héritée (autochtone et coloniale)	218
5.4. Conclusion cinquième chapitre	220
Chapitre 6 : L'évolution des éléments constants transmis à partir de la ville héritée, leur transformation et leur manière d'intégration dans la ville moderne	221
Introduction	221
6.1.Démarche pour le traitement des éléments permanents de la vieille ville à la ville nouvelle de Constantine (Enquête et questionnaire)	221
6.1.1. Techniques de mesure utilisée pour déterminer l'échantillon	222
6.1.2. Échantillon stratifié pondéré : personnes spécialisées	223
6.1.3. Un échantillonnage aléatoire simple à l'intérieur de chaque strate	223
6.1.4. Questionnaire et contenu	224

6.2.Présentation de la population enquêtée	225
6.2.1. Sexe	225
6.2.2. Age	225
6.2.3. Lieux de résidence de la population enquêtée	227
6.2.4. Statut professionnel de la population enquêtée	228
6.3.Lecture des éléments permanents transmis à travers la ville héritée, reconduits dans la conception moderne et ceux inappropriés pour les usages contemporains	229
6.3.1. La forme globale de la ville	231
6.3.1.1. La trame parcellaire et le bâti	231
a. Le cas de la vieille ville (le rocher) à travers l'exemple du quartier de Souika	231
b. Le cas de la cité informelle à travers l'exemple de la cité Benchergui	233
c. Le cas du tissu colonial à travers l'exemple du quartier du Coudiat Aty	234
d. Le cas de la ZHUN à travers l'exemple de la cité Boussouf	235
e. Le cas de la ville nouvelle à travers l'exemple de ma ville Ali Mendjeli	238
6.3.1.2. Le sentiment d'appartenance à la ville	241
6.3.1.3. Le critère des pratiques socio-spatiales	245
6.3.2. L'organisation des espaces extérieurs : l'espace public	247
6.3.2.1. La trame viaire	247
a. Le cas de la vieille ville (le rocher) à travers l'exemple du quartier de Souika	247
b. Le cas de la cité informelle à travers l'exemple de la cité Benchergui	249
c. Le cas du tissu colonial à travers l'exemple du quartier du Coudiat Aty	250
d. Le cas de la ZHUN à travers l'exemple de la cité Boussouf	253
e. Le cas de la ville nouvelle à travers l'exemple de la ville Ali Mendjeli	256
6.3.3. L'occupation fonctionnelle	259
6.3.3.1. La centralité	259
a. Le cas de la vieille ville (le rocher) à travers l'exemple du quartier de Souika	259
b. Le cas de la cité informelle à travers l'exemple de la cité Benchergui	260
c. Le cas du tissu colonial à travers l'exemple du quartier du Coudiat Aty	261
d. Le cas de la ZHUN à travers l'exemple de la cité Boussouf	263
e. Le cas de la ville nouvelle à travers le cas de la ville Ali Mendjeli	264
6.3.3.2. Les équipements liés au culte	268
6.3.4. L'organisation et l'appropriation des espaces publics	271
a. Le cas de la vieille ville (le rocher) à travers l'exemple du quartier de Souika	272

b. Le cas de la cité informelle à travers l'exemple de la cité Bencherghi	273
c. Le cas de la ZHUN à travers le cas de la cité Boussouf	273
d. Le cas de la ville nouvelle à travers l'exemple de la ville Ali Mendjeli	274
6.4.Conclusion sixième chapitre	275
Conclusion troisième partie	280
Conclusion générale	282
Bibliographie	285
Résumé et mots clés	304
Annexes	309

LISTE DES TABLEAUX

N°	Titre	Page	Source
01	Classification des éléments de lecture présentant la grille d'analyse de la recherche	32	Auteur
02	Tableau des constances dans la médina de Constantine par rapport au modèle arabo-musulmane	97	Auteur
03	Caractéristiques constantes et permanentes dans la ville coloniale	132	Auteur
04	Les différentes constantes dans le tissu urbain de la ville Constantine après l'indépendance, phase 1, l'exemple des ZHUN	148	Auteur
05	Système et processus de production de la cité Bencherqui	153	HAFIANE, A. 1983, p.194 + actualisation des données APC Constantine, 2015
06	Les différentes constantes dans le tissu urbain de la ville Constantine après l'indépendance, phase 2, l'exemple de la ville informelle	165	Auteur
07	Processus et prétextes de création des villes nouvelles à l'échelle nationale et locale.	175	BOUSSOUF. Ch E, 2008 et NAIT AMAR. N, 2005
08	Processus de réalisation et de création de la ville nouvelle Ali Mendjeli de Constantine.	180	KASSAH LAOUAR. I, la ville nouvelle Ali Mendjeli : acteurs et gouvernance dans le processus d'édification, mémoire de magistère, 2007, cite : monographie de la wilaya de Constantine 1998.
09	Objectifs de création de la ville nouvelle Ali Mendjeli.	183	NAIT AMAR N. 2005, p.139.
10	Répartition des quartiers et des unités de voisinage.	187	KASSAH LAOUAR I, 2007, p.49.
11	Répartitions du parc de logements par unité de voisinage en 2010.	192	Rapport de mise à niveau de la ville nouvelle Ali Mendjeli. (2010). DUC Constantine. URBACO, Entreprise Publique Économique, centre d'étude et de réalisation en urbanisme. 2015, p.12.
12	Répartitions des logements affectés entre 2008 et 2013 par unité de voisinage.	193	Rapport de mise à niveau de la ville nouvelle Ali Mendjeli. (2010). DUC Constantine. URBACO, Entreprise Publique Économique, centre d'étude et de réalisation en urbanisme. 2015, p.15.
13	Répartitions des logements réceptionnés en 2013 par unité	194	Rapport de Mise à niveau urgente des équipements de la ville nouvelle Ali

	de voisinage.		Mendjeli (2010). DUC Constantine. URBACO, Entreprise Publique Économique, centre d'étude et de réalisation en urbanisme. 2015, p.18.
14	Présentant l'évolution du parc de logements dans la ville nouvelle Ali Mendjeli de 2011-2016	195	Rapport de la mise à niveau urgente de la ville nouvelle. URBACO, 2010.
15	Suivi de la réalisation des programmes de logements. Situation arrêtée au 10/12/2017 dans la ville nouvelle Ali Mendjeli.	195	Direction du logement de la wilaya de Constantine.
16	Niveau de l'aide accordée par la CNL	200	MUC. In HERAOU. A, 2012, p.46.
17	Éléments de constances dans la ville nouvelle de Constantine, ALI MENDJELI.	219	Auteur
18	Tableau présentant les permanences et les changements des éléments composants de l'environnement urbain considérés en tant que facteurs d'évaluation selon les paramètres d'analyse choisis.	277	Auteur

LISTE DES FIGURES

N°	Titre	Page	Source
1	Ensemble de cartes représentant la situation de Constantine.	15	Travaux de références de la révision du Rapport PDAU 2010. Réalisés par l'URBACO
2	Rocher de Constantine	19	https://plus.google.com/103350948435621172414 , consulté en 2015.
3	L'antique CIRTA	21	https://www.google.dz/search?q=1%27antique+cirta&biw=1366&bih=662&tbm=isch&tbo=u&source=univ&sa=X&ved=0ahUKEwi_rs7RmdvRAhWCK5oKHetzDXQQsAQIIw , consulté, Mars 2014.
4	Constantine à l'époque ottomane	23	https://www.google.fr/search?q=organisation+de+la+m%C3%A9dina,+constantine&biw=1366&bih=604&source=lnms&tbm=isch&sa=X&ved=0ahUKEwiSoJ7YutrRAhVqI8AKHTc1A7IQ_AUIBygC , consulté : Mars 2014
5	Constantine à l'époque coloniale	23	IDEM
6	Les différentes étapes sur lesquelles nous nous sommes basées pour constituer la conception actuelle de	27	Auteur

	Constantine		
7	Schématisation du fil conducteur de la recherche.	33	Auteur
8	Organisation schématique de la Médina.	43	KHATTABI. L., 2010, p.27.
9	Les différents types de disposition des unités du bâti ZHUN Boussouf.	141	BOUCHERIT. S, 2009, p.230.
10	Le choix du site de la nouvelle ville de Constantine.	175	http://www.lanouvelleville.com/newtown.html
11	Schéma illustrant la situation du site d'implantation de la ville nouvelle	176	NAIT AMAR, N. Urbanités Chroniques - 2013 Constantine et la ville nouvelle : un nouveau pôle sans repères, p.5.
12	Montage financier du logement LPA	201	d'après HERAOU. A, 2012
13	Vue sur le Souk Informel de la ville nouvelle Ali Mendjeli en 2006	208	LAKEHAL. A. 2013.
14	Nombre de questionnaires traités lors de l'enquête.	224	Enquête sociologique réalisée par l'auteur. Juin – septembre 2016.
15	Répartition de la population enquêtée par sexe.	225	Enquête sociologique réalisée par l'auteur. Juin – septembre 2016.
16	Répartition de la population par tranches d'âge.	226	Enquête sociologique réalisée par l'auteur. Juin – septembre 2016.
17	Lieux de résidence d'origine de la population enquêtée	228	Enquête sociologique réalisée par l'auteur. Juin – septembre 2016.
18	Répartition en pourcentage de la population enquêtée selon le statut professionnel	229	Enquête sociologique réalisée par l'auteur. Juin – septembre 2016.
19	Représentation de la trame parcellaire de la vieille ville – quartier Souika –	232	PPSMVSS de Constantine 2012, rapport cartographique. Carte de situation. B.E.T Jennie KRIBECHE. Direction de la culture Wilaya de Constantine et ministère de la culture.
20	Configuration et positionnement des maisons au sein du système parcellaire reflétant une trame compacte et homogène. Cas de Souika.	232	PPSMVSS, 2012, BET KRIBECHE, rapport cartographique, carte du caractère de l'urbain
21	L'organisation de la trame bâtie au sein de la trame parcellaire du quartier Souika.	233	PPSMVSS de Constantine 2012. Rapport cartographique. Carte de situation. B.E.T Jennie KRIBECHE.
22	Les différentes parcelles composant le site de la cité Benchergui et l'implantation de l'ensemble des habitations formant une trame bâtie similaire à celle de la vieille ville de Constantine	233	Fond de carte Google Earth 2015.
23 & 24	Présentation de l'organisation des parcelles et des îlots composants la nouvelle ville Ali Mendjeli UV07/UV08.	238	PDAU révisé groupement de Constantine, 2010, URBACO.

25	Présentation de l'organisation des parcelles et des ilots composants la nouvelle ville Ali Mendjeli à l'UV13.	239	PDAU de Constantine
26	Présentation de l'organisation des parcelles et des ilots composants la nouvelle ville Ali Mendjeli à l'UV05.	239	PDAU de Constantine
27	Type d'habitat préféré selon la population enquêtée.	240	Enquête sociologique réalisée par l'auteur. Juin – septembre 2016.
28	Type de quartier dans lequel les habitants préfèrent y vivre.	241	Enquête sociologique réalisée par l'auteur. Juin – septembre 2016.
29	Graphes présentant le sentiment d'appartenance à l'espace selon la population enquêtée.	242	Enquête sociologique réalisée par l'auteur. Juin – septembre 2016.
30	Caractéristiques qui plaisent aux habitants au niveau des quartiers.	243	Enquête sociologique réalisée par l'auteur. Juin – septembre 2016.
31	Facteurs de nuisances et éléments qui nuisent au bien être des habitants.	245	Enquête sociologique réalisée par l'auteur. Juin – septembre 2016.
32	Répartition des espaces spécifiques au sacrifice de l'Aïd Adha.	246	Enquête sociologique réalisée par l'auteur. Juin – septembre 2016.
33	Les espaces les plus fréquentés lors des fêtes et des cérémonies.	246	Enquête sociologique réalisée par l'auteur. Juin – septembre 2016.
34	La transformation de la pratique selon l'évolution de l'élément spatial	247	https://www.google.dz/search?q=sacrifice+mouton+aid+el+adha+alg%C3%A9rie&biw=1366&bih=667&source=lnms&tbm=isch&sa=X&ved=0ahUKEwjZ4byDj_fPAhWFtxQKHfu9C_cQ_AUICCgD#tbn=isch&q=f%C3%Aates+de+mariage+1952+alg%C3%A9rie&imgc=Rt75kMkJLRT3M%3A , le 26/10/2016
35	Présentation de la hiérarchisation et de l'organisation de la trame viaire propre à la ville nouvelle Ali Mendjeli	257	Révision du PDAU du regroupement de Constantine URBACO 2010.
36	Les différents points d'accès à la nouvelle ville.	259	Révision du PDAU du groupement des communes. 2010. URBACO
37	Le degré de centralité et d'attractivité varie d'une UV à une autre créant une certaine hétérogénéité et un déséquilibre au sein de la ville.	264	Révision du PDAU, 2010, groupement de Constantine, URBACO.
38	Les différents équipements commerciaux fréquentés par la population enquêtée.	267	Enquête sociologique réalisée par l'auteur. Juin – septembre 2016
39	Caractéristiques du centre-ville au niveau des différents sites d'étude.	267	Enquête sociologique réalisée par l'auteur. Juin – septembre 2016
40	Type d'équipements scolaire et éducatifs fréquentés par les enfants	269	Enquête sociologique réalisée par l'auteur. Juin – septembre 2016

	selon la population enquêtée		
41	Fréquentation des hammams et des douches.	270	Enquête sociologique réalisée par l'auteur. Juin – septembre 2016
42	Les différents équipements liés à l'hygiène et à la mise en forme fréquentés par la population enquêtée.	271	Enquête sociologique réalisée par l'auteur. Juin – septembre 2016
43	La notion d'espace public selon les habitants.	272	Enquête sociologique réalisée par l'auteur. Juin – septembre 2016
44	L'identification du boulevard principal de la cité Boussof qui joue le rôle d'un espace vert important au sein de la cité.	274	POS n°1 Boussof 2006, phase finale. Rapport cartographique. Carte d'aménagement (Partie D). BET Naceri Salim
45	Les différents espaces de rencontre fréquentés par les habitants selon la population enquêtée.	275	Enquête sociologique réalisée par l'auteur. Juin – septembre 2016.

LISTE DES CARTES

N°	Titre	Page	Source
1	Représentant la ville mère de Constantine et ses villes satellites.	17	SCU Constantine. Rapport I : Périmètre(s) de l'étude. Ministre délégué chargé de la Ville. Groupement URBACO-EDR. 2007. P 22.
2	Illustrant l'évolution de la ville de Constantine et l'extension de ses villes satellites.	20	Première phase du rapport écrit du PDAU de Constantine 1998. URBACO.
3	Carte indiquant le noyau urbain et les sites d'urbanisation de la ville de Constantine.	24	BENLAKHLEF. B & BERGEL. P, 2016, p.2.
4	Les différents tissus urbains composants la ville de Constantine choisis pour cette présente thèse	26	à partir d'un fond de Google Earth, visité le : février 2016.
5	Indiquant l'ensemble de l'organisation du tissu médinois de Fès El Bali.	46	http://www.riad-layalina-fes.com/plan-medina-fes/ ; consulté en Juin 2015
6	Indiquant l'ensemble de l'organisation du tissu médinois de Marrakech	48	http://marrakech.viaprestige-holidays.com/bonnes-adresses/les-souks-de-marrakech/ ; consulté en juin 2015.
7	Indiquant l'ensemble de l'organisation du tissu médinois de Tunis	49	http://www.travelyourassoff.com/2012/03/set-it-off-funky-cold-medina-tunis.html , consulté en Juin 2015.
8	La Casbah d'Alger durant l'époque ottomane.	51	CNERU. In ATEK. A, 2012, p.80.
9	La casbah d'Alger durant l'époque ottomane.	52	Avant-projet du PPSMVSS Casbah d'Alger, phase 3 édition finale. 2007. Rapport cartographique. Carte historique

			période ottomane. Groupe Centre National d'Études et de Recherches appliquées en Urbanisme
10	Guriyya : Activités et bâtiments (premier relevé 1982	54	R. ILBERT, p.275. In Présent et avenir des médinas. De Marrakech à Alep.
11	Hilmiyya – Nord : plan parcellaire et percée	55	IDEM
12	ALEP à l'époque ottomane.	56	RAYMOND. A. 1998, p.96. In Présent et avenir des médinas (de Marrakech à Alep). Fascicule de recherches n°10 – 11. 1988. Tours. France, p.274
13	Présentant le site d'implantation de la médina de Constantine sur son rocher	59	PPSMVSS, 2012, p.21. B.E.T Jennie KRIBECHE. Direction de la wilaya de Constantine et ministère de la culture.
14	Présentant le cœur central de la médina avec ses composantes.	61	PPSMVSS, Constantine 2012, p.37. B.E.T Jennie KRIBECHE. Direction de la wilaya de Constantine et ministère de la culture.
15	Indiquant l'organisation des quartiers et sous quartiers de la médina de Constantine	62	d'après E. MERCIER. In BOUFENARA. K. 2008, p.98.
16	Représentant l'organisation des quartiers de la médina de Constantine. Structure d'organisation du tissu urbain médinois	64	B. PAGAND, 1989. In BAKIRI. R. 2011, p.84).
17	L'organisation fonctionnelle de la médina de Constantine et l'ensemble des portes qui permettent l'accès à cette dernière.	65	Fond de carte tiré de l'ouvrage "Histoire de Constantine" de MERCIER. E.
18	Représentant la hiérarchisation du réseau de communication de la médina de Constantine avant 1837.	67	D'après E. MERCIER. In BOUFENARA. K, 2008, p.95.
19	Indiquant l'organisation fonctionnelle de la médina de Constantine.	74	PPSMVSS 2012, p.60. B.E.T Jennie KRIBECHE. Direction de la wilaya de Constantine et ministère de la culture.
20	Indiquant les quartiers souks dans la médina de Constantine.	76	B. Pagand, 1989. In BAKIRI. R, 2011, p.82.
21	Structure et emplacement des places de marchés et les places publiques au sein de la médina de Constantine.	79	BENIDIR. F, 2007, p.55.
22	La localisation et l'état des hammams de la médina de Constantine en 2011.	85	MEHENNI. N., 2011, p.189.
23	Situation du Rocher par rapport à l'environnement immédiat.	106	http://alyc.fr/villes-du-constantinois/liens-vers-les-sites-dedies-a-constantine/ consulté en 2016.
24	Présentation de la situation du	107	PPSMVSS 2012, p.40. B.E.T Jennie

	Rocher de Constantine et l'impact de l'intervention coloniale.		KRIBECHE. Direction de la wilaya de Constantine et ministère de la culture.
25	Présentant le plan et les éléments composant du Rocher - Constantine en 1839	109	Fond de carte, Bibliothèque Nationale de France. Site Richelieu. Cartes et plans, plan N°FF.11.496(3). In ARFI. A. 2015, p.113.
26	Premières extensions extra muros. Plan de l'étendue vers 1868.	110	BOUDJABI H.N, 2005, p.138.
27	L'apparition des rues carrossables	111	Master plan Constantine 2005.
28	Plan d'alignement et de nivellement de 1877.	112	B. PAGAND 1989, ANDRE. R 1986. In Karima BOUFENARA In BAKIRI. R, 2012, p.117.
29	Evolution et transformation de Constantine de 1850 à 1937	114	PPSMVSS 2012, p.41. B.E.T Jennie KRIBECHE. Direction de la wilaya de Constantine et ministère de la culture.
30	Configuration du tissu historique de Constantine.	115	Support master plan 2004. In TOUAM. N.E, 2012, p.62.
31	Les étapes d'évolution et de transformation de Constantine de 1937 à 1959.	116	PPSMVSS, 2012, p.42. B.E.T Jennie KRIBECHE. Direction de la culture de Constantine et ministère de la culture.
32	L'impact de l'intervention coloniale sur la vieille ville de Constantine.	118	PPSMVSS, 2012, p.43. B.E.T Jennie KRIBECHE. Direction de la culture de Constantine et ministère de la culture.
33	Superposition de percées haussmanniennes sur la trame traditionnelle de Constantine.	120	Archives communaux de la wilaya de Constantine
34	L'organisation fonctionnelle de la ville coloniale. Source	124	PPSMVSS, 2012, p.64. B.E.T Jennie KRIBECHE. Direction de la culture de Constantine et ministère de la culture.
35	Développement urbain colonial et le dérasement du Coudiat Aty.	127	Bibliothèque Nationale de Paris.
36	Évolution de la ville de Constantine.	135	PAGAND B, 1987. APW Constantine. In TOUATI. L, 2006, p.119.
37	Illustrant le premier type de parcellaire dans l'habitat collectif à Boussouf où l'ilot suit le tracé de la voirie donnant des zones mal définies.	138	DUC Constantine. POS Boussouf, 2ème phase, Rapport d'orientation, 2006.
38	Illustrant le deuxième type de parcellaire dans l'habitat collectif à Boussouf spécifique au tracé d'un lotissement dans la 1ère tranche.	139	DUC Constantine. POS Boussouf, 2ème phase, Rapport d'orientation, 2006.
39	Illustrant l'organisation de la trame parcellaire qui se caractérise par sa compacité et sa densité. Et une deuxième trame parcellaire du nouveau lotissement caractérisée par sa forme régulière.	156	Fond de carte Google Earth 2017.

40	Illustrant l'existence du binôme mosquée / souk, un principe suivi par les habitants lors de la réalisation de leur cité.	163	Fond de carte Google Earth, 2017.
41	Le groupement de Constantine.	173	N. NAIT AMAR, mémoire de magister.2005.
42	Situation des villes satellites de Constantine.	174	Boussouf. Chiheb eddine, 2004, p.8.
43	Le choix du site d'implantation est porté sur le plateau d'Ain El Bey.	176	Rapport du PDAU Groupement révision, mars 2010, p.51. URBACO. DUC Constantine.
44	Situation de la nouvelle ville d'Ali Mendjli de Constantine.	178	POS N°04 Nouvelle Ville Ali Mendjli. URBACO, DUC Constantine. 2010.
45	Site d'implantation de la ville nouvelle ALI MENDJELI	179	Fond de carte extrait de l'Atlas routier de l'Algérie. Direction du transport Constantine
46	Répartition de la ville nouvelle en unités de voisinage et en quartiers.	186	Rapport d'orientation 1994, URBACO. In LAKEHAL. A, 2013, p.86.
47	Principe de centralité suivant le découpage façonné par le Plan directeur de la ville nouvelle d'Ali Mendjeli, élaboré en 1994.	189	LAKEHAL. A, 2017, p.
48	Répartition des logements habités par unité de voisinage de la ville nouvelle Ali Mendjeli en 2010.	190	Rapport de mise à niveau de la ville nouvelle Ali Mendjeli. (2010). DUC Constantine. URBACO, Entreprise Publique Économique, centre d'étude et de réalisation en urbanisme. 2015, p.13.
49	Répartition des équipements scolaires existants par unité de voisinage (Ali Mendjeli 2010-2011).	205	Rapport de mise à niveau de la ville nouvelle Ali Mendjeli(2010). DUC Constantine. URBACO, Entreprise Publique Économique, centre d'étude et de réalisation en urbanisme. 2015, p.18.
50	Répartition des équipements de santé par unité de voisinage (Ali Mendjeli en 2010).	206	Rapport de mise à niveau des équipements de la ville nouvelle Ali Mendjeli. (2010). DUC Constantine. URBACO, Entreprise Publique Économique, centre d'étude et de réalisation en urbanisme. 2015, p.18.
51	L'image de la trame parcellaire du site Coudiat et l'organisation de la trame bâtie du quartier et son intégration parfaite dans la trame du parcellaire.	235	Rapport cartographique du Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de Constantine 1998. DUC.
52	Présentation de la trame parcellaire l'organisation des îlots composants le quartier Boussouf.	236	POS n°01 Boussouf, phase 02. Carte schéma de principe. DUC Constantine. 2006.
53	Un tissu urbain du modèle des ZHUN morcelé et des masses bâties ponctuelles et discontinues extrait du quartier Boussouf	237	POS n°01 Boussouf, phase 02. Carte schéma de principe. DUC Constantine. 2006.
54	Présentation du système de	248	PPSMVSS de Constantine, 2012. Carte

	circulation de la vieille ville de Constantin		d'État de la conservation de la voirie. Direction de la culture de Constantine. B.E.T Jennie KRIBECHE, et ministère de la culture.
55	Trame viaire continue desservant toutes les parties du tissu urbain dans une hiérarchie du public au privé.	248	PPSMVSS de Constantine. 2012. Rapport cartographique. Carte n°10 : État de conservation des voiries.
56	les différents points d'accès au quartier Souika.	249	PPSMVSS de Constantine. 2012. Rapport cartographique. Carte n°10 : État de conservation des voiries.
57	Présentation de la hiérarchisation et l'organisation de la trame viaire et les différents niveaux d'accès à la cité Bencherghi.	250	Fond de carte Google Earth 2015.
58	la hiérarchisation des voies issue, le résultat d'une juxtaposition de la trame rayonnante et damier.	251	Rapports cartographiques du PDAU du groupement de Constantine 1998. DUC.
59	les différents points d'accès au quartier Coudiat. Source : Fond de carte tiré de la carte de Constantine.	252	Fond de carte tiré de la carte de Constantine. Rapport du PDAU et YOUSSEF BARKET Fahima, 2013, p.234.
60	Trame viaire du quartier Boussouf.	254	POS n°1 Boussouf, 2 ^{ème} phase, PLAN DE VOIRIE EXISTANTE, DUC Constantine. 2006.
61	Présentation des différents points d'accès au quartier Boussouf.	255	POS n°01 Boussouf, phase 02. DUC Constantine. 2006.
62	Présentation des voies structurantes de la trame viaire de la ville nouvelle ALI MENDJELI.	258	Travail accomplis en PG des doctorants, année universitaire : 2015/2016.
63	Accès et accessibilité à la nouvelle ville.	268	Fond de carte Google Earth prise en 2015.
64	Binôme des équipements assurant le Principe de centre et centralité à travers l'exemple de la vieille ville de Constantine.	260	PPSMVSS. DUC Constantine. 2012. B.E.T Jennie KRIBECHE. Direction de la Culture wilaya de Constantine et ministère de la culture.
65	La matérialisation de l'absence du "centre physique" de la cité Bencherghi.	261	Google Earth 2015.
66	L'implantation et la localisation des équipements indiquant le caractère de centralité du site de Coudiat.	262	Rapport cartographique du PDAU Révisé de Constantine. 2010
67	Types de centralités à la ville nouvelle Ali Mendjeli.	265	Travail accomplis en PG des doctorants, année universitaire : 2015/2016.
68	L'identification de l'ensemble des espaces libres dans le site de Souika.	272	PPSMVSS de Constantine, 2012. Rapport cartographique Carte n°22 – caractère de l'Urbain.

LISTE DES PHOTOS

N°	Titre	Page	Source
1	Illustrant une rue secondaire au sein de la médina de Constantine, Rue Mellah Slimane	68	Prise de photo le 15/02/2018
2	Illustrant une rue secondaire au sein de la médina de Constantine. Rue STAYFI AMMAR/KHERRAB SAID	68	Prises de photos le 15/02/2018
3	Une ruelle ‘‘SELLAHI TAHAR’’, vide comme d’autres dans la partie basse de la vieille ville (souika).	69	Prise de photo le 15/02/2018
4	Ruelle de type voie secondaire (Médina de Constantine)	70	
5	Ruelle DEKOUMI	70	
6	Impasse BENCHARIF	70	PPSMVSS vieille ville de Constantine. 2009. In BAKIRI. R, 2012, p.175.
7	Illustrant un autre type d’impasse au sein de la médina Constantine	70	BAKIRI. R, 2012, p.175.
8	Impasse BEDJAOUI.	71	BOUFENARA. K, 2008, p.179.
9	Impasse SIDI Djeliss	71	PPSMVSS vieille ville de Constantine 2009. In BAKIRI. R. 2011, p.174.
10	L’impasse ZELEIKA. vide comme d’autres impasses dans la partie basse de la vieille ville (souika) (2012)	72	
11	Illustrant un autre type d’impasse située à souika. Impasse Ben Yamina Abd el Hamid.	72	Prise de photo le 15/02/2018
12	Présentation et modèles des places commerciales, médina de Constantine – Rahbat Essouf.	78	Prises de photos le 15/02/2018.
13	Présentation et modèles des places commerciales, médina de Constantine, Frères Mentouri, R’Sif, La Rue de France.	78	Prises de photos le 15/02/2018.
14	Mosquée et medersa SIDI EL KETTANI.	80	http://www.pbase.com/bmcmorrow/image/150875094 , Juillet 2013.
15	Mosquée SIDI LAKHDAR.	80	https://www.dzairinfos.com/articles/tsa-dix-lieux-incontournables-a-decouvrir-a-alger-et-ailleurs , consulté en Mai 2016
16	Photos illustrant la Mosquée SOUK EL GZEL SALAH BEY. Source Photos illustrant la Mosquée SOUK EL GZEL SALAH BEY	81	https://www.tripadvisor.fr/ShowUserReviews-g734459-d10422604-r394979137-Mosquee_Souq_El_Ghezal-Constantine_Constantine_Province.htm

			1, consulté en Juillet 2016
17	Illustrant La grande mosquée de la médina de Constantine.	81	http://www.dknews-dz.com/article/78172-constantine-de-nouvelles-entreprises-et-un-bureau-detude-pour-booster-la-rehabilitation-de-djamaa-el-kebir.html
18	ZAOUIA BENABDERRAHMANE BECHTARZI/ RAHMANIA.	82	https://www.google.dz/search?q=zaouia+rahmania+constantine&dcr=0&source=lnms&tbn=isch&sa=X&ved=1nw55qFQj13.13.0....0...1c.1.64.psy-ab..0.0.0....0.q5SqVm2ZG58 , consulté en octobre 2015.
19	La medersa, Rue Larbi Ben M'Hidi. Constantine.	83	Prise le 15/02/2018
20	Medersa el KETTANI	83	https://www.google.dz/search?q=medersa+el+kettani+constantine&gs_l=psy-ab.3...8364.14114.0.14900.13.13.0.0.0.181.1669.0j13.13.0....0...1c.1.64.psy-ab..0.0.0....0.q5SqVm2ZG58
21	Hamman souk el Ghezal.	84	Prise de photo le 15/02/2018
22	HAMMAM BOUGUEFFA.	84	Prise de photo en 2015.
23	Illustrant le model de construction, réparti en différentes zones de la ZHUN	140	Prises de photos le 16 septembre 2016.
24	Places non aménagées à l'intérieur des ilots utilisées en tant que parkings sans aménagement adéquat.	142	Prises de photos le 17/02/2018
25	Espace de proximité, transformé et caractérisées par un détournement de fonction, sans aucun aménagement spécifique pour toute activité avec un mobilier urbain adéquat.	142	Prises de photos le 17/02/2018.
26	Places à l'intérieure des ilots sans fonction souffrant d'une sous – exploitation.	143	Prises de photos le 17/02/2018
27	Illustrant les différentes formes et dispositions des équipements existants au niveau de la cité Boussouf.	144	Prises de photos en février 2017.
28	Illustrant la répartition et localisation des commerces de 1 ^{ère} nécessité au niveau des RDC des immeubles au niveau du Boulevard principal de la cité Boussouf	145	Prises de photos le 10 février 2017.
29	Illustrant la localisation des espaces verts ouverts et sans identité au niveau de la cité Boussouf.	146	Prises de photos en février 2017.
30	Illustrant le modèle du cadre bâti au niveau de la cité Benchergui.	154	Prises de photos en juillet 2016.

31	Façades de constructions individuelles reflétant un paysage laid doté d'une certaine monotonie et uniformité.	156	Prises en juillet 2016
32	Illustrant le tracé de la cité Benchergui et les voies permettant l'accès et la circulation à l'intérieur de cette cité	157	Prises de photos en juillet 2016
33	Illustrant la hiérarchisation du tracé de la cité Benchergui et leur répartition en trois catégories bien distinctes.	158	Prises de photos en juillet 2016.
34	Les équipements existants au niveau de la cité Benchergui.	160	Prises de photos en septembre 2016.
35	Illustrant les mosquées dans la cité Benchergui.	161	Prises de photos le 23/02/2018
36	Illustrant la présence du commerce au RDC des constructions à trait individuel (commerce résidentiel), un marché public couvert en voie d'achèvement et le marché informel.	162	Prises de photos le 23/02/2018.
37	Illustrant la situation et l'implantation du commerce à côté de la mosquée.	163	Prise de photo en juillet 2016.
38	Illustrant le type d'habitat social. Ville nouvelle Ali Mendjeli.	197	Prises le 17/02/2018.
39	Illustrant le type d'habitat évolutif à la ville nouvelle Ali Mendjeli.	197	Prises le 17/02/2018
40	Illustrant le type d'habitat promotionnel.	198	Prises le 17/02/2018
41	Illustrant le type d'habitat promotionnel.	199	Prises le 17/02/2018
42	Illustrant le type d'habitat LSP.	200	Prises le 17/02/2018
43	Illustrant le type d'habitat individuel et son évolution rapide.	203	Prises le 17/02/2018.
44	l'évolution de la place de l'ancien souk informel au fil des années en préservant sa valeur initiale et la transformant en un grand centre commercial appelée "Souk El Ritaj".	208	Prises le 17/02/2018.
45	Illustrant les différents types de commerces répartis au sein de la ville nouvelle Ali Mendjeli.	209	Prises en Février 2017.
46	Illustrant les différents types de commerces et les grands centres commerciaux répartis au sein de la ville nouvelle Ali Mendjeli.	210	Prises en Février 2017.
47	Représentant le boulevard principal qui découpe et permet l'entrée à la	211	Prises le 17/02/2018.

	ville nouvelle Ali Mendjeli.		
48	Représentant les boulevards secondaires de la ville nouvelle Ali Mendjeli.	212	Prises le 17/02/2018
49	Illustrant les voies principales qui se répartissent au sein de la ville nouvelle Ali Mendjeli	213	Prises le 17/02/2018
50	Illustrant les voies secondaires qui se répartissent au sein de la ville nouvelle Ali Mendjeli.	213	Prises le 17/02/2018
51	Illustrant les de desserte qui se répartissent au sein de la ville nouvelle Ali Mendjeli.	214	Prises le 17/02/2018
52	Illustrant les voies piétonnes au sein de la ville nouvelle Ali Mendjeli.	214	Prises en février 2017.
53	Illustrant les différenets formes des espaces de stationnement au sein de la ville nouvelle Ali Mendjeli.	215	Prises en février 2017.
54	Représentant l'emplacement des places et leur aménagement au sein de la ville nouvelle Ali Mendjeli.	216	Prises en octobre 2016.
55	Représentant l'emplacement des places et des placettes et leur aménagement au sein de la ville nouvelle Ali Mendjeli.	216	Prises en octobre 2016.
56	Représentant l'emplacement des jardins et des espaces verts et leur aménagement au sein de la ville nouvelle Ali Mendjeli.	217	Prises en Octobre 2016.
57	Présentant l'ensemble des accès qui permettent l'accès et la sortie du site du Coudiat Aty à Constantine.	253	Prises le 15/02/2018
58	L'élément principal de la ZHUN Boussof autour duquel s'organise la centralité est le boulevard principal lieu de commerce et de rencontres.	263	Prise en juillet 2016.
59	Présentant l'ensemble des commerces concentrés au niveau du Boulevard principal de la cité Boussof, nommé le centre.	263	Prises le 17/02/2018

Liste des acronymes et abréviations employés

ADE : Algérienne Des Eaux

ANAH : Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat

ANAT : Agence Nationale d'Aménagement du Territoire

ANDI : Agence Nationale de Développement de l'Investissement

APC : Assemblée Populaire Communale

APW : Assemblée Populaire de Wilaya

BNEDER : Bureau National D'études Pour Le Développement Rural

CIAM : Congrès International d'Architecture Moderne

CEM : Collège d'Enseignement Moyen

CNAS : Caisse Nationale des Assurances Sociales des travailleurs salariés

CNL : Confédération Nationale du Logement

CTC : Contrôle Technique de la Construction

CW : Chemin Wilayal

DICOS : Dictionnaire

DLEP : Direction du Logement et des Équipements Publics

DPAT : Direction de la Planification et de l'Aménagement du Territoire de la wilaya

DUC : Direction d'Urbanisme et de Construction

HCA : Histoire de Conception Architecturale

ICOMOS : Conseil International pour la Conservation des Monuments et des Sites

LPA : Logement Participatif Aidé

LSP : Logement Socio-Participatif

MUC : Ministère d'Urbanisme et de Construction

OPGI : Office de Promotion et de Gestion Immobilière

PCAT : Plans communaux d'Affectation des Terres

PDAU : Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme

POS : Plan d'Occupation des Sols

PPSMVSS : Plan Permanent de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Site Sauvegardé

PTT : Poste de Téléphonie et Télécommunication

PUD : Plan d'Urbanisme Directeur

RDC : Rez De Chausser

RN : Route Nationale

RO : Rapport d'Orientation de la Ville nouvelle

SCU : Schéma d'Urbanisme

SNMG : Salaire national minimum garanti

Tac : Taux d'accroissement

URBACO : Centre d'Études et de Réalisation en Urbanisme de Constantine

UV : Unités de Voisinage

ZAM : Zone d'Activités Multiples

ZHUN : Zone d'Habitation Urbaines Nouvelles

Introduction générale

I- Introduction et problématique

La ville est un ensemble de facteurs agissant à différents niveaux et dans différentes configurations, constituant son patrimoine. Il convient d'étudier non seulement la dynamique formelle des ensembles urbains mais aussi les interactions complexes qui ont lieu au niveau local et qui régissent en partie cette dynamique.

Une ville qui bouge et évolue dans son fonctionnement connaît une certaine dynamique. Cette évolution peut être positive ou négative, lente ou rapide. Les habitants demeurent le premier facteur, « facteur social », par lequel le dynamisme connaît une progression.

L'évolution des besoins des habitants et leurs pratiques au fil du temps entraînent l'évolution des villes dans leurs formes, leurs fonctions et leur organisation spatiale avec le mode de vie actuel.

Il existe une interférence entre l'homme et l'espace. L'homme agit et réagit, transforme l'espace et le configure selon ses besoins. Au niveau de la ville où de nombreux facteurs complémentaires cohabitent, cette interférence demeure essentielle pour la survie des habitants.

La ville en tant qu'entité sociale et spatiale, constitue le lieu d'expression des besoins et des pratiques des citoyens. Elle indique l'existence d'une civilisation qui produira son avenir.

C'est le lieu de matérialité de la pratique et des représentations du quotidien de l'habitant. Elle constitue un système reposant sur deux piliers, (GRUVITCH. G., 1959, p.221) :

- La pratique sociale et le comportement ;
- Les représentations : idées, identités, symboles et croyances.

La ville s'organise sous forme d'entité spatiale constituée d'un tissu constructif (plein), matérialisée par les bâtisses de diverses fonctions (résidentielles et services), les murs, les ponts...etc., et des espaces intermédiaires ou vides qui ont un statut plus ou moins clair : rues, places, parcs, jardins publics et privés, autoroutes urbaines, parkings, espaces résiduels non bâtis.

Cet organisme matériel multiple est produit dans le but d'assurer la vie sociale en fonction de l'époque et de la société en place. Donc la ville est une entité matérielle organisée.

L'espace matériel et l'espace social entretiennent des relations étroites et la cohérence de la ville est tirée de cette interrelation, parce que l'entité matérielle est toujours mise en place dans le but de satisfaire l'entité sociale.

Il faut créer les conditions matérielles, spatiales, architecturales d'un espace qui rendent possibles les relations entre les habitants de la cité. Relation, ce terme ne renvoie pas seulement à la mixité d'un espace mais à la possibilité d'un lien entre ces espaces, entre ces lieux, entre ces pôles... La tâche commune de l'urbaniste, de l'architecte et du politique est la même : rendre possible des rythmes urbains, donner forme à la ville en tant que condition de possibilité de relations démocratiques. Autrement il ne restera que l'informe, la non-ville. (COLIN. B, 2008, p.2).

L'histoire de la ville révèle donc son évolution à travers le temps, raconte les différentes étapes de son apparition et les circonstances dans lesquelles elle a été faite.

"La connaissance des origines ne pourrait-elle pas éclairer les tâches du présent ?». (MUMFORD. L, 1964). C'est dans cette réflexion formulée par Lewis MUMFORD, que s'inscrit notre recherche, en se proposant d'éclairer l'une des composantes les plus importantes de notre patrimoine domestique qu'est "*la ville traditionnelle*", à travers ses formes, son état actuel et ses perspectives de développement.

Les villes islamiques médiévales ont presque toutes en commun l'expression spatiale de principes d'essence spirituelle. (DELFANTE C. & PELLETIER J. 2000, p.121).

« Les cités traditionnelles représentent au sein des villes islamiques un modèle urbain qui a fait ses preuves et un élément d'équilibre nécessaire dans l'évolution des sociétés des pays concernés ». (MSEFER. J, 1984, p.77).

L'espace **urbain traditionnel correspond aux besoins fonctionnels et culturels** d'une communauté. Il n'obéit nullement à un quelconque plan mais suit des directives de coutumes et d'usages quotidiens.

L'urbanisme musulman : « dans sa forme la plus générale, tient son caractère à la fois réaliste et spirituel : il répond aux exigences matérielles mais ne le sépare jamais des exigences d'un ordre supérieur ». (BURCKHARDT. T, 1985, p.263).

Les villes historiques ont été la réflexion et la reproduction d'un système socioculturel mis en place par une société arabo-musulmane et fondé sur la recherche de la préservation de l'intimité familiale. Ce sont l'expression la plus aboutie des valeurs spirituelles et des croyances religieuses. Ces médinas représentent les expressions matérielles d'une diversité de sociétés à travers l'histoire. Elles reflètent l'identité culturelle de ces

dernières et elles sont témoins du passé, peuvent-elles cependant permettre le développement harmonieux des sociétés actuelles ?

La ville traditionnelle (historique) se caractérise par son organisation et sa hiérarchisation spatiales, qui ne se sont pas l'essor de certaines grilles ou règles éditées, réfléchies et normalisées. Au contraire, l'instinct des habitants de cette époque, les croyances ainsi que d'autres facteurs ont permis la réalisation de ces conceptions splendides de nos jours. Aujourd'hui, beaucoup de critiques émanent de la part des habitants concernant le mode de vie dans les **villes modernes**.

Contrairement à la croyance universelle unanime, la planification des vieilles villes arabes, n'est pas arbitraire. Nous remarquons que la conception de ces territoires répondait aux exigences du pays à cette époque. On trouve, par exemple, les ruelles étroites dans l'espace semi public, puis moyennes dans les zones résidentielles et s'élargissent ensuite pour aboutir à une cour principale ou une place.

« Une médina désigne la partie ancienne des villes arabo-musulmanes par opposition aux quartiers modernes de type européen. Ce terme est surtout employé dans les pays du Maghreb, en Afrique de l'Ouest et en Afrique de l'Est ». (MARCEL. R, 2011, p.1), dit : « Une certaine forme de perfection de l'organisation urbaine médinale « fonctionnait bien ». La médina n'est pas seulement un organisme urbain qui fonctionne bien, mais elle pourrait bien constituer l'urbanisme du futur, un nouveau modèle urbain pour le XXI^e siècle, (GOSSE. M, 2011, p.2).

«La morphologie urbaine de la médina, si elle est très dense, est en même temps tout à fait homogène et cohérente : elle est la projection sur l'espace d'un ordre culturel, social et économique qui régit la société arabo-musulmane.»¹

Ce modèle a d'abord été dessiné dans ses principaux contours par des auteurs français comme William et Georges Marçais, Jean SAUVAGET, Robert BRUNSCHVIG et Roger Le TOURNEAU, à partir d'une expérience nord-africaine et syrienne, puis repris dans ses grandes lignes par plusieurs savants anglo-saxons comme : Gustav Von GRUNEBaum, Albert HOURANI, Samuel M STREN et Ira M. LAPIDUS. (CRESSIER. P & MÉOUAK. M, 1998, p. 37).

Selon GOSSÉ Marc, *« la médina telle qu'élaborée par la tradition arabo-musulmane peut en effet constituer un modèle d'urbanisation contemporain, à condition toutefois de la réinterpréter et de l'actualiser par rapport aux conditions socio-culturelles de notre temps ».*

¹ Portail officiel Tunisie <http://www.tunisie.com/economie/index.html>

L'existence d'un modèle type pour l'ensemble de la civilisation musulmane a été une préoccupation pour plusieurs chercheurs, dont les historiens, qui trouvent de leur part que le rapprochement et les similitudes faites sur ces espaces, émanent surtout d'une lecture morphologique, niant à ces ensembles historiques toutes les différences profondes existantes entre leurs contextes historiques et régionaux.

Les tissus anciens en tant que forme de production architecturale et urbaine demeurent énigmatiques et ont connu des intérêts et des conditions pluriels, tant par les pouvoirs que par les chercheurs. De nombreuses études se penchent depuis quelques années sur leur sort, et notamment sur leur devenir.

Plusieurs études se sont intéressées à la question des médinas, leur rôle en tant que patrimoine et les types d'intervention sur ces dernières.

Selon les études et les recherches faites notamment par des architectes-urbanistes et enseignants chercheurs, les résultats extraits étaient la réponse à la question la plus explorée : quel est le rapport entre l'ancien et le nouveau ? Pour quel devenir aux médinas ? Et pour quelles politiques d'interventions ?

Aussi, l'objectif de ces études s'accroît sur l'adaptation des maisons traditionnelles au mode de vie moderne, et ce que les auteurs souhaitaient apporter de neuf, est la stratégie de sauvegarde des villes anciennes.

D'après les lectures faites sur le sujet traité, nous sommes arrivées aux résultats préliminaires qui vont constituer notre base de données pour traiter la problématique soulevée dans notre recherche. Le sujet de médina et de patrimoine a été abordé par la problématique de dégradation des espaces publics extérieurs traditionnels, et voir dans quelles conditions les différentes approches ou interventions prises ou suivies à leur égard peuvent sauver l'avenir des médinas.

D'autres chercheurs se sont intéressés aux projets de réhabilitation. La démarche consiste à identifier les éléments spécifiques de la composition de ces ensembles urbains, puis de dresser un bilan sur les formes de leurs dégradations physiques et de leur dévalorisation fonctionnelle.

D'autres chercheurs et spécialistes du domaine, ont abordé la thématique de la médina du point de vue organisation, structure et moyens à mobiliser pour la protéger et la sauvegarder. Il y a également ceux qui se sont intéressés à son espace public et à l'évolution de ses pratiques exercées à travers le temps.

De ce fait, à l'issue de la lecture des recherches abordant la thématique de la médina, nous avons introduit les termes de référence et de réflexions de notre problématique qui

consiste à la recherche des éléments de composition des villes historiques et les conditions de leur transposition dans la ville moderne.

Notre étude s'inscrit dans un contexte évolutif qui part de la ville traditionnelle en vue de chercher les conditions de sa pérennisation, et du comment faire de cet héritage pour l'ancrer dans les productions nouvelles. Nous réfléchirons sur les éléments de composition qui ont été repris de la conception de la ville arabo-musulmane dans la conception de la ville contemporaine.

Quelles sont les contraintes et entraves de la pérennisation du processus de patrimonialisation ? Pourquoi revenir sur le vieux ? Est-ce qu'un tel choix se fait dans la quête de l'identité ? Est-ce que cet intérêt est fait pour mieux appréhender le présent et le futur ? Est-ce qu'il y a des valeurs permanentes qu'il faut impérativement retrouver quel que soit le temps ?

Grâce aux réponses à ces questionnements, serons-nous en mesure de transmettre certains principes de l'urbanisme traditionnel vers la ville moderne, en tenant compte de la contextualisation et de l'évolution des besoins actuels ?

Donc, l'intérêt n'est pas d'étudier l'organisation de la médina, mais par contre d'exploiter davantage les recherches qui ont abordé le thème pour travailler sur le sujet et extraire les différents éléments de pérennité existants, et les conditions de leur adaptation à l'évolution dans le temps.

Recours à la médina comme référence, un choix ou une obligation ?...

L'urbanisme des villes arabo-musulman se base sur plusieurs facteurs entre autre, le rôle déterminant des fonctions économiques dans la structuration spatiale des médinas, leur organisation spatiale qui est fondée essentiellement sur le respect de l'aspect religieux et qui autour duquel se définissent la vie urbaine structurant les comportements socioculturels.

L'approche des villes et des édifices arabo-musulmans montrent qu'il existe bien un système spatial spécifique et autonome, produit du développement de la société arabo-musulmane dès le VIII^e siècle. Ce système spatial architectural et urbain relève-t-il d'un modèle et d'une pensée d'un espace spécifique à cette société ?

L'hypothèse selon laquelle la société arabo-musulmane aurait réalisé des formes architecturales et urbaines, dont la structure spécifique renverrait à l'existence d'un modèle spatial arabo-musulman, permettrait de comprendre le caractère unitaire de la pensée islamique et ses manifestations dans l'espace et la ville.

Le Coran et la Sunna constituent les deux sources essentielles qui sont à l'origine de l'organisation et des manières de penser la ville arabo-musulmane. Les comportements résultant des croyances et des règles sociales prescrites s'adaptent au mode de vie islamique, et aux codes moraux dictés par la religion et la loi.

La ville traditionnelle est fondée sur des principes implicites comme² :

- Densité, mixité des fonctions et bâti continu
- Un lieu d'échange des marchandises, d'habitat à vocation militaire, à vocation d'administration civile et de sièges du pouvoir
- Avec des espaces publics urbains « reconnus » : rues, places, boulevards, allées, mails, jardins, ...

L'urbanisme des villes arabo-musulmanes n'est pas dépourvu de l'esthétique. Il se caractérise essentiellement par l'utilisation des formes géométriques équilibrées qui décorent l'ensemble urbain.

Les différents éléments socio-spatiaux structurant de la médina, assuraient une vie urbaine très cohérente et homogène à l'intérieur de la ville.

Il nous a semblé essentiel de questionner la nature des villes traditionnelles et modernes, pour comprendre la logique et les fondements de leur savoir-faire. Donc, cette étude se donne pour objectif, de réfléchir sur les normes de fabrication de la ville traditionnelle. À l'échelle du quartier comme à l'échelle des villes, les normes contribuent à construire l'espace mais aussi à régir, les pratiques des individus, qu'ils en aient conscience ou non.

La structure de la ville moderne : « des percées haussmanniennes vers la création du style arabisance dans une approche du patrimoine par éclectisme »

Le recours à la médina comme référence pour la conception de nouvelles cités résidentielles nous a poussées à poser la question : Faut-il adapter les constructions traditionnelles aux exigences des techniques modernes, ou plutôt réfléchir sur l'utilisation des anciennes dispositions constructives dans les nouvelles conceptions ? C'est ce qui explique notre choix d'analyse de la question des médinas, ou « ville arabo-musulmane ».

La médina est un territoire connu par son principe d'organisation sociétale fort, sa vitalité économique et sa richesse en héritages culturels, architecturaux et urbanistiques. En

² ANAH. Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat. In <http://www.rehabimed.net/Publicacions/Seminaris/Rehabilitacio%20i%20turisme%20sostenible/2.%20La%20gestion%20des%20operations%20a%20echelle%20urbaine/2.2%20La%20ville%20ancienne%20habitable.pdf> , consulté : Février 2014

1844, les ingénieurs du Génie français se réfèrent aux dispositions de la ville et des maisons mauresques de la casbah d'Alger pour formuler des conseils à suivre en matière d'urbanisme et d'architecture. L'architecture et l'urbanisme mauresques a laissé des traces importantes dans les quartiers européens des villes algériennes. C'est une référence que les colons ont reproduit dans les pays colonisés.

Si nous considérons la ville coloniale, elle est certainement différente parce qu'elle s'inscrit dans le courant hygiénique, les colons avaient la conviction que la ville arabe manque d'hygiène et d'aération, donc il fallait l'ouvrir et l'aérer en la rendant plus accessible. Ainsi le beau qui était intériorisé dans la médina a été extériorisé dans la ville coloniale. Les apports des progrès technologiques, les nouveaux matériaux et les nouveaux systèmes de mise en œuvre, ont permis d'avoir de grandes ouvertures avec certaines décoration et de grands balcons.

Le colonisateur a suivi le même principe et courant constructif appliqué en France, à l'image des percées haussmanniennes à Paris, pour imposer leur existence et pour mieux contrôler les autochtones. Ils ont appliqué, ainsi le plan haussmannien dans l'organisation et la création de leur ville moderne, selon un nouveau mode d'urbanisation. La trame orthogonale apparaissait comme méthode de composition et de symétrie.

À la fin du XIXe siècle, de nombreux immeubles sont organisés autour de cours entourées de galeries donnant accès aux logements, en libérant une cour ou des puits de lumière, au centre de la parcelle, à l'image du principe adopté dans la vieille ville, par similitude à l'organisation de la maison dans la médina, en tant que forme d'intégration par *mimétisme* et par *éclectisme*³, (parmi les auteurs qui ont relaté le sujet nous citons : **CAMILLE. Albert. & LOYER. François, (2009), et EPRON. J.-P., (1997)**, car il y a également d'autres données, comme celle de changement d'échelle.

D'après les énoncés préalables, nous pouvons dire que les anciens concepteurs, de l'époque coloniale ont pris en compte les idées et les principes de la conception de la ville traditionnelle dans leurs processus de constructions nouvelles, tout en les adaptant au contexte des villes méditerranéennes.

³ En Occident entre les années 1860 et la fin des années 1920. Ce mouvement se situe à la confluence de l'historicisme propre au XIXe siècle et du rationalisme prôné par Henri Labrouste. En ligne [<http://archieturbanisme.canalblog.com/archives/2014/06/10/29972379.html>], consulté : Mars 2017. Voir références bibliographiques.

La ville post indépendance : à travers les cas des Zones d'Habitat Urbaines Nouvelles (ZHUN) et la ville parallèle informelle. Une reconversion planifiée

Ce n'est qu'avec le début du XXe siècle que sont mises en œuvre dans le monde, de véritables planifications urbaines dans le sens que sous-entend l'expression aujourd'hui (analyse – projection – prospective). (MSEFER. J, 1983, p.58). Avec la mondialisation, les villes d'aujourd'hui se transforment et se trouvent dans l'obligation de redéfinir les apparences locales.

Aujourd'hui les villes apparaissent en crise ou en mutation dans un contexte global de mondialisation et de redéfinition des appartenances locales, de mise en cause des modèles traditionnels de citoyenneté et de réévaluation des modèles de l'action publique. La nouvelle conjoncture est également marquée par le développement des nouvelles technologies qui entraînent les villes dans une concurrence mondiale et recomposent les rapports des hommes à leur territoire. (BOUCHERIT, S., 2014, p.61).

La société « moderne » n'arrive pas à apporter à la problématique urbaine des solutions. Elle n'agit que par des petites mesures techniques prolongeant l'état actuel.

Actuellement, les villes sont confrontées à de graves problèmes, à cause des nouveaux systèmes urbains dits modernes, qui ne respectent pas les modalités ni les formes d'appropriation ou de structuration de l'assiette d'accueil, ce qui les a mené vers une occupation par une urbanisation désarticulée et non réfléchie. Il n'y a pas de développement des formes urbaines cohérentes capables de préserver une image homogène de villes, sachant que cette dernière à partir des discours représente une image atomisée d'expression d'un milieu humain hétérogène.

Les formes traditionnelles de réalisation du bâti, les matériaux locaux et traditionnels, ainsi que les différentes organisations sociales dans l'art de bâtir ne sont plus au rendez-vous. À l'indépendance, face à l'exode rural et à la saturation rapide de l'occupation des biens vacants, et l'ampleur de depuis la crise du logement, l'Etat algérien avait pour mission de minimiser le grand déficit en logement.

Donc, il fallait construire vite, au moindre cout et répondre aux besoins pressants de la population dans les meilleures conditions. Les autorités publiques ont eu recours à l'habitat collectif et aux formes urbaines résultantes des Zones d'Habitat Urbaines Nouvelles dites "ZHUN", comme un choix idéal pour répondre au mieux à l'ensemble de ces nouvelles exigences, sans pour autant donner l'importance nécessaire aux besoins sociaux des habitants ni à la qualité physique de l'espace produit.

Sur le plan social, au niveau des ZHUN, les habitants se retrouvent dans un nouvel environnement, où la plupart des voisins ne se connaissent pas, ce qui a créé un sentiment d'illisibilité, d'isolement, d'enclavement et d'uniformisation. Ce qui a provoqué la perte de l'identité collective de l'espace habité, en amoindrissant le sentiment d'appartenance de l'habitant à la cité.

Les habitants se confinent à leur propre bulle, c'est-à-dire leurs logements. Nous avons perdu la notion de la vie urbaine et qui dit vie urbaine, dit vie sociale.

L'absence de la vie urbaine communautaire s'est traduite par les problèmes liés à la violence urbaine, et aux différents fléaux sociaux qui existent.

C'est dans ce contexte que nous avons pensé à la problématique de cette thèse. Puisque les villes traditionnelles, ont pu marquer l'histoire par leur image et leur structure bien organisée, bien fonctionnelle et qui répond aux exigences, culturelle, historique, religieuse de la société, pourquoi ne pas les reproduire dans la fabrique des villes contemporaines afin de générer la vie sociale et retrouver son échelle humaine.

De ces différentes lectures, notre étude vient en tant qu'appui pour identifier les éléments permanents, comment étaient-ils gardés, sauvegardés et comment ils perdurent dans le temps et dans l'espace, pourquoi les chercher ? Quelle est leur utilité et quel est leur intérêt ? Est-ce que ce sont ces éléments structurant de la médina qui assuraient cette vie urbaine et sociale ? Est-ce que c'est la permanence de ces éléments qui va permettre la pérennité de cette vie urbaine et sociale ? Et que va-t-elle générer ?

Comment aborder les villes d'aujourd'hui ?

Après une analyse faite sur l'ensemble des évolutions de la fabrication de la ville de Constantine, en partant de la période arabo-musulmane pour arriver à la période moderne, ainsi, une fois les éléments d'organisation et les caractéristiques de chaque période sont définis, il faut les interpréter et voir quel lien existe entre ces nouveaux éléments.

Est ce qu'il y'a eu un changement, une évolution, une continuité ou une rupture dans la forme, dans la fonction, dans l'espace et dans l'activité ou autres ?

À ce moment-là, peut-on évaluer la fonctionnalité et l'appropriation spatiale dans la ville actuelle, ses éléments de composition, leurs morphologies et leurs typologies spatiales et fonctionnelles existantes. Comment peut-on revisiter les formes anciennes et les réadapter ou les supprimer à tout jamais ?

Les médinas représentaient une harmonie entre la société, l'identité culturelle, les règles structurelles d'organisation des espaces, les pratiques quotidiennes, le mode de vie et le

milieu physique et naturel, sur ce, elles constituent une source intarissable où l'on puise des leçons en matière de production architecturale et urbanistique.

Aujourd'hui, en l'absence de cohérence dans la composition urbaine globale des villes, nous constatons que nous n'avons pas su interpréter le modèle traditionnel, ni l'interpréter ni l'intégrer dans les conceptions nouvelles, ni le faire évoluer en fonction des besoins nouveaux.

Comment peut-on revisiter les formes urbaines anciennes et dans quelles conditions les réadapter aux nouveaux besoins du siècle à l'intérieur, et s'en inspirer pour réutiliser leurs principes à l'externe ?

L'intention ici, est de décoder les principes et la structure du modèle de l'architecture et l'urbanisme traditionnel" s'il y'en a un. La transposition des valeurs et des éléments permanents est-elle possible, notamment pour le cas de l'Algérie ?

Comme ***objet*** de cette étude, nous nous intéressons à la transposition des besoins normalisés des us et habitus du mode de vie traditionnel vers la nouvelle ville contemporaine, à travers le cas de Constantine.

Sachant que cette normalisation ne s'inscrit pas dans un répertoire référencié, codé dans un outil urbanistique précis, mais pratiquée, connue, respectée et utilisée par tous. Les maîtres maçons de l'époque traditionnelle produisent à chaque fois des compositions nouvelles. Donc les formes ne constituaient pas de séries uniformes telles qu'on les trouve dans les réalisations contemporaines.

Notre travail est motivé par deux éléments :

1. Le premier est **“la perte de la mémoire et son déclin, sans qu'elle soit intégrée dans les politiques urbaines nouvelles, pourtant elle peut être un lieu de ressourcement.”**.
2. Le deuxième, est que **“les modèles de recomposition urbaine pratiqués en Algérie obéissent souvent à des logiques économiques et inspirés d'une urbanisation universelle, sans l'intégration contextuelle de l'héritage patrimonial existant.”**

À ce titre, notre recherche portera sur **un volet d'une revalorisation patrimoniale dynamique, vu sa portée sur la production contemporaine.**

L'intérêt pour cette thèse est de voir **comment véhiculer les valeurs pertinentes existantes dans les nouvelles conceptions urbanistiques ? Et comment faire évoluer certains besoins et certaines formes urbaines dans des visées nouvelles intégrées dans les nouvelles conceptions ?**

La réinterprétation des formes permanentes des édifices et de la ville historique doit se faire dans un langage moderne, et la réutilisation des caractéristiques et des principes de conceptions anciennes avec une visée nouvelle qui répond au mieux aux besoins du temps contemporain.

Nous sommes parties d'un double constat, d'une part, la préservation et l'intégration des caractéristiques de fondement de la ville historique dans les conceptions nouvelles qui constituent des indicateurs et des indices. D'autre part, il s'agit d'analyser la capacité d'intégration de ces derniers en se posant la question des rapports existants entre la ville traditionnelle et les autres modèles de production de l'urbain.

Le souci majeur est le suivant : comment se fabrique la ville, tout en pensant au bien-être des citoyens en lui offrant un cadre confortable ? Et comment humaniser la ville pour lui retrouver son cadre de sociabilité ?

Notre objectif principal par cette présente recherche de thèse est la quête des outils de la fabrication de la ville algérienne de demain par l'habitat. Pour cela nous sommes parties à la recherche du modèle de l'habitat algérien qui s'adapte au mieux à la culture, à la mentalité, aux traditions, aux origines et à l'identité de la population avec ses spécificités.

II- Hypothèses et objectifs de la recherche

« *L'Urbanisme est un produit de la culture d'une nation* » (IBN KHALDOUN).

Cette présente étude vient pour répondre à l'objet de notre problématique, pour rappel : quelles sont les permanences de la ville traditionnelle dans la ville moderne ?

La ville est créée pour les habitants. Elle doit être obligatoirement pensée et conçue par et pour les habitants.

Loin de nos origines, de notre culture et de notre identité en tant qu'habitants musulmans, l'Etat a conçu et construit des villes nouvelles selon des principes qui se contredisent avec ces traditions. Les habitants ont du mal à s'adapter à ces modèles exogènes des villes contemporaines. Pour cela, nous avons eu recours à une étude analytique (étude structurale) de l'organisation des différents tissus de la ville de Constantine, en utilisant un questionnaire et un entretien auprès des habitants, comme outils de recherche. Nous avons pu récolter leurs avis sur leur ville, et sur, ce qu'ils préfèrent comme modèle de ville. Nous nous sommes focalisées particulièrement sur les raisons qui font qu'ils s'adaptent moins à la ville nouvelle ?

L'intérêt d'une telle approche consiste à extraire une certaine normalisation à un moment où la norme n'existe pas, à travers leurs pratiques et leurs us, qui étaient convenablement respectés. Et voir dans quelles mesures ces éléments permanents sont transposés, véhiculés, appropriés ou exclus dans le mode de vie de la ville contemporaine.

Est-ce que c'est un problème d'origine, de tradition, de moyens économiques, ou autre ? Les pratiques de l'espace extérieur ont-ils changé ? Pourquoi ? Est-ce que ces transformations ont un rapport avec la culture ou autre ?

Nous nous pencherons sur l'aspect social de la question, pour connaître les raisons qui ont conduit à ces différences, qui n'existaient pas auparavant au niveau de la vieille ville.

Cette entreprise nécessite la caractérisation de la hiérarchisation des villes historiques et ce, afin de déterminer les traits formels, la structure, l'identification des formes urbaines, ainsi que les modes d'usage de ces espaces.

Dans les villes traditionnelles, notamment en Algérie, les colons avaient repris quelques éléments d'architecture traditionnelle et les ont reconstruit dans un nouveau style dit arabisation ou éclectisme architectural.

Or, à l'indépendance, comment et par qui cette ville a été construite, avec quelle forme urbaine, quelle configuration spatiale et quels sont les éléments qui la composent ?

Nous avons opté pour l'approche comparative entre les deux modèles de vie, pour comprendre et connaître les éléments et les facteurs qui ont changé, ou non, et qui ont été repris dans les nouvelles conceptions. Que reste de la ville traditionnelle comme élément de composition, comment et pourquoi ? Quelles sont les coutumes sociales, les pratiques et les traditions qui ont changé et évolué avec le changement du mode de vie, et celles qui n'ont pas changé, et qui existent encore, dans les conceptions contemporaines ?

Après une phase de réflexion et d'étude sur les différentes démarches à adopter pour mener au mieux ce présent travail, et après analyses des différents aspects de la problématique, deux hypothèses ont été formulées pour répondre de manière globale aux objectifs que nous nous sommes fixés.

HYPOTHESE 1 :

- Les éléments de Les éléments constitutifs de la ville traditionnelle persistent toujours et peuvent être transportés dans conception et l'usage de la ville contemporaine.

HYPOTHESE 2 :

- Les conditions d'existence des pratiques sociales dans la ville contemporaine ont des difficultés d'approprier certains espaces traditionnels.

Dans le sillage de cette réflexion, nous nous proposons d'étudier l'évolution et la genèse de ces conceptions et réalisations traditionnelles et les transformations induites dans les conceptions contemporaines.

Cette recherche sera inscrite dans une démarche méthodologique diachronique pour faire ressortir les éléments caractérisant les villes traditionnelles, les principes et les spécificités de leurs formations et les normes qui les sous-tendent à travers le cas où le modèle dit "médiina maghrébines".

Nous nous sommes proposées d'analyser en premier lieu la question de l'organisation spatiale de la ville, par sa médiina puis au niveau de la ville moderne, afin d'y découvrir ses valeurs traditionnelles et actuelles.

Est-ce que la ville d'aujourd'hui répond au mieux aux besoins de ses habitants ? Quelles sont ses carences et ses distorsions ? Peut-on rattraper sa configuration, sa structure et ses principes ?

- Du traditionnel autochtone, qu'est ce qui reste ?
- Du traditionnel colonial, qu'est ce qui reste ?
- Quelles sont les fonctions nouvelles et les formes nouvelles ?
- Comment peut-on revisiter les formes anciennes et les réadapter ou les supprimer à tout jamais.

Parmi les objectifs visés par la présente étude, nous citons entre autres :

1. Voir dans quelles conditions certains principes de l'urbanisme traditionnel se sont transmis vers la ville moderne, en tenant compte de la contextualisation et de l'évolution des besoins actuels.
2. Dans quelle mesure réadapter l'espace contemporain à l'ère du temps tout en conservant les valeurs identitaires.
3. À travers cette recherche, nous voudrions faire une étude comparative entre les deux types de villes (traditionnelle et contemporaine) en matière de normalisation à travers le cas de Constantine.
4. Comment revenir sur certaines conceptions de l'espace urbain traditionnel dans l'urbanisme contemporain.

5. Comme finalité aussi de ce travail, peut-on aboutir à produire une forme de modélisation des aspects retenus.

Enfin, l'objet principal de ce travail est de réintégrer à nouveau les normes des conceptions des villes traditionnelles dans les conceptions contemporaines et voir surtout les conditions de leur réintégration.

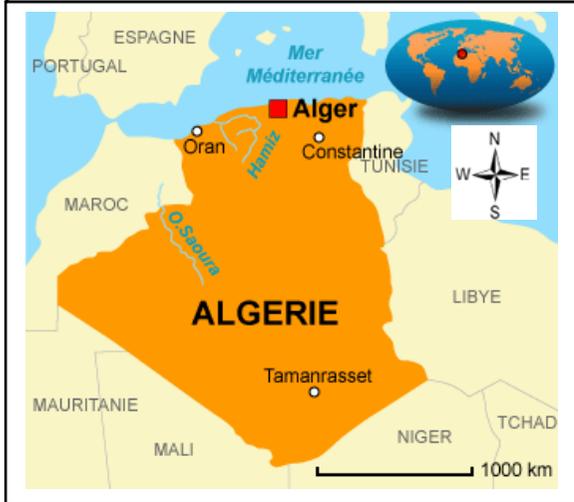
III- Le choix du terrain d'étude : cas de la ville de Constantine

La « ville historique » en Algérie représente une réalité extrêmement variée, sinon composite. Les « médinas » au Nord représentent des entités spécifiques sur le plan social, économique, et fonctionnel et qui pèsent sur le processus de développement urbain.

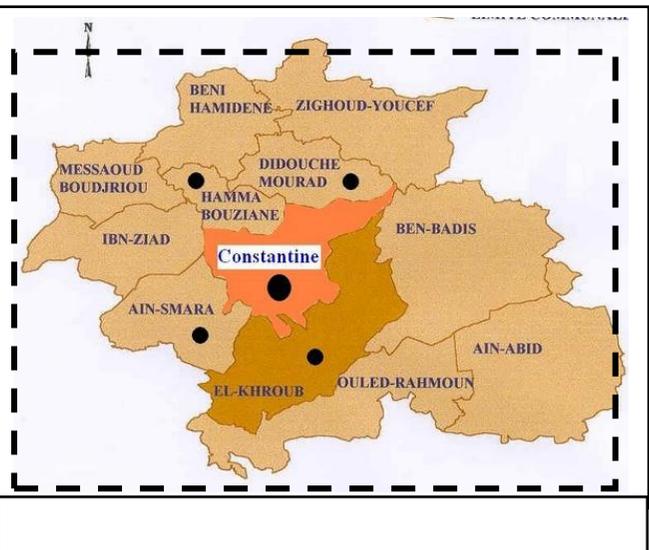
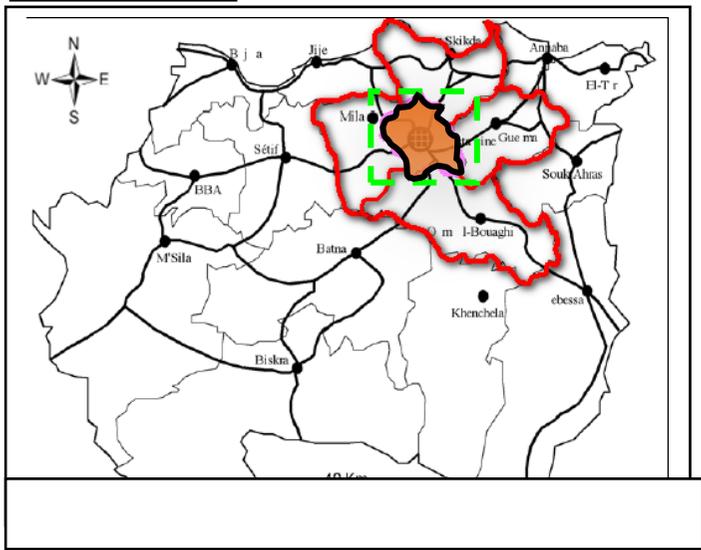
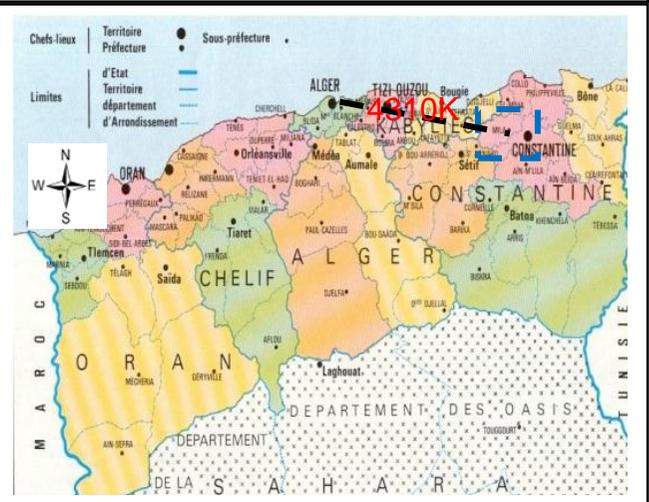
Le périmètre d'étude correspond à l'aire urbaine de Constantine (**Voir figure 1**). Elle comprend la ville-mère de Constantine et sa périphérie. « *Sa position lui procure une situation charnière entre les Hautes Plaines au Sud et les montagnes telliennes au Nord. De même, les limites Est et Ouest sont constituées de massifs montagneux : Djebel El Ouahch formant une barrière boisée et le Djebel Chettaba.* ». (BOUCHAREB. A. 2006, p.52).

Notre entrée en la matière s'effectue par la présentation de la région historique constantinoise.

Figure 1 : Cartes représentant la situation de Constantine. Source : Travaux de références de la révision du Rapport PDAU 2010. Réalisés par l'URBACO



« À égale distance du littoral et de l'Aurès, Constantine se dresse au contact de deux mondes, les montagnes telliennes, humides et boisées, au Nord, les Hautes Plaines semi-arides et céréalières au Sud. À travers toute l'Algérie, une telle position entre domaines complémentaires a suscité des nœuds d'échange »¹.



1 COTE, Marc, Constantine : Cité antique et ville nouvelle, Média- plus, avril 2006, p 23.

2 Constantine : D'une ville attractive à une ville répulsive par Rabah BOUSSOUF, laboratoire d'Aménagement du territoire, Université de Constantine, Algérie. Page 1/11.

Cette ville a été choisie pour les commodités de son terrain d'étude. La ville traditionnelle de Constantine est largement représentative de la normalisation de conceptions urbanistiques et architecturales de l'époque ottomane. Avec l'arrivée de la colonisation des percements importants ont pénétré le tissu médiéval. La résultante est la formation de deux tissus différents, l'un traditionnel et l'autre colonial. Ce dernier par ses principes et ses règles de composition urbaine, a conditionné toute la production contemporaine en devenant son référentiel. **(Voir carte 1).**

III.1. Aperçu historique sur la ville de Constantine

La médina de Constantine a fait l'objet de plusieurs études urbaines qui ont permis d'approcher sa structure et sa configuration. (YOUSSFI, F. 1993, p.174).

La médina de Constantine est une ville structurée qui avait ses propres fonctions et ses principes organisateurs ;

Constantine, depuis la préhistoire, se distingue aussi par sa richesse culturelle qui a traversé les siècles, numide, phénicienne, romaine, islamique, française et autochtone. Son statut et son identité culturelle ont constitué une source d'inspiration pour de nombreux artistes de réputation internationale. Mais, de toutes les civilisations, c'est la période islamique ottomane qui nous l'a restitué dans sa forme la plus complète, avec le legs de la colonisation française. La période des beys a métamorphosé la structure arabo-musulmane, urbaine et architecturale de la ville, par ses équipements (**mosquée et medersa**), en tant qu'institutions religieuses, juridiques et éducatives et qui se sont illustrées par leur rôle central dans la vie sociale et politique de la société qui y habitait.

Toutes les civilisations qui se sont succédées dans cette ville, présentent des modèles culturels distincts qui, aussi divers soient-ils, sont à la base de la richesse architecturale et urbanistique de la ville de Constantine. *« Ce qui nous mène à dire, qu'il est impensable de sous-estimer l'importance de leur contribution relative à la reconstitution d'un modèle culturel qui va redéfinir l'identité collective et par conséquent, les éléments d'identification spatio-culturels et sociaux de notre société ».* (TOUATI. L, 2006, p.112).

Il est relativement possible de suivre l'évolution de la ville, par époque à partir des lectures plurielles, notamment de sa morphologie urbaine et spatiale, et à partir des étapes successives de son développement historique. Sa datation remonte aux III^e siècle avant J-C, d'après les témoignages collectés dans la collection «la société archéologique de Constantine ».

Le travail de magistère de la professeure BENABBAS. KAGHOUCHE. S, (1988) est une attestation de cette synthèse, à partir des références archéologiques et monographiques qui traitaient de ces aspects.

III.2. Présentation de la ville selon l'échelle spatiale

« Cirta, Constantine, son nom est gravé sur une pièce de monnaie en écriture néo-punique. « K.R.T.N. », cette ville capitale est l'une des premières du royaume autochtone, l'une des plus belles villes du monde pour tout voyageur qui s'approche de son rocher ». (BENABBAS. S. 2002, p.424).

Le site originel de la ville de Constantine est un « *nid d'aigle* », qui occupe un plateau en forme de losange perché sur le sommet d'un rocher isolé de toute part » (Voir figure 2). Il est entouré de trois côtés, de l'Est et du Nord par des escarpements rocheux et un ravin « où coule le Rhumel avec une profondeur variant de 100 à 180 m, et le côté Ouest n'est devenu facilement accessible qu'après les travaux d'aménagement effectués sur la Brèche, pour relier la médina au Coudiat Aty ». (BOUCHAREB. A. 2006, p.52).

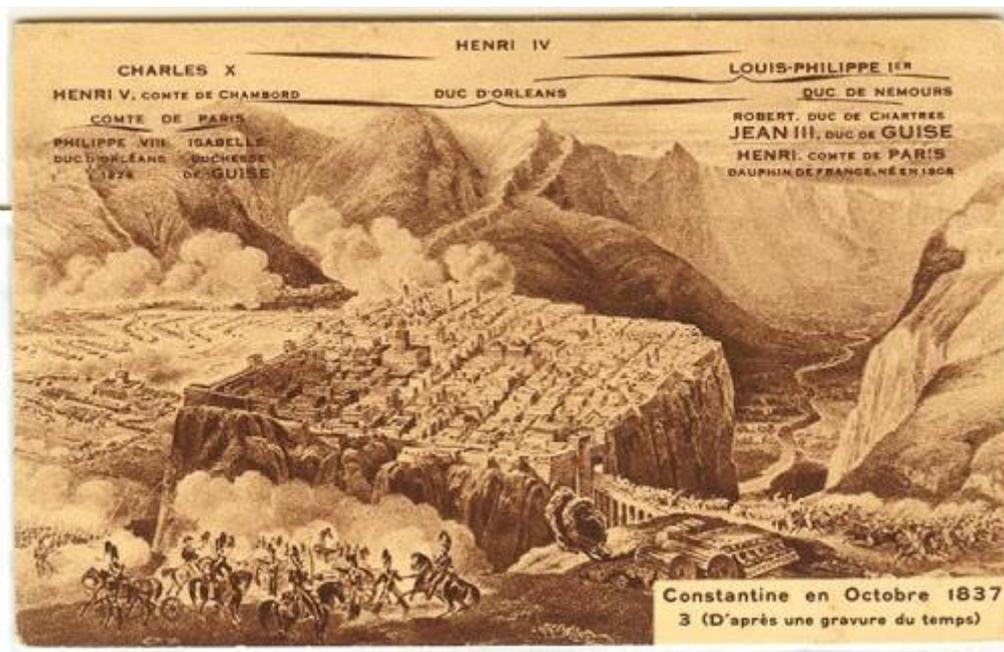
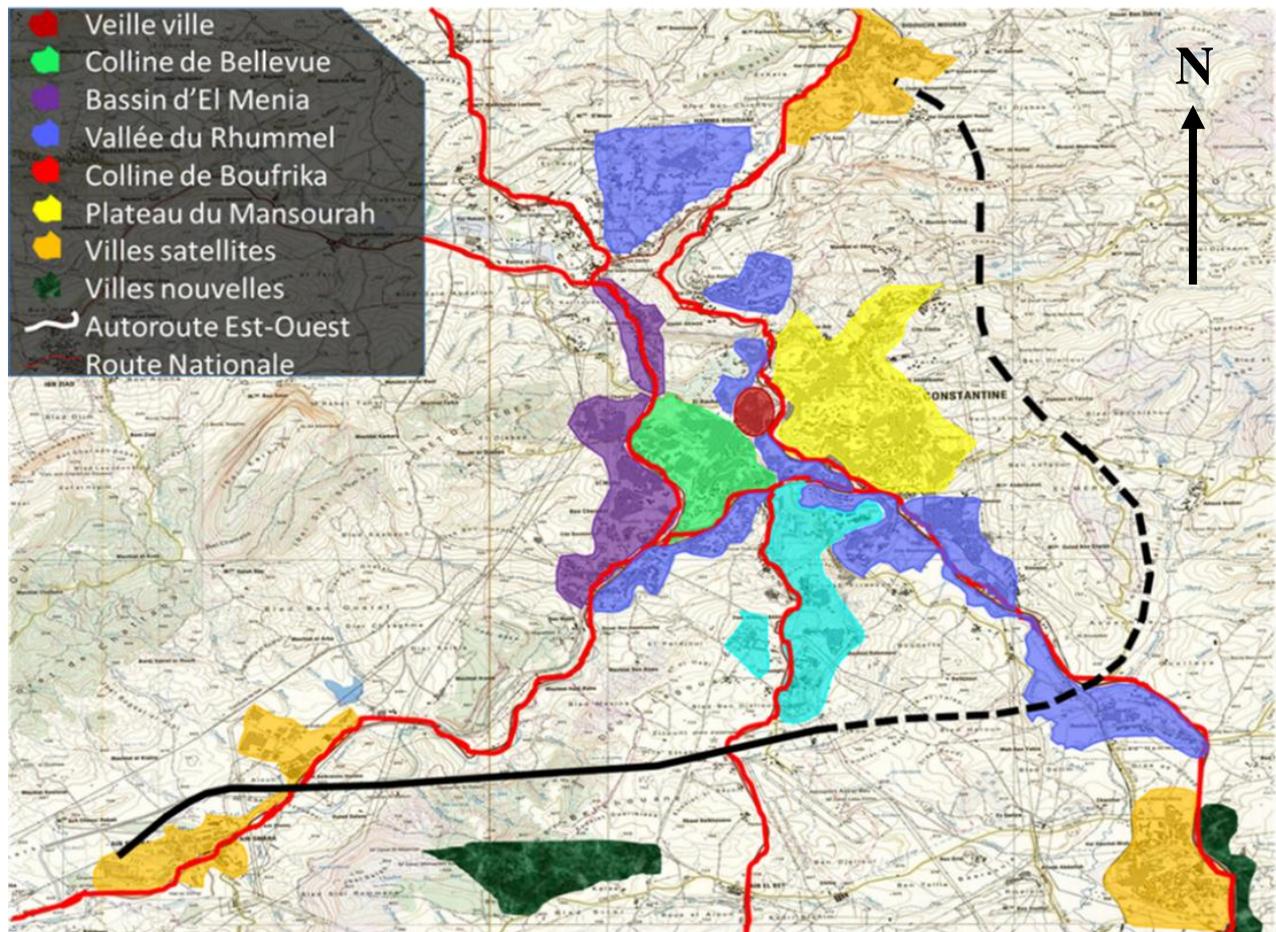


Figure 2 : Rocher de Constantine. Source : <https://plus.google.com/103350948435621172414> , consulté en 2015.

Dans ce sens, pour reprendre les propos du Pr. BOUCHAREB. A, (2006, p.52) : « Le rocher, relief tabulaire en forme de trapèze, présente une pente dont le sommet se situe à la pointe Nord/Ouest, à l'emplacement de la Casbah, alors que la partie basse est aujourd'hui occupée par le mausolée de Sidi Rachad. Le Rocher est entouré d'éléments de reliefs remarquables. À l'Est, le plateau du Mansourah, dont les pentes descendent jusqu'au ravin, séparé du Rocher de Sidi M'Cid (situé au Nord/Est du Rocher) par une vallée, dans laquelle coulait un oued, dont les eaux arrivaient du Col au piémont de Djebel El ouahch, pour tomber en cascade dans le Rhumel, juste à l'entrée du Pont d'El Kantara. À l'Ouest, le Coudiat Aty prolongé vers le sud-ouest par la colline de Bellevue. Au sud, la vallée de Boumerzoug (Chaab R'Sas) et du Rhumel (arrivant du Sud/ouest), qui confluent au piémont de Draa Boufrika (occupé par l'Université Mentouri) au Sud et Kef Cheddad (le fameux site d'El Hofra), situé en contre-bas Est de la colline de Bellevue ». (Voir carte 2).



Carte 2 : Illustrant l'évolution de la ville de Constantine et l'extension de ses villes satellites. Source : Première phase du rapport écrit du PDAU de Constantine 1998. URBACO. In (HECHAM ZEHIOUA. B., 2010).

III.3. Histoire urbaine de la ville de Constantine : échelle temporelle

Constantine a connu d'abord une extension en continuité (1830 - 1975), puis une exurbanisation sur les villages coloniaux (1970 - 1990), puis une extension sur la ville nouvelle en 1990», pour arriver aujourd'hui à cette urbanisation non maîtrisée (COTE. M., 2006).

La ville historique de Constantine est un vieux site d'implantation humaine. « *Métropole régionale depuis la Numidie antique* » (BOUSSOUF. R., 2011), elle constitue ce qu'on peut appeler « la permanence d'une cité antique ».

Donc, elle représente une succession de civilisations qui se sont construites l'une sur l'autre. Ce qui explique en partie la difficulté de ne pas trouver la traçabilité complète des civilisations qui ont précédé la civilisation ottomane.

Ville «de la science et de la culture », Cirta est marquée par une histoire profonde riche en vestiges et, elle avait déjà la réputation d'être une place inaccessible.

Au début du XVI^{ème} siècle, Constantine, comme le reste de l'Algérie, fût placée sous la protection de l'Empire ottoman. Elle fut une véritable barrière musulmane contre les convoitises européennes.

Durant trois siècles, elle fût administrée par des Beys, gouverneurs provinciaux, nommés ou confirmés dans leurs fonctions par les Deys d'Alger.

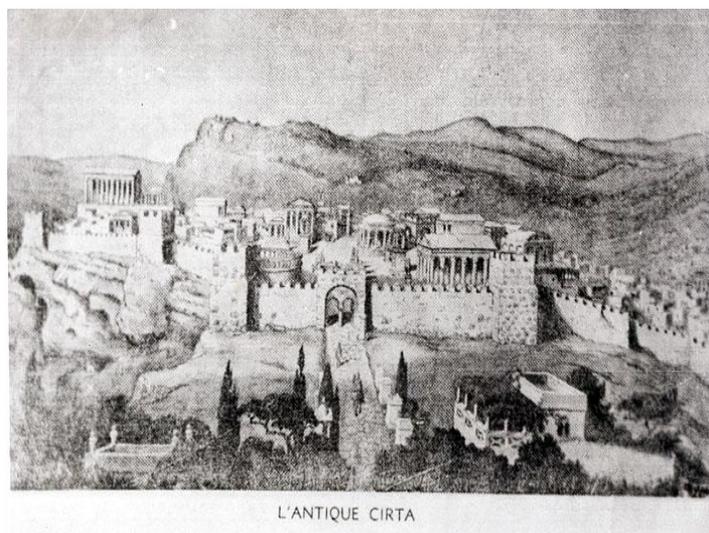


Figure 3 : L'antique CIRTA

Source : https://www.google.dz/search?q=l%27antique+cirta&biw=1366&bih=662&tbn=isch&tbo=u&source=univ&sa=X&ved=0ahUKEwi_rs7RmdvRAhWCK5oKHetzDXQQsAQIIw , consulté, Mars 2014.

Elle a connu plusieurs périodes d'évolution urbaine, en étant punique entre 203-149 A.J, pour devenir romaine en 311 de notre ère (beaucoup de vestiges témoins existent jusqu'aujourd'hui), pour connaître ensuite les conquêtes vandales et byzantines.

« Elle a fini par connaître la culture musulmane, par l'apport de l'époque hafside entre 1230 et 1500, pour finir entre les mains des turcs depuis le début 15^{ème} siècle ». (BENABBAS. S. 2002, p.316), et même fatimide d'après les lectures faites sur le site du PPSMVSA de TIDDIS. (BENABBAS.S ; 2018).

Constantine fût promue au rôle de capitale du Beylik de l'Est, qui englobait tout l'Est algérien qui correspondait au groupement des 16 wilayas du Nord Est, allant de Bejaia à Tébessa. Seuls deux grands Beys ont fortement façonné et marqué l'histoire urbaine de cette ville à cette époque :

- Salah Bey (1770 - 1792), qui avait entrepris de grands travaux urbains à Constantine, dont la restauration du pont d'EL-KANTARA, et qui avait notamment relancé

l'enseignement supérieur (Medersa El-Kettani). Une chanson populaire dédiée à sa mémoire, est encore fredonnée de nos jours (Galou El-Arab Galou).

- Hadj Ahmed Bey (1826- 1848), avait lutté farouchement pendant 18 ans contre les envahisseurs français et il a effectivement retardé l'occupation coloniale française à Constantine.

Suite à l'invasion coloniale, en se basant sur l'histoire coloniale de Constantine qui est relatée dans la thèse de doctorat du Pr. BENABBAS. S, (2002), référencée à partir du travail d'Ernest Mercier, entre autres, sur le centenaire de Constantine, la ville de Constantine passa sous le contrôle du colonisateur français en 1837. Elle a connu plusieurs périodes caractérisées par l'installation de la ville européenne sur le même site que la ville arabo-musulmane, son développement par la construction de nombreuses infrastructures et équipements dans ses proches alentours, pour donner au rocher le caractère d'un noyau urbain où s'imbriquaient des éléments de l'architecture coloniale avec le reste de la médina, (Voir figures 4 et 5), et qui se terminent en 1962, avec l'indépendance du pays et le recouvrement de la souveraineté nationale.

Poussé par le dédoublement des effectifs de la population européenne, à partir de 1840, le tissu urbain de la ville de Constantine s'est étalé pour satisfaire les besoins en espace afin d'accueillir la population européenne. Ces extensions ont été orientées dans deux directions en continuité avec le rocher, l'Est et le Sud-Ouest où les nouvelles extensions s'étendent sur des terrains facilement urbanisables. Jusqu'en 1920, l'occupation du Rocher donnant naissance aux premiers faubourgs coloniaux et des extensions ont été faites près de la gare, à El Kantara et autour de la colline appelée Coudiat Aty.



Figure 4 : Constantine à l'époque ottomane.

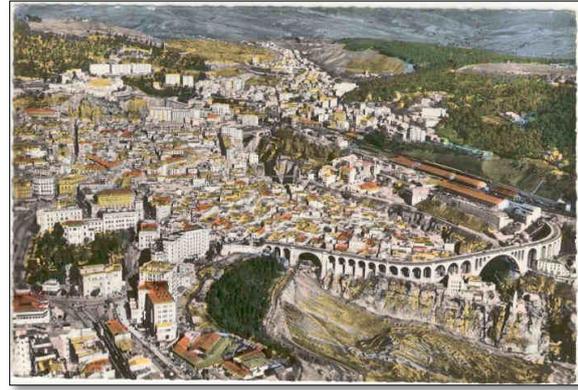


Figure 5 : Constantine à l'époque coloniale.

Source : https://www.google.fr/search?q=organisation+de+la+m%C3%A9dina,+constantine&biw=1366&bih=604&source=lnms&tbm=isch&sa=X&ved=0ahUKEwiSoJ7YutrRAhVqI8AKHTc1A7IQ_AUIBygC, consulté : Mars 2014

Les faubourgs ont donc constitué la première étape de l'urbanisation "extra-muros". Leur édification a eu lieu par ponctuation de l'espace, à la recherche de terrains urbanisables hors des murs d'enceinte de la vieille ville.

« Avec les moyens de l'époque moderne, commençant à partir de la colonisation française, son extension s'est effectuée en plusieurs étapes, pour faire l'extension du centre et réaliser l'agglomération de Constantine, qu'on connaît aujourd'hui ». (SYFACTE, Colloque, 2005).

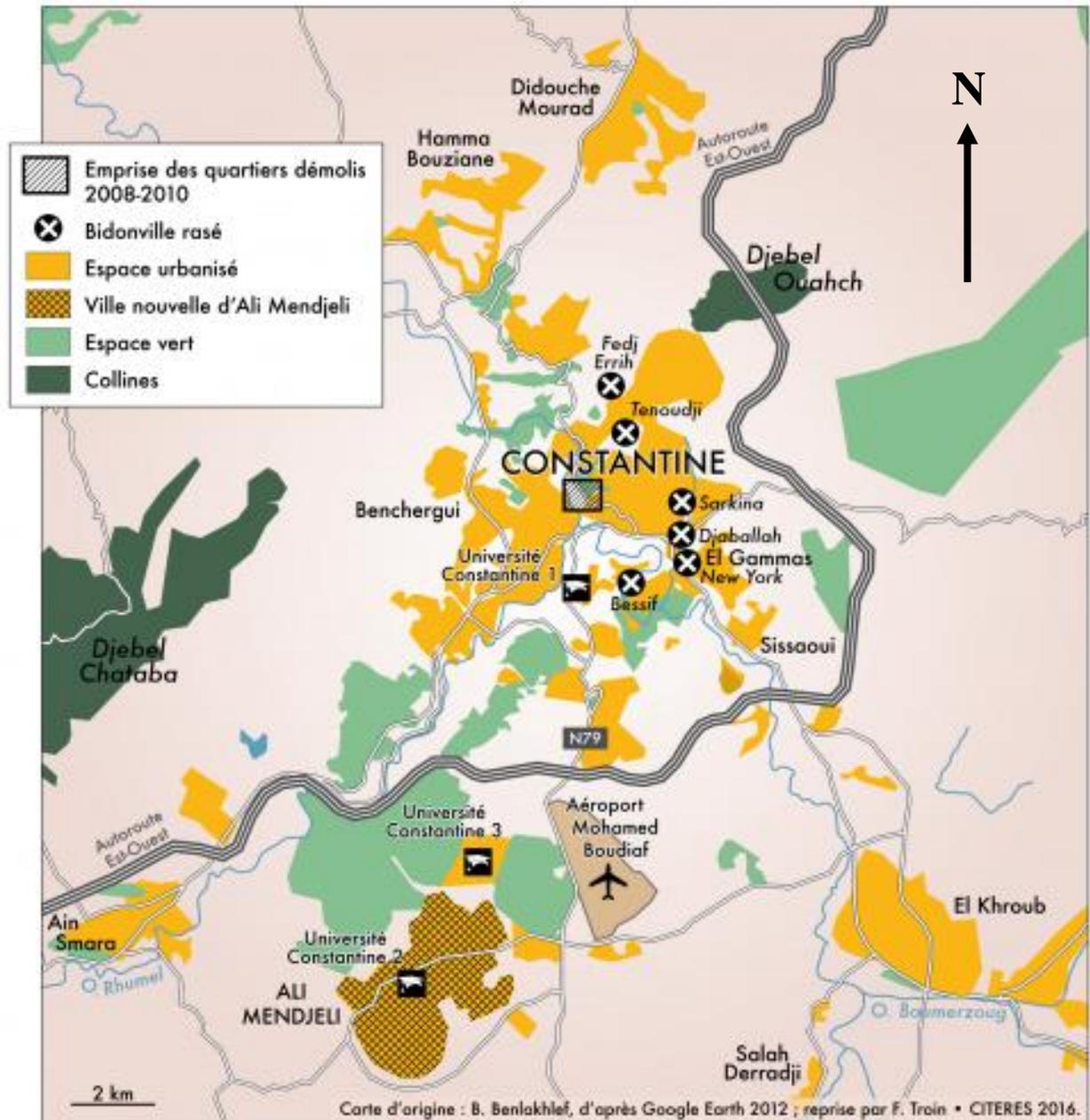
Ainsi, avec la population qui ne cesse d'accroître, la ville a accueilli un exode massif des ruraux appauvris. L'urbanisation continue de se développer. Des cités de recasement (cité Améziane, cité des Mûriers, cité El-Bir, Oued El Had, en tant que cité de recasement) ont été construites, constituant un parfait témoignage de cette époque.

« Au lendemain de l'indépendance et après le départ des colons qui ont apporté une technologie avancée et une vive volonté d'occuper un site à dimensions très réduites et à barrières naturelles solides, ont pu mettre la ville dans une crise identitaire aiguë. Les symptômes de cette crise vont apparaître nettement après l'indépendance ». (PPSMVSS, 2012, p.68).

Cette période a été caractérisée par l'achèvement de tous les projets inscrits entre 1965 et 1970, dont celui des 750 logements, qui a donné naissance à la cité Fadila Saadane.

C'est la période la plus marquante, avec l'éclatement de la ville de Constantine et qui a conduit à une crise pressante en matière de logements, ce qui a incité l'État à répondre à ces problèmes par de nouveaux projets et opérations d'habitats dans différentes localités.

À partir de 1988, Constantine a connu une autre ère d'urbanisation plus libérale, de grandes extensions périphériques planifiées, concrétisées par des programmes de lotissements et de promotions immobilières sur la périphérie, mais qui s'inscrivent dans la conjoncture de crise économique connue à partir de la fin des années 80.



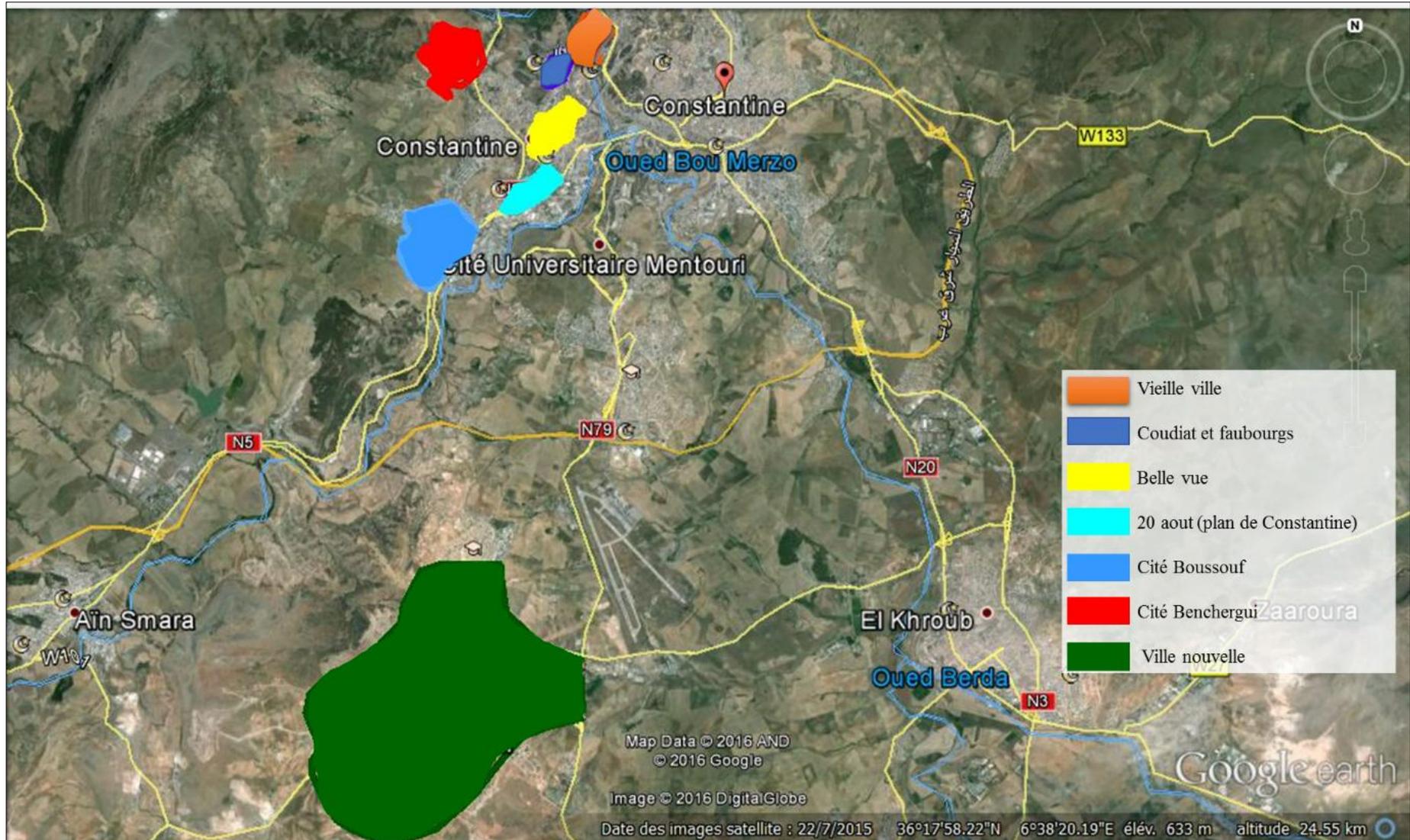
Carte 3 : Carte indiquant le noyau urbain et les sites d'urbanisation de la ville de Constantine.

Source : BENLAKHLEF. B & BERGEL. P, 2016, p.2.

L'époque préhistorique a laissé ses traces dans Constantine et ses environs, qui témoignent de l'occupation de la région depuis ses origines.

De la fondation de l'antique Cirta par les Numides à la présence romaine en passant par les apports de la civilisation arabo-musulmane, ottomane et enfin le legs colonial, l'espace urbain constantinois s'est constitué progressivement en se complétant et en se juxtaposant pour forger l'identité de l'actuelle Constantine. **(Voir carte 3).**

L'organisation urbaine héritée aujourd'hui, est l'image synthèse de son évolution historique ainsi que la combinaison de plusieurs paramètres ayant un rapport direct avec la composition physique et naturelle du tissu de la ville.



Carte 4 : Les différents tissus urbains composant la ville de Constantine choisis pour cette présente thèse à partir d'un fond de Google Earth, visité le : février 2016.

Après ce tour d’horizon concernant la ville de Constantine, **basé sur les travaux de la succession d’histoire urbaine et de reconstitution qui ont fait l’objet d’une part considérable du travail effectué par** (Pr. BENABBAS. S, 2002, p.316), nous pouvons affirmer que nous sommes confrontés à un cas de site historique intéressant et complexe à la fois (**Voir carte 4**). Constantine est sans doute l’une des villes les plus exceptionnelles en matière de complexité dans le tissu urbain qui la constitue.

La ville de Constantine a été choisie comme cas d’étude pour notre recherche, parce qu’elle nous permet d’approcher les éléments saillants suivants :

- Les composantes, l’organisation et les pratiques du tissu traditionnel
- L’évolution de la composition, de l’organisation et des pratiques du tissu colonial
- L’évolution de la composition, de l’organisation et des pratiques du tissu urbain à l’époque contemporaine. (**Voir figure 6**).

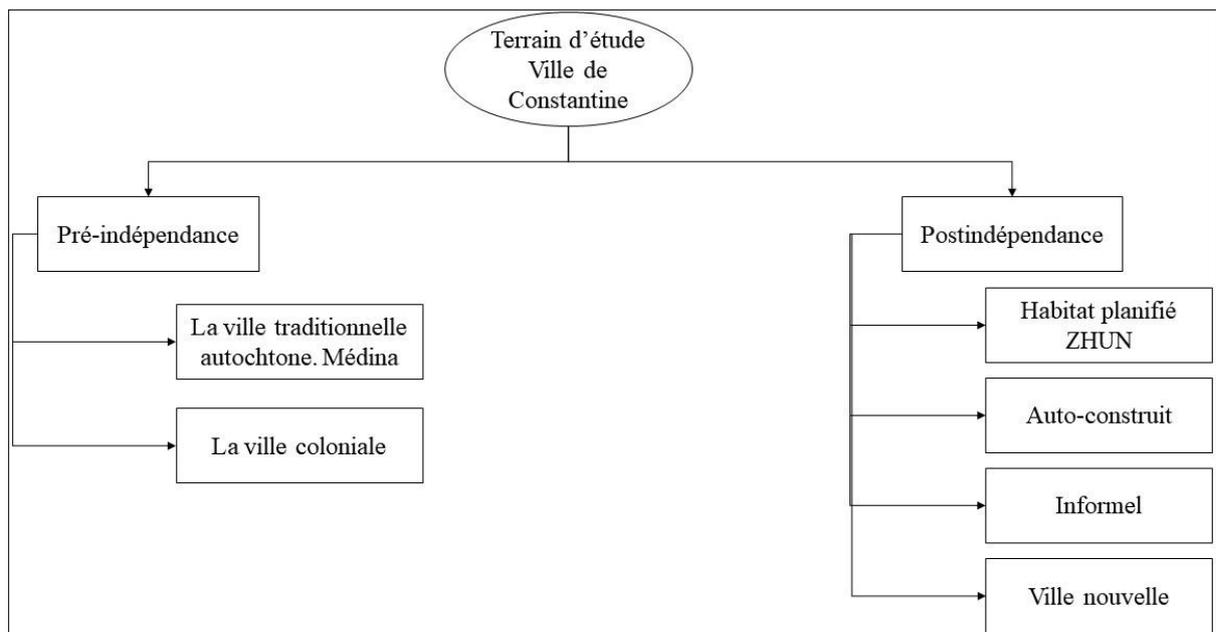


Figure 6 : Les différentes étapes sur lesquelles nous nous sommes basées pour constituer la conception actuelle de Constantine.

De telles lectures nous permettent de suivre le processus de composition du tissu actuel en vue d’aller vers la quête des éléments originels composant la ville et qui ont trouvé une continuité dans la production moderne.

IV- Méthodologie suivie : Positionnement épistémologique et conduite de l'étude

Cette étude nécessite une approche multidisciplinaire, qui est importante pour éclaircir le rapport entre la configuration spatiale et les modes de vie et qui relèvent des aspects liés à l'architecture, à l'urbanisme, à la sociologie et à la culture à la fois.

- L'aspect lié à l'architecture et l'urbanisme

Il sera traité à partir des formes urbaines, des analyses typologiques et morphologiques, des formes bâties,...etc.

Pour pouvoir traiter ce point, nous avons eu recours aux données essentiellement graphiques (plans, cartes,...etc.). Pour les obtenir, nous avons collecté des informations tirées des documents archivés, des rapports, des thèses de doctorat et magistères traitant du thème, ainsi que des visites sur terrain, en plus des informations recueillis au niveau des différentes administrations et services techniques.

- L'aspect lié à la sociologie et à la culture

Il est perçu à partir de l'analyse des usages et des pratiques des habitants ainsi que de leurs modes d'appropriation spatio-fonctionnels, en se basant sur des analyses du contenu des différents documents scientifiques et des enquêtes.

Notre recherche s'est basée principalement sur le cadre physique et spatial comme objet principal ; cela ne veut pas dire que l'on réduit l'urbain à une seule catégorie d'aspect spatial et physique et éliminer les autres aspects.

Pour approcher cet objet complexe et mouvant, en pleine mutation, la dimension du temps était incluse dans cette étude, par le recours à l'approche historique dans les lectures collectées. Vu la complexité de cette étude, nous avons eu recours à trois approches complémentaires pour notre approche méthodologique.

1. L'approche théorique

Pour prendre en charge les préoccupations de cette problématique, nous avons consulté à l'aide de l'encadreur les différents documents écrits se rapportant à notre thématique, (ouvrages, documents d'études, revues, mémoires, articles de presse), ce qui nous a aidé dans la conceptualisation et la construction de notre référentiel théorique et l'extraction des informations nécessaires pour notre recherche.

Nous avons élaboré un apport comparé des systèmes urbains composants des médinas maghrébines et du Macherak pour confirmer si les composants de la médina de Constantine constituent un cas à part, ou similaire à d'autres médinas.

2. *L'approche historique et analogique à la fois* des phénomènes urbains à Constantine a été suivie pour mieux interpréter les formes et composants urbains existants actuellement dans la ville de Constantine et mesurer leurs limites et leurs efficacités.

Les différentes formes considérées sont : la ville historique de Constantine avec ces deux composants : médina et coloniale, les ZHUN en tant que forme urbaine nouvelle postindépendance et formelle, la production urbaine informelle et la production urbaine actuelle dans les villes nouvelles qui sont construites et en construction.

Une telle panoplie d'études de cas de formes urbaines, nous a aidé pour établir une *étude comparative*, concernant ces différentes typologies, pour en tirer les éléments permanents de chacune d'entre elles, leur utilité, les conditions de leur évolution et le pourquoi de leur perte si jamais ils ont disparus.

L'analyse comparative des villes musulmanes nous a permis de déceler et d'identifier la structure urbaine commune de ces villes historiques, avec leurs typologies architecturales, qui présentent des configurations et des modes de composition spécifiques.

Cette approche s'appuie sur des outils d'analyse à savoir, la cartographie, les questionnaires, la prise de photo et les synthèses extraites ou faites à partir de plusieurs travaux dans le domaine.

3. *L'approche morphologique* : étudie l'organisation et la configuration spatiale de chaque type de ville, qui se fait par l'analyse de son infrastructure et sa superstructure par les éléments suivants :

- La trame viaire ou le tracé urbain ; on procédera à une classification de ce dernier selon la manière dont il est organisé : Système linéaire, Système arborescent, Système en boucle, Système réticulé...
- La trame parcellaire : jouant un rôle dans la structuration de la forme urbaine, elle peut être caractérisée à travers sa taille, sa forme, sa relation avec la voirie,...
- Son bâti : représentant la partie construite ou le plein urbain. Il peut y avoir plusieurs types du bâti dont le : ponctuel, linéaire, planaire, ...etc.
- Les espaces libres : représentant le vide urbain public (rues, places,...) et privés (cours, jardins,...), parfois ils sont conçus, aisément identifiables, et convenablement utilisés et parfois ils se trouvent complètement délaissés, parce qu'ils n'ont pas été planifiés ni étudiés.

La méthode d'analyse morphologique fut adoptée en raison de sa capacité de révéler les qualités d'un tissu, d'orienter les opérations de sa conservation et sa mise en valeur, et surtout de fournir les règles auxquelles de telles interventions doivent être soumises.

C'est donc la décomposition de ces tissus urbains qui donne des éléments de lecture sur la réaction des humains qui l'ont façonné.

Nous avons eu le recours, ainsi à une série d'étapes pour traiter de ce sujet de thèse, à savoir :

- Une critique interne, à travers l'existant et l'observation in situ, du point de vue morphologique et fonctionnel de la ville avec ses différentes composantes ; et par des prises de vue qui mettront en évidence les éléments caractérisant et les fondements de chaque type de tissu urbain ;
- Une critique externe de par l'authentification des documents et recherches existants qui nous ont aidées à faire un parallélisme entre ce qui est étudié dans les documents et dans le cas d'étude, choisi.

En parallèle, un travail cartographique, par le biais des plans et des cartes disponibles, (compilation de la base des données cartographiques), nous avons pu ressortir les ressemblances et les incohérences, formelles et fonctionnelles, qui existent au niveau de chaque tissu urbain, pour bien déterminer et identifier les éléments permanents qui ont été reconduits dans chaque tissu urbain étudié.

Constitution de la grille de caractérisation

La grille de caractérisation est l'outil élaboré dans le présent travail par le biais duquel nous allons identifier et traiter l'ensemble des éléments pérennes de la ville arabo-musulmane qu'est la médina de Constantine prise comme cas de référence. Pour former cette grille de lecture, nous avons retenu des thèmes clés divisés en critères, indicateurs et indices. Ces thématiques ont été tirées des différentes lectures (théorique, analytique et planimétrique), qui sont organisées dans le tableau ci-dessous.

Le tableau 1, présente de façon synthétique l'ensemble des critères et des indicateurs de lecture que nous avons pré arrêté à partir d'une lecture cartographique superposée renforcée par les interprétations faites par les différents chercheurs qui ont travaillé sur la question d'une manière ou d'une autre.

Une fois les grands thèmes sont établis, deux volets ont été choisi afin d'énumérer et de classer les critères d'étude utilisés dans notre grille que nous avons monté pour cette recherche, à savoir : les éléments de composition urbaine et les pratiques spatiales.

Premier volet

Les éléments essentiels de composition urbaine de la médina, que nous avons listé sont :

- La muraille
- Les portes
- Le centre administratif
- Les accès
- La hiérarchie viaire : voie principale, voie secondaire, impasse, chicane
- La hiérarchie fonctionnelle et activités, administration...etc.
- Spécialisation commerce / souk
- Quartiers : autonomie, continuité ou autre...etc.

Les éléments de composition urbaine de la ville contemporaine.

Deuxième volet

Nous avons listé également les pratiques spatiales dans la ville traditionnelle et dans la ville contemporaine, pour déduire :

- a. Les différences et expliquer pourquoi existent ces différences et à quoi est due leur existence ainsi que les facteurs qui ont mené à cette différenciation.
- b. Les permanences.
- c. Les évolutions.

Le tout est représenté dans le tableau ci-joint :

Typologie	Critères	Indicateurs	Indices
VILLE TRADITIONNELLE	Forme globale de la ville	Trame viaire : <ul style="list-style-type: none"> • Hiérarchisation • Principe de filtrage • Distribution • Mobilité • Formes de déplacement 	<ul style="list-style-type: none"> - La rue la plus fréquentée (publique) - La rue la plus intime (privée). - Impasse. - Largeur des voies - Moyens de déplacement
		Trame parcellaire	<ul style="list-style-type: none"> - Forme - Positionnement
		Le bâti	<ul style="list-style-type: none"> - Ponctuel ; - Linéaire ; - Planaire.

		Les espaces libres	- Places - Voies/Rues - Jardins
	Site et plan	Forme radioconcentrique du site	Topographie
		Emplacement des équipements	
		Portes	Accès et accessibilité
		Entrée et abords	Remparts
	Occupation fonctionnelle	Protection	Ceintes et limites
		Habitat	Forme de cercles rayonnants autour d'un centre mythique : la mosquée Façon harmonieuse et ordonnée L'idéal unitaire
		Distribution des équipements	
	Corporation des métiers :	Souks Marchés Bazars Darb	
	VILLE TRADITIONNELLE	Pratiques religieuses et culturelle	L'activité religieuse et le culte
			Djamaa
			Zaouïa / école coranique
			Hammam
La centralité		Mono-centralité	Édifices représentatifs de la foi (mosquée de Vendredi) et du pouvoir (citadelle, palais)
		Poly-centralité	
		Centre matériel et spirituel	Grande mosquée (Djamaa El Kebir)
L'aspect sociologique	Couches sociales	Ethnie	
	Ségrégation	Groupe d'intérêt	
		Pauvre/riche	

Tableau 1 : Classification des éléments de lecture présentant la grille d'analyse de la recherche que nous avons élaboré.

Par la suite, et une fois les critères et les indicateurs sont dégagés, nous avons retenu cinq questions principales qui découlent des lignes directrices définies par la grille élaborée

ci-dessus et qui constituent le point de départ pour la construction du référentiel de l'ensemble des éléments pérennes. (Voir figure 7).

Les questions retenues nous ont permis de construire notre fil conducteur de la recherche afin de bien déterminer, classer et caractériser les éléments permanents. Ces questions sont les suivantes :

- Qui sont les éléments constants de la ville arabo-musulmane, cette question nous permet d'identifier et dénommer l'élément traité ;
- Qu'elle est l'origine de ces éléments constants ? cette question nous permet de donner et d'attribuer la période (l'époque) distinctive pour chaque élément, vu que nous avons traité et étudié les différents types de tissus urbains constituant la ville de Constantine, entre autre ;
- "Le pourquoi de ce caractère de constance", qui justifie la permanence d'un élément par rapport à un autre, afin de comprendre pourquoi, il y a des éléments qui ont pu persister dans l'espace à travers le temps et pourquoi, il y a d'autres qui ont disparu ;
- "Les formes et le comment de la permanence des éléments de composition urbaine", cette question nous éclaire sur la manière de pérennisation de chaque élément par rapport à la **toponymie, la conception, le contenu, la morphologie et la pratique**.
- Et la période de la pérennité de ces éléments.

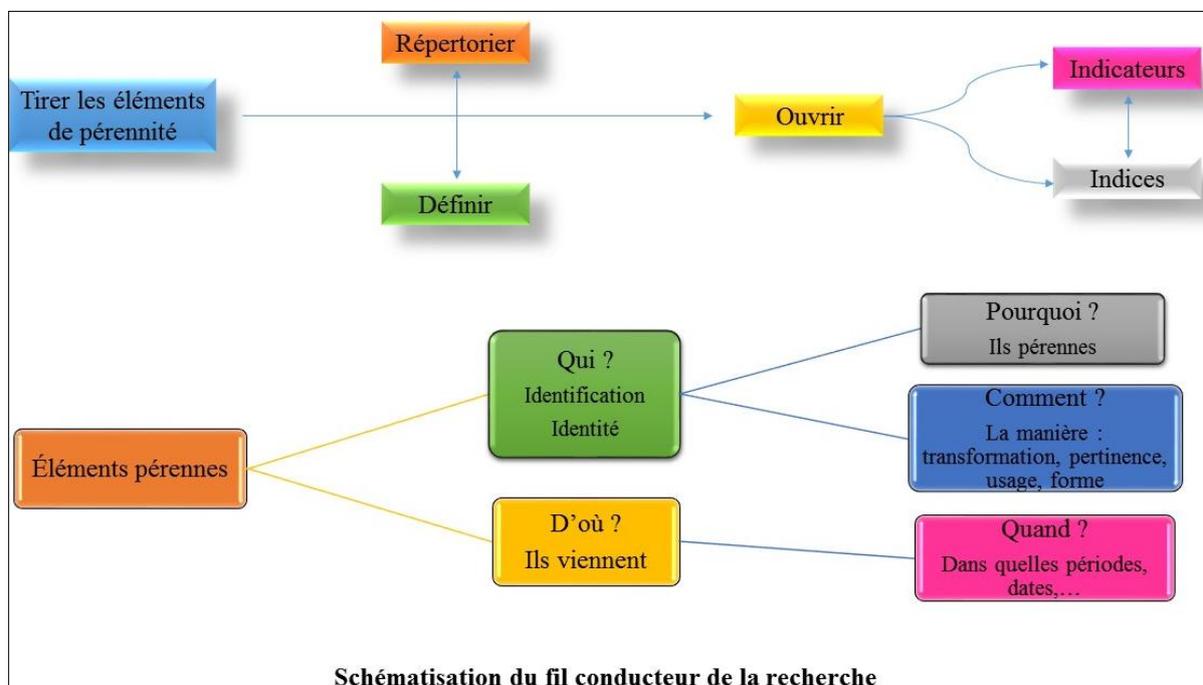


Figure 7 : Schématisation du fil conducteur de la recherche.

4. L'enquête sur terrain

Comme nous ne possédons pas toutes les informations et données, ainsi que tous les éléments de réponses nécessaires pour y répondre et atteindre nos objectifs, pour arriver à des résultats fiables, nous avons eu recours à d'autres outils complémentaires pour le travail. Un complément jugé important pour notre recherche est l'enquête. Elle se présente sous forme de dialogue entre enquêteur et enquêté, adressé aux habitants de la ville de Constantine ; elle a eu comme support l'entretien et un questionnaire.

Ce dernier, a pour but l'identification des besoins et des attentes des habitants, et confirmer ainsi s'ils veulent revoir à nouveau les mêmes éléments dans la ville moderne, ou non.

Au niveau de l'enquête, nous avons tenu compte de deux éléments, à savoir :

1. La composition urbaine : bâti, voirie,etc.
2. Les aspects sociaux : traditions, mode de vie, comportements dans la société et comportement des habitants entre eux.

D'un autre côté les prémices de l'enquête nous ont aidés à distinguer les :

- Éléments fondateurs (composantes de la ville traditionnelle) ;
- Éléments de modernité introduits dans les villes ou fragments de villes contemporains ;
- Et voir si les éléments fondateurs sont permanents et cohabitent avec la vie moderne ?
- premiers s'intègrent dans la modernité et faire leur place et comment les conserver ?
- Et retrouver les éléments dont les habitants souhaiteraient les voir évoluer, ce qui va constituer notre référentiel de normalisation, que nous voulons construire.

V- Structure de la thèse

Le travail présent est divisé en trois parties correspondant à trois grandes périodes. La première partie constitue bel et bien la colonne vertébrale de notre recherche. Dans cette partie, nous avons traité la question du modèle arabo-musulman, son existence, ses caractéristiques, sa structure et ses composantes, tout en s'appuyant sur une approche comparative des médinas maghrébines et celles du Machrak pour confirmer son existence. En deuxième lieu, nous avons traité le cas d'étude de référence qu'est la médina de Constantine, tout en tirant les valeurs constantes et permanentes de sa conception.

Cette présente recherche est orientée comme suit :

Première partie ; La ville traditionnelle arabo-musulmane : fondements, caractéristiques et règles. Elle est constituée de deux chapitres, où sont exposées les différentes caractéristiques, composantes et structure du modèle arabo musulman et de la médina de Constantine en tant que cas d'étude de référence.

Chapitre 1 : La ville traditionnelle en question ;

Chapitre 2 : Les valeurs constantes de conception et d'organisation de la ville traditionnelle de Constantine par rapport au modèle arabo-musulman.

La seconde partie qui a pour intitulé « **Le modèle de la ville contemporaine au niveau de Constantine : processus en gestation et en mouvement** » est composée de deux chapitres qui concernent les modèles des formes urbaines contemporaines constituant l'armature urbaine de la ville de Constantine, à savoir : la ville coloniale et la ville informelle.

Le chapitre 3 traite de : « La ville planifiée, en prenant comme modèle la ville coloniale et la politique d'urbanisation par les grands ensembles ».

Et le chapitre 4 qui porte sur : « La ville non planifiée "illégal" : Un pan important dans la conception urbaine actuelle. Cas de la cité Benchergui à Constantine ».

La troisième partie qui s'intéresse au cas des villes nouvelles en prenant comme référence la Ville Ali Mendjeli à Constantine, a pour intitulé : « **Modes de fabrication de la ville d'aujourd'hui et de demain** ».

Le chapitre 5 qui porte sur : « Les villes nouvelles : un nouveau modèle d'urbanisation entre continuité et rupture ».

Et le chapitre 6 porte sur : « L'évolution des éléments constants transmis à partir de la ville héritée, leur transformation et leur manière d'intégration dans la ville moderne ».

Partie 1 : La ville traditionnelle arabo-musulmane : fondements, caractéristiques et règles

Introduction

La ville traditionnelle est un ensemble de regroupements humains existants avant l'industrialisation basé sur la tradition. En Europe, par exemple, ce sont les villes médiévales, dans le monde arabo-musulman, ce sont les médinas. (SAIDOUNI. M., 2010).

Le concept de ville historique est définitivement formalisé en 1986 par l'ICOMOS : « *Les villes, grandes et petites..., qui, outre leur qualité de document historique, expriment les valeurs propres aux civilisations urbaines traditionnelles* ». (ICOMOS, 1986).

Elle exprime un héritage naturel et humain, avec un mélange de valeurs culturelle, sociale et anthropologique.

La Charte Internationale pour la sauvegarde des villes historiques (adoptée par ICOMOS, octobre 1987), dans son préambule, attribue cette valeur (valeur d'historicité) à toute ville du monde et déclare que la ville historique est le résultat « *d'un développement plus ou moins spontané ou d'un projet délibéré* », et que toutes les villes du monde « *sont les expressions matérielles de la diversité des sociétés à travers l'histoire.* ».

Il existe plusieurs modèles d'ensembles historiques. Chacun présente des spécificités et des structures différentes. Dans notre recherche, nous allons nous focaliser sur le modèle de la médina (ville arabo-musulmane), qui représente un modèle de villes traditionnelles.

Pour les arabo-musulmans, la médina, avec son tissu social, ses symboles identitaires (arts, littérature, architecture et artisanat) « *c'était la ville intégrée et intégrante, unité sociale de référence, habitat exclusif, référence à la consolidation du sédentarisme. Espace perméable aux noyaux ruraux environnants qui la nourrissent et aux activités marchandes qui la soutiennent, malgré les remparts qui la ferment et la protègent de la menace des envahisseurs* ». (LETTRE DU PATRIMOINE MONDIAL UNESCO, 1995).

La médina est l'un des modèles de la ville islamique traditionnelle et « *la partie musulmane d'une ville opposée à la ville européenne, en Afrique du Nord* ». LE GRAND ROBERT.

Une Médina (المدينة العتيقة), désigne une ville ancienne par opposition à une ville moderne de type européen. Ce terme est surtout employé dans les pays du Maghreb, en Afrique de l'Ouest et en Afrique de l'Est. (LAROUSSE, 2002).

El Madina ou ville musulmane, est le lieu où se développe la civilisation islamique, selon des caractéristiques architecturales et sociales spécifiques.

Médina est un terme arabe qui veut dire ville. Il a été transformé par la colonisation pour lui donner le sens de ‘ville traditionnelle’ ou de ‘ville indigène’. C’est la partie ancienne d’une ville arabe. (MARCEL. R., 2011).

La médina, de par son empreinte religieuse structurante et son espace identitaire est dotée d’une ambiance et d’une certaine manière de vivre, qui permet la mise en cohérence entre les habitants et le lieu où ils vivent, en créant un sentiment d’appartenance. (KURZACSOUALI. A-C., 1995).

C’est dans cette première partie que nous allons traiter de la médina en tant que système urbain cohérent, des caractéristiques de son tissu, et des éléments de permanence qui persistent toujours au niveau de ce modèle urbain et que nous pouvons retrouver ou rétablir de nouveau dans les nouvelles constructions.

Notre entrée en la matière s’effectue par une approche comparée des médinas maghrébines et du Macherak, en vue de voir les similitudes existantes entre elles, et se confirmer sur l’existence d’un modèle propre à la conception arabo-musulmane, à travers un ensemble d’outils de lecture : cartographique, thèse et études produites sur la question, ...etc.

Chapitre 1 : La ville traditionnelle arabo-musulmane en question

1.1.Introduction

Les processus de formation et du système de fonctionnement des cités historiques dévoilent, à travers leurs évolutions dans l'histoire des mécanismes urbains cohérents et remarquablement réglés, ce qui leur ont permis de survivre jusqu'à la fin du XIXe siècle, malgré les différentes interventions et les transformations violentes et agressives qu'ils ont subi. Le système urbain de ces dernières, hormis sa cohérence, était fragile et n'a pas résisté aux bouleversements politiques et économiques affrontés par l'évolution des rapports extérieurs.

Afin de définir la logique de l'aménagement des cités historiques, il paraît nécessaire de comprendre préalablement le processus de formation et d'évolution des cités traditionnelles initiales, jusqu'à leurs développements les plus récents. C'est à partir d'une telle démarche que nous puissions dégager les principes et les conditions de la naissance et de l'évolution du système urbain traditionnel.

Selon l'ordre historique et sa structuration qui est presque la même qu'au niveau de toute médina, que le modèle urbanistique de la médina de Constantine repose sur un principe fondamental, qui est celui de la séparation nette entre l'espace public et l'espace privé. La ville s'ordonne autour d'un pôle, constitué par la grande mosquée et les souks qui l'enserrent. C'est un lieu qui se caractérise par une intensité de la vie publique (religieuse, administrative, artisanale et commerciale).

C'est dans ce contexte du global au local que nous avons entamé notre travail, en étudiant tout d'abord le modèle arabo-musulman d'une manière générale, les spécificités et les caractéristiques spécifiques pour chaque cas d'étude et ensuite, dans un deuxième lieu (chapitre 2), une étude détaillée sur le cas de la médina de Constantine en tant que cas de référence.

1.2. Naissance et Conditions de création de la ville traditionnelle. Le modèle arabo-islamique, clés de lecture de toute médina

Les chercheurs, surtout les historiens ne sont pas unanimes sur la notion d'un modèle type de civilisation arabo-musulmane. Les ressemblances basées sur les espaces ne suffisent pas si on ne prend pas en considération les ensembles historiques. (BENABBAS KAGHOUCHE. S., 2002, p.52).

Nombreuses sont les études et les recherches qui se sont intéressées à l'analyse de la structure urbaine des villes traditionnelles de l'Occident musulman en général et au sujet des

médinas par l'existence d'un modèle arabo-musulman, avec les similitudes que présentent les différentes médinas entre elles.

Parmi ces chercheurs nous citons :

- BENABBAS KAGHOUCHE Samia en tant qu'architecte urbaniste, dans son travail de thèse de doctorat en 2002, avait posé la problématique de la réhabilitation des médinas maghrébines : foncier, procédures et financement ;
- RAYMOND. A, Le Caire, Fayard, Lille, 1993.
- WIRTH. E. « Esquisse d'une conception de la ville islamique : vie privée dans l'Orient islamique par opposition à la vie publique dans l'antiquité et l'Occident », in. Géographie et cultures, n°5, 1993, pp. 71-90.
- ABDELKAFI. Jellal. La médina de Tunis : espace historique, CNRS, Paris. 1989.
- LE TOURNEAU. R, Fès avant le protectorat, éd. La Porte, Rabat, 1987. (2^{ème} édition).
- RAYMOND. A. Grandes Villes Arabes À L'époque Ottomane, Sindbad, Paris. 1985.
- CHEVALLIER. D., et al. Espace social de la ville arabe, Maisonneuve et Larose, Paris, 1979.
- RAYMOND. A. « Le Caire au XVIIIème : structure et fonctions urbaines », in. Cahier de linguistique, d'orientalisme et de slavistique, n°9, Paris, juillet 1977, pp. 45-61.
- LE TOURNEAU. R. Les Villes Musulmanes d'Afrique Du Nord, la maison des livres, Alger, 1957.
- MARÇAIS. G. L'architecture Musulmane d'Occident, Arts Et Métiers Graphiques, Paris, 1954.
- GARDET. L, 1954. La cité musulmane : vie sociale et politique, Librairie Philosophique J. VRIN, Paris. Quatrième édition.
- BERQUE. J. « Une exploration de Fès et quelques problèmes de morphologie urbaine musulmane », Bulletin de l'Enseignement Public au Maroc, n°223, mai-juin 1953, pp. 625-631.
- MARÇAIS. G. la conception des villes dans l'islam, in Revue d'Alger, n°10, 1945. T2, pp. 517-533.
- MARÇAIS. G. « L'urbanisme musulman », Communication au Cinquième Congrès de la Fédération des Sociétés Savantes de l'Afrique du Nord, Alger, 1940, repris in, Mélanges d'histoire et d'archéologie de l'occident musulman, T1. Articles et conférences, Alger, 1957, pp.219-231.
- MASSIGNON. L. Enquête sur les corporations musulmanes d'artisans et de commerçants au Maroc, in Revue du Monde Musulman, 1924.

- MASSIGNON. L. « Les corps de métier et la cité islamique », in *Revue Internationale de Sociologie*, n°28, 1920, pp. 473-490.

Sur ce rappel de quelques travaux notamment universitaires, nous disons que la ville arabo-musulmane a fait l'objet d'études profondes sur son existence, sa composition et ses caractéristiques en tant que modèle urbain captivant et complexe à la fois

En partant des résultats et des aboutissements de ces recherches, nous sommes arrivées à faire la synthèse de l'organisation et de la structure urbaine du modèle arabo-musulman.

La ville arabe de la fin du 19^e siècle est une projection spatiale des structures sociales où l'Islam par son histoire et sa civilisation a laissé son empreinte. (CHEVALLIER. D., 1979).

« *La vie urbaine occupe dans l'islam une place éminente, parfaitement mise en lumière par l'un des maîtres actuels de l'islamologie* » (MARÇAIS. W., 1928, pp. 86-100) ; c'est pourquoi la conception de ce type de plan pour la médina était basée sur un ensemble de conditions socioculturelles héritées de l'Islam et qui étaient porteuses d'une symbolique qui a généré un mode de vie particulier.

La logique de la production, de l'organisation et de la configuration «multifocale» de l'urbain arabo-musulman est liée aux pratiques sociales, religieuses et juridiques.

Principalement basée sur le coran, les règles strictes de la création urbaine différencient les villes arabo – musulmanes des villes romaines et grecques.

C'est l'expression la plus représentative et la plus aboutie des valeurs spirituelles, des croyances et du pouvoir islamique. Cet espace est conçu par et pour les habitants selon leurs besoins fonctionnels et leurs cultures. C'est un espace sur mesure à l'échelle de l'homme où il n'y avait pas d'opposition entre le contenu et le contenant, ce qui rend cet espace harmonieux et fonctionnel.

La médina se définit surtout comme un cadre et une structure sociale. Elle est « *un espace particulier car elle porte des valeurs historiques et culturelles matérialisées dans une architecture et un urbanisme marqués du sceau de l'arabité et de l'islam* ». (TROIN. J-F., 2004, pp. 531-550).

La configuration de la ville arabo-musulmane n'obéit nullement à un quelconque plan, qu'il se définissait non pas par une grille rationnelle de rues et de places, mais suit des directives de coutumes et d'usages quotidiens.

Cette ville, communément appelée « médina », est le produit de l'architecture à une très forte cohésion sociale, en d'autres termes l'espace commun correspond aux besoins de la communauté, qui l'a rendu inaliénable à travers le temps. Elle est « *un cadre et une structure*

sociale'' (KURZAK. A-C., 2003). *''C'est l'espace des pratiques et de leur enchevêtrement, l'espace des échanges et des services''* (CASTELLS. M., 1972, p. 152).

En d'autres termes les médinas possèdent toutes les fonctions dans un territoire limité et elles sont issues d'une adaptation à l'environnement naturel, culturel et cultuel de ceux qui les habitaient. Leurs formes urbaines dépendent à la fois du site et du contexte historique, politique, culturel et architectural, (SAIDOUNI. M., 2001), dans lesquels la médina a été créée.

Cette expression – ville arabo-islamique – exprime la logique religieuse, culturelle et affirme la permanence de certains critères créés ou hérités. C'est un héritage patrimonial de valeurs symboliques et culturelles qui décrit leurs identités.

Le concept de médina – ville arabo musulmane – est né pendant la période coloniale pour désigner les villes arabes anciennes et la spécificité de leurs structures spatiales. C'est un espace construit tout en respectant les institutions sociales et leurs pratiques dans la construction urbaine.

« A l'époque ottomane, c'est donc bien le centre économique qui constitua, dans les villes arabes, l'élément dominant, et en ce qui concerne l'organisation spatiale de la ville : la Grande Mosquée ne joua qu'un rôle secondaire et le siège du pouvoir politique fut, en général, évacué vers l'extérieur de la ville ». (RAYMOND. A., 1985, p.172).

L'organisation de ce cadre urbain est fortement marquée d'une empreinte religieuse autour de laquelle se définissent la vie urbaine structurée de ruelles sinueuses et hiérarchisées, permettant de respecter l'intimité de l'espace privé et public ; et l'activité économique structurant, entre autre, les comportements socioculturels. Cette organisation est issue d'un seul principe, qui consiste à fédérer tout ce qui concerne les habitants (vie sociale, espaces extérieurs qui rassemblent l'ensemble des habitants).

L'organisation de la vie économique et sociale a été l'aboutissement d'une évolution plusieurs fois séculaire, opérée dans le creuset de l'islam. Elle incorpore la relation à des héritages que l'on peut considérer comme à la fois « mémoire » d'un système socioculturel et de repères symboliques pouvant entretenir une identité. Elle a constitué un système d'habitat et de solidarité sociale où la famille « produit » la société, et la maison « produit » la ville. (GRANDET. D., 1986, in DIDI. I., 2013).

Les fonctions économiques en particulier commerciales constituent l'élément capital quant à l'origine et l'organisation des villes arabes

Louis MASSIGNON, pour sa part, a bien montré que la ville « musulmane » est bâtie essentiellement sur l'idée de marché (les souks).

Eugen Wirth (1993), a mis l'accent sur l'idée que l'originalité de la ville islamique résidait dans ses structures commerciales. Depuis le Moyen Age islamique, les villes du Moyen-Orient se distinguent en particulier par leur sùq, quartier central des affaires.

RIBOULET. P., (1998), pense de son côté, que cette ville est caractérisée par quatre éléments sans lesquels ce mode n'aurait pas existé ni duré :

- 1- Une demande sociale constante : construire telle maison, tel immeuble ;
- 2- Un certain nombre de ressources matérielles régionales, des pierres, des bois, des terres cuites, des liants ;
- 3- Un groupe de producteurs professionnels capables de mettre en œuvre ces ressources ;
- 4- Et surtout un répertoire des formes et des modèles servant de référence anticipée à la chose à construire.

Formes, usages et signification sont par conséquent étroitement liés, ce qui assure le bon fonctionnement de ce mode.

En conclusion, et pour aller dans le sens de l'idée d'ABDELKAFI. J., (1989), nous pouvons dire que le fait urbain est régi par les règles de l'urbanisme traditionnel sans obéir à la lettre à un texte fondateur, mais plutôt au principe d'intimité légué par la coutume et inscrit dans la loi religieuse.

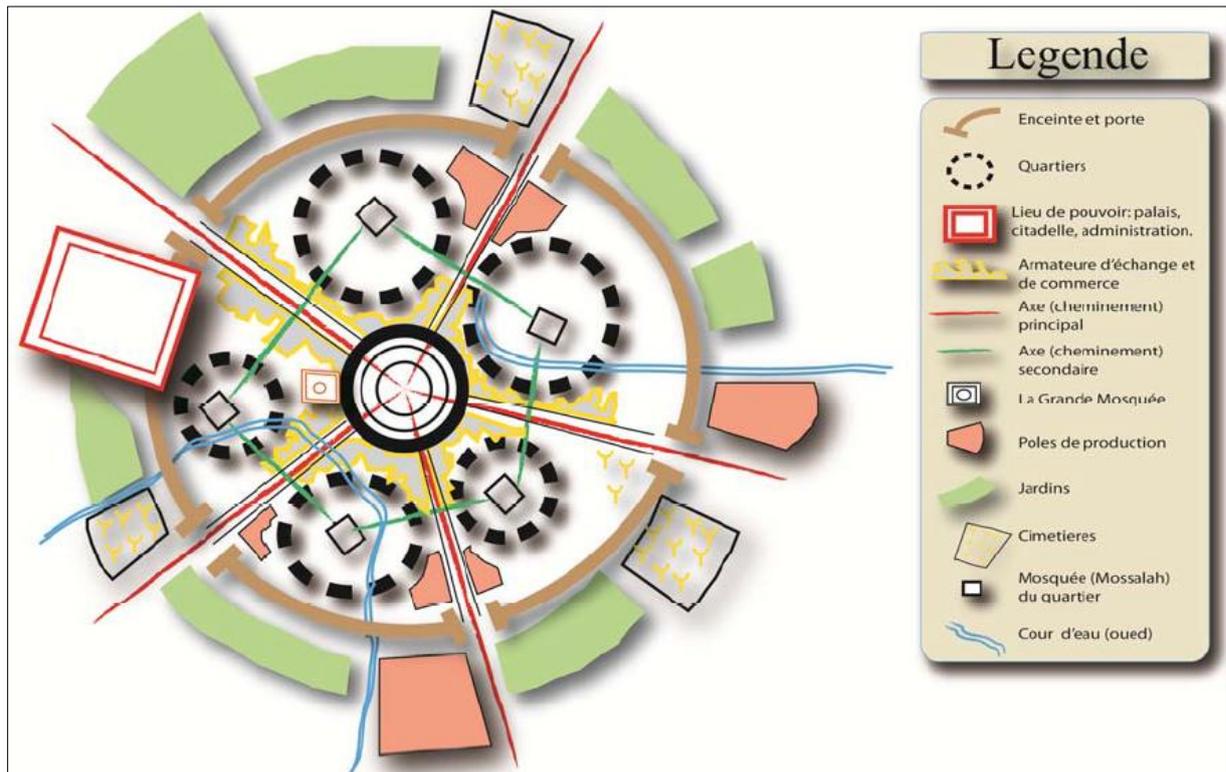
1.3.Description du modèle arabo-islamique (Image globale de la cité traditionnelle)

La civilisation arabo musulmane née au XIIe siècle de l'ère chrétienne a été une civilisation urbaine. Les arabes s'emparèrent des villes urbanisées de l'orient hellénistique comme Alexandrie, Damas, Jérusalem et les transforment selon leurs propres idées. Ils fondèrent des villes nouvelles : Kairouan en Tunisie en 670, Shiraz en Perse en 674, Bagdad en 762, Fès au Maroc en 808, Le Caire en 969. Ces villes présentent des traits caractéristiques communs qui peuvent définir les formations urbaines arabo-musulmanes.

Selon GRANDET. D., (CHALINE Claude, 1990), le schéma d'organisation spatiale des médinas est basé essentiellement sur les traits fondamentaux suivants :

- Un centre, lieu de rencontre et de culte ;
- Le rôle déterminant des fonctions économiques et plus particulièrement des fonctions commerciales dans la structuration spatiale ;
- L'organisation spatiale fondée sur une très forte différenciation entre les parties centrales où se concentraient l'activité économique et les secteurs consacrés à la résidence.

À partir de l'élément central de la cité, s'organise une ossature urbaine multifonctionnelle, constituée des voies principales sur lesquelles s'accrochent des pôles d'activités à vocation particulière ou locale (Souk, Fondouk, mosquée, médersa), (**Figure 8**). Ces parcours débouchent sur les portes de la ville, de par leur proximité avec les spécialités (services et activités commerciale), de par leur proximité avec les noyaux de production (huileries, tanneries, ateliers de poterie, etc...).



*Figure 8 : Organisation schématique de la Médina.
Source : KHATTABI. L., 2010, p.27.*

Plusieurs chercheurs ont confirmé cette organisation et cette structure de la ville arabo-musulmane. Les villes arabo-musulmanes sont organisées sous forme de plan radioconcentrique. (PAGAND. B., 1989). Dans le même contexte, RAYMOND. A, fait le point sur la valeur théorique du schéma radioconcentrique, où la centralité est organisée autour de la grande Mosquée et des souks, en estimant également que les irrégularités constantes de la structure spatiale « peuvent, en général, faire l'objet d'une analyse faisant entrer en ligne de compte des facteurs topographiques (site accidenté, voisinage d'un fleuve,...etc.) et historiques » liés surtout à l'intervention humaine (la création ou la destruction d'équipements et de surfaces urbaines à fonctions variables) . (RAYMOND. A., 1985, In EL OMARI. M-M-E, 2010, p.8).

Ce sont des entités compactes, homogènes et délimitées par une enceinte entourée de remparts, percées de portes, afin de permettre de filtrer les pénétrations étrangères. Quant aux périphéries de ces entités historiques, elles sont réservées pour les jardins ou d'autres activités. (PAGAND. B., 1989).

La structure de la médina est décrite comme étant une ville hiérarchisée, avec, au centre, les activités religieuses et culturelles et le grand commerce. Plus on s'éloigne, vers la périphérie, on trouve les quartiers résidentiels, les activités artisanales et les quartiers les plus pauvres.

Le tissu urbain de la médina est généralement, confus et inorganisé et il est le résultat de "l'emboîtement, de la juxtaposition et du développement spontané des groupes familiaux, claniques, ethniques qui se côtoient plutôt qu'ils ne s'articulent" (PANERAI. Ph., (1989, pp.13-27).

Selon ces orientalistes, la disposition du réseau viaire en rues étroites et tortueuses avait fait également figure d'une caractéristique majeure de toutes les villes anciennes arabo-musulmanes ou de ce qu'on a le plus souvent désigné par médina. Néanmoins, il s'est clairement manifesté, que le droit musulman avait revêtu une importance capitale dans la conception de l'espace bâti de toutes ces villes (rues, impasses, saillies, ...etc.) (BRUNSCWIG. R., 1947, In EL OMARI. M-M-E, 2010, p.6).

Pour ce qui est des éléments structurants de la Médina, nous nous référons au travail de KHATABI. L., (2011, pp.26-27), qui les déterminent comme suit :

- Les quartiers sont des unités urbaines qui possèdent leurs identités, composées de plusieurs rues et impasses.
- Les places jouent essentiellement le rôle de lieu de détente et de repos, espace pour les rencontres et la convivialité et lieu de festivités religieuses et de commerces divers.
- Les rues, ruelles et impasses remplissent le rôle de liaison entre les différentes composantes du quartier et le reste de la cité.
- Les fortifications ou les remparts, généralement percés de portes, évoquent l'esprit d'introversion, qui assure la sécurité de la ville.
- La grande mosquée, équipement de culte se situe au cœur de la médina,
- Le hammam, équipement typique de la Médina, localisé à côté de la grande mosquée et dans chaque quartier, est utilisé comme lieu de pratiques de propreté physique et spirituelle et comme lieu de sociabilité pour les femmes pendant la journée et pour les hommes, le soir.

- Le souk, équipement structurant à caractère commercial et économique, est localisé sur les principales rues qui convergent vers la grande mosquée. Il est généralement spécialisé et organisé selon une approche corporative, où les métiers ont un droit de cité.
- Les fondouks équipements d'accompagnement du souk, d'hébergement des commerçants et d'entreposage des marchandises, sont souvent localisés soit en extramuros ou à l'extrémité de la cité car ils abritent les commerçants en transhumance et leurs bêtes dans les grandes cours.
- La maison demeure l'élément principal de la composition de la médina.

1.3.1. Analyse de la composition du tissu urbain traditionnel à travers les cas d'étude des médinas du Maghreb et du Macherak

L'organisation, la structure, les caractéristiques et les éléments de composition de la médina sont justifiés et confirmés à travers les cas d'études que nous avons choisis comme appuis pour notre recherche et qui ont révélé beaucoup de traits de similitudes et de ressemblances entre eux.

Les médinas choisies sont pour le Macherak, les cas du CAIRE et ALEP et pour le Maghreb les cas de FES, TUNIS et ALGER.

1.3.1.1. Cas de la médina de Fès

Pour le cas de la médina de FES, nous nous sommes basées sur les études effectuées par Le Tourneau. R (1949, 1987) et Berque. J (1953, pp. 625-629) et Wirth. E (1993, pp. 71-93), qui relatent dans leurs recherches le cas du Maroc et spécialement la médina de Fès el Bali dans trois grands thèmes : historique, ethnologie et conditions de la fondation de la ville et les principales étapes de son extension.

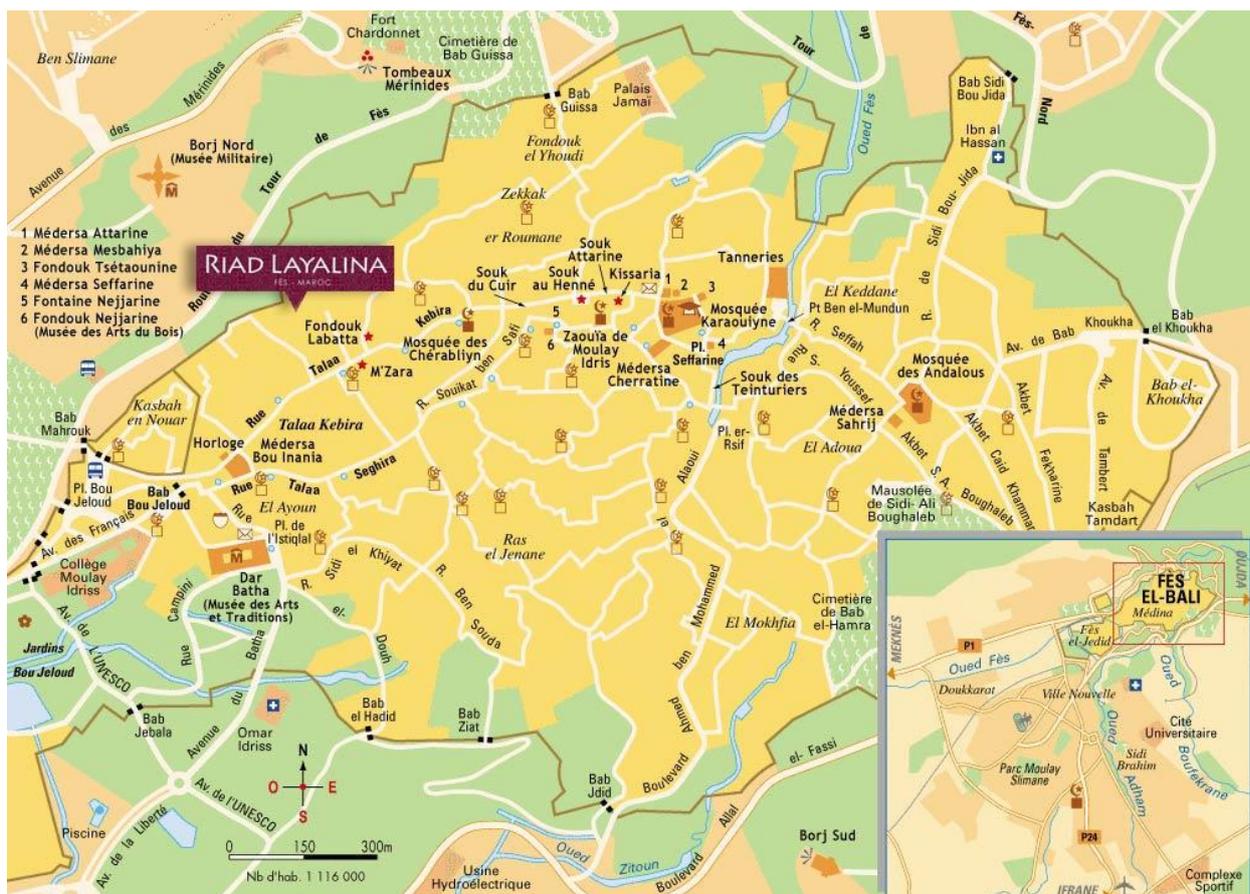
Une particularité marocaine que nous avons constaté pour le cas de la ville de Fès, c'est qu'elle est divisée par l'Oued Bouragrag en deux médinas qui se côtoient, Fès Jdid et Fès el Bali.

Pour notre cas, nous nous intéresserons à la médina de Fès el-Bali qui présente les mêmes traits caractéristiques et la même organisation que celle du modèle arabo-musulman. Ceci dit, Fès el Bali, présente le spécimen de la ville islamique caractérisée par le plan radioconcentrique et la prédominance de « *l'accent spirituel religieux sur toutes les fonctions municipales les plus concrètes* » (Berque. J, 1953, p. 629. In EL OMARI. M-M-E, 2010, p.26).

D'autre part, WIRTH. E, (1993, p. 71-93), estime que la médina de Fès el-Bali possède cinq caractéristiques propres aux villes de l'Orient islamique. Ces caractéristiques sont généralement la structure en impasses du quartier, la protection vis-à-vis des regards et l'orientation de la maison vers l'intérieur, l'autonomie des quartiers, leur relative fermeture vers l'extérieur, la présence d'un souk (Bazar) central et enfin l'effort de protection contre l'insécurité intra-muros. (EL OMARI. M-M-E., 2010, p.27).

La structure et l'organisation de la médina de Fès El Bali est caractérisée par un centre historique constitué par la mosquée Al-Karaouiyine, les souks mitoyens, les quartiers résidentiels et un quartier commercial ou artisanal. (**Carte 5**).

La centralité des activités économiques est un fait urbain marquant de la médina de Fès, MASSIGON. L., (1924, p.72) et se caractérise aussi par un mode d'organisation des corps de métiers dans la médina qui reflète une répartition des corporations encore nettement localisée.



Carte 5 : Indiquant l'ensemble de l'organisation du tissu médinois de Fès El Bali.
 Source : <http://www.riad-layalina-fes.com/plan-medina-fes/>; consulté en Juin 2015.

1.3.1.2. Cas de la médina de Marrakech

Quelques thèmes ont démontré les principes fondateurs de la structure de la médina de Marrakech. En se basant sur les études de WILBAUX. Q., (2002, p.24), nous avons pu comprendre la structure urbaine traditionnelle de la médina de Marrakech, qui la décrit comme suit : « *Vue du ciel, la médina de Marrakech apparaît comme un quadrilatère déformé par des excroissances. À l'intérieur de la ville, ce qui apparaît dès le premier regard, c'est le rapport entre les pleins et les vides. ..., L'organisation spatiale de la ville est de type radioconcentrique. On n'observe que les voies principales de circulation convergent vers les zones centrales. Ces grandes routes se prolongent à l'intérieur des remparts jusqu'au centre urbain... ».*

À l'instar des autres médinas, la médina de Marrakech, est caractérisée par des espaces collectifs et religieux, au centre, avec la mosquée El Koutoubia et la mosquée Benyoucef. Entre ces deux pôles, se trouvent les espaces de commerce. Les quartiers résidentiels ceinturent les espaces centraux. **(Carte 6).**



Carte 6 : Indiquant l'ensemble de l'organisation du tissu médinois de Marrakech. Source : <http://marrakech.viaprestige-holidays.com/bonnes-adresses/les-souks-de-marrakech/> ; consulté en juin 2015.

1.3.1.3. Cas de la médina de Tunis

La médina de TUNIS a fait l'objet d'études qui ont mis en lumière son ordre urbain, son système de croissance, son fonctionnement interne, son rôle économique commercial, culturel et résidentiel d'origine et les transformations qu'elle a subi, suite à la pression de la civilisation industrielle occidentale.

En étudiant les résultats émis et délibérés dans les travaux d'ABDELKAFI. J., (1986) & BENABBAS. S, (2002), nous pouvons confirmer que la médina de Tunis présente à son tour, les mêmes labels caractéristiques des autres médinas.

La médina de Tunis est constituée d'une part de chefs-d'œuvre d'une valeur universelle, tels que les mosquées Ezzaitouna et El Qar, la Mdihet as-Soltan, la zaouia Sidi Qacem El jelizi ou la mosquée à coupoles de sidi Mahrez et, d'autre part, d'une multitude de monuments, moins remarquables peut être par leur architecture et leur décor mais qui, de par leurs fonctions, ont été les éléments structurants autour desquels se sont développés chaque quartier et la ville elle-même. (LOWYD. P., 1982, pp. 103-107).

Les principaux éléments structuraux des autres médinas se retrouvent dans la médina de Tunis. Un espace central où prédominent les activités commerciales et artisanales, avec une grande mosquée. L'espace résidentiel s'étale jusqu'aux anciennes portes de la cité. (Carte 7).



Carte 7 : Indiquant l'ensemble de l'organisation du tissu médinois de Tunis.

Source : <http://www.travelyourassoff.com/2012/03/set-it-off-funky-cold-medina-tunis.html> , consulté en Juin 2015.

1.3.1.4.Cas de la Casbah D'Alger

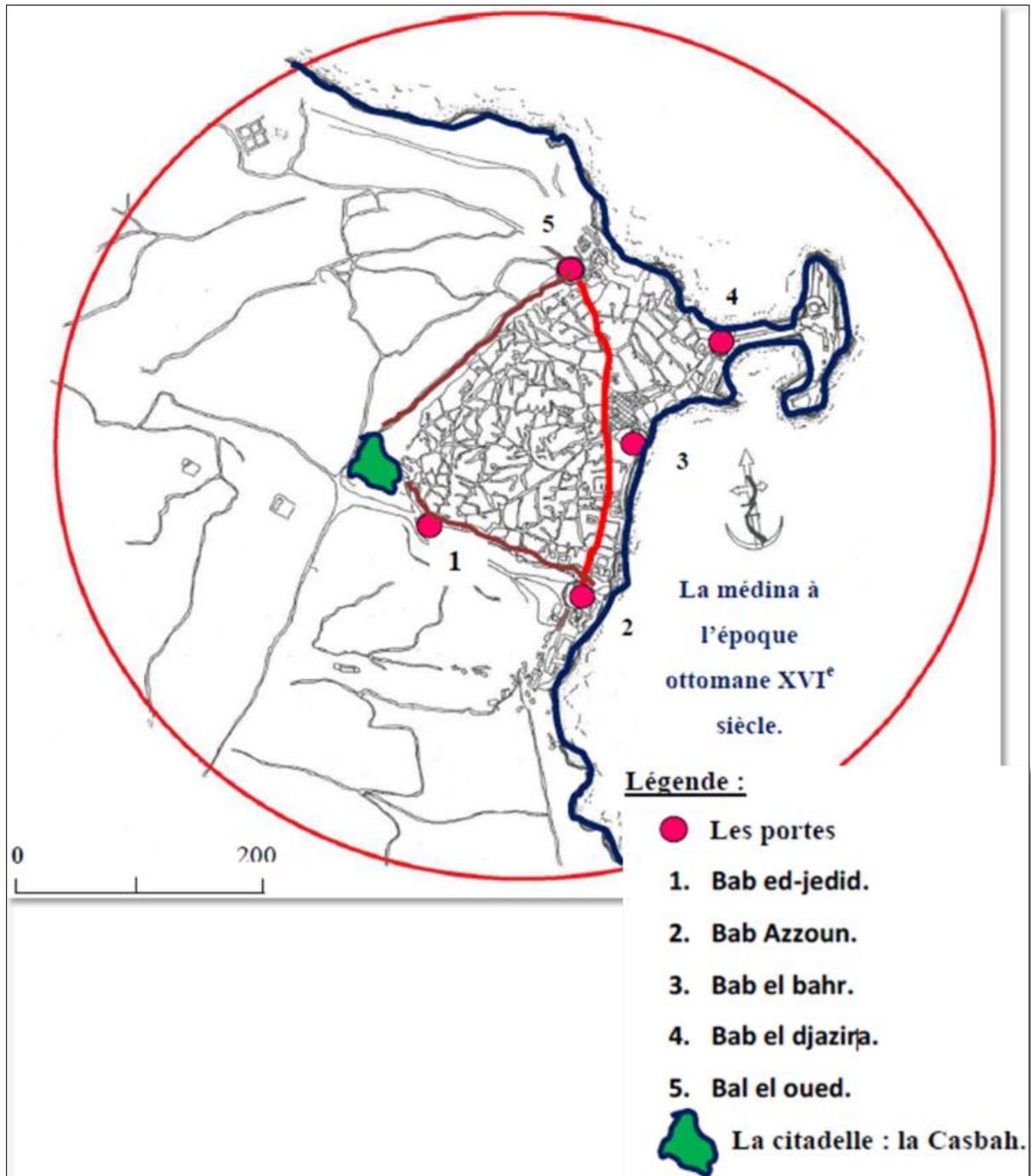
Plusieurs civilisations, dont les Hamadite, Almoravide, Hafside et Mérinide ont marqué le développement historique de la capitale d'Alger du X au XV siècle. De ce fait, et de par sa situation géographique stratégique, Alger fut un grand pôle attractif d'échange avec de nombreuses villes et devint une capitale économique, politique, militaire et commerciale importante.

Comme toute ville arabo-musulmane, sous le règne des ottomans, la ville d'Alger était entourée par des portes permettant l'accès à cette ville, d'où les limites des contours étaient bien claires et fortifiées par de 'rempart périmétral' se dressant sur une hauteur de 10m à 13m. (MISSOUM. S., 2003, p.123).

En se basant sur les différentes recherches réalisées sur la casbah d'Alger, nous avons, entre autres : BENABBAS. S., (1988 & 2002) et ATEK. A., (2012), nous pouvons constater qu'elle est constituée des mêmes éléments de composition du tissu urbain de toute ville arabo-musulmane, lui conférant les traits de toute médina maghrébine.

À l'intérieur de ses défenses naturelles ou artificielles, le tissu urbain était bien organisé et bien structuré avec ses 5 portes, l'ancien lieu du pouvoir (La Djenina) et le nouveau (La Citadelle). (**Carte 8**).

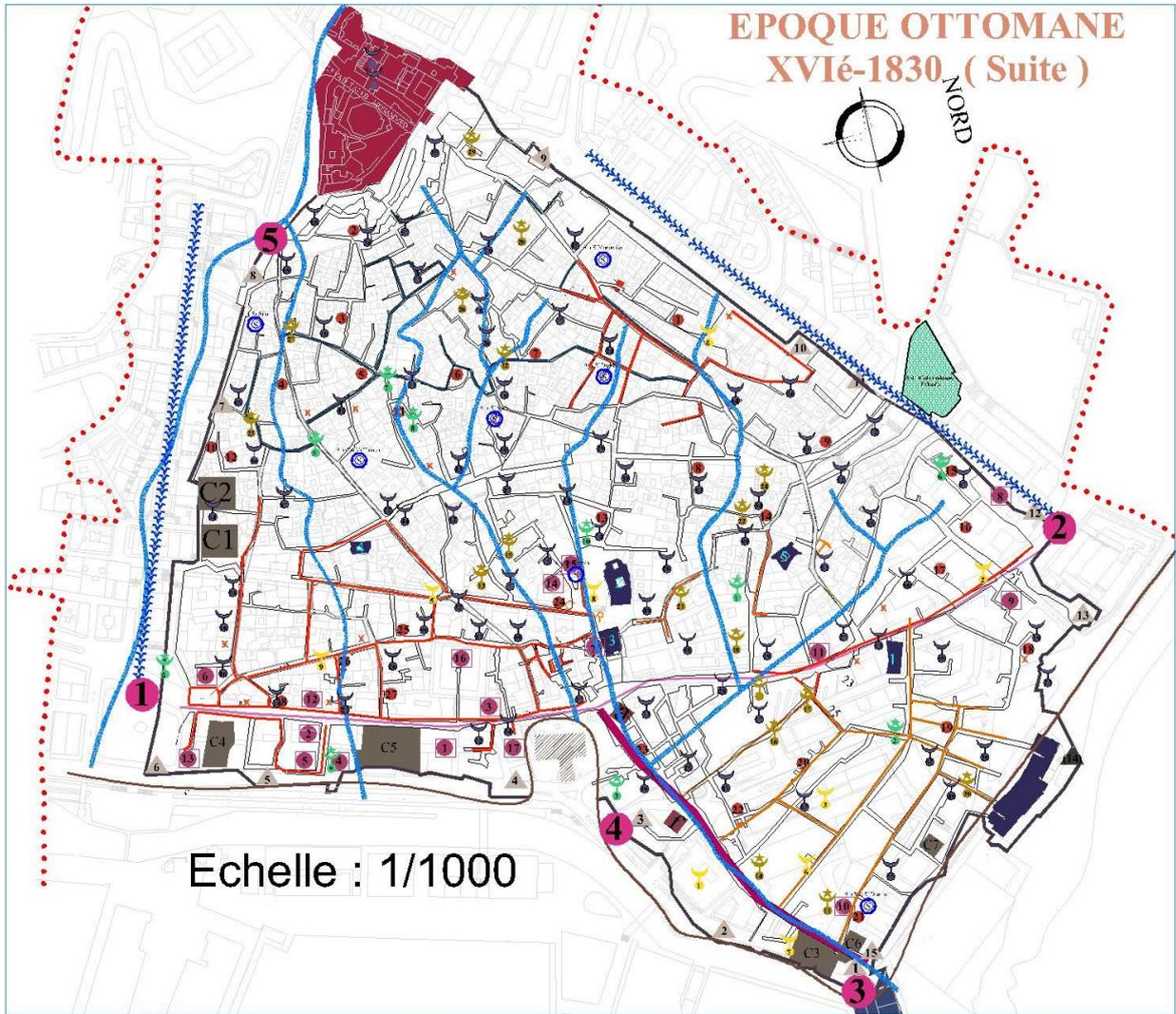
L'ensemble des activités commerciales et d'échange était localisé au niveau de la basse Casbah qui s'organise tout au long de la rue Bâb Azzoun – Bâb el Oued et la rue de la marine avec son prolongement, formant un espace spécialisé dit : Souk. C'est le point de concentration et de convergence de l'ensemble de ces activités.



Carte 8 : La Casbah d'Alger durant l'époque ottomane.

Source : CNERU. In ATEK. A, 2012, p.80.

Dans cette zone sont implantés les grands équipements comme les casernes, les prisons et les manufactures et les centres culturo-religieux comme les mosquées, les zaouias ainsi que les palais des dignitaires. La zone résidentielle ne regroupe que les équipements de quartiers (ATEK. A., 2012, p.80). (Carte 9).





Carte 9 : La casbah d'Alger durant l'époque ottomane.

Source : Avant-projet du PPSMVSS Casbah d'Alger, phase 3 édition finale. 2007. Rapport cartographique. Carte historique période ottomane. Groupe Centre National d'Études et de Recherches appliquées en Urbanisme

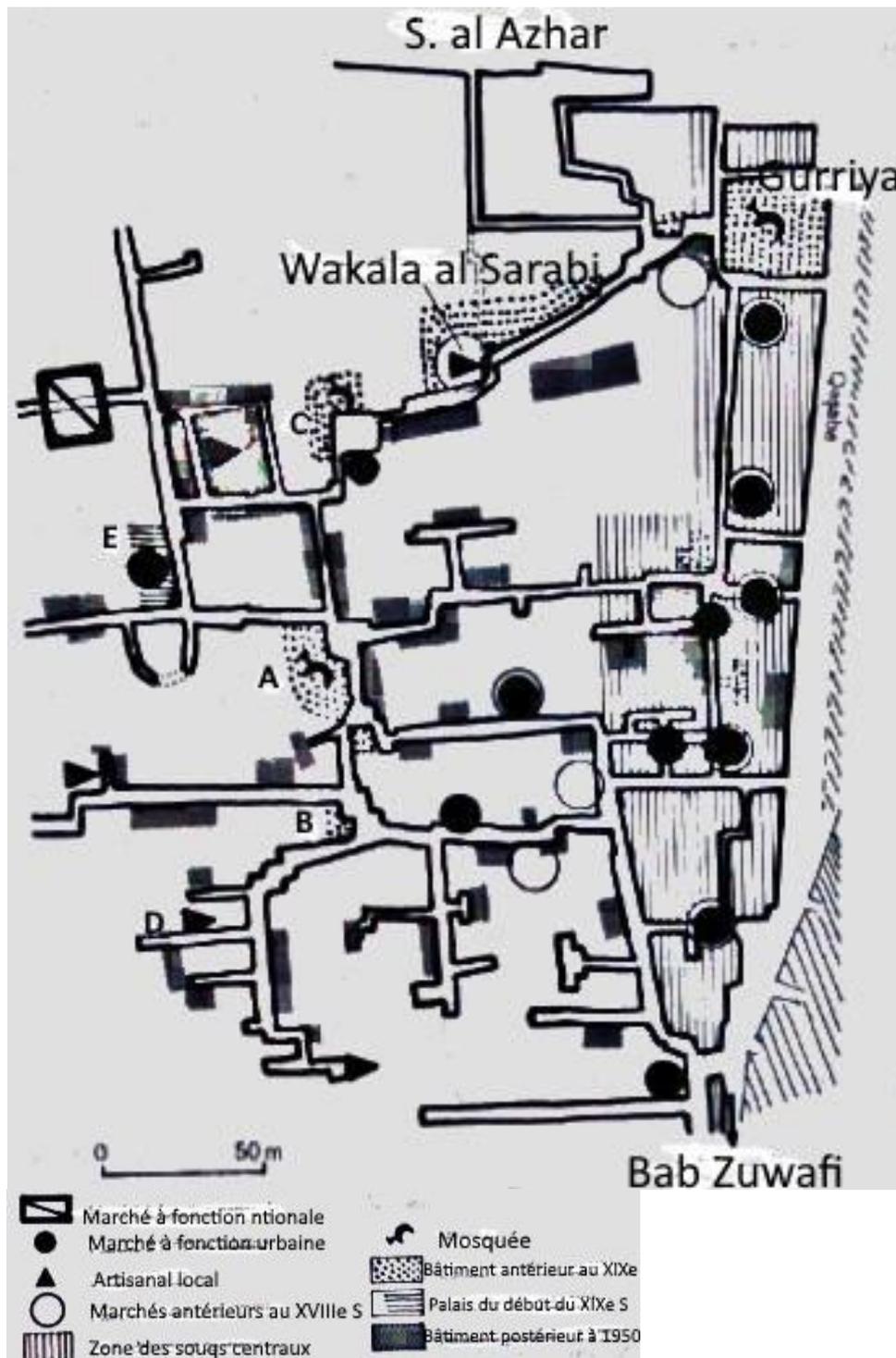
1.3.1.5. Cas de la médina du Caire

À l'image du travail fait sur les médinas maghrébines, nous avons traité des médinas du Macherak en suivant la même approche, c'est-à-dire en se basant sur les études qui ont traité la thématique. Cependant, et par manque d'informations et des données cartographiques et planimétriques concernant les deux médinas choisies, à savoir : Le Caire et Alep, nous avons concentré notre analyse sur le descriptif de leur organisation et leur structure à travers les écrits disponibles.

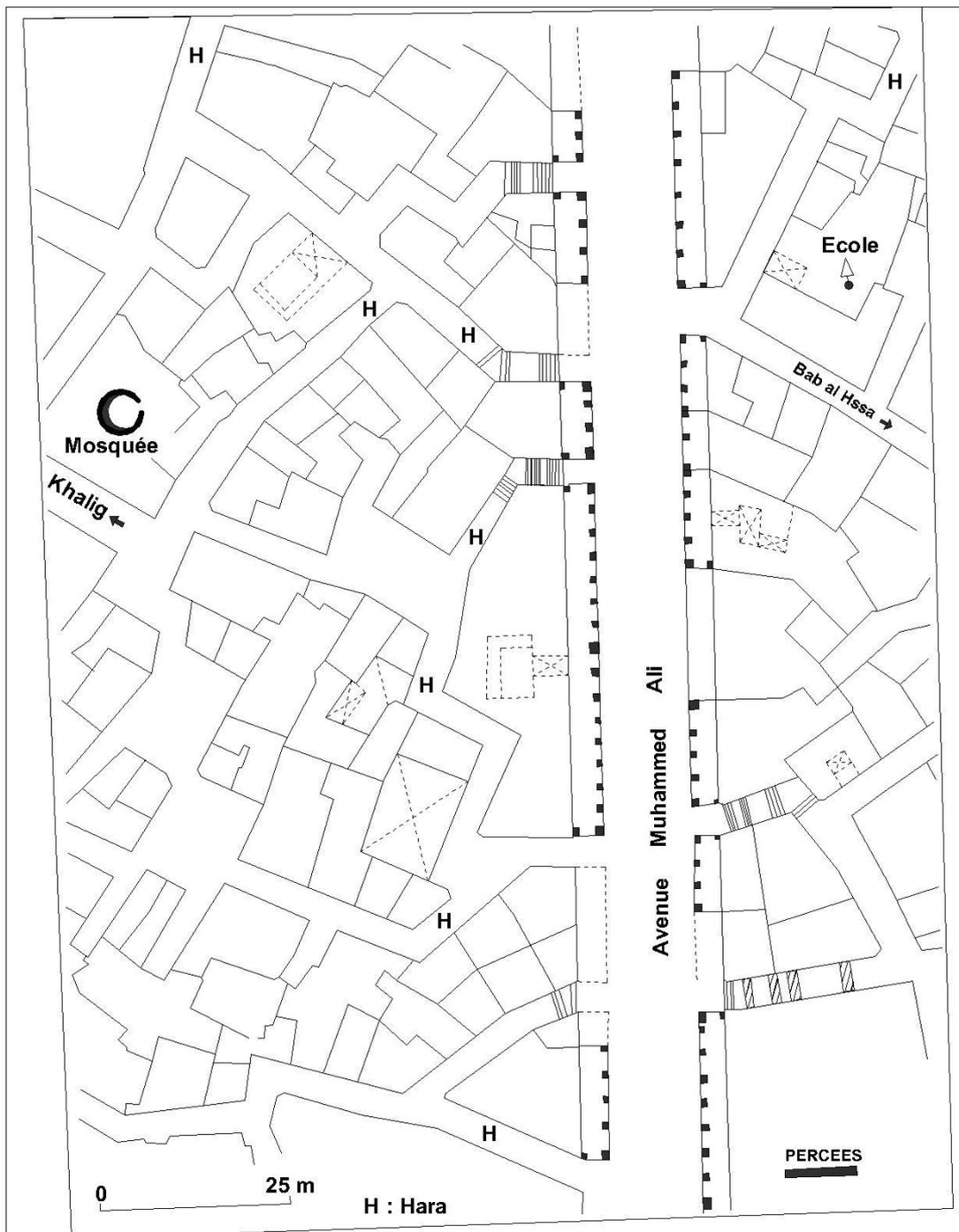
Selon l'étude d'ILBERT. R., (1982), et à partir de la lecture de cartes, comme toutes les autres médinas maghrébines, la vieille ville du Caire semble avoir les mêmes critères d'organisation et de composition. C'est une ville enclose par une enceinte, qui ne persiste qu'au Sud (Bab Zuwaïla) et au Nord (Bab al Futûh).

Elle est dotée d'une zone des souks centraux, située le long de l'axe historique Nord-Sud de la ville (al Qasâba, actuelle rue Moïzz al Dain Allah), dont le nom vient de la grande mosquée qui date de la fin de l'époque mamelouke du sultan al Ghûry.

« Les souqs ressemblent aux souqs maghrébins, avec la séparation apparente entre lieux d'habitat et lieux d'étage ». Parmi les composantes aussi de cette zone, on trouve « une zawiya plus récente (rep B), un Sabil (fontaine) face à la mosquée de Beïbars, la façade d'un palais (rep. C), une wakâla (caravansérail) et un hammam ottoman au Nord (Xakâla al Sharaïbi) ainsi que, à la limite des souqs, une autre façade du palais et une wakâla (rep. D), elle aussi ottomane ». (Carte 10). (ILBERT. R., 1982, p.274).



Carte 10 – Guriyya : Activités et bâtiments (premier relevé 1982).
Source : R. ILBERT, p.275. In Présent et avenir des médinas. De Marrakech à Alep.



*Carte 11 – Hilmiyya – Nord : plan parcellaire et percée.
Source : R. ILBERT, p.279. In Présent et avenir des médinas. De Marrakech à Alep.*

La structuration de l'espace est entièrement traditionnelle parce qu'elle se fonde sur le principe des 'hâra', par analogie au quartier, avec ses subdivisions : « atfa et zûqaq », par analogie à la rue et à l'impasse. Ce qui donne une hiérarchisation de voirie significative qui ressemble à celle des médinas maghrébines. Nous distinguons : la voie primaire, la voie secondaire et les impasses.

Nous remarquons aussi, une séparation nette entre la zone résidentielle et la zone d'activités qui se localise à la périphérie de la ville composée des activités traditionnelles qui se rapportent à la production du bois, du cuir, des tapis, à la fabrication de meubles, etc.

1.3.1.6. Cas de la médina d'Alep

Selon, RAYMOND. A, (1998, p.273), dans son ouvrage intitulé : la conquête ottomane et le développement des grandes villes arabes. Le cas du CAIRE, DAMAS et d'ALEP, « *La ville d'Alep se développait autour d'une centrale, et une zone d'activité économique principale, significative appelée la Cité (Mdineh). C'est dans cette zone située entre bâb Antâkya et la Citadelle que se concentrait l'essentiel des activités commerciales de la ville, dans les caravansérails (khan) et des marchés (sûq) distribués le long des rues qui avaient succédé à la grande artère antique* ».



Carte 12 : ALEP à l'époque ottomane.

Source : RAYMOND. A. 1998, p.96. In *Présent et avenir des médinas (de Marrakech à Alep)*. Fascicule de recherches n°10 – 11. 1988. Tours. France, p.274

La Médina est directement accessible par les axes déterminés par cinq portes : Bab Qinnassine au Sud, Bab al-Faradj à l'Ouest, Bab al-Nasr au Nord, Bab Jnein et Bab Antakié sont les principaux accès aux souks de la Mdiné pour les habitants des régions rurales. (DAVID. J.C., 1988, p.256). (**Carte 12**).

Du plan d'organisation, de la structure et de la composition de la médina d'Alep, nous notons les mêmes éléments caractéristiques que ceux des médinas étudiées précédemment. Alep se caractérise elle aussi par un plan radioconcentrique composé des souks et d'un centre administratif ; ainsi qu'une trame viaire bien hiérarchisée suivant le même principe de chaque médina.

Elle est caractérisée par un réseau dense de ruelles et d'impasses qui sont traversées par des rues plus larges *“dont le tracé est défini par trois points : leur origine au lieu de pénétration en ville des voies de desserte régionale, un point de passage obligé entre les faubourgs anciens et la ville intra-muros, matérialisé par les portes de l'enceinte, une ou plusieurs zones d'aboutissement qui constituent le centre. C'est le long des voies que se regroupent la plupart des activités et services* (DAVID. J.C., 1988, p.255).

1.4. Conclusion du premier chapitre

En conclusion, nous pouvons confirmer que malgré l'aspect irrégulier du principe d'agencement de l'ensemble du tissu urbain médinois, cet urbanisme répond aux exigences sociales et ethniques, et aux besoins du site spécifique, et il est illustré en trois principes essentiels : la séparation des domaines privés / publics, l'association des activités religieuses et commerciales et la structure cellulaire. La ville historique nous offre un paysage urbain très homogène. La structuration de la médina est l'essor d'un métissage entre la composition urbaine de la ville et l'imbrication des éléments qui la composent. Elle reflète une image d'un spectacle en plein air où les gens qui y habitent et l'ensemble des activités, demeurent les principaux acteurs.

Nous pouvons confirmer, également, que l'ensemble des médinas, aussi bien du Maghreb que du Macherak, présentent dans leur totalité, les mêmes traits caractéristiques dans leur organisation, leur structure ainsi que les composantes de leurs tissus urbains, attestés par l'ensemble des résultats issus des études qui ont traité la thématique et dont nous sommes inspirées, et repris parfois à notre compte.

Chapitre 2 : Les valeurs constantes de conception et d'organisation de la ville traditionnelle de Constantine par rapport au modèle arabo-musulman

Introduction

Les éléments structurants des médinas persistent et se présentent dans le temps. La médina de Constantine, qui fait partie du Maghreb, et qui se présente comme un modèle de ville arabo musulmane, a été choisie comme exemple dans le cas de notre étude afin de dégager l'ensemble des éléments permanents du tissu médinois qui persistent dans les nouvelles formes urbaines produites en Algérie, depuis l'indépendance.

C'est dans ce chapitre que nous allons tirer l'ensemble des caractéristiques qui identifient le modèle de la ville arabo-musulmane à travers le cas Constantine, sa structure et ses composantes, ainsi que les éléments permanents qui organisent la composition de ces tissus et qui sont existants jusqu'à nos jours.

2.1.L'organisation structurelle de la médina de Constantine : usages, appropriations et pratiques sociales

La ville regroupe dans sa composition des espaces publics (le souk des métiers) et des espaces privés (la partie résidentielle) qui présentent des interactions morphologiques complexes. Le quartier est défini par des espaces publics (les placettes) et des espaces privés (les maisons d'habitations) et il est relié par des liens fonctionnels constituant un schéma organique de structuration de qualité et d'enrichissement.

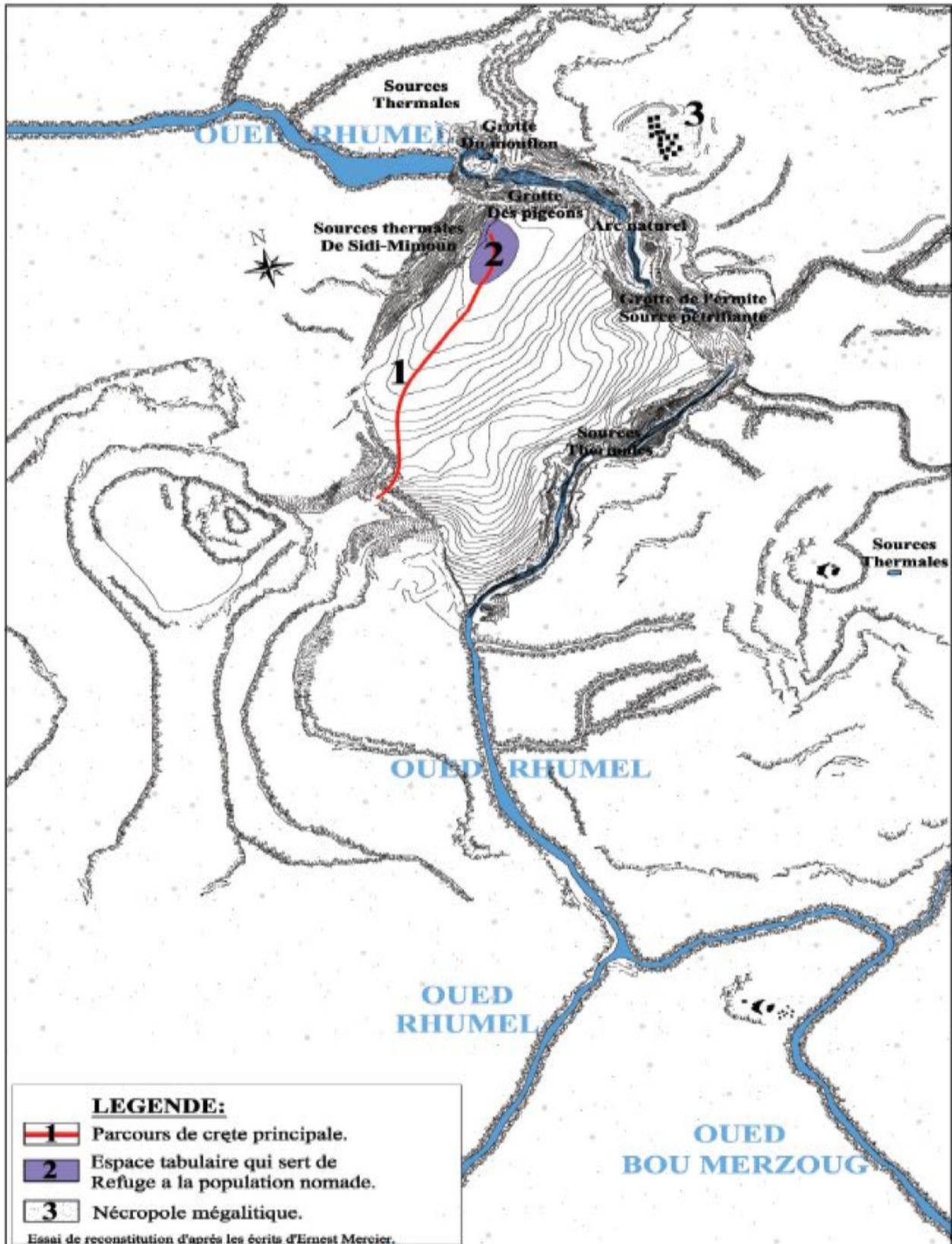
2.1.1. Les composantes physiques

La médina de Constantine, est construite sur un site naturel, (le rocher), qui est constitué par des formations géologiques représentés par les calcaires du Néritique.

En se basant sur les travaux d'E. Mercier, nous pouvons décrire la structure urbaine qui est tout à fait conforme à la structure des grandes villes arabes de l'époque.

La ville de Constantine est drainée par deux Oueds, le Rhumel et l'Oued Boumerzoug, vers lesquels convergent plusieurs affluents temporaires. **(Carte 13).**

L'Oued Rhumel et son Rocher ont une longue histoire de coexistence, qui remonte très loin dans le temps. C'est un élément de mémoire et de reconnaissance, avec ses gorges qui, de par leur importance, leur profondeur et leur aspect particulier, qui font de Constantine, son originalité. Les grottes traçant le piémont du Rocher font de Constantine, une authentique citadelle insurmontable. Le Rhumel très encaissé, constitue un rempart naturel ceinturant la ville sur trois côtés. « *Pareil au bracelet qui entoure le bras, un fleuve grondant un fond d'un ravin inaccessible, enserme le Rocher qui supporte Constantine. Il défend cette ville, comme les monts escarpés protégeant le nid du corbeau* ». (MARION (1957), In AIDAT. A., 2008, p.4).

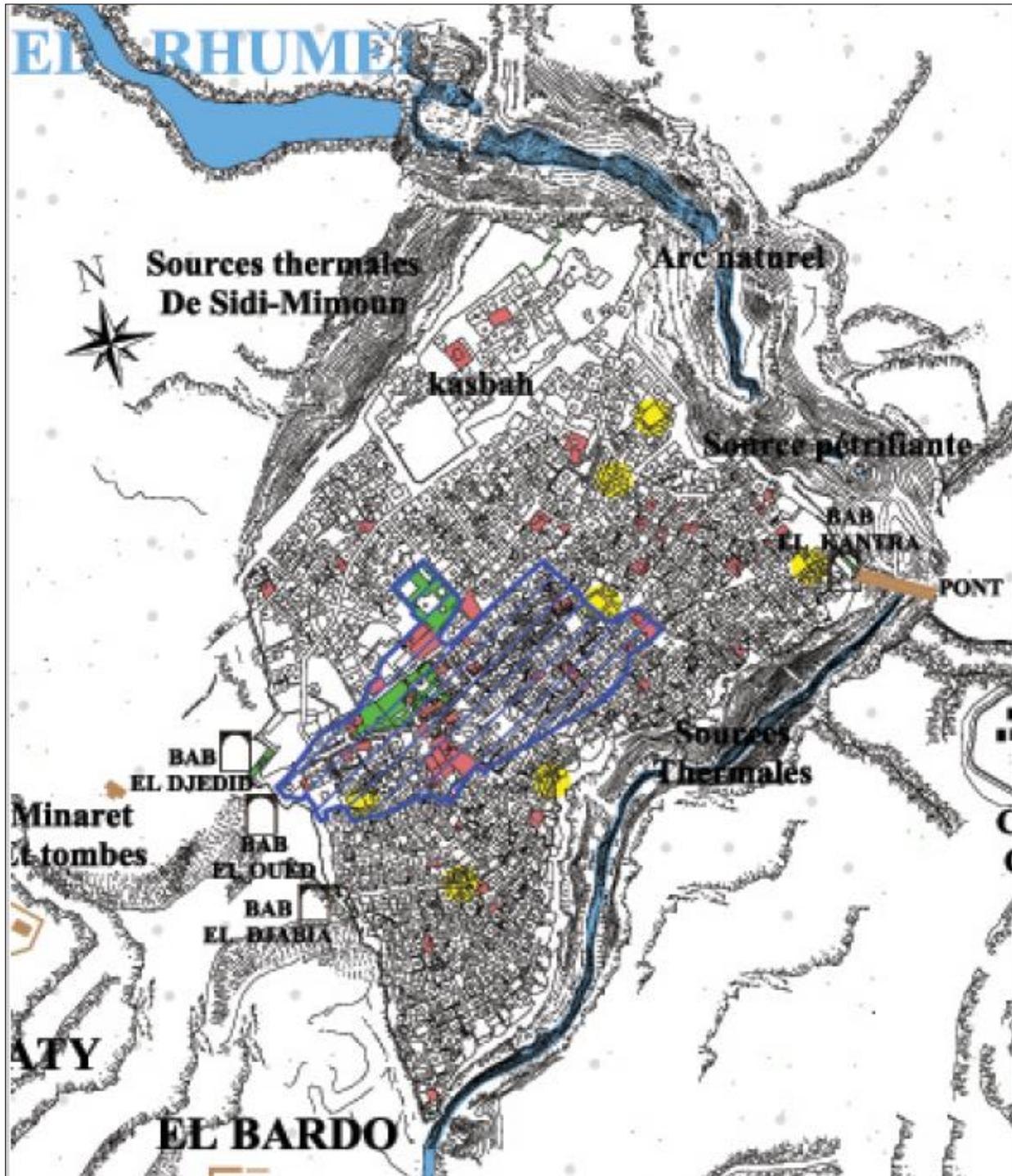


Carte 13 : Présentant le site d'implantation de la médina de Constantine sur son rocher.
 Source : PPSMVSS, 2012, p.21. B.E.T Jennie KRIBECHE. Direction de la wilaya de Constantine et ministère de la culture.

2.1.1.1.La zone centrale

La centralité de la Médina est basée sur trois éléments essentiels : la mosquée, la médersa et le souk qui sont situés généralement au centre de la ville et vers lesquels tout converge. (**Carte 14**). André Raymond souligne que « *les grandes mosquées, autour desquelles les villes ont été créées ou se sont développées, constituent habituellement un élément central, étroitement lié au marché, et, en particulier, à la partie fondamentale de ce marché pour ce qui concerne le grand commerce, le souk des orfèvres (sâgha), où s'effectuait le change des monnaies* ». (RAYMOND. A., 1985, p169).

Le centre de la médina de Constantine en tant qu'espace de production et d'échanges était occupé par les commerçants. Il était organisé par corporation, et spatialement, par rue commerçantes.



LEGENDE:

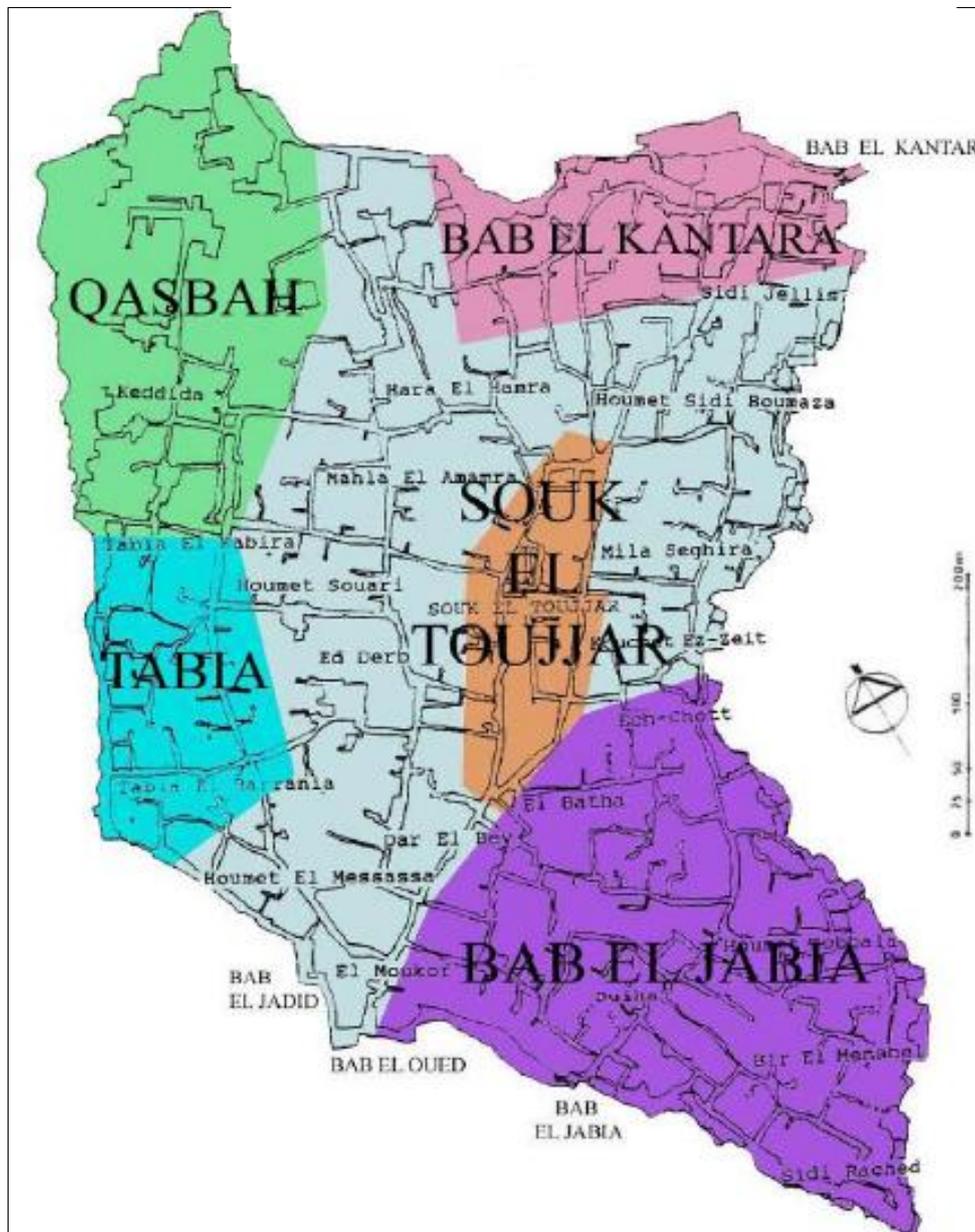
-  Le coeur de la cité.
-  Etablissement religieux.
-  Plais et dar el bey.
-  Place des marches.
-  Rempart.

Carte 14 : Présentant le cœur central de la médina avec ses composantes.

Source : PPSMVSS, Constantine 2012, p.37. B.E.T Jennie KRIBECHE. Direction de la wilaya de Constantine et ministère de la culture.

2.1.1.2. La zone d’habitat (Trame du bâti et quartiers résidentiels)

Les quartiers résidentiels se sont développés et organisés autour de la zone centrale qui constitue l’espace public, où étaient concentrées les activités commerciales et artisanales au cœur de la ville, et où seuls les équipements urbains rudimentaires tels que la petite mosquée, mesdjed ou mosquée du quartier, la zaouïa, le souk, le bain et le four, ont droit de cité. Cet espace résidentiel représente un grand pourcentage de la superficie de la ville et occupe une grande part de l’espace médinois. (**Carte 15**). Cette zone est née de la juxtaposition des cellules familiales, matérialisées par les maisons d’habitation, et ce, selon un schéma très serré, composé de sous quartiers, se fractionnant en plusieurs îlots compacts et denses.



Carte 15 : Indiquant l’organisation des quartiers et sous quartiers de la médina de Constantine.

Source : d’après E. MERCIER. In BOUFENARA. K. 2008, p.98.

Les quartiers, plus ou moins fermés, sont des unités urbaines qui possèdent leurs identités, composées de plusieurs rues et impasses.

Les quartiers résidentiels qui composent la médina de Constantine sont en nombre de quatre :

- La Kasba (citadelle), dominant le reste de la ville, elle abrite les mosquées, la caserne, les maisons particulières et le marché. Elle est en réalité une petite ville dans la grande ville ;
- La Tabia (enclos), est un ensemble de maisons qui longent le côté droit de la rue Damrémont jusqu'à la caserne ;
- El Kantara : est un quartier populaire qui couvrait toute la partie Sud-Est jusqu'au pont ;
- Bab el Jabia : un autre quartier populaire qui va du sud de Bab el Oued jusqu'à la pointe du Rocher (mosquée de Sidi Rached).

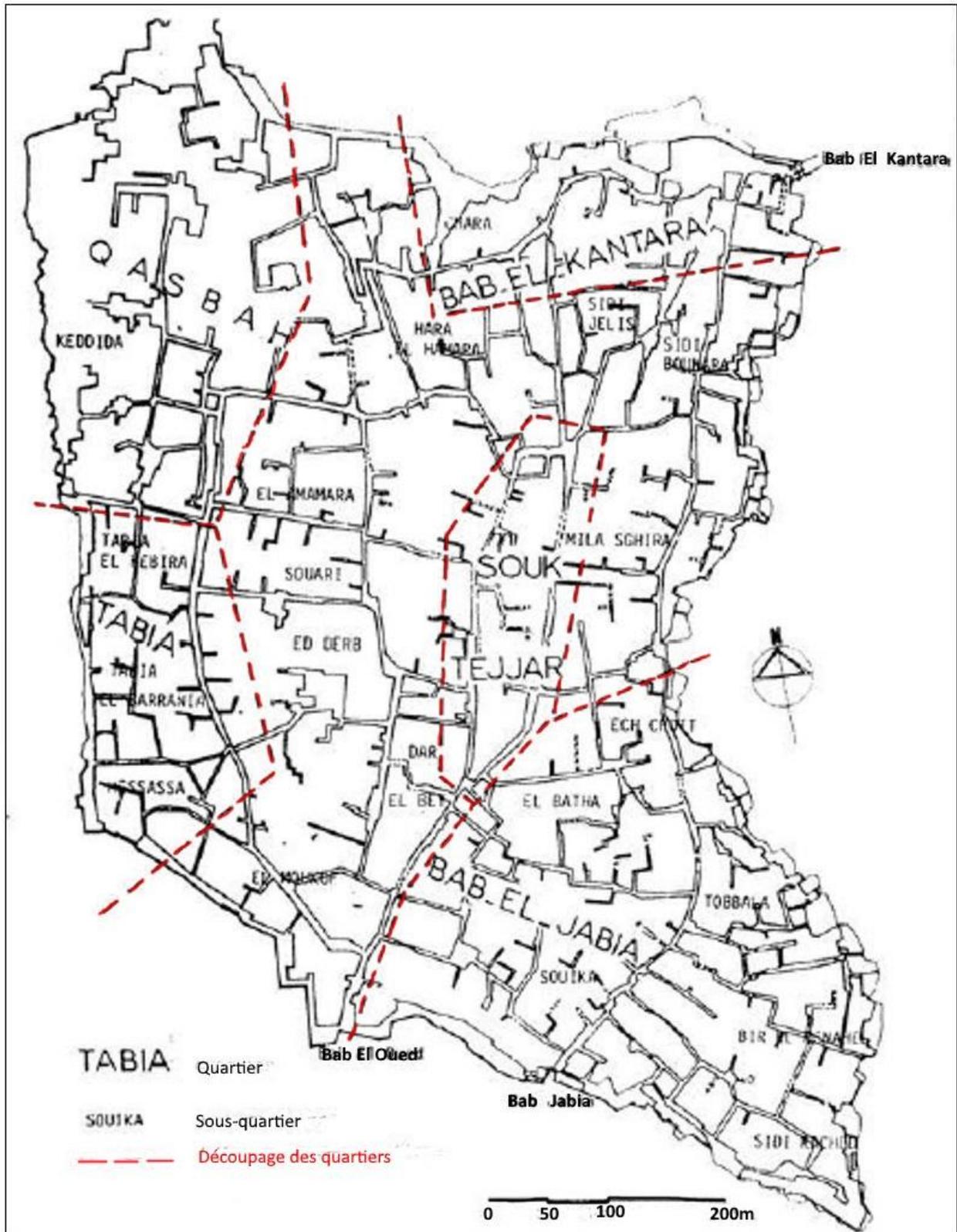
Ils se subdivisent en une vingtaine de sous quartiers. Ce découpage répond nettement à des différenciations religieuses, ethniques et sociales, héritées des premières formes de peuplement de la cité.

Le tissu résidentiel présente une certaine homogénéité de la structure spatiale assurée par une juxtaposition d'espaces clos, repliés sur eux même. Cette configuration est le reflet des différentes relations sociales entre les habitants qui y vivaient, favorisant entre eux une cohésion et une intimité ainsi qu'au sein des groupements résidentiels et de l'habitation. (**Carte 16**).

Le tissu résidentiel est desservi par des rues tortueuses sur lesquelles se greffent les maisons. Ces rues se ramifient en une multitude de venelles. Ces dernières organisent un groupement de maisons, habité par des familles apparentées. Chaque groupement est constitué par une grande maison, riche en décorations, habitée par la famille dominante, et tout le long de l'impasse, s'échelonnent des maisons modestes occupées par d'autres familles de rang inférieur. (SAHRAOUI. B., 1989, p.23).

Le groupement est caractérisé par une forte cohésion communautaire. Le lien de voisinage se traduit par la mitoyenneté des murs qui deviennent une copropriété.

La maison (dar), aux façades simples, de hauteur limitée, protège la famille contre les indiscretions visuelles. Le rang dans la société de son occupant n'est habituellement pas révélé. Le jugement de valeur ne pouvant être fait qu'à partir de l'intérieur.



Carte 16 : Représentant l'organisation des quartiers de la médina de Constantine. Structure d'organisation du tissu urbain médiinois.

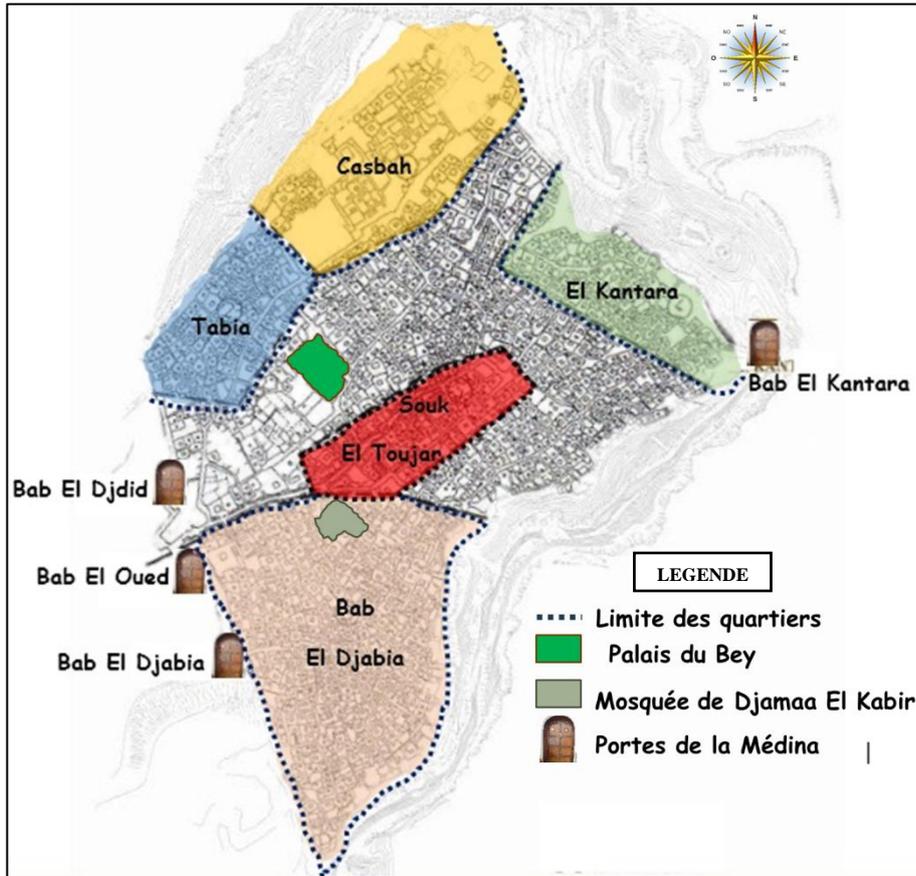
Source : B. PAGAND, 1989. In BAKIRI. R. 2011, p.84).

Bien que les limites soient mal définies pour la plupart des quartiers, le quartier résidentiel reste le premier maillon dans lequel s'inscrivent les unités composant cet espace.

2.1.1.3. Les accès et l'accessibilité (remparts et portes)

Les médinas ont été des forteresses dotées d'une ceinture constituée de remparts qui s'étendait pour compléter le site défensif exceptionnel qui existait déjà.

Ainsi, chaque médina a été fortifiée par une enceinte. Ce système de sécurité est constitué de murailles plus ou moins irrégulières, adossées souvent à des maisons pour renforcer la ligne de défense, dont le tracé des remparts est bien sûr fonction du relief, et percé par endroit de portes surveillées. (Carte 17).



Carte 17 : L'organisation fonctionnelle de la médina de Constantine et l'ensemble des portes qui permettent l'accès à cette dernière.

Source : fond de carte tiré de l'ouvrage "Histoire de Constantine" de MERCIER. E.

L'enceinte (fossé et muraille) constitue le périmètre urbain de la médina de Constantine. Elle a pour rôle, de limiter et surtout de protéger la ville contre les atteintes extérieures. Elle définit aussi l'identité administrative de la médina, renforcée par la présence de la casbah, lieu d'exercice du pouvoir.

Le mur d'enceinte était percé de six portes : Bab el Hanencha et Bab Errouah, Bâb el Djedid, Bâb el Oued et Bâb el Djabia qui sont ouvertes sur le Sud-Est, tandis que Bâb el Kantara fait face aux hauteurs du Mansourah.

La sécurité est un facteur principal dans la constitution de n'importe quelle société urbaine stable. La fortification a joué un rôle prédéterminant dans l'évolution de la ville à côté de l'activité commerciale et économique. De ce fait, les remparts sont considérés comme l'un des principaux composants de la Médina.

2.1.1.4. La trame viaire (réseau de communication)

Dans l'urbanisme arabo islamique, l'organisation des voies est faite de façon à permettre aux habitants de se déplacer d'une zone résidentielle à une autre, aisément et discrètement, en évitant au maximum les zones bruyantes (souks, rahbas...) caractérisées principalement par un taux de fréquentation trop élevé.

Le système de voies à cette époque, était composé de rues et ruelles adaptées au site et organisé de façon à permettre aux habitants un déplacement facile et discret entre les zones résidentielles. (**Carte 18**).

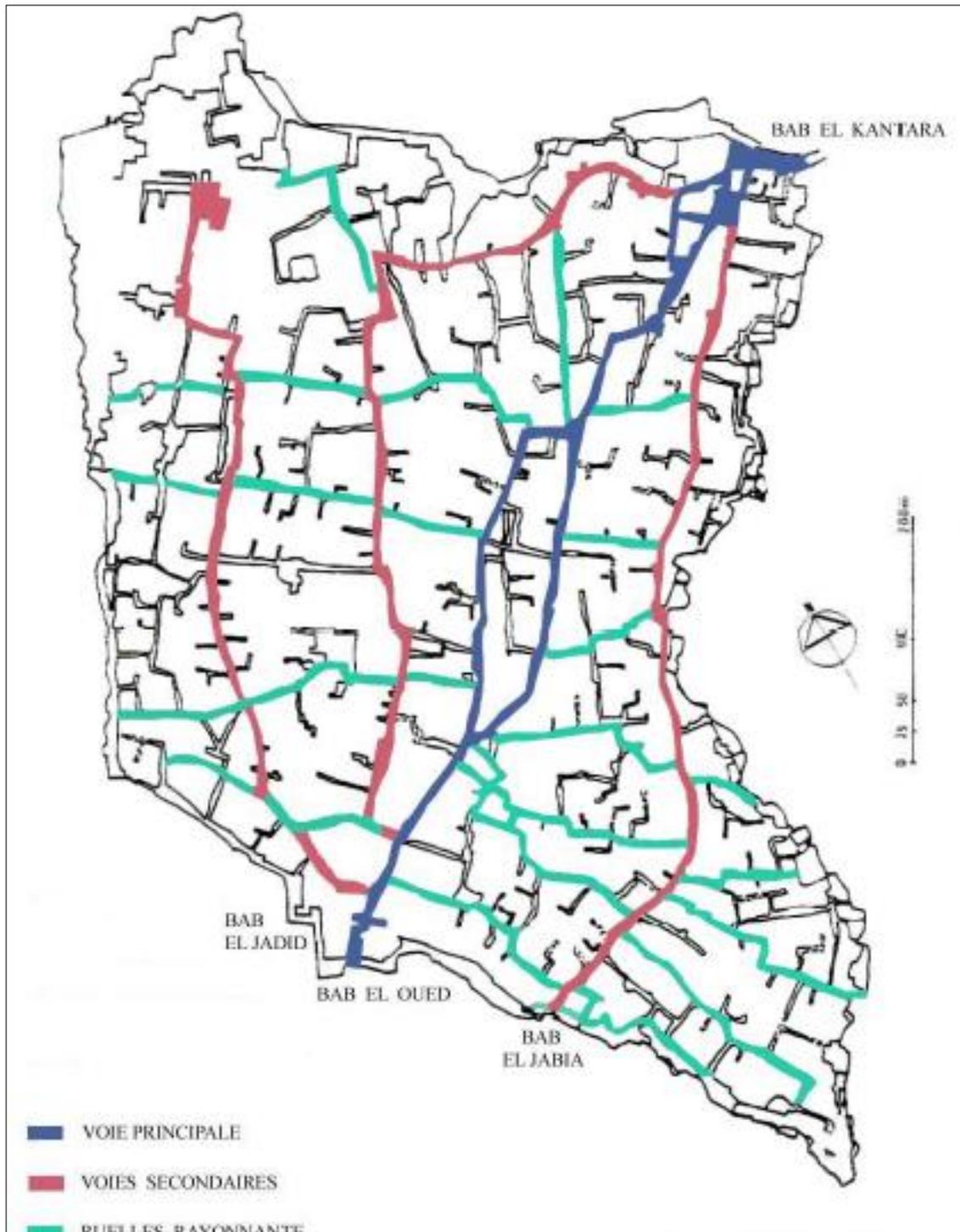
La rue est le lieu privilégié du brassage de toutes les catégories sociales, d'autant plus que ce réseau de voies étroites a été conçu pour les piétons et qu'il n'est pas le signe d'inorganisation. La rue forme avec le parcellaire la base de l'édification du plan de la ville.

Cela met en évidence une trame viaire établie selon un système graduel, partant de la rue, espace public, en passant par la ruelle (espace semi-public), pour arriver enfin à l'espace privé (l'impasse).

Cette hiérarchie de la voirie révèle bel et bien un bon système de communication rationnel adéquat et adapté qui garantit à chaque domaine une accessibilité propre, tout en assurant une séparation entre la vie publique et la vie privée, particularité impérative de la ville arabo-musulmane.

Le dimensionnement des voies renforce cette graduation car plus on quitte la rue principale plus la largeur diminue et plus l'intimité de l'espace augmente.

La médina se caractérise par un réseau de communication, des rues et des ruelles, bien adaptées au site. Elles remplissent le rôle de liaison entre les différentes composantes du quartier et le reste de la cité. Les rues dans la ville arabo-musulmane étaient des rues commerçantes où il y avait une variation et une multitude de métiers, commerces et artisanat.



Carte 18 : Représentant la hiérarchisation du réseau de communication de la médina de Constantine avant 1837.

Source : D'après E. MERCIER. In BOUFENARA. K, 2008, p.95.

2.1.1.4.1. La rue principale

Elle est principale par le fait qu'elle est la plus vaste, la plus large et elle est destinée avant tout au commerce, donc au public. Elle relie entre eux les points d'animation. C'est l'axe où tous les hommes peuvent circuler et effectuer des échanges. Elle attire et concentre les pôles d'activités les plus importantes (Souk, Fondouk, mosquée) et borde rarement les habitations.

La rue représente des décrochements prononcés. Elle peut joindre également une porte à un équipement ou à une place publique. Son aspect reste sinueux afin de favoriser les transactions commerciales, les échanges et les contacts interindividuels.

À Constantine, la rue MELLAH Slimane qui traverse la basse médina d'Ouest en Est répond le mieux à cette description. Animée par les nombreuses boutiques, encombrées de marchands ambulants, d'étals de magasins s'avancant vers le milieu de la voie, elle constitue le vecteur autour duquel s'organisent Sidi Rached et la Souika.

2.1.1.4.2. Les rues secondaires

Elles se relient avec les rues principales de façon, plus ou moins irrégulière et de plus en plus tortueuses. Elles suivent un tracé qui s'infléchit, se rétrécit ou s'élargit. Ces embranchements sont entrecoupés d'impasses, sont plus ou moins animés et assurent la liaison entre les axes principaux. Leur aspect n'est pas uniforme qui se caractérise par un taux de fréquentation moins élevé que celui de la rue principale. **(Photos 1 et 2).**



Photo 1 : Illustrant une rue secondaire au sein de la médina de Constantine, Rue Mellah Slimane. Source : prise de photo le 15/02/2018



2.a : Rue STAYFI AMMAR



2.b : Rue KHERRAB SAID

Photo 2 : Illustrant une rue secondaire au sein de la médina de Constantine. Source : Prises de photos le 15/02/2018.

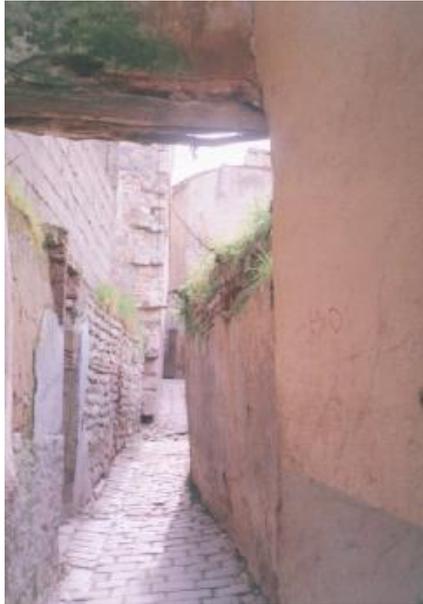
Le réseau secondaire se greffe sur le primaire pour relier les artères principales entre elles et c'est en fonction de celles-ci que sa distribution s'effectue. Il a surtout une fonction de raccord et de desserte, le long duquel, se localisent les équipements nécessaires à la vie des quartiers (four, moulin, boulangerie, épicerie, hammam, et cafés).

Le quartier de la Souika, a un tracé plus ou moins perpendiculaire à la rue Mellah Slimane. La rue Sellahi, qui mène à la rue Ben M'Hidi se raccorde à la rue principale, qui une rue commerçante très animée. En raison de leur forme, de leur taille moyenne et de leur configuration en escaliers, certaines rues secondaires ne sont pas accessibles à tout le monde. **(Photo 3).**



Photo 3 : Une ruelle "SELLAHI TAHAR", vide comme d'autres dans la partie basse de la vieille ville (Souika). Source : Prise de photo le 15/02/2018

Les voies secondaires servent de passage et d'accès aux quartiers et aux habitations. Elles sont spécifiées par un caractère précis et une toponymie qui reflète leur morphologie. Par exemple, "Zellaika", correspond à la rue "glissante", "Zerzaiha", à la rue "glissade", "Derdaf", "petits pas". Les maisons qui longent ces rues, semblent être inclinées et se rejoignent vers le haut. **(Photos 4 et 5).**



*Photo 4 : Ruelle de type voie secondaire
(Médina de Constantine)*



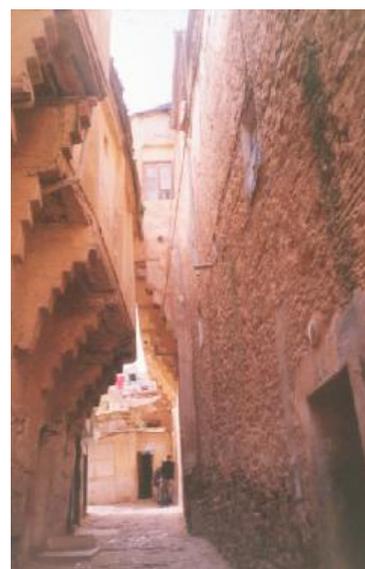
Photo 5 : Ruelle DEKOUMI

2.1.1.4.3. L'impasse

C'est le troisième degré de cette hiérarchie et la plus petite ramification de la trame urbaine. Sa fonction est résidentielle, formant un véritable espace privatif, et peut déboucher sur une petite place. Le réseau tertiaire ne permet l'accès qu'à un groupe d'habitations. Il est constitué d'impasses et d'espaces de transition, appartenant en copropriété aux habitants. L'impasse (**photos 6, 7 et 8**) se présente sous forme de ramifications rectilignes en forme de L, T, Y, à partir des ruelles. C'est un élément de groupement et d'identification de maisons appartenant à des familles liées par des liens du sang, de confrérie, de commerce ou autres.



Photo 6 : Impasse BENCHARIF.
Source : PPSMVSS vieille ville de Constantine.
2009. In BAKIRI. R, 2012, p.175.



**Photo 7 : Illustrant un autre type d'impasse
au sein de la médina Constantine.**
Source : BAKIRI. R, 2012, p.175.



Photo 8 : Impasse BEDJAOUI.

Source : BOUFENARA. K, 2008, p.179.

Elles sont souvent spécialisées autour d'une fonction ou d'une activité conduisent aux ruelles étroites, labyrinthiques et pavées où seuls les piétons peuvent se déplacer. C'est un espace semi-public, marqué par la forme de l'enclos qui rejoint perpendiculairement la rue secondaire et dessert un petit nombre de maisons.



Photo 9 : Impasse SIDI Djeliss.

Source : PPSMVSS vieille ville de Constantine 2009. In BAKIRI. R. 2011, p.174.

Ainsi, c'est un espace vécu par excellence, où jouaient généralement les petits enfants. L'impasse ne permet l'accès qu'à un groupe d'habitations appartenant en copropriété aux riverains, ce qui la rend aussi un espace intime, privé et calme.



10.a



10.b

Photo 10 : L'impasse ZELEIKA. vide comme d'autres impasses dans la partie basse de la vieille ville (souika) (2012)



Photo 11 : Illustrant un autre type d'impasse située à Souika. Impasse Ben Yamina Abd el Hamid.

Source : Prise de photo le 15/02/2018

Chaque impasse était désignée par le nom du propriétaire de la principale maison s'y trouvant (zonquat dar Bou Khobza, derb Bencharif) ou par le nom de la zaouïa ou de la mosquée (zenquat Bechtarzi, Sidi Offane). Elles sont caractérisées par l'absence de l'ambiance publique liée aux activités commerciales. Elles sont souvent « propriété privée » pour les habitants des maisons voisines. Elles s'enfoncent profondément et peuvent s'ouvrir sur une toute petite place, faisant office de terrain de jeu pour les enfants. (MESKALDJI. S., 1985, p.49).

La hiérarchisation du système viaire répond bien à une organisation sociale bien planifiée, de telle sorte qu'elle protège et isole la vie familiale.

2.1.1.5. Les zones périphériques

Ce sont les quartiers situés dans les angles de la ville. Habités par une population plus modeste, qui s'était récemment installée en ville et qui était sans doute, particulièrement nombreuse.

La hiérarchisation des activités a conduit le déplacement des métiers secondaires vers la périphérie. , à cause de leur présence qui était gênante dans le centre de la ville.

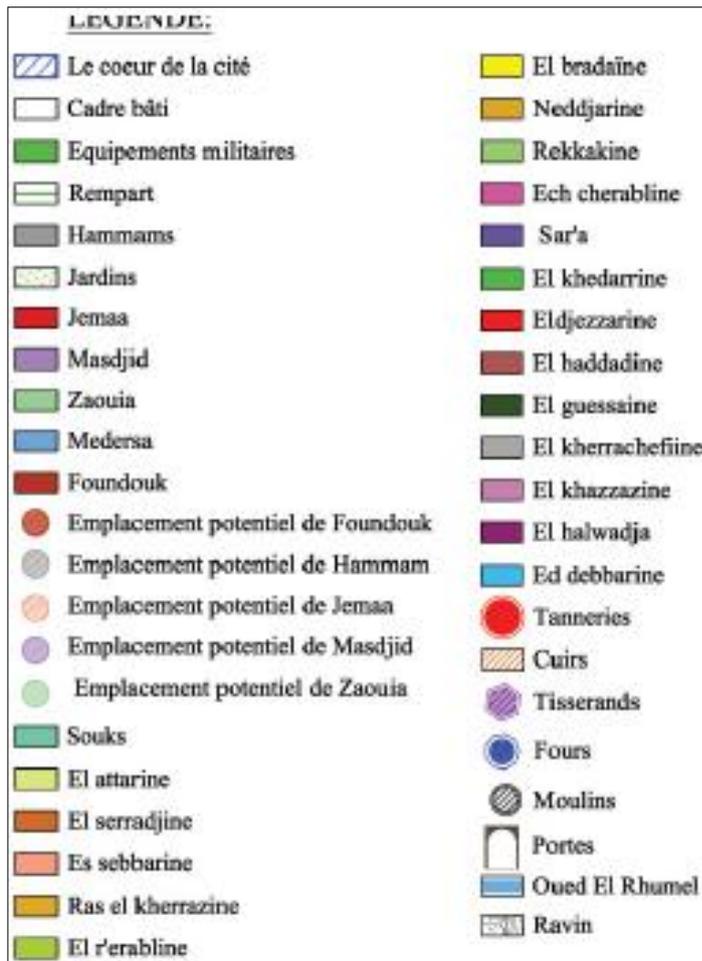
Nous pouvons supposer que la population de ces zones périphériques de la ville y était organisée en quartiers formant des ensembles sociaux et administratifs relativement fermés, comme c'était le cas dans toutes les grandes villes du monde arabe.

Ces zones périphériques, où était apparemment refoulé l'habitat le plus pauvre de la ville, étaient également caractérisées par des activités qui, dans les grandes villes arabes, sont traditionnellement rejetées hors du centre, où se maintiennent seuls les métiers les plus élaborés et les plus prospères (commerce, artisanats spécialisés). Les seules activités commerciales représentées dans ces régions étaient sans doute celles de ces souks de quartier.

2.1.2. Les composantes économiques (occupation corporatiste)

L'espace économique de la médina était structuré autour du noyau central où se concentrait un bon nombre des activités artisanales, de production et de commercialisation. Et les souks et rahbas ou places de marché sont les éléments à partir desquels nous pouvons analyser l'importance économique d'une ville.

À l'intérieur du tissu urbain, des souks punctuaient l'espace et donnaient une certaine aisance aux échanges et les grands parcours supportaient les activités essentiellement de services ; alors qu'aux environs des portes se localisent les activités à caractère rural et les places de marchés, ou halles, dites « Rahbat », dont chacune disposait d'un produit commercial spécifié, d'où elle portait le nom : (Rahbet lejmel, Rahbet ezzra'a, Rahbet essouf). (**Carte 19**).



Carte 19 : Indiquant l'organisation fonctionnelle de la médina de Constantine.

Source : PPSMVSS 2012, p.60. B.E.T Jennie KRIBECHE. Direction de la wilaya de Constantine et ministère de la culture.

2.1.2.1. Les Souks (espace économique et zone d'équipements)

Ils sont fortement occupés par les activités économiques (commerce et artisanat), ainsi que par les métiers et les hauts fonctionnaires de l'administration de l'époque. C'est le centre animé et bruyant de la Médina. La morphologie des souks des médinas fait de cet élément urbain la structure la plus caractéristique de la cité musulmane.

C'est un équipement structurant à caractère commercial et économique, localisé sur les principales rues qui convergent vers la grande mosquée et il est généralement spécialisé.

Le souk dans la ville musulmane est l'un des éléments les plus importants de la ville, comme il l'était bien avant la venue de l'islam dans les villes arabes ou dans l'empire byzantin.

Le souk et la grande mosquée constituent le centre de vie dans la ville et l'espace de rencontre entre différentes communautés.

À Constantine, le quartier des souks occupait une position centrale au niveau de toute la ville et ses composants sont considérés comme étant un élément fondamental de la cité. (Carte 20).



Carte 20 : Indiquant les quartiers souks dans la médina de Constantine.

Source : B. Pagand, 1989. In BAKIRI. R, 2011, p.82.

Chaque rue a ses marchands spéciaux qui la différencient d'une autre et lui donne ainsi un caractère propre défini par une sonorité particulière, liée à l'activité de ses ateliers.

Nous pouvons citer quelques rues à caractère commerciale et/ou artisanale, en se référant aux études traitant de la thématique, entre autres : BENABBAS. S, (1988, 20012), BENIDIR. F, (1989), SAHRAOUI BELABED. B, (1989) et MESKALDJI. S (1985) :

- De Bab el Jabia à Bab el Kantara, une rue animant le sud de la médina empruntait approximativement le tracée des axes Mellah et Ben Badis ;
- L'actuelle rue Didouche Mourad à caractère commercial, qui longe Dar el Bey, traversait Souk el Ghzel pour aboutir à Souk el Asr ;
- La rue centrale qui allait de Bab el Oued vers Rahbat Souf groupait les commerçants, artisans sous forme d'un alignement continu.
- Dans la partie inférieure, se succédaient les fabricants, les menuisiers, les parcheminiers alors que les marchands de légumes, bouchers occupaient une ruelle parallèle (rue Tlilie) et les fabricants de mulets, le passage Jais. Les marchandes de cartes sauvages étaient installées au bas de la rue Boucherit. Les brodeurs étaient regroupés au niveau du Passage Crémieux (à la rencontre de la rue Renaud et Casanova).

Comme il existe une certaine hiérarchisation des souks en fonction des activités, nous remarquons que l'emplacement des commerces n'était pas dû au hasard. Nous apercevons que les boutiques et fabriques ont été installées suivant une logique bien fondée. À partir de la mosquée se développaient des activités calmes et propres et au fur et à mesure qu'on s'éloigne, on trouve les activités polluantes et bruyantes, qui obéissaient essentiellement à des impératifs propres à chaque activité (desserte, présence d'eau, évacuation des déchets et degré de nuisance...).

Quatre marchés complétaient l'appareil commercial de la ville, à savoir : Rahbet el Djemel, Rahbet Souf, Souk el Ghezal et Souk el Aser, prolongé par Souk el Djemaa.

Les marchés hebdomadaires où se font les échanges ville-campagnes sont situés près des portes, à l'intérieur ou à l'extérieur des remparts. Ces marchés sont parfois spécialisés (dromadaires, ânes, moutons, volailles, légumes, grains, charbons, etc. ...). Ils ont lieu en plein air et ne nécessitent pas de structures fixes.

Pour le bon fonctionnement et la prospérité de la vie économique, les artisans et les commerçants se regroupaient en corporations suivant leurs affinités professionnelles.

2.1.2.2. Les places de marchés

Elles représentent l'indicateur principal de l'activité économique de la médina de Constantine. Elles jouent essentiellement le rôle de lieu de détente, espace pour les rencontres et lieu de festivités religieuses et de commerces divers.

Les échanges commerciaux à l'échelle régionale se faisaient principalement aux portes de la médina, au niveau des Rahbats et des placettes (MERCIER. E., 1903). (**Carte 21**). Celles-ci participent à la structuration de l'espace médinois. Elles peuvent être en forme de vastes esplanades, ou places ouvertes, à l'extrémité des zones habitées, à l'exemple de Rahbat El Souf. (**Photo 12**).



12.a



12.b

Photo 12 : Présentation et modèles de places commerciales, médina de Constantine – Rahbat Essouf.

Source : Prises de photos le 15/02/2018.



13.a



13.b

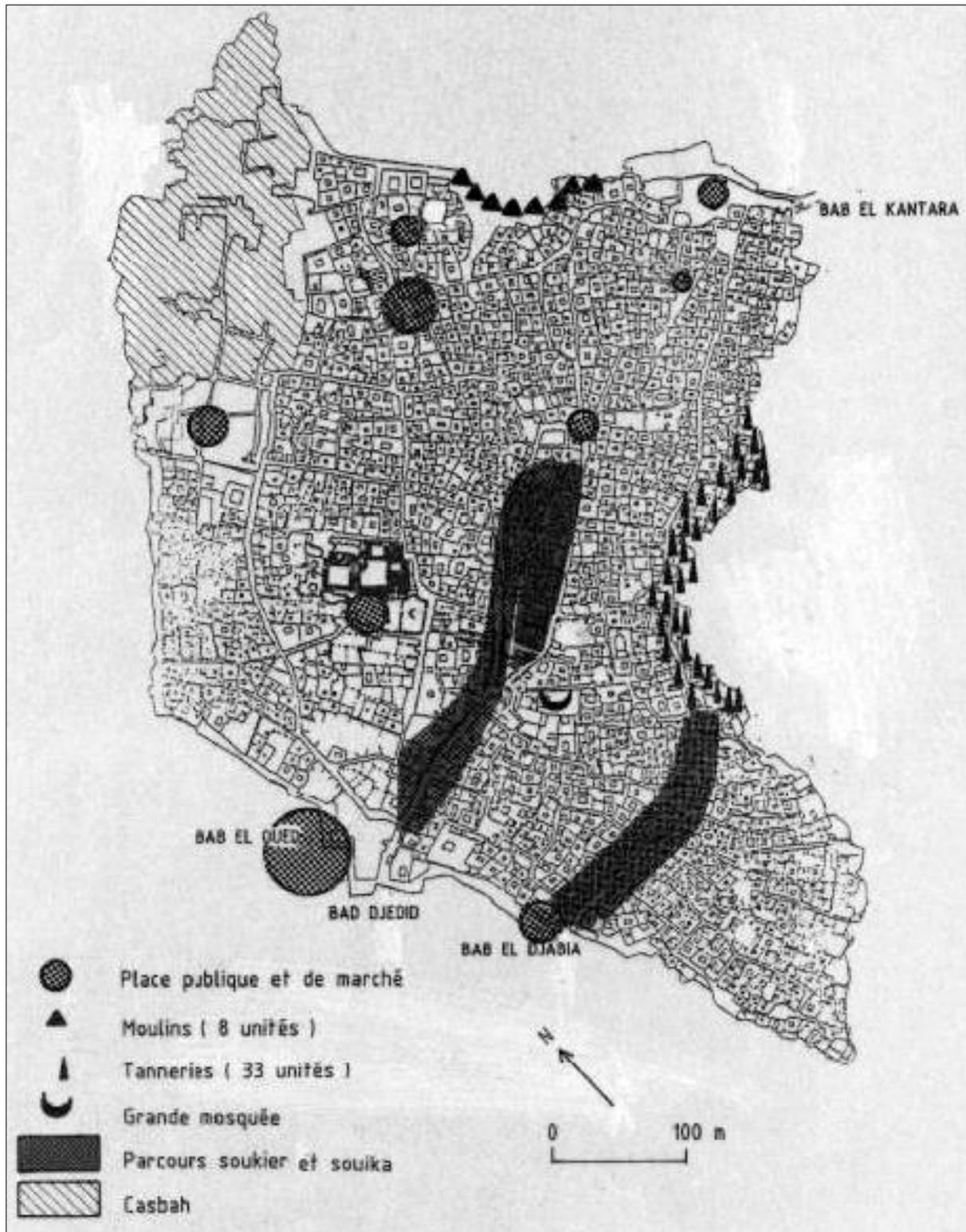


13.c

Photo 13 : Présentation et modèles des places commerciales, médina de Constantine.

13. a : Frères Mentouri. 13.b : R'Sif. 13.c : La Rue de France.

Source : Prises de photos le 15/02/2018.



Carte 21 : Structure et emplacement des places de marchés et les places publiques au sein de la médina de Constantine.

Source : BENIDIR. F, 2007, p.55.

La médina, avec ses souks et ses corporations de métiers, essentiellement l'artisanat, structurait toute l'activité économique de la ville : le cuir, les métaux, le bois, la laine et les étoffes. Elle était, à cette époque, un grand centre économique régional.

Loin du noyau commercial, d'autres marchés, chargés d'alimenter les habitants en produits de première nécessité, se trouvent au cœur des cités résidentielles. Ainsi nous trouverons au niveau des portes de la ville, des places de marchés qui s'installent afin de garantir les échanges et les transactions, sans déranger le bon fonctionnement de la ville ni la quiétude de ses habitants. Par leurs fonctions multiples, les équipements traditionnels desservent la population de toute la ville, l'attraction de la médina s'en trouvant élargie.

2.1.3. Les composantes culturelles et culturelles

2.1.3.1. Les mosquées

L'importance de la religion dans la vie de la cité se traduit dans l'espace par l'existence d'un grand nombre de sanctuaires. La mosquée principale avait une fonction très importante, en dehors du culte, l'enseignement tenait une grande place. C'est le centre sociopolitique de la communauté, son seul lieu de rassemblement à l'intérieur des murs.

Elle forme avec le souk, le binôme qui régit la ville musulmane.

Les grandes mosquées servaient de lieux de rencontre pour la population de la ville d'où divergeaient les grandes rues.



Photo 14 : Mosquée et medersa SIDI EL KETTANI.

Source : <http://www.pbase.com/bmcmorrow/image/150875094> , Juillet 2013.



Photo 15 : Mosquée SIDI LAKHDAR.

Source : <https://www.dzairinfos.com/articles/tsa-dix-lieux-incontournables-a-decouvrir-a-alger-et-ailleurs> , consulté en Mai 2016

De par son lieu d'implantation, son importance morphologique et sa position centrale au cœur de la médina, la mosquée est considérée comme la principale composante de médina et elle répond aux besoins sociaux et politiques autant que religieux.



16.a



16.b

Photo 16 : Photos illustrant la Mosquée SOUK EL GZEL SALAH BEY.

Source : https://www.tripadvisor.fr/ShowUserReviews-g734459-d10422604-r394979137-Mosquee_Souq_El_Ghezal-Constantine_Constantine_Province.html, consulté en Juillet 2016



Photo 17 : Illustrant La grande mosquée de la médina de Constantine.

Source : <http://www.dknews-dz.com/article/78172-constantine-de-nouvelles-entreprises-et-un-bureau-detude-pour-booster-la-rehabilitation-de-djamaa-el-kebir.html>

La médina de Constantine a toujours été depuis l'époque précoloniale, richement équipée en mosquées, affirmant un attachement profond à la religion musulmane et à l'identité culturelle musulmane. « Elle était formée par une vingtaine de mosquées, dont dix sont dites de « Khottba » c'est-à-dire des mosquées où avait lieu la prière du Vendredi. En effet, dans ce genre de mosquées, en plus de la prière solennelle un sermon civique ou religieux devait être prononcé ». (BENABBAS. S., 2010, p.44).

La concentration de ces mosquées sur le rocher, en fait un espace investi de significations socio culturelles, et à forte fréquentation religieuse. Parmi ces mosquées, nous avons : Souk El Ghzel, Sidi Lakhdar et Sidi El Kettani. (Photos 14, 15, 16 et 17).

Ce sont des bâtiments modestes que l'on peut facilement prendre pour de simples habitations ; une cour rectangulaire ou carrée qui occupe généralement la moitié de la surface, et une Sqifa qui prend place à l'angle d'entrée alors qu'à l'angle opposé, c'est la maidha (salle des ablutions) qui s'ouvre sur une courette.

Les étudiants à la fin du cycle de formation devaient être capables d'interpréter le Hadith et le Coran et avoir de solides connaissances en langue arabe, en lettres, ainsi qu'en mathématiques et en droit de succession.



Photo 19 : La medersa, Rue Larbi Ben M'Hidi. Constantine.

Source : prise le 15/02/2018



Photo 20 : Medersa el KETTANI.

Source :

https://www.google.dz/search?dcr=0&biw=1366&bih=662&tbm=isch&sa=1&ei=3KmQWqGFloHsUJavsLgI&q=medersa+el+kettani+constantine&oq=medersa+el+kettani+constantine&gs_l=psy-ab.3...8364.14114.0.14900.13.13.0.0.0.181.1669.0j13.13.0....0...1c.1.64.psy-ab..0.0.0....0.q5SqVm2ZG58

2.1.3.3. Les hammams (équipement typique de la médina)

Les origines du hammam remontent à l'Antiquité (thermes Grecs et Romains). C'est un lieu public qui est associé à la culture urbaine arabe.

Les hammams sont souvent situés à proximité de la mosquée. Donc, leur rôle ne se limitait pas seulement à une compensation au manque d'équipement intérieur de la maison.

C'est un élément typique de toute cité musulmane et facilement repérable dans les quartiers de par son architecture modeste et ses mosaïques. Le hammam est un signe de propreté physique et morale et un composant urbain à forte sociabilité. Il partage avec la mosquée, sa position centrale dans la médina.

D'autre part c'était un lieu de regroupement, de rencontre et de contact sociaux et plus particulièrement pour les femmes.

Au niveau de la médina de Constantine, on comptait un nombre de dix-huit hammams (BENABBAS. S., 2010, p.49), dont neuf sont au Sud de la rue Clemenceau, c'est-à-dire dans la même zone d'équipements, comprise entre la rue Perrégaux et la rue Clemenceau, et sept au Nord de cette dernière. La plupart des hammams qui se trouvent sur le Rocher sont Ottomans, construits entre le 15ème et le début du 19ème siècle. (MEHENNI. N., 2011, p.188).



21.a



21.b

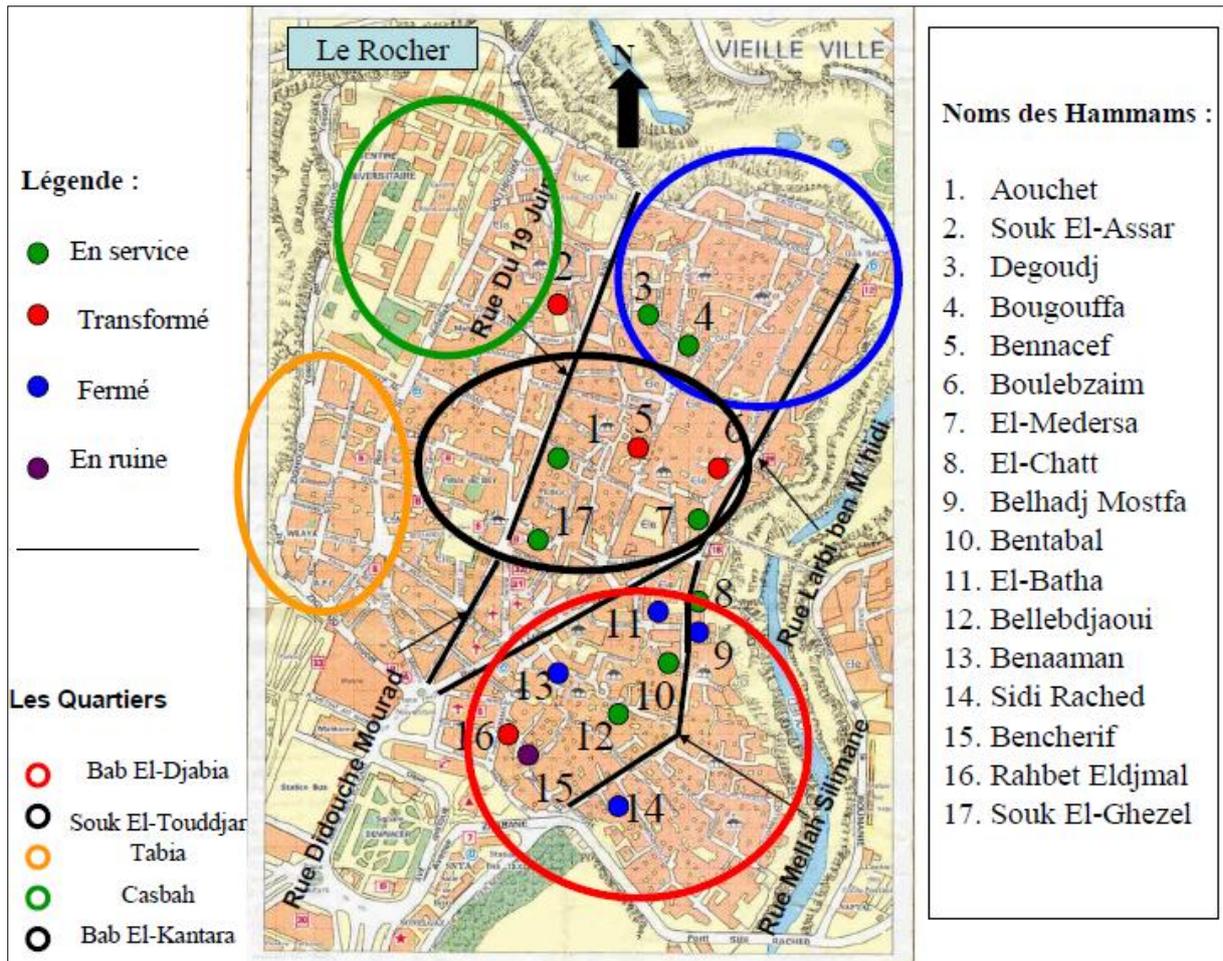
Photo 21: Hammam souk el Ghezal.

Source : Prises de photos le 15/02/2018.



Photo 22 : HAMMAM BOUGUEFFA.

Source : Prise de photo en 2015.



Carte 22 : La localisation et l'état des hammams de la médina de Constantine en 2011.

Source : MEHENNI. N., 2011, p.189.

Parmi les hammams les plus importants, nous avons : Souk El Ghazel formant un binôme avec la mosquée de « Hassen Bey ».

En faisant référence à l'étude réalisée par MEHENNI. N., (2011, pp.192-222), dans le but d'établir un inventaire sur les hammams, nous pouvons également énumérer les hammams suivants : **Hammam "Aouchet"**, situé dans la Rue de "Kamel Beloucif", pas loin de la mosquée de "Sidi Lakhder" ; **Hammam "Souk El-Assar "**, situé au -dessous d'une habitation vers le marché de "El-Assar" et vers la mosquée "El-Ketania" ; **Hammam "Degoudj"**, situé près du parking qui remplace le vieux "Charaa" ; **Hammam "Bougouffa"**, situé près du Hammam "Degoudj", construit au 19eme siècle ; **Hammam "Bennacef"**, au -dessous de "Rahbat el-Souf" pas loin de la Mosquée de "Sidi Mimoun" et de la mosquée de "Sidi Lakhdar".; **Hammam "Boulebzaim"**, situé pas loin de la "Medersa" et près de la mosquée "Arbaïn Cherif" ; **Hammam "El-Medersa"**, près de la "Medersa" ; **Hammam "El-Talat" ou "El Chatt"**, pas loin de la "Medersa" et la " Grande mosquée" ; **Hammam "Belhadj**

Mostafa", situé dans la rue de "Mellah Slimane" près de la zaouïa "El-Tidjania El-Soufela" appelée par la suite une mosquée ; **Hamman "Bentabal"**, Appelé aussi hamman "Bencherif", est situé dans la basse "Souika" et à deux pas de la zaouïa "El -Tidjania El-Soufela" ; **Hamman "Al-Batha"**, est situé dans la rue "Naamoun" juste en face de l'institut de "Abdelhamid Benbadis" ; **Hamman "Belbdjaoui"**, se situe dans la rue "Sellahi Tahar" ex rue du "Troisième Zouaves", près de la mosquée "El-Aissaouia" ; **Hamman "Bennaman"**, est situé dans la rue "Sellahi Tahar" pas loin du hamman "Bellebdjaoui" et de la "Grande mosquée" ; **Hamman "Sidi Rached"** ; **Hamman "Bencharif"**, est situé dans la rue de « l'Echelle », près du cinéma le "Rhumel" et le "Théâtre" ; **Hamman "Rahbat Ledjamel"**, est situé près du "Théâtre", de la place du 1er Novembre, et à deux pas du hamman "Bencherif".

2.1.3.4. Les fondouks

Nommés khan, fondouk, wakala, ce sont des résidences pour les étrangers, localisés à proximité des souks et des bazars pour faciliter la résidence de ces derniers.

Les fondouks, sont considérés comme étant un lieu propulseur de l'activité économique de par sa triple vocation commerciale, artisanale et résidentielle.

Ce sont des bâtiments occupés en corporation et organisés sur deux niveaux autour d'une cour centrale carrée ou rectangulaire entourée de galeries à arcades desservant des cellules voûtées selon des travées régulières et un traitement particulier pour les cellules d'angle. Ayant la même structure que les maisons traditionnelles, il s'organise autour d'un patio, sur deux ou trois niveaux. Un escalier d'angle placé dans la cour ou Squifa permet d'accéder à l'étage supérieur qui reconduit la même organisation spatiale du niveau bas. Celui-ci est destiné à des échoppes d'artisans et d'entrepôt des marchandises, tandis que l'étage est réservé à l'hébergement.

De ce fait, l'occupation et la fonction des fondouks se spécialisent. Certains abritaient une seule fonction, d'autres assuraient une certaine polyvalence des activités. À Constantine, certains fondouks maintiennent toujours leur activité d'origine et participent activement à l'activité commerciale de la ville.

Environ vingt fondouks étaient répartis dans la médina. Comme les souks, chacun était spécialisé dans une activité (exemple : fondouk ezzit spécialisé dans l'huile). Certains servaient d'ateliers de fabrication aux artisans (cordonniers, selliers, tailleurs,...) et d'autres d'entrepôts de marchandise. Ils renforçaient ainsi la base manufacturière de la ville. Ces 'petites usines' de l'ère préindustrielle adressaient une partie de leur production au marché extérieur que les

marchands se chargeaient de véhiculer. Pour les accueillir, une troisième catégorie de fondouks jouait le rôle d'hôtel.

Donc les diverses fonctions qu'assuraient les fondouks auparavant dans la ville se résument à des :

- Ateliers de fabrication : les artisans s'organisaient dans un ou plusieurs fondouks pour y travailler. Ils avaient les boutiques de vente, soit au niveau du souk de la ville, soit ils vendaient aux grossistes au niveau de l'atelier de fabrication même. Ils renforçaient ainsi la base manufacturière de la ville. Ces petites usines de l'ère préindustrielle adressaient une partie de leur production au marché intérieur et une autre au marché extérieur. D'autres activités telles les serradjines (Selliers), les dinandiers, les ferronniers préféraient les fondouks pour soustraire l'espace urbain aux désagréments que leurs activités causaient dans le voisinage (bruit et salissures...).
- Entrepôts : certains fondouks servaient d'entrepôts de marchandises : matières premières, produits artisanaux et manufacturés. C'était l'équivalent de magasins de gros, chez qui s'alimentaient d'autres grossistes, les détaillants et les marchands ambulants.
- Lieux de formation professionnelle : les maîtres artisans dans certaines activités artisanales, accueillait des apprentis venant de l'extérieur de la ville pour leur apprendre un métier et travailler ensuite chez eux ou à leur propre compte. Ils offraient les chambres du premier étage aux artisans et aux apprentis venus de l'extérieur de la ville, pour y dormir la nuit, la journée ils travaillaient dans les ateliers du rez de chaussée (cordonniers, selliers, tailleurs...). Ils préparaient ainsi la relève dans différents métiers.
- Lieux d'hébergement : certains fondouks servaient aussi comme lieux d'hébergement aux visiteurs et aux personnes (hommes) qui venaient de l'extérieur de la ville pour un quelconque besoin. Ils prenaient les chambres de l'étage pour dormir et les pièces ou box du rez de chaussée étaient réservés à leurs montures. Ils étaient essentiellement destinés aux commerçants qui venaient s'approvisionner à Constantine ou vendre leurs marchandises.

Ils avaient pour avantage de permettre les échanges entre maîtres artisans et apprentis, d'éviter les désagréments que provoquaient certaines activités (saleté, bruit...) et de permettre aux étrangers pour passer la nuit (hôtel). Mais le fondouk a perdu de sa vocation d'origine qui était d'attirer des populations de toute la province, et de leur offrir des loyers accessibles pour pouvoir se loger.

2.1.4. Les composantes sociales (un code social dans la structuration de la médina)

La ville, d'avant la colonisation, était organisée en cinq quartiers, subdivisés en haouma ou hara. Les quatre quartiers à caractère résidentiel se trouvaient au niveau de la Casbah, de Tabia, d'El-Kantara et de Bab el Djabia.

Ils avaient une organisation et une structure interne qui faisait que chacun était autonome. Le cinquième quartier appelé "Souk El Tejjar", situé au cœur de la ville était à caractère commercial.

À l'exception de Bab El Djabia, ces quartiers ne montraient pas de frontières matérielles bien définies mais présentaient, chacun, avec sa propre structure une bonne cohésion.

L'espace résidentiel de la Medina était occupé par plusieurs ethnies et confréries religieuses

-Les Arabes, représentant environ 50% de la population, étaient regroupés dans la zone basse du rocher, essentiellement à Souika et possédaient des biens fonciers (fondouks, boutiques, jardins et vergers). Les Maures représentaient environ 6000 familles (GRANGAUD, I ; 1998).

-Les Kabyles berbérophones qui vivaient, sans domicile fixe, formaient la tranche instable de la population. Ils étaient versés dans les métiers de maçon, bouchés, fabricants de savon ou fabricants d'outres et de tuiles (GRANGAUD, I ; 1998, p.42). Ils allaient, chaque soir chercher un abri dans les cafés, fondouks et plus tard sous les arcades des places publiques (ANTOINE, F, 1930, in BERNARD, P, 1990, pp.1-14). Ils étaient également installés à Tabia Barrania (Tabia des étrangers), près de la Casbah. Ils habitaient également dans des maisons légères, en dehors des remparts, devant la porte Bab El Oued. Ces constructions furent détruites en 1837, sous le règne d'Ahmed Bey.

-Les mozabites, les Biskris et les gens de couleur (Ousfanés) étaient minoritaires et ils étaient installés dans le quartier de "Ech-Chat", du côté du ravin. La Zaouïa "Tidjanja", située hors du centre, pas loin des tanneries, où ils étaient en majorité employés, était fréquentée essentiellement par les Biskris et les Soufis.

-Les Turcs et les Kouloughlis, une population qui comptait 5025 familles (GRANGAUD, I ; 1998) (25% environ), représentaient la classe supérieure de l'autorité et ne participaient à aucune activité économique. Les soldats habitaient Zkak Lablate (les casernes des janissaires).

Les juifs, une communauté relativement importante, estimée à 1000 familles (GRANGAUD, I ; 1998) vivaient mélangés à la population de la ville. Au 18^{ième} siècle, Salah Bey leur avait attribué une parcelle de terre d'une superficie d'environ quatre hectares, au niveau de Charâa. Les juifs pratiquaient les métiers de tailleurs, coiffeurs, bijoutiers, quincailliers et petits fonctionnaires.

Cette répartition permettait l'épanouissement de chaque ethnie à l'intérieur de son groupe social.

Ces ethnies se partageaient l'espace de la ville, selon les spécificités et les attributions de chacune d'elles, et ne concernait que l'espace résidentiel avec ses habitations, ses lieux de culte et ses pratiques socio culturelles. Les pratiques économiques étaient partagées par toute la population de la ville, même la frange qui venait de l'extérieur.

Le pouvoir social était bien hiérarchisé et bien structuré. Les relations sociales qui unissaient la population étaient gérées par "l'Orff" (droit coutumier). Les habitants étaient systématiquement impliqués dans le partage de l'espace et de la responsabilité. *'La structuration de ces relations arrivait selon cette logique jusqu'aux familles pour gérer les individus afin d'exiger d'eux le respect des directives les concernant afin d'assurer aux habitants la sécurité, la stabilité et une meilleure gestion des potentialités* (BENIDIR, F ; 2007, p.52).

Ce type de relations sociales conduisait au développement de la solidarité familiale, de voisinage et de corporation (de profession). Cette notion de solidarité sociale, surtout la solidarité de voisinage, développée par GRANGAUD, I ; (1998) pour le cas de Constantine, insiste sur les déclarations et l'enregistrement des décès. En se référant à un registre de cadi, elle montre comment le droit est à fois le lieu, le langage et l'enjeu de pratiques sociales. *'Mme Grangaud fait ressortir non seulement la fonction médiatrice du juge mais aussi la capacité d'initiative du justiciable. Entre contrôle politique et autorégulation sociale, la justice du cadi est moins répressive qu'ordonnatrice. Elle assure l'intégration de tous à la cité'* (CARLIER, O, 1999).

La médina de Constantine confrontée à la densification, durant la période coloniale et la période postindépendance, a connu beaucoup de changements au niveau de sa structure sociale. La population étrangère d'origine descendante de l'exode rural, venait occuper ou louer des maisons et des chambres. Ceci a généré le phénomène de paupérisation qui a engendré des problèmes au sein de son système de mixité sociale et qui a conduit à une ségrégation entre les différentes communautés ethniques, chose qui n'existait pas, malgré le grand métissage de la population qui habitait le territoire de la médina (BOUKERZAZA, M, 2015, p.359).

Les solidarités sociales, surtout la solidarité de parenté et de voisinage perdent de leur valeur, avec l'urbanisation massive. Dans les pays développés, en Europe, par exemple, il y a une tendance à la revalorisation de la solidarité de voisinage, par l'instauration de fêtes de quartiers, où les habitants se rencontrent, mangent et discutent ensemble.

Nous pouvons concevoir, dans le cas de la ville de Constantine, de faire revivre les pratiques qui existaient dans le passé, comme les manifestations culturelles et culturelles mais dans un cadre adapté aux conditions actuelles. Nous donnerons, à titre d'exemple, la célébration de l'Aid El Adha, avec la construction d'abattoirs de proximité, ou d'espaces aménagés, avec l'implication de la population et des élus locaux, où les habitants d'un petit quartier effectueraient le sacrifice ensemble, ce qui leur permettrait de se rencontrer et de s'entraider.

2.2. Les caractéristiques constantes et permanentes au niveau de la ville traditionnelle de Constantine en tant que modèle

Ainsi décrite, et suivant les descriptions et les attestations faites par l'ensemble des chercheurs en rapport avec son organisation, la médina de Constantine se rapproche des médinas maghrébines dans leurs principes fondamentaux d'urbanisme.

Il s'impose de souligner que le modèle d'urbanisation sous-jacent à cette organisation urbaine possède les caractéristiques de l'urbanisme communautaire musulman, à savoir :

- La séparation nette entre les zones de résidences et les zones d'activités.
- La promotion au maximum de l'intégration entre les différentes couches socio-économiques, par l'organisation systématique de micro-unités sociales hétérogènes, dotées chacune d'un minimum vital d'équipements et de services (eau, égouts, marchés, hammam, un ou plusieurs fours et lieux de culte).
- La décentralisation et répartition équilibrée des équipements collectifs (mosquées, fondouks, écoles, lieux de loisirs... etc.).

2.2.1. La division de la ville en deux secteurs fortement différenciés

La séparation entre les zones d'activités économiques et les zones de résidence apparaît comme une caractéristique essentielle de l'organisation de toute médina.

L'urbanisme islamique fait une séparation nette entre l'espace résidentiel qui assure le calme et la tranquillité aux populations et les espaces fonctionnels spécialisés, en vue de l'optimisation de l'activité économique.

L'organisation de l'espace intérieur (privé) est spécifique au mode de vie à cette époque et le même principe s'applique pour l'espace commun (public). La séparation est souvent très nette entre les fonctions destinées pour activités commerciales et les espaces résidentiels. L'organisation de l'extérieur est basée sur l'aspect économique (commercial) ce qui nous permet de distinguer facilement la grande coupure entre ce qui est public et ce qui est privé.

Dans ce contexte, la médina répond-elle à un principe d'organisation qui conduit à la séparation rigoureuse des espaces résidentiels, des espaces économiques.

Cette notion de séparation entre les espaces résidentiels et les espaces économiques n'est pas tout à fait respectée. Il existe toujours une imbrication entre l'espace résidentiel et l'espace économique, (par exemple ateliers se trouvant dans les espaces résidentiels).

Le choix d'implantation des activités de production et de services, nécessaires à la vie de la cité, obéissait à un schéma classique. Les activités nobles (parfums, bijoux, soieries...) occupaient le cœur de la ville, autour de la grande mosquée, tandis que les activités salissantes ou bruyantes (tannerie, poterie, ferrage des animaux...) étaient rejetées vers les portes. (BELFQUIH. M., et FADLOULLAH. A., 1982.).

Les quartiers résidentiels s'établissent autour d'une aire en tant qu'espace public ouvert, qui est le cœur de la ville. La hiérarchisation des espaces résidentiels, où différents types de voies correspondent à différentes échelles d'agglomération, est d'abord structurelle.

Dans les zones destinées à la résidence, qui se développent à la périphérie de cette zone centrale, on trouve au contraire toutes les variétés d'un type irrégulier de voirie que l'on considère habituellement comme réalité, que sur une partie de l'espace urbain. Le tracé capricieux des rues, leur étroitesse et l'abondance des impasses sont les traits bien connus de ce réseau. (RAYMOND. A., 1985, p.173).

2.2.2. *Le réseau de voirie diversifié (hiérarchisation graduée)*

Le réseau des cheminements obéit à une hiérarchie bien déterminée, où le facteur humain est omniprésent. Les rues, par leur forme, leur longueur et leur étroitesse, favorisent les contacts humains. (LOWY. P., 1973). La classification obéit à une certaine hiérarchie, car plus la rue est large et bien éclairée elle est plus publique et plus sociable et plus elle est sombre et étroite, elle serait déserte et privée.

Le réseau hiérarchisé des voies est guidé par le passage du public au privé « c'est le familial qui dans tout cela a le dernier mot. C'est la conception musulmane de la famille qui forme la maison aux regards externes supprimés ou, réduit ses vues sur la voie publique... ». (BRUHSCHWIG. R., 1947, pp. 127-155).

L'opposition entre secteurs d'activités économiques et secteurs de résidence est affirmée par une différenciation dans la configuration du réseau de voirie : dans la zone centrale de la ville, vouée aux activités économiques, s'est développé un réseau de rues relativement large au tracé régulier, tandis que dans les zones destinées à la résidence, qui se développent en périphérie de la zone centrale, on trouve toutes les variétés d'un type

irrégulier de voirie. Le tracé sinueux des rues, leur étroitesse, l'abondance des impasses est également un trait bien connu de ce réseau.

Les rues semi privées sont définies par l'absence de l'ambiance publique liée aux activités commerciales. Les impasses, un élément essentiel sur le plan urbain, sont des espaces favorables à la quiétude de riverains

2.2.3. *L'Homogénéité, la cohérence et la hiérarchisation*

La rigueur et la simplicité sont les maîtres mots de l'urbanisme et de l'architecture arabo-musulmane.

La ville arabo musulmane est une sorte d'agglomération spontanée caractérisée sur le plan radioconcentrique sans franges bâties, ceinturé à l'extérieur de ses remparts par une zone périphérique à la cité. La médina se compose d'espaces spécialisés d'où ressortent deux caractéristiques, la hiérarchisation et l'homogénéité. La médina en tant qu'entité urbaine unitaire cohérente, complète, bien délimitée, est considérée comme une unité morphologique close harmonieuse et fonctionnelle qui répondait aux besoins de ses usagers. Ce qui matérialise bien la forte hiérarchisation de la société urbaine dans ses traditions.

La cité historique est conçue sans composition réfléchie, sans tracé régulateur, sans pouvoir extérieur venant dicter ses lois à la ville. Elle interprète une certaine lisibilité perceptive et auditive de ses habitants et de ses usagers, matérialisée (concrétisée, symbolisée,...) dans l'orientation, l'appropriation, la connaissance conceptuelle de l'espace urbain

L'homogénéité des différents espaces et de l'ensemble urbain, découle de l'homogénéité formelle des éléments de la composition urbaine, qui n'est autre que l'expression de la tradition adaptée aux conditions et exigences de la société qui y habite et à ses conditions d'intégration avec son environnement.

Les générations successives qui habitent dans des lieux identifiés construisent les coutumes et les traditions. La cohésion sociale, les pratiques, les croyances, les modes de vie et les expressions culturelles collectives nouent la cohérence formelle.

2.2.4. *L'introversion*

La médina, une entité urbaine indissociable morphologiquement ceinte de limites précises (remparts), est structurée selon une logique d'intériorisation. Le principe de clôture commence à partir de la maison traditionnelle, unité fondamentale de l'agglomération urbaine traditionnelle, et elle est perçue comme une juxtaposition d'espaces marqués par une autorité fondamentale.

Elle représentait une configuration introvertie et renfermée sur elle-même à tous les niveaux. Cette structure et organisation spatiale arabo-musulmane est définie par un ensemble d'éléments matérialisés par le vide et le plein où nous trouvons que les espaces pleins, structurés par un ensemble de ruelles et impasses sinueuses et composées d'un groupe d'habitations privées. Les espaces vides sont constitués d'objets urbains désignant des lieux publics où se déroulent toutes sortes d'activités (sociales, économiques, culturelles), d'échanges et d'ambiances diverses.

La ville à l'intérieur est très dynamique et englobe une vie sociale des plus prospères. Elle obéit aux principes et règles de l'organisation spatio-fonctionnelle de la ville arabo islamique, qui ne sont pas des règles géométriques classiques mais, entrent dans une logique informelle pour manifester davantage et donner un autre sens symbolique à la centralité, et qui se représentent ainsi : : axialité, centralité, symétrie, tracés régulateurs, ordres, etc.,

Cet espace qui est caractérisé par la structure de l'enclos et qui accentue la notion de fermeture entre l'intérieur et l'extérieur, le sacré et le profane, est reproduit d'un modèle caractéristique des cités traditionnelles, qui fait que la cité fonctionne à la manière d'une maison (portes et remparts). (BAKIRI. R., 2011, p. 16.).

2.2.5. La préservation de l'intimité

La place de l'espace privé et du public dans l'organisation des villes est prépondérante. Les espaces ouverts permettent des interactions entre différentes couches sociales, incluant, par ailleurs, les fonctions religieuses.

Le système d'introversions spatiales se reproduit partout dans la ville et garantit son esprit d'intimité et qui lui permet de s'épanouir, de se développer et de se protéger des agressions extérieures. Cette condition d'intimité a été réalisée de plusieurs façons, allant d'une hiérarchie des rues à la clôture de la maison.

« Si ce principe d'intimité est reconnu comme instaurateur de l'espace domestique, et il a pour fondement la notion générale de harâm, notion qui définit à la fois le sacré et l'interdit, on ne s'étonnera donc pas, à la différence des voyageurs, que la maison n'ouvre pas ses fenêtres sur la rue, mais sur son espace intérieur ». (JALLEL. A., 1989, p.99).

2.2.6. La centralité

Le centre *« ...condense l'image de la ville et sa signification symbolique. C'est par lui que les habitants s'identifient comme appartenant à une collectivité ».* (LACAZE J-P., 2014, pp. 23-24). C'est un lieu symbolique et de démarcation. Malgré l'existence de plusieurs quartiers urbains bien équipés pour mieux répondre aux exigences de ses habitants, il garde le relais avec le centre principal dans un tout cohérent.

C'est dans cette synthèse de fonctions religieuses, intellectuelles, administratives, commerciales et artisanales, que résidait la force du centre traditionnel de la médina.

Le centre, cœur de la médina, est l'espace de rencontre par excellence où on y retrouve d'ailleurs, la mosquée du vendredi, mais il abrite aussi la fonction commerciale, car tout le système de corporation y est : échoppes, ateliers d'artisans... (KURZAK. A-C., 2003, pp. 13-16), qui se répartissent autour de la grande mosquée obéissant à un schéma classique, selon un principe hiérarchisé significatif de l'importance des différents métiers dans un cadre urbain donné ou de leur degré de nuisance.

« La cité traditionnelle islamique, à travers son ossature principale, se caractérise par un effet majeur de centralité et une convergence vers un pôle principal qui est le lieu privilégié de rencontres, de pratiques communautaires ou religieuses et le centre des activités commerciales ». (MAHMOUD. C. & HARRAK. F. & LAHLOU. K., 1988, p.59).

On trouve un pôle central principal, où se situe la grande mosquée « mosquée de Vendredi ». C'est un lieu de regroupement de toute la communauté qui garantit l'unicité de la ville et donc de la société. Il regroupe aussi une multitude de fonctions et d'activités urbaines gravitant tout autour de cet espace. Nous remarquons une cohabitation entre le centre religieux et le commerce sans opposition sémantique. Le trait capital de toutes les grandes villes arabes (Mdineh, Madfna,) est la centralité urbaine.

En 1972, CASTELLS, M (in BAILLY. A., 1975, p.132), définit la centralité comme étant la « ... combinaison à un moment donné d'activités économiques, de fonctions politiques et administratives, de pratique sociales, de représentation collective, qui concourent au contrôle et à la régulation de l'ensemble de la structure de la ville » Ces éléments sont assurés au sein du tissu urbain de la médina.

2.2.7. L'unité

La cité traditionnelle islamique est dotée d'une cohérence et d'une unité interne, qui est forcément due à la très forte hiérarchie des rues et des places, rendue possible grâce à une superficie assez restreinte et le génie populaire d'intégration au site et à sa morphologie. La composition urbaine jouit d'un caractère de continuité en observant des constructions toutes différentes les unes des autres, mais qui assurent une grande unité aux formes construites et qui se présentent en l'absence de répétition littérale des formes, de séries uniformes telles qu'elles se trouvent dans les réalisations contemporaines. Cela est visible dans les styles architecturaux pittoresques, dans les proportions entre pleins et vides et notamment dans les matériaux locaux utilisés. Cette unité ne s'oppose en rien à l'extrême diversité des espaces et des ambiances que procure cette ville de par ses façades, ses couleurs, ses détails architecturaux.

2.2.8. *La primante du facteur religieux*

Les populations médinoises ont toujours eu un penchant très prononcé pour l'aspect spirituel de la vie. Nous remarquons que l'organisation et la conception de la Médina sont toujours faites en étroite dépendance de l'esprit et fondement religieux aussi bien dans le choix des équipements religieux et leur localisation que dans la préservation de l'intimité, l'équité sociale et autres.

Nous pouvons dire que les médinas ont tout le savoir de la culture citadine et où la religion y est pour beaucoup dans les caractéristiques de sa typologie. C'est une entité urbaine indissociable qui assure à l'intérieur de son système, une dynamique obéissant à des règles spatio-fonctionnelle et qui regroupe aussi une multitude de fonctions et d'activités urbaines. La cité traditionnelle islamique est dotée d'une cohérence et d'une unité interne propre à elle.

2.3. Conclusion du deuxième chapitre

La particularité du site de Constantine réside dans son relief (rocher) creusé par un canyon et traversé par deux oueds, l'Oued Rhumel et l'Oued Boumerzoug qui constituent des éléments identitaires et paysagers uniques en leur genre.

Son tissu est caractérisé par une trame parcellaire densifiée, homogène et bien structurée. Le tissu résidentiel présente une certaine homogénéité dans la structure spatiale, assurée par une juxtaposition d'espaces clos. Sa structure sociale et ethnique permettait une organisation économique et religieuse bien équilibrée, convenable et unie. En d'autres termes, elle présente les mêmes traits typiques à ceux du modèle arabo-musulman.

2.4. Synthèse : Les valeurs constantes dans la médina de Constantine par rapport au modèle arabo-musulman

Selon les différents résultats et constats tirés au préalable dans les premier et deuxième chapitres de cette partie, nous pouvons attester de l'existence de structures communes entre les médinas, bien qu'il y ait de véritables différences contextuelles, mais ces « formations urbaines arabo-musulmanes » présentent de nombreux traits caractéristiques communs.

Au départ, lorsque nous avons choisi le sujet, nous avons mis des critères de traitement des éléments pérennes de la médina en prenant l'exemple de celle de Constantine.

Ces critères ont été définis par le biais d'une lecture analytique et critique de l'ensemble des études et des recherches en relation avec la composition, la structure et les caractéristiques de toute médina. En projetant les résultats des recherches et des études effectuées par les

chercheurs dans le domaine, les éléments de composition des médinas ont constitué les clés de lecture de notre référentiel pour le traitement des éléments de permanence qui se trouvent au niveau des autres types de formes urbaines composant le reste de la ville de Constantine.

À partir des analyses planimétriques et cartographiques ainsi que les lectures effectuées sur la médina de Constantine, sa structure organisationnelle et ses caractéristiques, nous avons fait ressortir les éléments de composition de cette médina qui vont faire l'objet de cette étude.

Ces éléments constituent les critères de base sur lesquels nous nous sommes basés pour déterminer les éléments de pérennité qui persistent dans les nouvelles conceptions des restes des fragments de la ville, pour pouvoir par la suite, dans la troisième partie de ce travail, voir si ces éléments peuvent être reconduits dans les conceptions nouvelles, ou non et sous quelles conditions.

Le tableau ci-dessous, comprend l'ensemble des éléments composant la médina et identificateur du modèle arabo-musulman. Ces éléments se divisent en deux grandes catégories bien distinctes comme suit : éléments ponctuels matériels et éléments spirituels immatériels.

- Les éléments constants matériels, qui se représentent par la trame viaire, le bâti, les équipements et les espaces libres, tout en faisant référence à l'hypothèse 1, qui stipule : « Les éléments de composition de la conception des villes traditionnelles persistent toujours et peuvent à la limite être transposés dans la conception et l'usage de la ville contemporaine ».
- Les éléments constants immatériels sont traduits par l'aspect social et spirituel, tout ce qui est en relation avec le mode de vie, mode d'appropriation de l'espace, le mode de voisinage,...etc. Ces éléments constituent le deuxième volet de ce travail tout en faisant référence à l'hypothèse 2, qui stipule : « Les pratiques sociales dans l'espace contemporain dénotent une certaine considération de critères et des conditions de leur existence dans la ville traditionnelle avec certaines limites pour certains d'entre eux, et inappropriation pour d'autres ».

Les deux types d'éléments étudiés constituent les éléments de base de notre travail, par lesquels nous construisons la grille de lecture des substances à reconduire ou à réintégrer dans les conceptions nouvelles, et ceux qui sont inappropriés pour les usages contemporains, seront examinés dans la troisième partie de cette présente thèse.

À travers notre enquête dont les résultats sont présentés dans la troisième partie, nous identifions les éléments permanents susceptibles d'être reconduits et ceux qui sont inappropriés pour les usages contemporains.

Première partie – Chapitre 2

Caractéristiques du modèle arabo-musulman	Éléments composants constants de la vieille ville de Constantine	
	Éléments matériels	Éléments immatériels
Tels qu'il est décrit dans le deuxième chapitre de cette partie. (Ref : BENABBAS. S, CHALLINE Claude, ...etc.).	<ul style="list-style-type: none"> - Tissu urbain organisé, compact et dense. - Un tissu urbain répond à un découpage zonal et caractérisé par l'unicité. - L'existence d'un pôle central principal composé de la grande mosquée est qui la mosquée de vendredi, lieu de regroupement hebdomadaire de toute la communauté. - La présence du binôme d'équipements hammam, medersa,...etc. - Une multitude de fonctions et d'activités urbaines et artisanales. - Mono centrisme de la ville ; Le centre religieux cohabite avec le commerce. - L'existence de plusieurs « quartiers » bien délimités, bien répartis et autonomes. - Le relais avec le centre principal dans un tout cohérent. - Tissu urbain organisé selon le principe de l'introverti et une logique caractérisée par son irrégularité, répondant aux critères d'intégration au site. - Répartition spatiale et hiérarchique tout en distinguant entre le privé et le public. - Localisation fonctionnelle et organisationnelle des équipements – souks et bazars. - Le respect de l'échelle de l'homme. - Respect des conditions climatiques et un micro climat garanti. - Un tissu organisé selon un ordre urbain subtil regroupant les ordres : social, économique, culturel et ethnique. - Séries de voies réparties graduellement selon une logique normative et une hiérarchie fonctionnelle constituées de voies étroites et sinueuses. - Des maisons configurées selon des valeurs pratiques d'intégration climatique et spirituelles à la fois. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le respect du principe de l'intimité, convivialité, le bon voisinage, le respect du vis-à-vis. - L'appropriation de l'espace, le respect des traditions, des coutumes et de la culture islamique. - Relation directe entre l'individu et la société où les normes ethniques, morales et institutionnelles de cette société musulmane trouvent toutes leurs places. - L'appropriation de l'espace perçu et vécu.

Tableau 2 : Tableau des constances dans la médina de Constantine par rapport au modèle arabo-musulmane.

En conclusion si nous résumons l'ensemble des éléments permanents caractérisant le tissu urbain médinois, nous pouvons dire que, malgré le manque de certaines valeurs qui composent et caractérisent la médina de Constantine par rapport au modèle arabo-musulman, il y a toujours des éléments constants par lesquels nous pouvons la classer comme une ville arabo-musulmane.

Conclusion de la première partie

Pour conclure, la ville précoloniale qui est sous forme d'une médina arabo-musulmane présentant une multitude d'espaces ayant chacun une fonction spécifique avec une hiérarchisation des espaces, et la séparation du domaine public et privé, d'où l'intimité, la sécurité ainsi que la cohésion, sont les principes majeurs de sa culture.

La médina est caractérisée par une structure homogène dotée d'une mixité : mixité fonctionnelle (habitat, commerce, industrie, culture, tourisme, etc.), mixité sociale (classes sociales pauvres ou modestes, classes moyennes et désormais aussi aisées) et mixité générationnelle (des plus jeunes aux plus anciens), ainsi que par l'unité formelle et la cohérence qui sont sauvegardées par la lente évolution, au cours des siècles.

Néanmoins ce qui nous frappe, c'est la permanence des caractéristiques de ces villes, les mêmes principes d'agencement et d'assemblage, la même diversité des détails dans l'unité des ensembles. L'urbanisme médinal, inventé au moyen-âge, porte en lui les concepts les plus actuels en matière de production urbaine, ayant pour but le bien être de l'habitant en matière de satisfaction des besoins, protection de l'environnement, ... etc.

Notre objectif n'est pas de reproduire un modèle urbain médinal déterminé mais de tenir compte de ses éléments de composition afin qu'elle nous permette d'apprendre en matière du développement urbain.

La médina, non seulement en tant que fait, mais aussi en tant que dynamique, est le résultat d'un ensemble de règles élaborées plus ou moins consciemment pendant plusieurs siècles, mais ces règles ne sont pas forcément une projection du résultat final. La conception architecturale de ces médinas pourrait répondre parfaitement aux questions qui se posent pour édifier les villes du futur.

Ceci dit pouvons-nous trouver les mêmes éléments de composition et de structuration de l'espace du tissu médinois qui se répètent dans les nouvelles conceptions de nos villes ? C'est ce que nous allons traiter dans la deuxième partie de ce travail.

Partie 2 : Le modèle de la ville contemporaine au niveau de Constantine : processus en gestation et en mouvement

Introduction

En partant du fait que la ville de Constantine, constitue un laboratoire idéal de recherches urbaines, de par son évolution historique, architecturale, culturelle et sociale, influencée par les différentes civilisations qu'elle a connue, nous pouvons confirmer qu'elle représente un héritage diversifié et accumulé au cours des différentes époques de sa production et de l'histoire de son évolution, de par la dynamique de ses productions et ses formes de compositions urbaines. Elle a subi de grands changements et de grandes transformations à chaque période de son occupation.

Si nous nous limitons à la période de la colonisation française, nous notons que dans une première étape, un certain nombre de changements et de transformations ont commencé avec la prise de Constantine en 1837, où les premières installations furent effectuées en dehors du Rocher, tel est le cas des faubourgs (Saint Jean et le Coudiat) et les quartiers El Kantara et Mansourah.

Dans une deuxième étape, des extensions ont été réalisées vers les parties nord-est et sud-ouest de la ville, par la création de lotissements et de quartiers à caractère résidentiel, et ce, entre les années 1931 et 1958.

Depuis 1959, dans une troisième étape, caractérisée par des extensions périphériques et de par le développement démographique, l'urbanisation s'est faite de façon informelle, sur des terrains non urbanisables, non constructibles et qui présentent un certain nombre de risques.

En 1962, date de l'indépendance, le phénomène d'urbanisation informelle continuait à prendre de l'ampleur. À partir des années 70, la ville a bénéficié de plusieurs réalisations en matière de logements et d'équipements, dont la réalisation de certains depuis le plan de Constantine de 1958. À partir des années 1974, et face au problème quantitatif du logement, d'une part et le nombre des habitants qui était, sans cesse, croissant d'autre part, l'Etat algérien était dans l'obligation de construire pour répondre à cette population dans les plus brefs délais. Les Zones d'Habitat Urbaines Nouvelles, étaient la meilleure solution pour mettre fin à cette crise.

À cause de l'écart entre cette démographie croissante et la très faible production en matière de logements qu'a connu le pays depuis de longues dates, et en vue de chercher une vie meilleure au sein des villes, ces dernières ont évolué très largement en contravention aux

plans d'urbanisme. Le chaos et le désordre urbains sont devenus la norme, au point où ce phénomène a pris des proportions exceptionnelles. Selon une étude sur la stratégie nationale de l'habitat en Algérie faite par le CNES (Benabbas Samia, 1995) l'informel à Constantine était de l'ordre de 28.000 logements, ce qui représente 1/10^{ème} de l'informel du pays.

À travers notre recherche et en se basant sur une approche historique et analogique, et en prenant la ville contemporaine de Constantine comme cas d'étude, avec ses différentes formes urbaines planifiées et non planifiées, à la fois, à travers les exemples de la ville coloniale, la ZHUN de Boussouf et la cité informelle de Benchergui, nous allons traiter, dans cette deuxième partie, les processus de leurs productions, les éléments de composition de leurs tissus urbains, et les caractéristiques de chaque modèle de forme urbaine produite. Une telle lecture nous permettra d'extraire les éléments de composition constants transmis de la ville héritée (la médina), dans ces modèles de production urbaine, ainsi que leur persistance, les changements et/ou les transformations qu'ils ont subi, à travers le temps et l'espace.

Chapitre 3 : La ville contemporaine planifiée, un héritage pluriel. Cas de Constantine

Introduction

Dans ce chapitre nous étudions la ville coloniale en tant que ville planifiée basée sur des normes précises de composition urbaine et codifiée par des lois et des règles opérationnelles.

3.1. La ville coloniale

Sa structure et l'organisation de ses espaces, découlent d'une pensée urbaine commune, en accord avec l'architecture.

Le colonialisme a eu une influence colossale sur les villes magrébines de par leur processus de production et le mode de vie qu'il impose, ainsi que leurs rythmes de développement urbain et économique, sans oublier les modèles de croissance de ces derniers.

La ville coloniale qui fait partie de la médina, est l'image projetée des changements sociaux et économiques que l'Algérie a connus depuis la colonisation française.

Ces changements sont traduits par le façonnement de l'avenir de la société algérienne d'une manière générale dans un double regard.

Le modèle urbain colonial nous semble doublement fondateur : fondateur de villes et fondateur d'idées. Il a servi de référence et de ligne de conduite dans la création de biens des villes et des armatures urbaines après l'indépendance. Ces dernières perdurent et impriment leur logique aux politiques et aux pratiques postcoloniales ; elles marquent encore fondamentalement, bien qu'à des degrés divers, suivant les régions du monde, le développement actuel des villes.

Le modèle urbain colonial est un modèle idéologique et technique d'une très grande rigueur et d'une très grande vigueur. (MASSIAH. G. et TRIBILLON. J-F., 1988, p1).

La ville coloniale, nouvelle s'est imposée et a imposé sa logique et imprimé sa rationalité. Ses angles droits, ses diagonales triomphantes ont écrasé les tissus anciens, au point de les nier, voire même les détourner.

3.1.1. Les premiers jalons de la ville moderne (Naissance de l'urbanisme colonial)

Les villes magrébines sont aujourd'hui fortement imprégnées de la culture du dernier pays colonisateur soit la France. Ce dernier avec ses voisins Européens s'est accaparé un grand nombre de pays africains et asiatiques qui sont considérés, de nos jours en voie de développement.

Selon MASSIAH. G. et TRIBILLON. J-F. (1988, p.13), et d'une manière générale, nous comptons sept principes considérés comme la charte de l'urbanisme et de la politique urbaine coloniale, à savoir :

- Les villes sont créées à la discrétion de celui qui aménage le territoire ;
- L'armature urbaine répond à une stratégie d'aménagement du territoire qui poursuit un nombre très limité d'objectifs, principalement deux : le maintien de l'ordre public et le développement du commerce colonial ;
- La hiérarchie des villes est fondée sur leurs fonctions de service et de commerce ;
- Les institutions urbaines diffèrent d'une ville à l'autre ; ces différences tiennent compte d'une part de la place de la ville dans la hiérarchie des villes et d'autre part de sa propre dynamique socio-politique ;
- Les sites des villes à créer – et les sites de leurs extensions ultérieures – sont réputés vierges de tout établissement humain, de tout droit foncier et de toute histoire ;
- La même autorité prend en charge la totalité des tâches de conception d'implantation, de découpage et d'attribution des sols ;
- La place de chacun dans la ville résulte de son statut qui grossièrement se ramène à ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui son "appartenance raciale".

L'urbanisme colonial en Algérie fut au tout début militaire : les ingénieurs du génie avaient la liberté d'agir sur les villes en fonction de leurs besoins et dans le seul souci d'atteindre leurs objectifs de contrôle et de sécurité.

Les militaires ont gardé un droit de regard sur les affaires de l'urbanisme jusqu'au début du XXe siècle, époque durant laquelle la colonisation prit un caractère plus ou moins civil.

Ainsi, la politique urbaine du colonisateur se résume en un geste improvisé. L'action militaire devait se limiter dans un premier temps à quatre villes : Alger, Oran, Bône (actuelle Annaba) et Bougie (actuelle Bejaia).

Cependant, la colonisation française, dès le début fut surtout urbaine et elle le fut de plus en plus avec le temps, imitée d'ailleurs par tous les autres éléments européens.

« Si l'on excepte quelques tentatives de création de villages par des entrepreneurs, c'est l'état colonisateur qui demeure le maître d'œuvre, choisissant les régions, fixant les périmètres à lotir, recrutant les colons, leur imposant les conditions à remplir pour devenir propriétaires ». (YACONO. Y., 1982, p.1).

Au XIX^e siècle, la configuration spatiale de la médina apparaît comme un véritable obstacle à tout « progrès ». (SAHRAOUI. B., 2007, p.109).

Constantine, à l'instar des autres villes algériennes, a vécu durant cette époque beaucoup de transformations urbaines et architecturales. L'acte colonial, s'étant acharné sur la ville depuis sa prise.

La forme actuelle que présente le Rocher est liée à l'histoire de Constantine depuis sa prise en 1837 par l'armée française. L'apparente continuité du tissu est sujette aux discontinuités politiques qui ont régi la ville depuis l'occupation coloniale.

Les premières implantations correspondaient à une superposition au cadre traditionnel, ainsi que l'emprunt de certains éléments. Les travaux de transformations entrepris n'étaient pas radicaux, ils venaient en réponse aux besoins de l'armée :

- Consolidation de l'enceinte et relèvement de la brèche.
- Organisation d'une place d'arme près de la porte Valée en 1841 (La brèche / Bâb el oued)
- Implantations des colons au niveau des maisons traditionnelles (transformation du quartier résidentiel de la casbah en quartier militaire), le palais du bey servira de résidence au commandant de la province.

La longue présence des français, avec cette civilisation occidentale très particulière, a eu un impact, qui a été et qui continue encore, d'être très marquant. Les symptômes de cette crise ont continué même après l'indépendance.

La période coloniale constitue le point de départ d'une accélération du processus d'urbanisation. Et pour bien s'approprier les espaces urbains, les politiques coloniales ont eu recours à des transformations profondes, voire à des destructions- reconstructions du tissu autochtone.

Les français sont arrivés avec le sentiment de tout changer et de s'installer durablement. Avant de sortir des limites de la Vieille ville au milieu des années 1860, et pendant une trentaine d'années, l'occupation française s'est acharnée sur les espaces de la vieille ville en essayant d'imposer des tracés aux îlots irréguliers de ce dernier. Ils ont fait de la ville le lieu où les sociétés traditionnelles se retrouvent confrontées, submergées et déstabilisées par une culture qui n'est pas la leur, des espaces dépourvus des points de repère familiers, un déploiement de technologies et de modernité qui leur sont exogènes. (CHALINE. C., 1990, pp. 129 – 132). Ce qui donna lieu à une confrontation de deux tissus totalement différents.

Modernité, facilité de déplacement, progrès, c'est dans cet esprit que les français voyaient le modèle de leur ville. Dans le but d'améliorer la qualité de vie à l'intérieur de la médina, que les français jugeaient insupportable (manque d'hygiène, congestion, entassement de la population et d'autres désagréments), un clivage complexe s'est alors installé entre les colons, nouveaux détenteurs du pouvoir et les populations autochtones qui se sont retranchées dans leurs tissus anciens.

Leurs interventions étaient d'imposer une architecture et un urbanisme qui répondent au mieux à une image plus extravertie et des usages spécifiques à leur population.

« L'introduction ou plutôt l'imposition d'une nouvelle manière de penser et de faire la ville a profondément transformé le devenir des villes maghrébines ». (BOUDJABI. N-H., 2005).

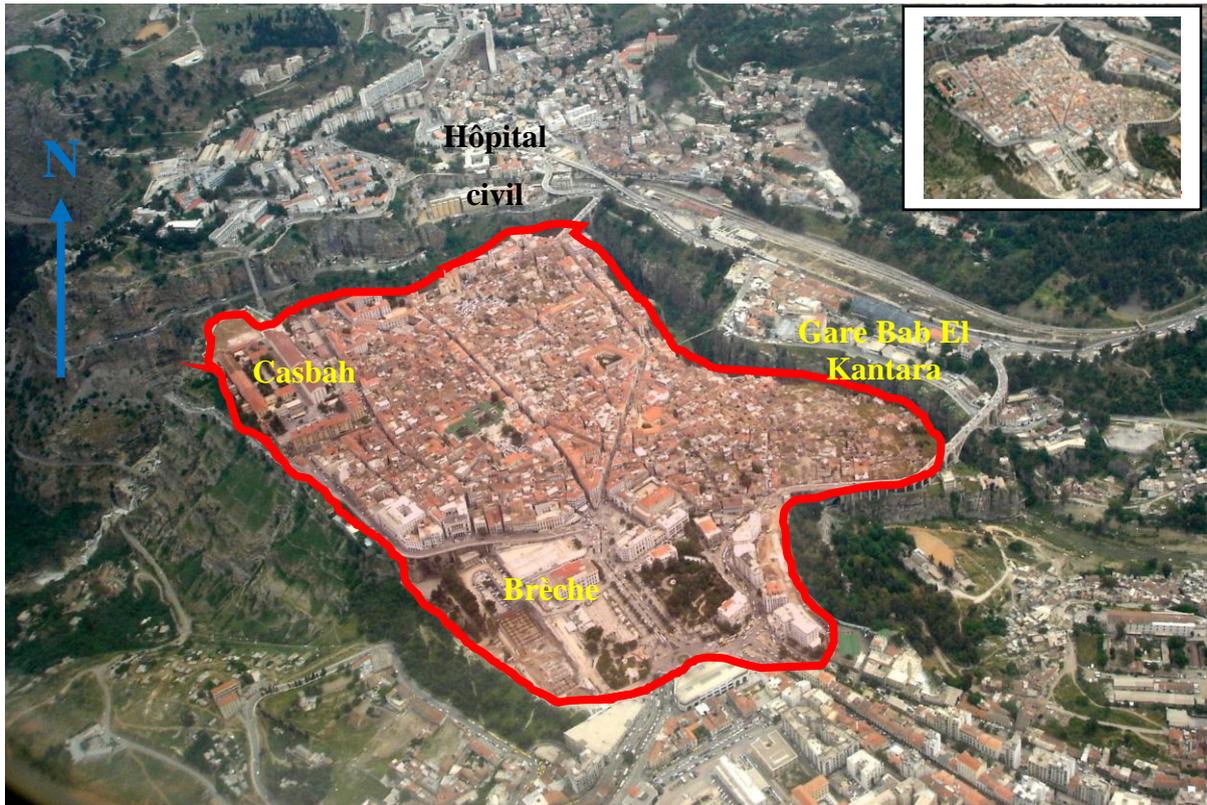
Durant la période coloniale, la politique suivie en matière d'urbanisme se référait à l'appareil législatif français appliqué en France depuis 1919, avec quelques adaptations aux conditions du pays. (ZUCCHELI. A., 1983, pp. 252-253.).

3.1.2. Processus d'évolution de la ville coloniale (L'occupation Française (1837-1962))

La médina de Constantine à l'époque ottomane se présentait comme une entité urbaine indissociable morphologiquement, ceinte de limites précises. Elle était si florissante avant la colonisation et conçue selon des références civilisationnelles et historiques et à partir de paramètres sécuritaires, culturelles, ethniques et socio-économiques.

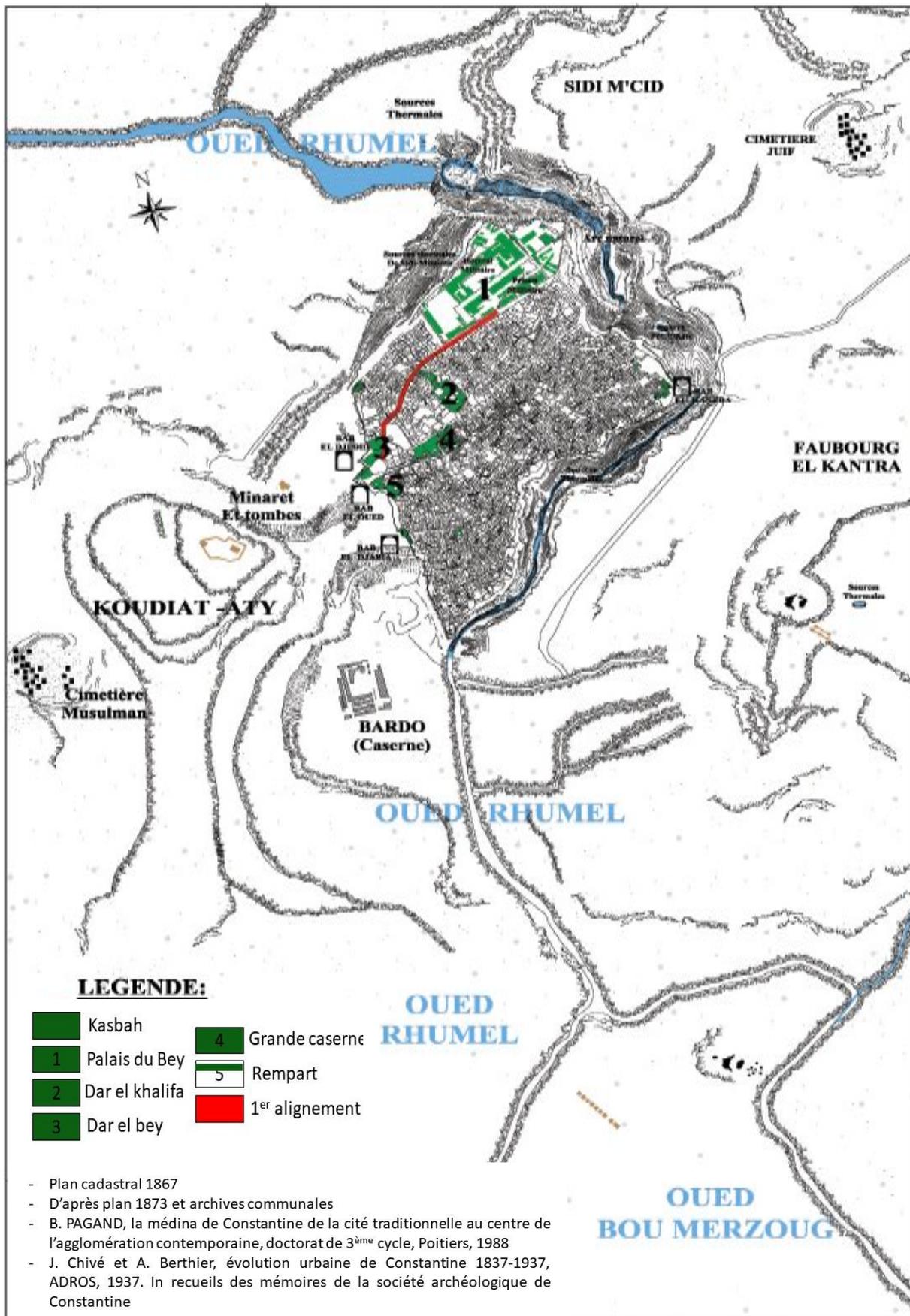
Se présentant à cette période comme étant une structure urbaine régissant l'espace, caractérisée par l'occupation judicieuse du site en un équilibre spatio-fonctionnel bien établi. **(Carte 23).**

L'impact de l'intervention coloniale sur le tissu urbain médinois était très remarquable, la vie à l'intérieure de la médina fut profondément bouleversée par l'occupation française, qui s'est accompagnée de la transposition d'un modèle urbanistique et d'un mode de vie radicalement opposés à ceux de la société musulmane. **(Carte 24).**



Carte 23 : Situation du Rocher par rapport à l'environnement immédiat.

Source : <http://alyc.fr/villes-du-constantinois/liens-vers-les-sites-dedies-a-constantine/> , consulté en 2016.



Carte 24 : Présentation de la situation du Rocher de Constantine et l'impact de l'intervention coloniale.

Source : PPSMVSS 2012, p.40. B.E.T Jennie KRIBECHE. Direction de la culture de Constantine.

3.1.2.1. La période 1830 – 1919

La chute de Constantine en 1837

La première tentative d'occupation de Constantine a eu lieu en automne 1836 sous le commandement du général Clauzel. Cette tentative fût un échec. Ce n'est qu'en octobre 1837 que la vieille Cirta de Massinissa fût assiégée par les soldats français après une rude bataille.

Ils commençaient tout d'abord par l'occupation du Palais du Bey et la transformation du quartier de la Casbah, vers 1840. On a fait de cet espace, de cinq hectares environ, un hôpital militaire, des casernes, des prisons, un arsenal et une manutention. Les maisons traditionnelles servirent à loger les premiers colons européens. Cette première occupation ne va pas influencer la morphologie de la ville, car elle utilise les structures déjà existantes, comme ce fut le cas pour les villes pré coloniales. (**Carte 25**).

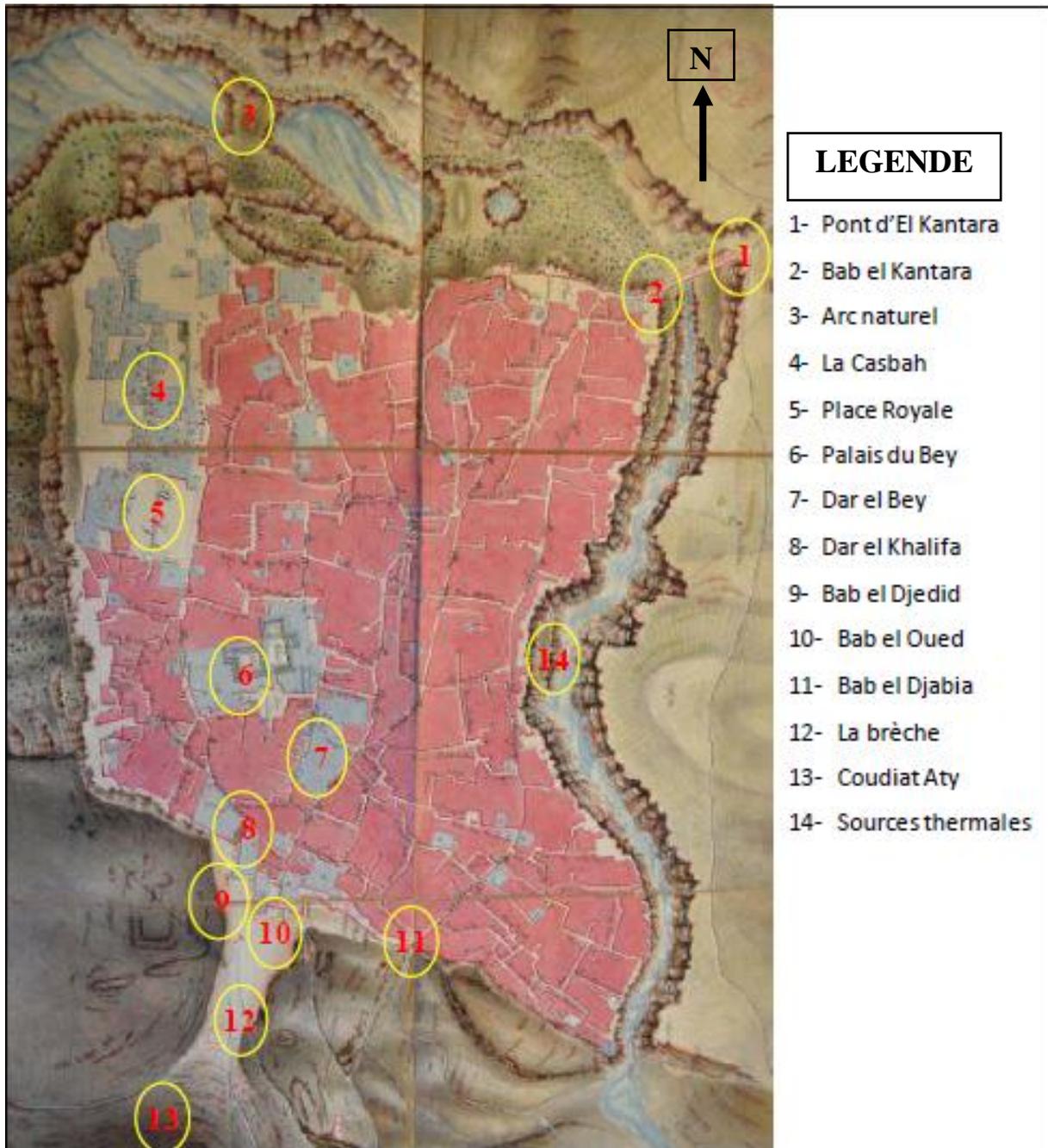
L'installation des colons sur le Rocher s'avère possible avec l'ordonnance du 9 juillet 1844 CHIVÉ. J et BERTHIER. A. (1937), qui a pour objectif de compartimenter le tissu organique en quartiers physiquement distincts. La plus forte expression de ce compartimentage a été la production de deux entités socio-spatiales, identifiées par les dénominations « quartier arabe » et « quartier européen ».

Les transactions immobilières et les expropriations resteront faibles jusqu'au début des années 1850. Ce n'est qu'après, qu'un plan d'alignement et de nivellement fut réalisé pour créer le quartier européen, lequel va subir une substitution du tissu traditionnel par un autre, avec le percement de voies rectilignes, des façades alignées, et la construction de maisons européennes de pierres et de moellons.

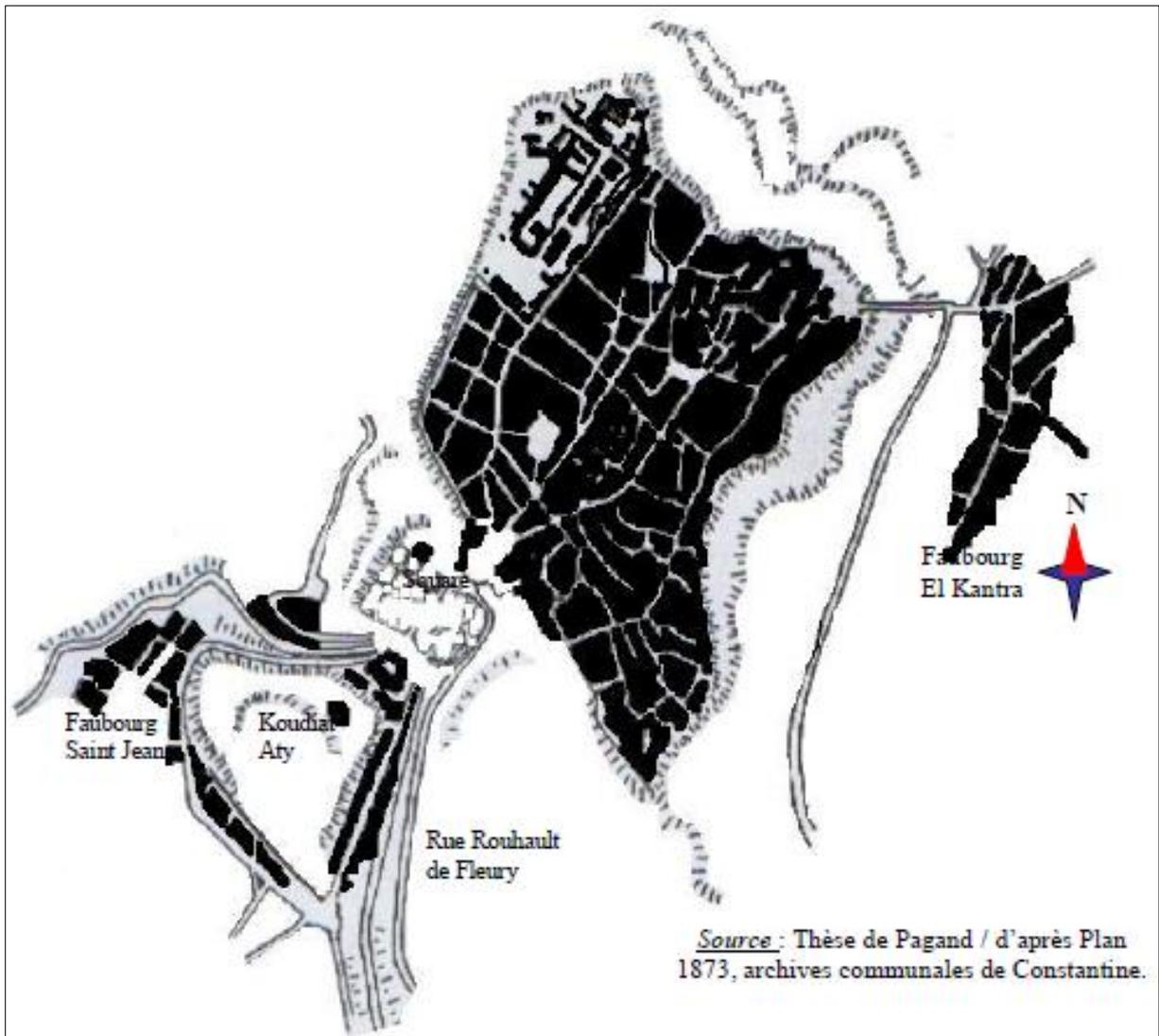
Cette phase de l'urbanisation européenne se poursuivra dans le temps et se superposera à d'autres phases, sa période la plus active se limitera du début des années 1850 à la fin 1860.

- L'extension hors du « Rocher »

La véritable extension extra muros de la ville remonte à l'époque de l'occupation française au milieu des années 1860. Dans le cadre d'une réflexion pour l'extension de la ville, plusieurs projets de quartiers nouveaux ont vu le jour, mais sur terrain, ils n'ont pas pu être tous réalisés. (**Carte 26**).



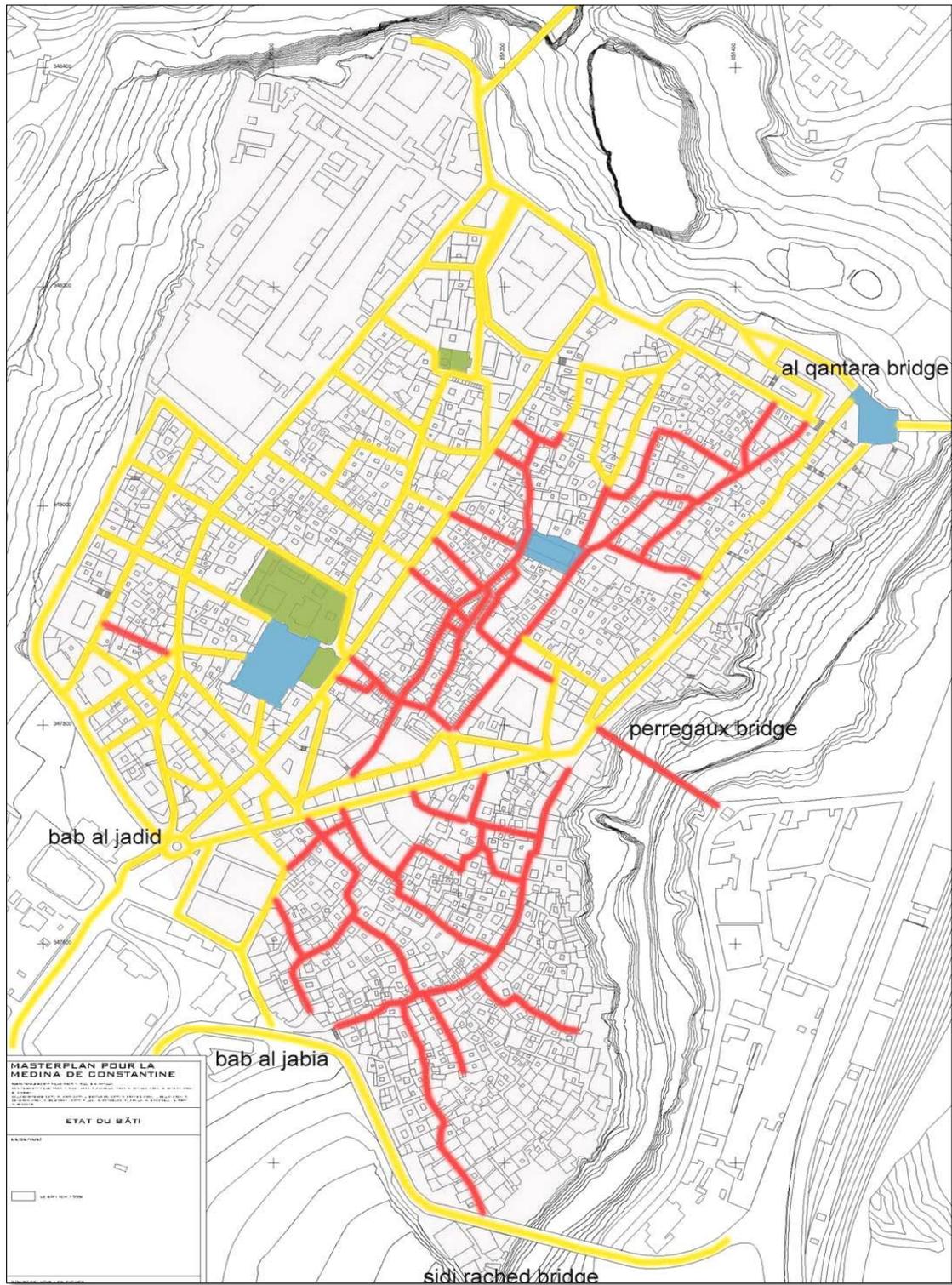
Carte 25 : Présentant le plan et les éléments composant du Rocher - Constantine en 1839.
Source : Fond de carte, Bibliothèque Nationale de France. Site Richelieu. Cartes et plans, plan N°FF.11.496(3). In ARFI. A. 2015, p.113.



Carte 26 : Premières extensions extra muros. Plan de l'étendue vers 1868.

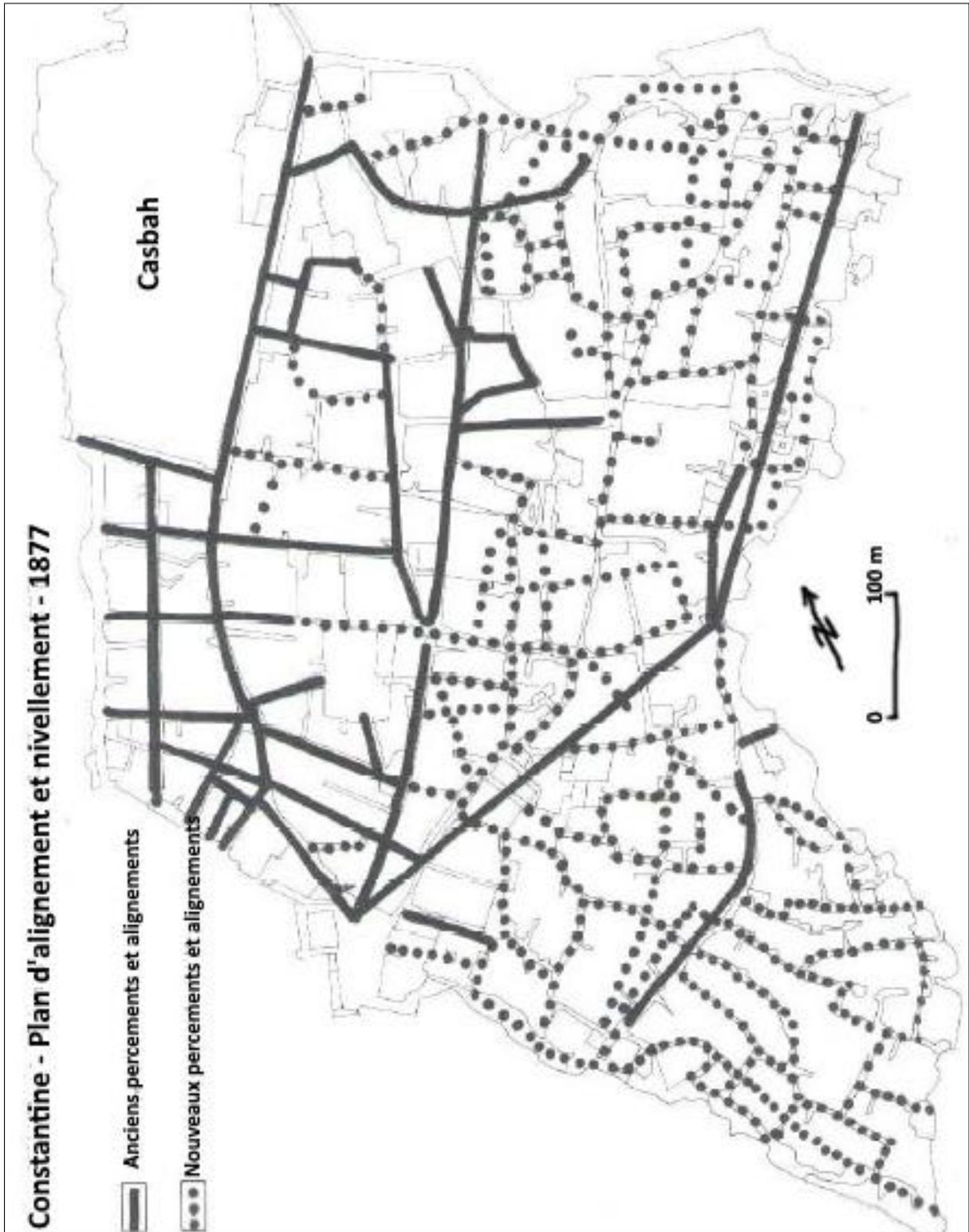
Source : In BOUDJABI H.N, 2005, p.138.

La majorité des percements était déjà réalisée en 1870. (**Cartes 27 et 28**). Des actions de remplacement de façades traditionnelles par des façades européennes dans la partie traditionnelle vont se poursuivre jusqu'en 1930 et faire perdre à la ville d'autres parties de son patrimoine, les conséquences de cette action sur la vieille ville n'en seront pas moins graves.



Carte 27 : L'apparition des rues carrossables.

Source : Master plan Constantine 2005.



Carte 28 : Plan d'alignement et de nivellement de 1877. Source : B. PAGAND 1989, ANDRE. R 1986. In Karima BOUFENARA In BAKIRI. R, 2012, p.117.

3.1.2.2. La période 1920 – 1959, premières formes de l’extension moderne de Constantine

La réflexion sur la politique urbaine n’apparaît qu’après la promulgation de la loi dite “CORNUDET”, LAKHDAR HAMINA. Y et ABBAS. L (2015, p. 108), et qui a été appliquée entre 1919 et 1924.

L’importance de cette loi réside dans son aspect prévisionnel de la planification non seulement de toute la ville, mais avec son extension. Comme le décrivait GAUDIN J-P (1993, p.18) « Le regard organisateur se trouve vers le lointain, dans l’espace comme dans le temps ».

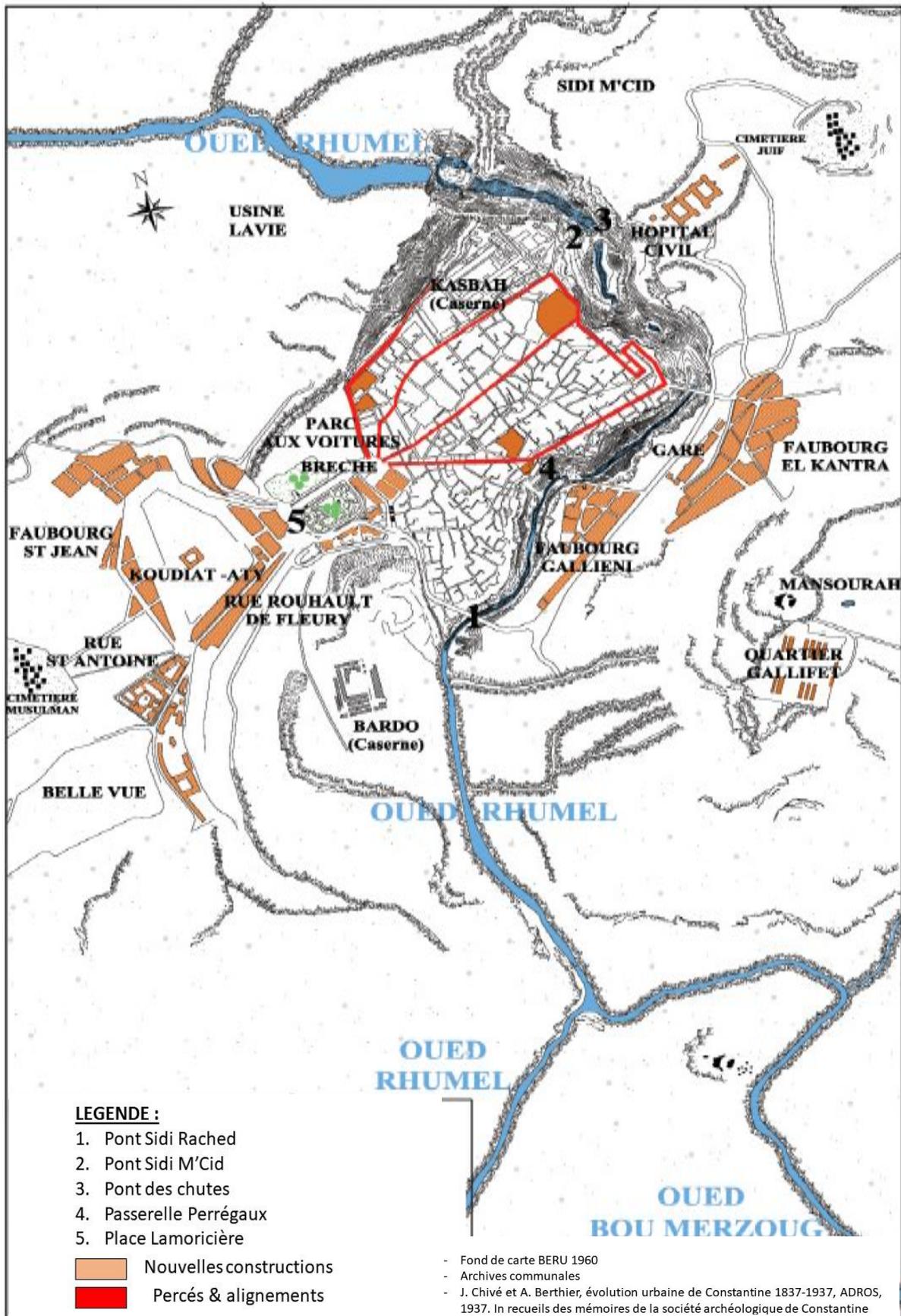
Les principaux apports de la loi ont été :

- La généralisation des permis de construire.
- La soumission des opérations de lotissement à un régime d’autorisation et de réglementation particulier
- L’institution des projets d’aménagement, d’embellissement et d’extension des villes.

Ces plans avaient comme préoccupations :

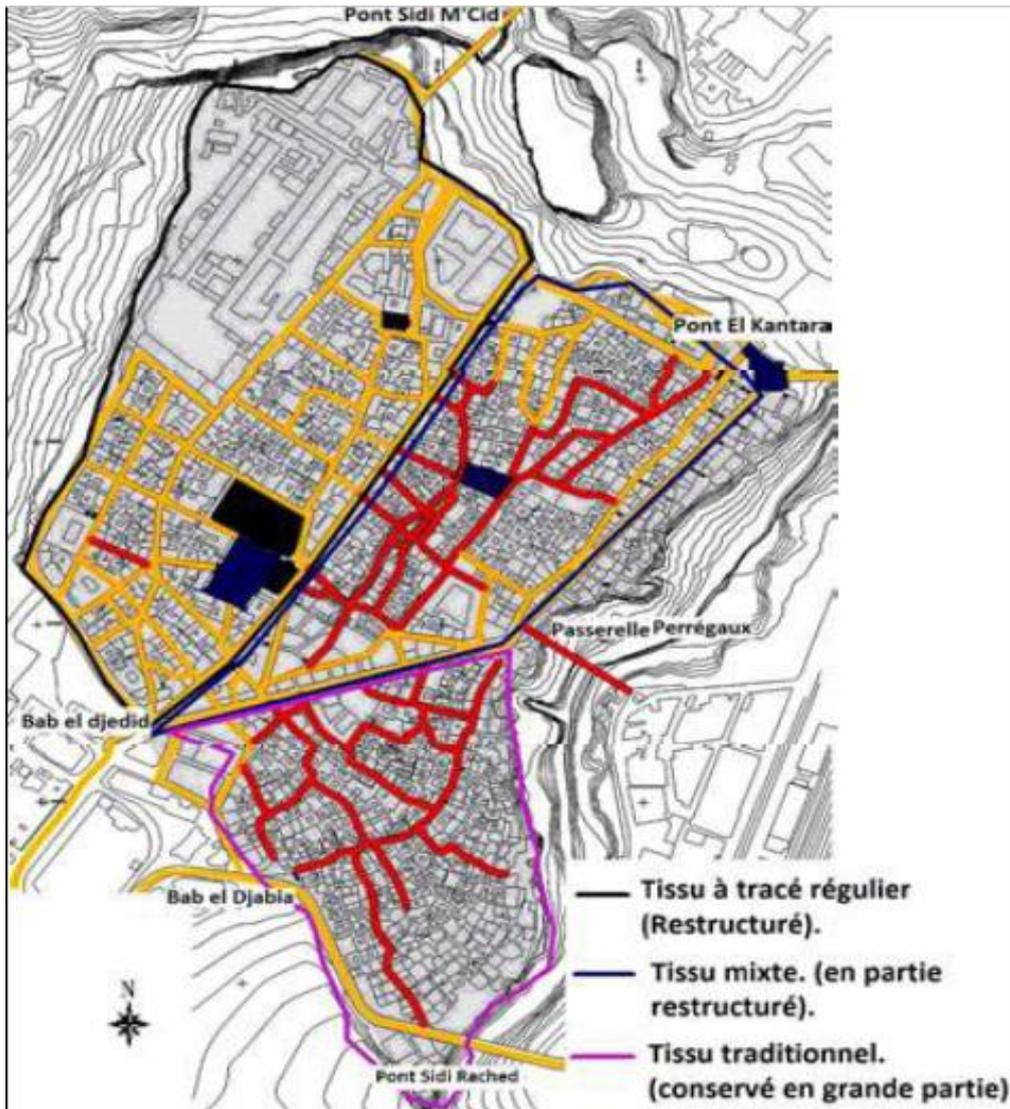
- Le contrôle des voiries et les permis de construire ;
- Les servitudes ;
- Les places, les jardins et les réserves boisées ;
- Les emplacements réservés aux services publics.
- La fixation de la nature et des conditions d’implantation des constructions de chaque zone.

Rapidement, les formes urbaines modernes ont remplacé la forme d’ilots. (**Carte 29**). Les premières cités ouvrières ont vu le jour suite à la crise du logement durant les années 1920, et ce, afin de trouver des solutions à une population autochtone qui s’entassait dans les maisons traditionnelles, dans des conditions de vie insalubres. Ces maisons ont été élaborées selon un maillage rectangulaire. Les bâtisses étaient des rez-de-chaussée occupant une parcelle ne dépassant pas généralement les 64m², accolées les unes aux autres, ne laissant à l’extérieur qu’une voie assurant le passage. Donc, la construction de logements pour les colons, qui n’étaient pas mieux lotis, n’a fait qu’éclater la structure sociale de la famille élargie, en proposant des lieux d’habiter pour la famille mononucléaire.



Carte 29 : Evolution et transformation de Constantine de 1850 à 1937.

Source : PPSMVSS de Constantine 2012, p.41. B.E.T Jennie KRIBECHE. Direction de la culture de Constantine et ministère de la culture.



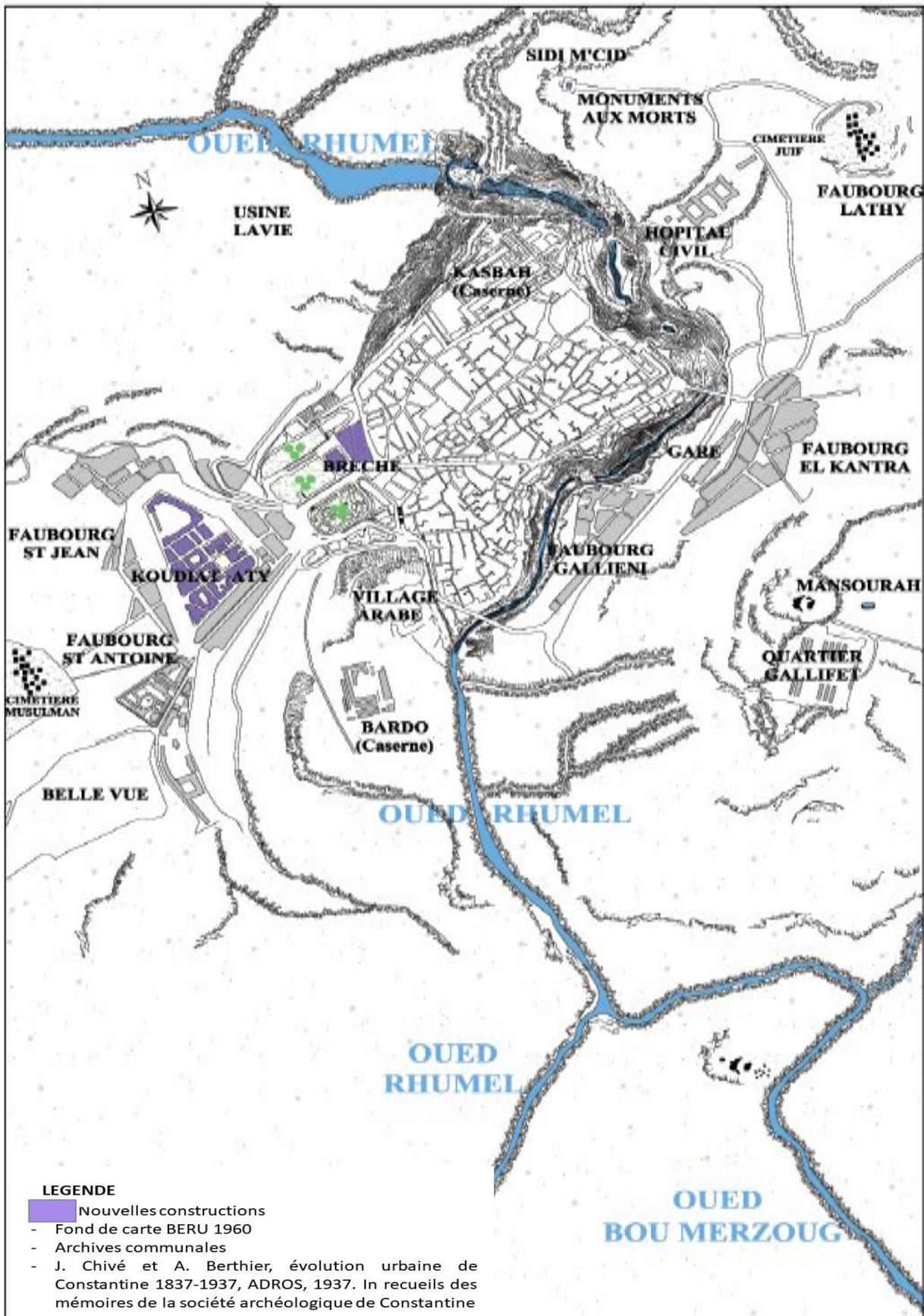
Carte 30 : Configuration du tissu historique de Constantine.

Source : Support master plan 2004. In TOUAM. N.E, 2012, p.62.

Ayant découvert bien tardivement les déséquilibres socio-économiques et les conditions de vie lamentables des Algériens, les autorités françaises entamèrent, dans la logique du plan quinquennal dit ‘Plan de Constantine’, élaboré en 1958, la coordination de toutes les actions. (**Cartes 30 et 31**).

Le traitement des problèmes de l’urbanisation relevant essentiellement du pouvoir local, leurs initiatives découlaient des moyens et des ressources disponibles et de l’appréciation dont le colonisateur faisait de la situation.

Dans le souci de réduire la tension grandissante causée par une densification surdimensionnée de la ville, et en vue d’une approche planifiée des solutions envisageables pour faire face aux événements multiples nés de l’insurrection, le plan a été lancé en décembre 1958 pour fournir des moyens beaucoup plus importants et une politique sérieuse de logement a été conçue.



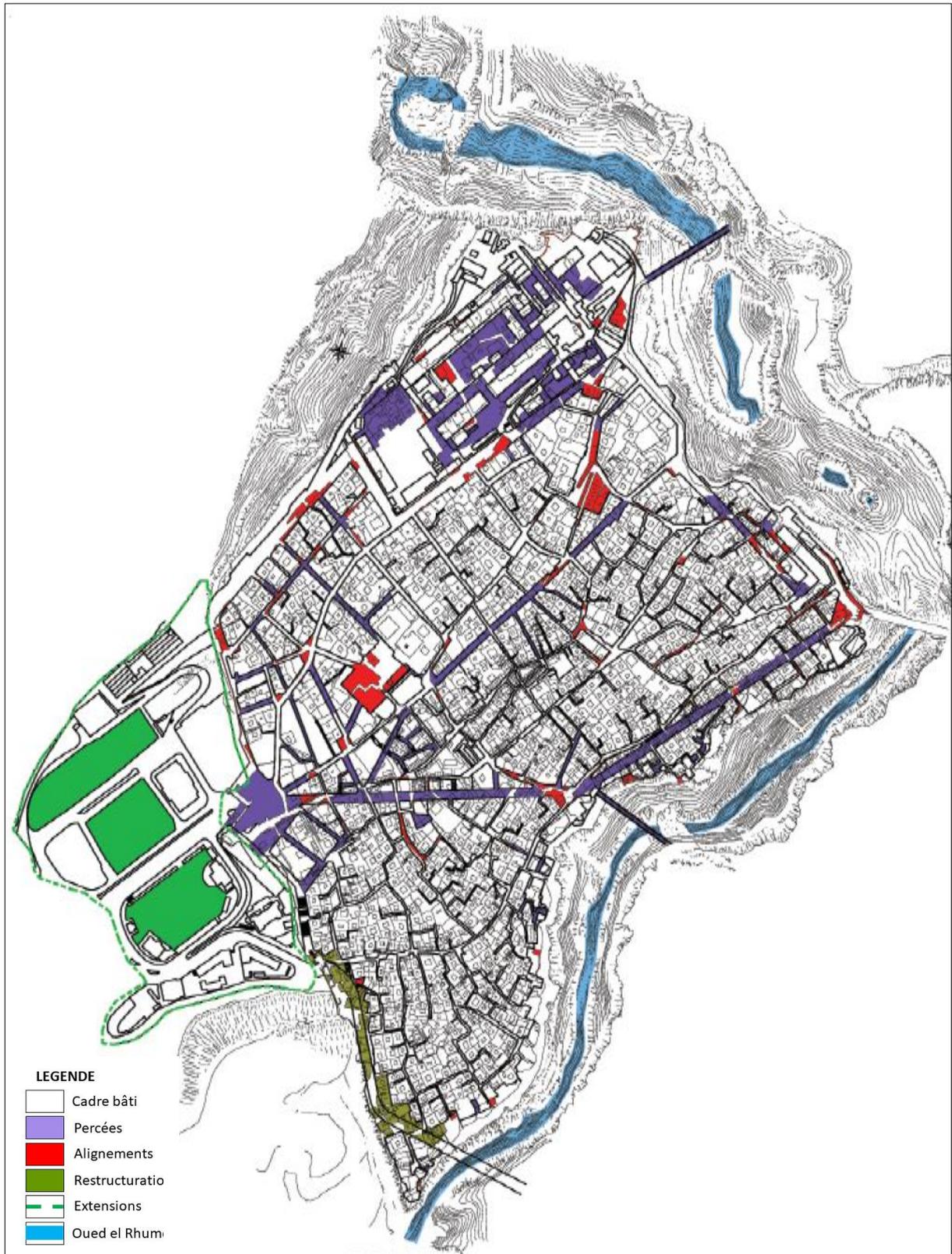
Carte 31 : Les étapes d'évolution et de transformation de Constantine de 1937 à 1959.

Source : PPSMVSS, 2012, p.42. B.E.T Jennie KRIBECHE. Direction de la culture de Constantine et ministère de la culture.

Il a été constaté par la commission du plan dans le temps que les habitations verticales étaient inadaptées aux musulmans (population autochtone). En effet c'est une population dont les coutumes et les pratiques sociales ne sont pas du tout adéquates à ces espaces d'habitat collectif vertical. Donc ce plan s'inscrit dans une politique générale de développement de l'Algérie. Il a pour objectif l'intégration économique, politique et culturelle de la population algérienne, dans un cadre institutionnel colonial auquel elle échappait.

3.1.2.3. La période de 1959 à 1962, date de l'indépendance

La ville de Constantine durant cette période a connu une configuration qui se rapproche de celle d'aujourd'hui (en termes d'hétérogénéité) mais à une échelle réduite, avec des extensions périphériques ponctuelles au gré du site. Elle sera marquée également par le comblement des poches urbaines impropres à l'urbanisation : Bentelis, le long du Rhumel et de Boumerzoug, chalet, les mûriers, quatrième Kilomètre...etc. Le célèbre 'plan de Constantine' qui avait pour objectif la création d'emplois et la mise en place de programmes pour le logement, caractérisait l'évolution urbaine de la ville à cette époque.



Carte 32 : L'impact de l'intervention coloniale sur la vieille ville de Constantine.

Source : PPSMVSS, Constantine 2012, p.43. B.E.T Jennie KRIBECHE. Direction de la culture de Constantine et ministère de la culture.

3.1.3. Principes de création et d'aménagement de la ville coloniale

A. Des percées haussmanniennes vers la création du style arabisant dans une approche du patrimoine par éclectisme.

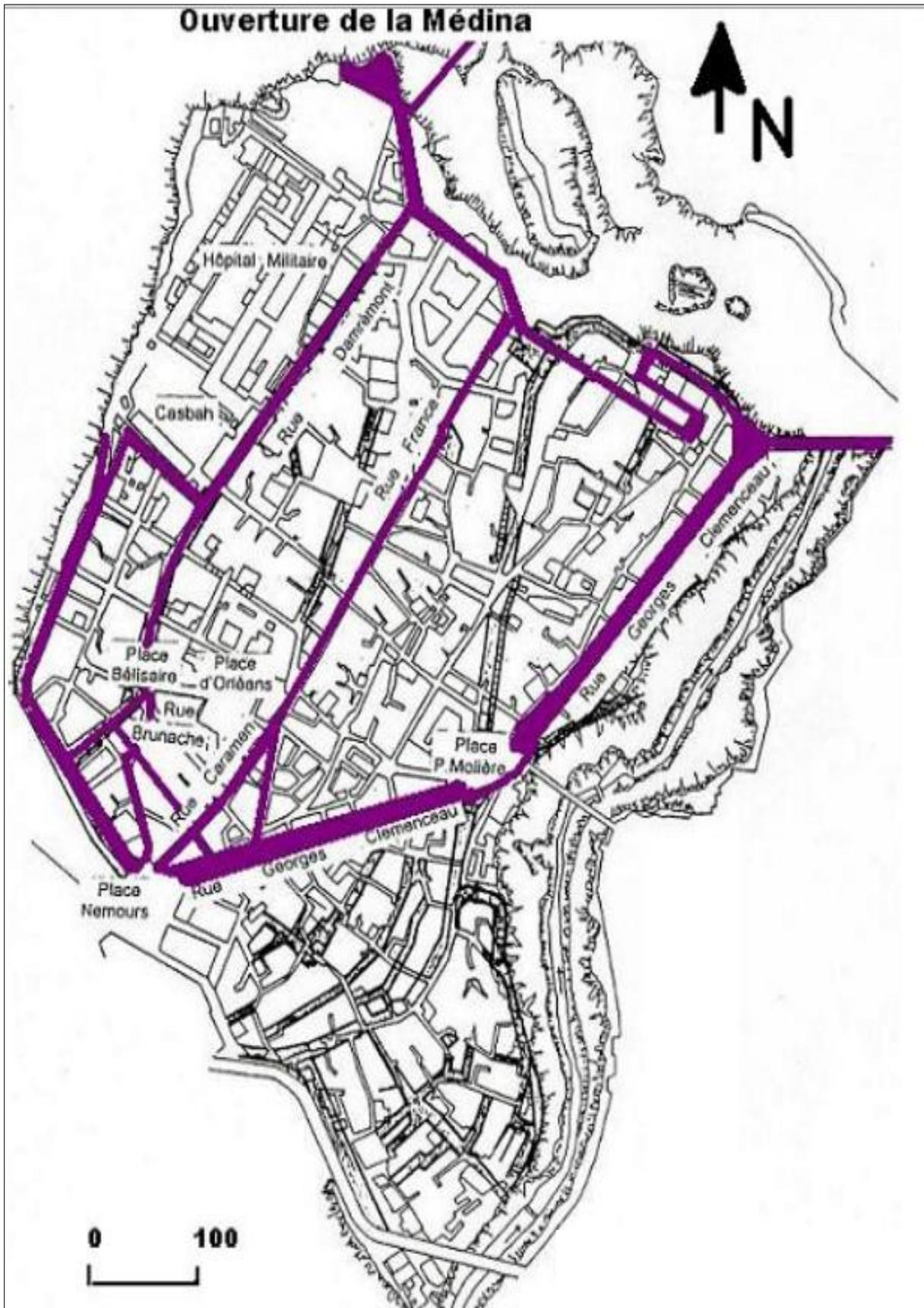
La ville arabo musulmane dans sa forme urbaine et architecturale constituait un élément de structure et de ressourcement pour la ville moderne. Pendant la colonisation, le colonisateur a essayé d'appliquer les principes d'aménagement appliqués en France, d'une part, comme il a imposé son existence colonisatrice pour mieux contrôler le pays colonisé d'autre part, et il a imposé le principe haussmannien dans son organisation et création de la ville moderne. (Carte 33).

La trame orthogonale apparaissait comme méthode de composition et de symétrie.

Le remodelage des tissus anciens et l'élargissement de la voirie ont été l'une des premières solutions préconisées dans la réadaptation de la ville aux nouveaux modes de production et de consommation imposés.

Les nouvelles villes construites par le colonisateur, ont été conçues de manière uniforme selon un plan en échiquier, de rues rectilignes, qui définissent une série d'îlots carrés. Au centre, on sacrifie quelques îlots pour localiser les équipements structurants, tels que la place, l'église, la mairie, ... Les maisons des marchands et des colons représentent la couche la plus aisée. « *Un échiquier de rue rectilignes, qui définissent une série d'îlot, presque toujours carrés. La place sur laquelle donnent les édifices les plus importants : l'église, la mairie, les maisons des marchands et des colons riches* ». (ALETH PICARD-MALVERTI., 1989, p.215).

Ces règles proviennent soit de la tradition médiévale (villes neuves fondées au XIII^{ème} siècle et dans la première moitié du XIV^{ème} siècle), soit de la culture de la renaissance qui se caractérise par un certain nombre d'innovations dans divers domaines : urbanisme, architecture, sculpture, peinture, ... : des traités de Vitruve, Alberti..., ainsi que de l'esprit de régularité géométrique qui est devenu désormais une habitude générale et une exigence première de la technique productive.



Carte 33 : Superposition de percées haussmanniennes sur la trame traditionnelle de Constantine.

Source : Archives Communales de la wilaya de Constantine.

La création de villes nouvelles, appelées communément villes coloniales, répondait à des objectifs militaires. Leurs ingénieurs réalisaient le travail d'urbaniste, par la création de villes nouvelles dites coloniales et par la définition de la forme de l'espace public en laissant à son propriétaire la maîtrise de l'espace privé.

L'urbanisme de régularisation appliqué se définit comme une démarche qui vise à optimiser l'espace urbain par l'intégration des fins et des moyens mis à sa disposition par la science et la technique et à adapter la ville historique aux besoins et aux exigences modernes, 'sans sacrifier' pour autant l'héritage du passé. (ALMI. S., 2008, p.3).

La ville doit pouvoir s'étendre selon les besoins de la population. Étant donnée l'imprévisibilité de la situation, la ville reste ouverte à toutes formes d'extension. Le plan en échiquier permet cette extension dans toutes les directions.

L'application stricte du plan en échiquier ne laisse pas place aux variations qu'implique l'adaptation aux caractères des lieux.

L'incertitude du développement de la ville et l'uniformité du plan en échiquier produisent un paysage urbain des plus simples et des plus monotones.

Un nouvel ordre se dessine pour la construction de villes basées sur la symétrie et la régularité géométrique. Ces principes sont imposés par les européens, affirmant ainsi leur domination sur le pays colonisé.

B. Principes d'aménagement du plan d'ensemble

- L'urbanisme Haussmannien comme référence

Au milieu du XIXe siècle, Paris se présentait comme étant sombre, étroite et insalubre, où la pauvreté et les épidémies y trouvaient facilement refuge. La réorganisation de Paris par Haussmann par ce modèle a marqué une date et a servi de modèle pour les autres villes d'Europe et plus tard pour l'Afrique. « *Le paysage qui émerge des transformations haussmanniennes à Paris, dès les années 1860, devient la référence concrète de ce qu'il faut faire, et cette image de la 'modernité' séduit (...)* ». (BÉNÉVOLO. L., 1993, p.226).

Les deux principes majeurs de cet urbanisme, ont permis d'une part, une meilleure circulation de l'air et des hommes, évoquée comme référence aux hygiénistes (théories apparues au cours du XIXe siècle, héritées des "Lumières") et d'autre part, dans le souci d'améliorer l'hygiène, par une meilleure qualité de l'air, on aménagea en ville un certain nombre de jardins et d'espaces publics.

Ce caractère général faisait de l'espace traditionnel un outil stratégique sur les plans foncier, politique et militaire qui jouxtent et pénètrent l'ordre spatial de la médina, représenté initialement par une configuration fermée.

La trame orthogonale apparaissait comme méthode de composition et tient cependant une place importante dans l'œuvre d'Hausmann. Il s'agit de voies larges et rectilignes, qui comportent de vastes trottoirs plantés, dont les axes, sont soigneusement tracés pour aboutir à des points de repère : monuments ou reliefs naturels.

Les immeubles qui étaient implantés, obéissaient à des règlements stricts qui imposent des normes à ne pas dépasser. Quant à la hauteur et au style architectural des édifices, les immeubles se ressemblent tous : c'est "l'esthétique du rationnel". (SOURIAU. P., et ALCAN. F., 1904).

Le plan en échiquier est doté de deux axes croisés Nord-Sud, Est-Ouest. À Constantine l'armée travailla à remodeler l'espace urbain. Une trame en damier, avec des tracés orthogonaux, s'est superposée au labyrinthe des rues de la médina, à l'intersection desquelles la place d'armes est aménagée.

Constantine emprunte, à la métropole, les méthodes haussmanniennes pour remettre en ordre son tissu urbain. Cette opération de régularisation s'effectuait, au nom des impératifs sanitaires et des besoins de la circulation, par un instrument efficace qu'est la ligne droite. Cette dernière exprimait également un sentiment de triomphalisme et de domination (BARDET. G.) dans les anciennes époques gréco-romaines, puis reprise par la suite à l'exemple de l'avenue des champs Élysées à Paris, avec son arc de Triomphe et de l'avenue des Tilleuls avec sa porte de Brandebourg, à Berlin.

Le plan d'ensemble, ou "villes à plan" pour lequel Aleth Picard - Malverti attribue des caractères classiques de la ville, des règles de forme et de dimensionnement issues des traités d'architecture de la Renaissance, est déterminé par le tracé de l'enceinte et le dessin de la ville à l'intérieur de ses limites. Il devient ainsi un moyen d'homogénéisation de sa structure par la régularité de sa figure.

Les tracés secondaires découpent les îlots de forme carrée ou rectangulaire, conformément au mode d'implantation colonial, tout en étant orthogonaux et suivent dans l'ensemble, l'ancienne trame, tout en procédant à des alignements. Un certain nombre d'impasses subsistèrent et il n'était pas question de démolir entièrement l'ancien tissu mais les rues en chicane furent rectifiées au profit de la ligne droite.

Le rapport du privé et du public, le monumental, le système des équipements, la régularité, symétrie et simplicité, la densité, la hiérarchie des espaces publics, etc., sont les principes fondamentaux des tracés de villes ex nihilo ou des extensions.

La première des règles que le service du génie doit respecter lors de création des villes coloniale est la régularité afin de se rapprocher le plus possible d'une figure régulière pour tracer leur périmètre urbain.

Cette figure régulière a pour objet de donner la même régularité du tracé des rues et de l'assiette de la ville, afin d'obtenir sans difficultés de circulation une trame orthogonale. (MALVERTI. X., 1994, p.235).

Pour garantir cette régularité, les ingénieurs du génie militaire se sont intéressés en premier lieu au tracé de l'enceinte, qui a un rôle économique et qui a permis de donner une grande régularité au tracé des rues et des places.

Les places forment alors une séquence le long de la rue la plus importante de la ville.

La place n'est plus l'espace à angle fermé des villes de la Renaissance. Le chef du génie de la ville de *Sidi Bel Abbés* décrit précisément la séquence idéale : " ... *Une rue large de 25m plantée d'arbres et formant promenade, traverse longitudinalement de l'Est à l'Ouest la ville par son milieu, reliant les deux quartiers civils et militaires.* " (Aleth Picard-Malverti., 1987, p629-630.).

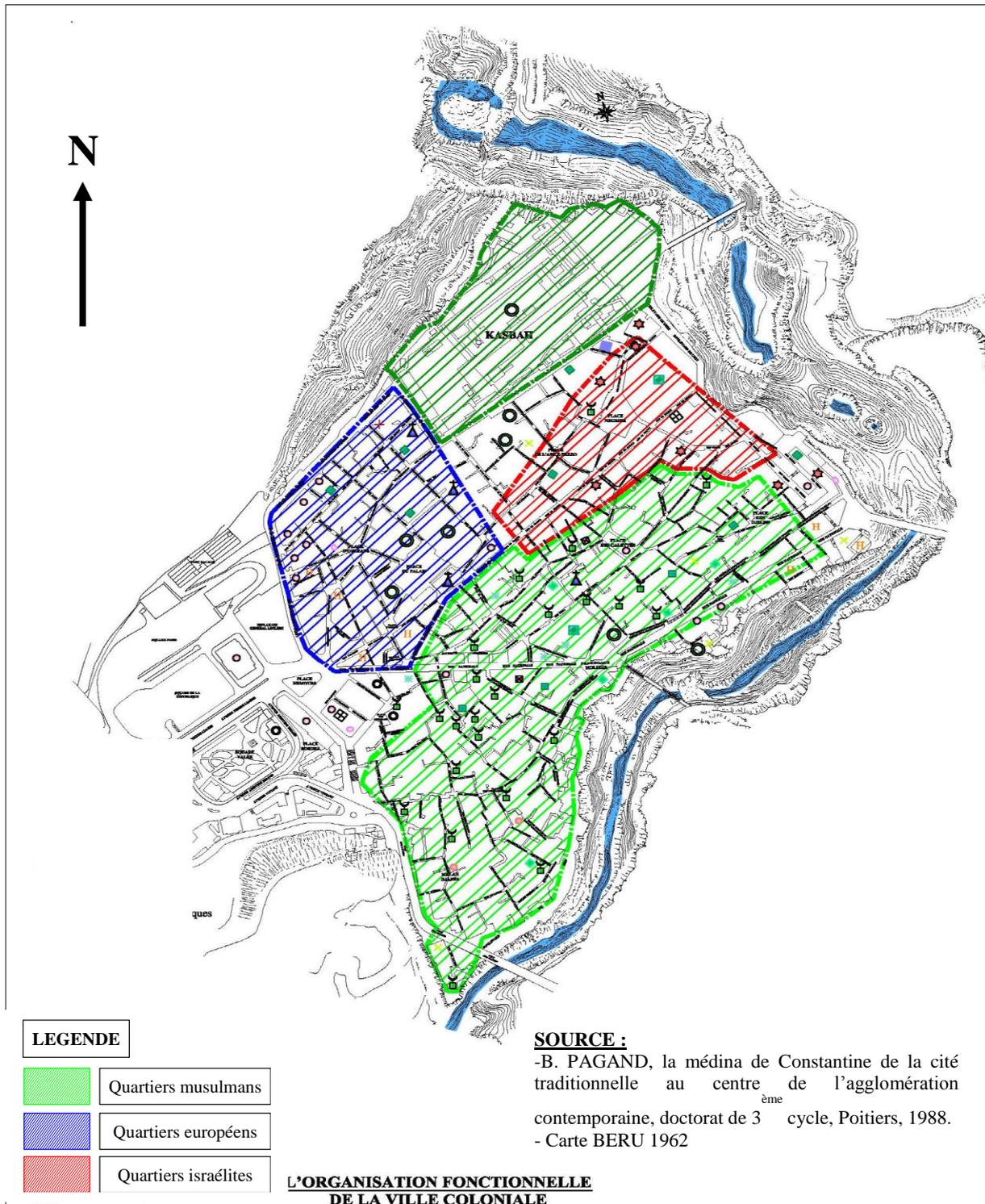
3.1.4. Analyse de la composition du tissu urbain colonial : usage, appropriation et pratiques sociales

Le plan en damier était adopté pour bien répartir les fonctions, c'est ce qui explique les trois îlots qui constituent l'organisation spatiale de l'espace colonial à savoir :

- La fonction militaire
- La fonction administrative et de service
- La fonction résidentielle

L'ensemble de ces trois fonctions s'organise dans un quadrillage général dans un double objectif, soit comme le montre MALVERTI, celui de renforcer la mise en scène classique (perspective, monumentalité, hiérarchie), soit celui de répartir des lots sur un sol.

En premier lieu les ingénieurs mesurent la ville. Ils ordonnent ensuite la répartition des surfaces des établissements (militaire, concession civile, rue et place, fortifications et équipements). C'est ce qui interprète au mieux le tracé en damier, qui obéit davantage à une répartition des fonctions qu'à une volonté de monumentalité.



Carte 34 : L'organisation fonctionnelle de la ville coloniale.

Source : PPSMVSS Constantine, 2012, p.64. B.E.T Jennie KRIBECHE. Direction de la culture de la wilaya de Constantine et ministère de la culture.

3.1.4.1. Structure des quartiers d'habitat (quartiers civils et militaires)

La ville coloniale comprend deux îlots civils distincts, l'un représentant les résidences, l'autre abritant les équipements civils. Un troisième îlot, de taille et de fonctions beaucoup plus importantes, devait distinguer la partie militaire. Par conséquent, ces trois types d'îlots étaient traités de manière très différente par les ingénieurs responsables des dessins de villes.

a. Quartier civil (Ilot de résidence)

Il a pour objectif de compartimenter le tissu organique en quartiers physiquement distincts. La plus forte expression de ce compartimentage a été la production de deux entités sociospatiales identifiées par les dénominations, "quartier arabe" et "quartier européen".

Le quartier européen va subir une substitution avec le percement de voies rectilignes, des façades alignées et la construction des maisons européennes.

Le découpage parcellaire, au moment de la distribution des concessions, était effectué par les autorités civiles.

Son remplissage était laissé à l'initiative privée qui est régie par le consentement souscrit entre les propriétaires et l'administration locale.

Les habitations se présentent sous forme de grands immeubles avec des façades clinquantes et s'alignaient le long des voies. Le type architectural choisi se faisait en fonction de la taille de la hiérarchie de la voie dans la cité, avec des arcades placées de façon obligatoire au niveau des rez-de-chaussée des immeubles.

Une fois arrivés, les français logent dans la haute ville, commencent d'abord par occuper les maisons mauresques qui se trouvent le long des remparts transformés pour répondre à des exigences nouvelles. Dès 1839, la partie basse de la ville tend à disparaître. Les opérations de démolition et expropriations contribuent à donner un aspect nouveau à ce quartier.

La zone musulmane ne demeura pas intacte, car rapidement il fut jugé indispensable de relier les deux grandes entrées de la ville : la place du 1^{er} novembre et Bâb-El-Kantara, pour assurer la liaison de la halle aux grains, installée primitivement à la place Lamoricière, avec la gare. On perça alors la rue Larbi Ben M'Hidi à travers la partie arabe. Cette rue forme un long ruban de constructions européennes qui traverse l'îlot musulman. Elle assumait le rôle de "coupure/suture" : d'un côté la ville européenne, de l'autre la ville arabe. La décision de juin 1844 rendit Constantine prisonnière de sa position et pesa longuement sur son développement.

b. Quartier militaire

Après le triomphe des militaires, il semblait logique de réunir les établissements militaires. L'armée fut alors implantée en premier, et les constructions militaires occupaient des îlots subsistants.

Ils commencèrent par l'occupation du "Palais du bey" et la transformation du quartier de la Casbah vers 1840. On a construit dans cet espace de cinq hectares environ, un hôpital militaire, des casernes, des prisons, un arsenal et une manutention.

La parcelle n'existait plus, les constructions militaires occupaient des îlots d'une taille beaucoup plus importante. Il fallait donc organiser un îlot avec des édifices dont on connaissait avec précision l'assiette. Le dessin d'ensemble du fragment de ville devait répartir l'espace public, collectif et privé.

Ce qui était plus important, c'était de définir quelle liaison devait-on maintenir entre la rue et l'édifice. De nouvelles contraintes hygiénistes et sociales étaient imposées : la lumière, l'aération, le contrôle social...etc. Ainsi, des schémas nouveaux étaient expérimentés : la cour ouverte, l'immeuble à redans, les bâtiments en peignes et en rangées.

3.1.4.2. La répartition des catégories d'équipements

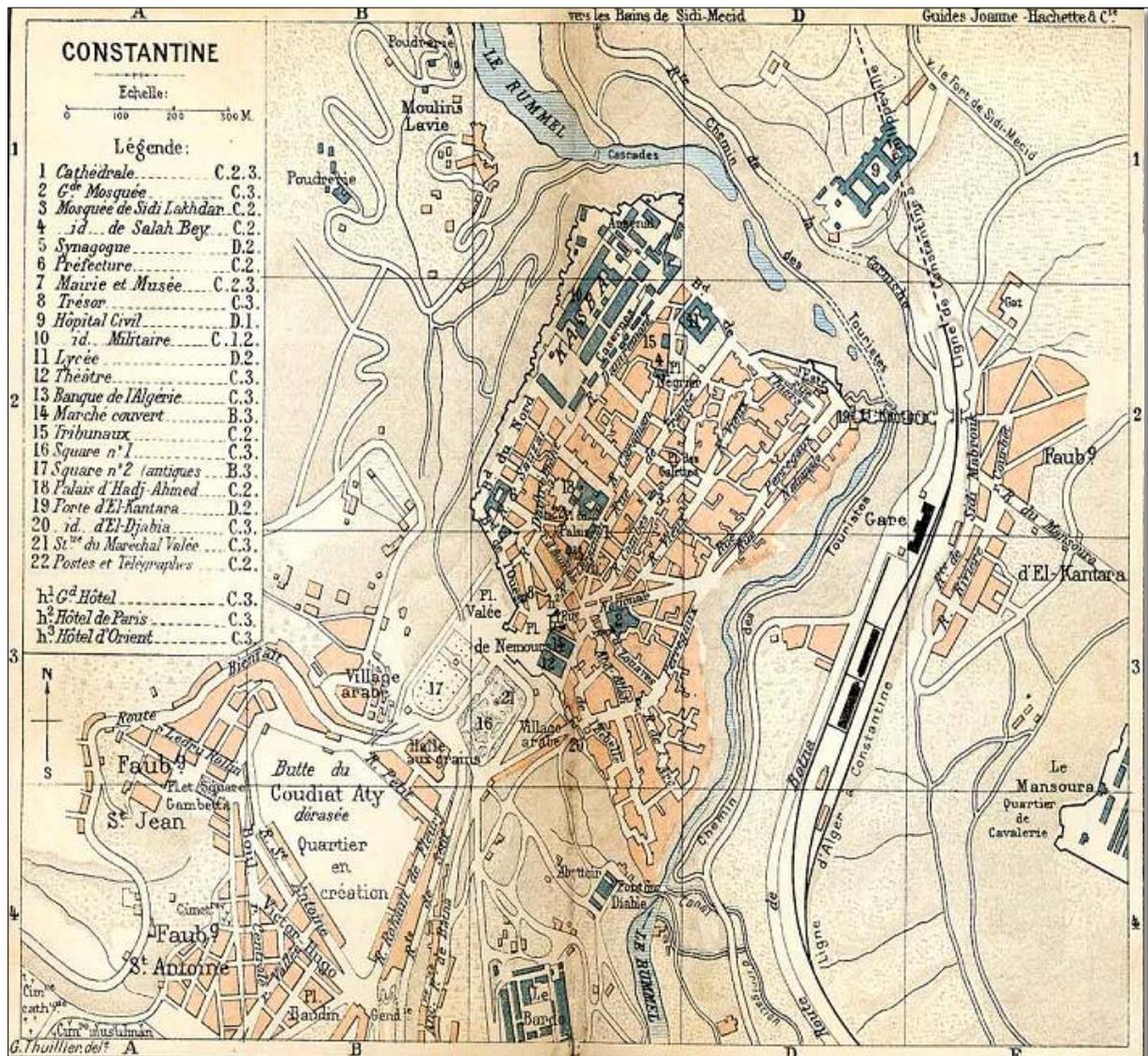
L'emplacement de chaque équipement est déterminé par une règle afin que tous les équipements ou les édifices soient cohérents et en continuité avec la place, de façon que chacun puisse être à la portée de remplir son objectif principal. La ville doit posséder les cinq édifices de base qui sont : la mairie, l'église, la justice de paix, l'école et le presbytère.

Les équipements possèdent une place déterminée, ils sont répartis sur l'ensemble de la ville coloniale selon des règles précises (la maison commune symbolisant la liberté d'expression), l'école (égalité des chances), le palais de justice (justice rendue aux citoyens), le théâtre, l'hôpital...etc. Ils représentent le deuxième élément de composition de la ville coloniale. Chaque équipement a eu sa position par rapport au tracé général jusqu'à trouver l'emplacement accepté par tous les services. **(Carte 35).**

La distribution des établissements urbains dans le tissu suit leur rôle et leur fonction : l'église est l'élément principal dans le tissu colonial autour duquel se structure la ville entière. Les emplacements des équipements sont en même temps interchangeables et ceci est facilité de par l'utilisation du damier qui permet de remplacer un équipement par un autre en toute flexibilité.

En un mot, la ville ainsi conçue est faite pour être à la fois, lieu d'expression et d'appropriation par la société civile. Elle est à la fois un centre territorial, une capitale

politique et une métropole commerciale. A ces trois éléments spécifiques correspondent des équipements civils organisés en système sur tout le pays.



Carte 35 : Développement urbain colonial et le dérasement du Coudiat Aty.

Source : Bibliothèque Nationale de Paris.

Durant les premiers plans d'alignement, l'église se trouvait dans la place centrale, mais avec les plans qui suivirent, elle occupe une position secondaire dans un espace calme. La mairie est souvent localisée sur la même place que l'église, car elle n'offre que peu d'animation.

L'église demeure, cependant, dans un pays qu'il faut conquérir, l'élément principal autour duquel se structure la ville. Cependant, le service du génie tient compte de l'importance de la mosquée, c'est pourquoi ils créent une place d'arme au centre de la ville ancienne tout en respectant l'implantation de la grande mosquée. L'église est par la suite édifiée dans la ville nouvelle européenne.

Les équipements civils et militaires sont représentés selon une forme précise. À partir de 1903, l'administration française demande le respect de la culture indigène, et c'est ainsi que le style néo mauresque est né. (Exemple : grande poste).

Dans les années 1930, ils ont construit aussi des musées, des jardins, des lieux artistiques, pour justifier la colonisation, de montrer sa réussite et garantir le principe d'embellissement de la ville.

Ces équipements à caractère civil (administratifs) sont réunis autour d'un espace particulier. Certains établissements comme, la prison, l'hôpital et l'abattoir seront isolés sur la bordure de la ville ou le long du rempart, pour des raisons d'hygiène ou de sécurité.

D'autres établissements se répartissant en arrière, ont eux aussi des positions à l'intérieur du tissu colonial, qui permettent une articulation entre eux, éloignés de la place centrale et occupent des terrains moins valorisés, ne représentant que peu de valeur foncière (écoles, les presbytères, gendarmerie). (LEBIED. Z., 2012, p.45).

Notons aussi que dans le quartier militaire, les équipements réclament des îlots de taille importante : casernes, manutention, arsenal...etc. À titre illustratif, pour le cas de la médina de Constantine, la casbah, lieu de concentration militaire coloniale occupait à elle seule cinq (05) hectares.

3.1.5. Les caractéristiques constantes et permanentes dans la ville coloniale

Après avoir déterminé les grands éléments fondateurs de la ville coloniale, nous allons aborder les caractéristiques du tissu colonial formé dans ses grandes parties.

a. La standardisation dans la construction

C'est à Paris que l'on verra pour la première fois une sorte de « bâtiments types ». La façade obéissait à une stratification claire et une cohérence volumétrique due à l'imposition d'une réglementation gérant les superpositions des étages et des décorations selon l'importance, à travers une stratification sociale¹.

b. La régularité, la symétrie et l'axialité

Dans l'architecture traditionnelles, la symétrie existe mais pas l'axialité.

Par contre, la symétrie de façade d'une architecture européenne classique implique l'axialité des accès et l'organisation symétrique des espaces internes.

¹ Caractéristiques de l'architecture coloniale et typologie d'habitat à Jijel. En ligne [http://thesis.univ-biskra.dz/2426/9/CH%206_Caract%C3%A9ristiques%20de%20l%E2%80%99architecture%20coloniale%20et%20typologie%20d%E2%80%99habitat%20C3%A0%20Jijel.pdf]

Les villes coloniales en Algérie ont été conçues sur la base de ces principes, de l'art urbain européen. La proportion, la régularité, la symétrie, la perspective appliquées aux voies, places et édifices, dans le traitement de leurs rapports et de leurs éléments de liaisons (arcades, colonnades, portes monumentales, arcs, jardins, obélisques, fontaines, statues, etc.), constituent le caractère principal définissant à la fois l'ordre et la puissance.

La régularité, comme principe se répète dans toutes les régions à planifier, bien que le site ne le permette pas, et quand le site est irrégulier il faut dissimuler ses irrégularités par des artifices géométriques.

c. L'ouverture

Les éléments, tels que les remparts et les portes, outils qui assemblaient les unités de la médina en tant qu'ensemble intégral, ont été radicalement transformés vers une direction de linéarité et d'ouverture.

Le résultat des influences françaises se sont établies sous la forme suivante : La pénétration et la juxtaposition ont transformé Constantine spatialement, socialement et ethniquement sous formes d'unités séparées, en l'occurrence, quartiers européens et quartiers indigènes, séparation obtenue grâce à l'introduction des règles spatiales. Par l'adoption de ce schéma (circulation pratique, salubrité, esthétique et agrément) tiré du Plan des artistes, les caractéristiques de ce nouvel ordre étaient l'ouverture de la médina. La vision du "fermé" est réduite aux apparences physiques.

Les caractéristiques qui faisaient de la médina un espace "fermé" au monde extérieur, enceinte et portes, ont subi une transformation fondamentale par l'intrusion d'un système d'avenues et de places telle que la brèche, symbole de l'espace ouvert.

L'impact que le processus diachronique de la colonisation a eu sur les formes spatiales de la médina, est caractérisé par l'ouverture de l'espace fermé. En fait, le terme fermé tel qu'il est relié dans la culture traditionnelle doit être compris au-delà des évidentes apparences physiques spatiales, et comme le stipule R. Barthes, *'la ville ancienne peut être comparée à un livre avec son écriture particulière, son langage "fermé"'*. (BARTHES. R. (1953) In CHOAY. F., p.78).

L'intimité visuelle et la relation intérieur-extérieur avec tout son dispositif spatial, caractéristique spécifique de l'espace traditionnel, sont ignorées dans l'espace colonial.

Cette intrusion de l'extérieur ou ouverture de l'espace "fermé" est issue d'un constat physique, basé sur un code de lecture inadéquat. Architecturalement parlant, cette transformation de l'espace, fera que la façade sera traitée comme un espace de représentation (place de la brèche) et deviendra extérieure alors qu'elle était introvertie.

Les caractéristiques de ce nouvel ordre de la ville étaient *l'ouverture de la médina*.

L'utilisation de ces nouveaux instruments (règles spatiales prescriptives) introduit un changement de la relation objet-personne. Par la séparation de la participation de l'homme, seul l'objet moderne est isolé, devient un discours "fermé" sur lui-même. L'urbanisme de composition, devenu prescriptif, produirait une surimposition sur l'idéologie traditionnelle.

d. Le découpage de la ville en îlots

L'îlot, cet élément urbain est de forme rectangulaire longue ou large, trapézoïdale ou triangulaire, suit le découpage du plan en échiquier.

Il est divisé en un nombre de parcelles plus ou moins grandes, perpendiculaires aux voies de circulation. Les principes de base de la structure urbaine de l'îlot d'Hausmann sont : parcelle perpendiculaire à la rue, la ligne de partage à l'intérieur de l'îlot est la bissectrice de l'angle formé par les rues, parcelles moyennes, pas de parcelles profondes ni étirées en façade.

Le classement des îlots dépend de plusieurs critères à savoir : la fonction, la forme géométrique et la taille. Ces deux derniers critères dépendent de la configuration de tracé urbain. Selon la fonction, on trouve généralement deux catégories :

- L'îlot résidentiel : destiné aux habitations et commerce
- L'îlot d'équipement : militaire, éducatif, administratif

e. Le découpage parcellaire

Le découpage parcellaire obéit à la loi de la régularité, qui est très utilisée par les ingénieurs du génie militaire. C'est un outil géométrique, qui permet de répartir également chaque colon sur le territoire. Les parcelles sont sous plusieurs formes à savoir : rectangulaires, carrées, triangulaires ou trapézoïdales. La taille est relative à la nature de l'utilisation affectée (résidence, équipements). Les parcelles ainsi définies vont s'organiser autour de cours en vue d'intégrer le souci d'ensoleillement et d'aération.

f. L'élargissement des voies

Le plan de rectification et percement de rues fut élaboré par l'armée. Il obéissait à ses préoccupations, ce qui lui permettait d'assurer une meilleure sécurité, quand il y avait des émeutes. La construction de grands boulevards permettait également d'assurer la tranquillité, l'aération et l'ensoleillement.

g. La place centrale

Située tout au long de l'axe le plus important de la ville, elle demeure l'élément principal de la ville coloniale. Elle se trouve sur l'axe principal auquel s'accrochent les autres espaces publics et elle forme une séquence le long de celui-ci.

Comme la place publique renvoie dans la tradition européenne à la figure de l'ouverture au monde, sa superposition sur une configuration éminemment sacrée de la ville indigène correspond manifestement à l'extraversion brutale des formes de cette dernière.

Nous remarquons que la place doit suivre des règles précises concernant ses dimensions et sa forme déterminées par le service du génie. Ce dernier doit décider du nombre, de la surface et des dimensions des places sur le plan d'ensemble de façon à les relier entre elles.

3.1.6. Synthèse : pour quelles valeurs constantes et permanentes dans la ville coloniale ?

Nous avons traité précédemment de l'ensemble des valeurs des villes coloniales héritées du modèle européen et importés sur le tissu urbain maghrébin, afin de voir et de tirer l'ensemble des éléments permanents de cette conception dans la ville coloniale à Constantine.

La France quand elle est venue, avec les bâtisseurs de la ville, qui ont introduit et imposé des modèles propres à chaque site suivant des critères bien précis, qui s'adaptent bel et bien le mieux à leur mode de vie. Le modèle construit en Algérie diffère de celui qui est appliqué au Maroc, qui tient au système de protectorat, qui a préservé la médina et a conçu la ville européenne en dehors de son périmètre. Pour le cas de la Tunisie, l'intervention du colonisateur se situe à moitié chemin entre les destructions massives et continues des vieilles villes algériennes (Alger, Constantine, Annaba, Tlemcen...) et la protection et la séparation spatiale adoptées au Maroc au début du XXe siècle.

Il y a eu une adaptation spécifique à l'Algérie et surtout à la ville de Constantine de par la situation stratégique, de son site et bien d'autres facteurs, où l'acte colonial s'est acharné sur la ville depuis sa prise.

Dans le but de s'approprier les espaces urbains, les politiques coloniales ont eu recours à des transformations profondes, voire à des destructions et des reconstructions du tissu autochtone.

Nous présentons dès lors, dans le tableau n°3, l'ensemble des éléments constants dans la ville coloniale à l'échelle de la ville de Constantine, transmis à partir de la ville autochtone héritée :

Deuxième partie – Chapitre 3

Caractéristiques de la ville coloniale	Éléments de composition propres du tissu colonial	Éléments constants transmis de la ville héritée
<p>- Basée sur les règles qui proviennent de la tradition médiévale.</p> <p>- Basée sur le Plan Haussmannien dans son organisation et création de son ville moderne.</p> <p>- L'adoption de l'urbanisme de régularisation.</p> <p>Cas de référence : Le site du Coudiat Aty au centre-ville de Constantine.</p>	<p>- La trame orthogonale, utilisée comme méthode de composition urbaine et de symétrie.</p> <p>- L'organisation de la ville d'une manière uniforme selon un plan en échiquier.</p> <p>- Des îlots de forme carrée, rectangulaire, ou d'angle conformes aux modes d'implantation coloniale.</p> <p>- La verticalité dans la réalisation des constructions en hauteur ;</p> <p>- Des immeubles de caractéristiques différentes reflétant une image et un paysage riche en valeurs architecturales et constructive.</p> <p>- Une cohérence et une cohésion entre les différentes constructions et habitations ;</p> <p>- L'esthétique, le rationnel, le style des immeubles et les proportions utilisées.</p> <p>- Une standardisation relative dans la construction d'un bâtiment type et cohérence volumétrique.</p> <p>- Les caractéristiques architectoniques.</p> <p>- Des tracés et des axes orthogonaux.</p> <p>- La ville reste ouverte à toutes formes d'extension.</p> <p>- Les éléments d'ouverture : squares, jardins publics, places centrales, placettes, fontaines et la hiérarchie des espaces publics.</p> <p>- L'élargissement et l'alignement des voies caractérisent la rue et permettent une meilleure circulation de l'air, des hommes et de l'hygiène à la fois.</p>	<p><u>-Zone centrale pour les équipements structurants</u>, la place : l'église, la mairie.</p> <p><u>-Répartition et hiérarchisation fonctionnelle.</u></p> <p><u>-La distribution des établissements urbains dans le tissu selon leur rôle et leur fonction</u>, la même chose pour la médina, selon le degré de leur importance et de leur nuisance.</p> <p><u>-La ville coloniale possède des édifices de base :</u> la mairie, l'église, la justice de paix, l'école et le presbytère.</p> <p><u>-D'autres établissements se répartissent en arrière.</u></p> <p>- Des rues (voies) larges rectilignes suivant une <u>hiérarchisation du système viaire.</u></p> <p>- Ordre urbain basé sur l'homogénéité des espaces, la régularité géométrique, la symétrie et l'axialité, <u>le rapport du privé et du public</u>, le monumental, le système des équipements et les points de repères, la densité et simplicité.</p>

Tableau 3 : Caractéristiques constantes qui perdurent dans la ville coloniale, jusqu'aujourd'hui.

3.1.7. Conclusion partielle

En conclusion, la forme urbaine des tissus coloniaux se caractérise par un système de tracés identifiables. Ces expériences, importées dans un contexte tout à fait différent, reproduisent « le modèle », admiré comme symbole de supériorité qui convient à l'esprit dominateur, et s'inscrivent dans une logique de colonisation mais qui n'empêchent pas de retrouver quelques éléments traits ou principes en relation avec le tissu de la ville arabo-musulmane.

Pour ce qui est du tableau n°3, nous avons répertorié l'ensemble des substances caractéristiques de la ville coloniale. Nous avons procédé à leur comparaison avec celles de l'exemple du modèle médinois, pour pouvoir déterminer les éléments permanents qui persistent dans la conception coloniale et qui sont d'origine arabo-musulmane.

Nous remarquons qu'il y a une certaine reproduction dans le système d'organisation et de structuration de l'espace de la ville arabo-musulmane, c'est le cas du centre auquel on sacrifie quelques îlots pour localiser les équipements structurants, la place, l'église, la mairie. C'est ce même principe qui était respecté dans la ville arabo-musulmane en donnant le privilège aux équipements structurants qui ont une relation avec le culte, d'une part et ceux qui sont considérés comme espace de regroupements et de rencontres, d'autre part.

En d'autres termes, c'est la zone centrale destinée ou affectée à la pratique de culte (dans le tissu médinois qui est composée du binôme mosquée / la place de souk) qu'on retrouve dans le tissu colonial, avec le binôme église / place centrale.

Un deuxième point commun qui caractérise l'organisation spatiale des deux tissus urbains (médinois et colonial), c'est la répartition et la hiérarchisation fonctionnelle de par la distribution des établissements urbains dans le tissu, selon leur rôle et leur fonction. Nous trouvons le même principe au niveau de la médina, où l'ensemble des activités économiques et commerciales se répartissent au sein de la ville, selon le degré de leur importance et de leur nuisance.

Un troisième point qui montre que les deux types d'organisation de la ville possèdent des édifices de base qui les caractérisent et les identifient. La mairie correspond à Dar El Kadi, l'église à la mosquée, l'école à la medersa ou zaouïa, le presbytère à la Tabia, etc. Ceci dit, la ville coloniale possède des édifices de base qui sont la mairie, l'église, la justice de paix, l'école et le presbytère, à l'image de la médina qui donne plus d'importance à la mosquée, au souk, à la medersa et au hammam en les situant au centre de la ville. Les autres établissements ou équipements (services et commerces) se localisent à la périphérie, aussi bien pour la médina et pour la ville coloniale.

Dans un autre trait commun, qui est la hiérarchisation du système viaire et qui est considéré comme la colonne vertébrale de toute organisation structurée, nous apercevons un ordre bien déterminé dans la conception de ce système en allant des grands boulevards, vers la voie principale, secondaire, tertiaire et jusqu'en arrivant aux voies piétonnes, chacune avec ses caractéristiques et ses fonctions. Ce qui nous permet d'avoir une homogénéité des espaces construits à l'intérieur du tissu, ce qui nous rappelle la caractéristique principale du tissu urbain médinois qui est le respect du rapport entre le privé et le public, justifié par cette hiérarchie du système viaire en tant que caractéristique dominante et évidente également dans l'organisation de la médina.

À noter aussi, d'autres éléments identifiables de la ville coloniale que nous retrouvons au niveau de la médina : place et placette, les éléments architectoniques qui ont changé de dénomination et de forme mais pas de fonction, tel est le cas des binômes : wast eddar/hall ; terrasse/patio,...etc.

Ceci dit, nous constatons que malgré l'existence d'une série d'études contradictoires, il y a des éléments d'organisation et de caractérisation qui se ressemblent et qui se sont identifiés, par lesquels on identifie les deux types de tissu médinois et colonial.

3.2. L'Algérie indépendante, politique industrielle et les grands ensembles

3.2.1. La ville post indépendante, des grands ensembles vers les ZHUN et la ville parallèle informelle comme « reconversion planifiée »

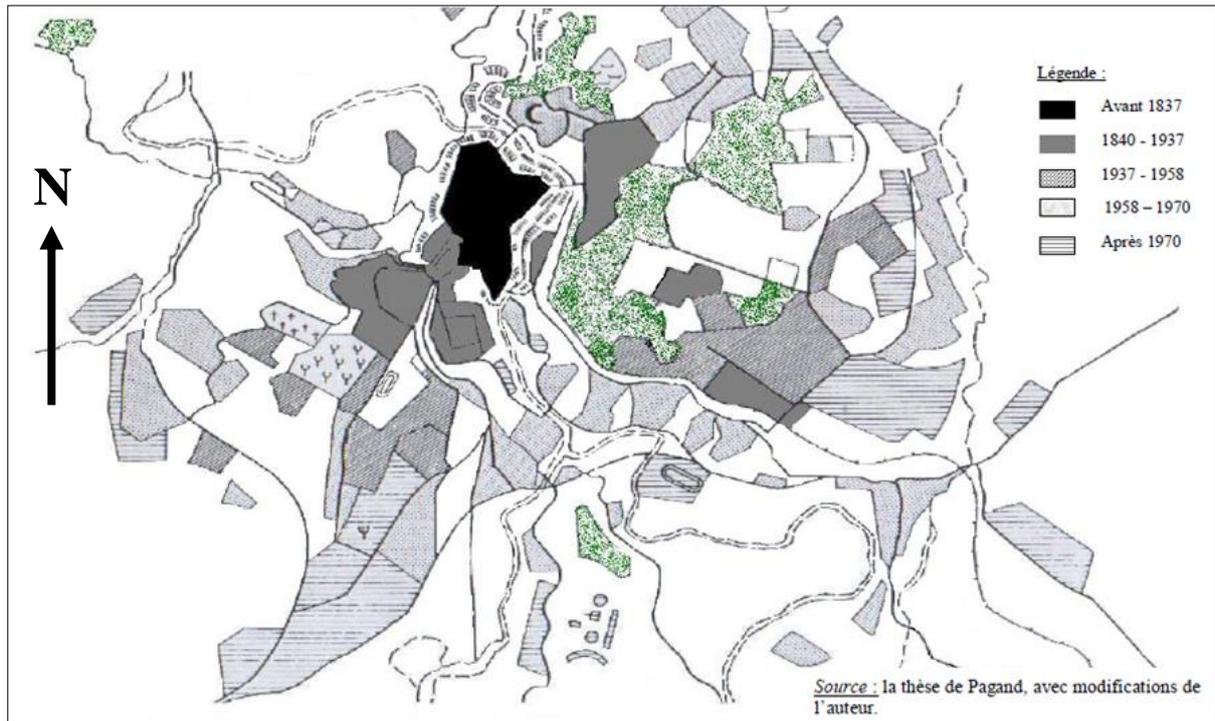
L'approche de la ville par le projet urbain quête de monumentalité, d'identité et d'internationalisme... C'est dans ce patchwork de la ville algérienne, que nous essayons de lui retrouver une normalisation basée sur des valeurs ancestrales et adaptables au mode moderne.

« Deux décennies, et plus, de construction de masse et d'urbanisation effrénée ont failli faire oublier l'essentiel : bien construire sinon mieux construire pour sauvegarder les équilibres tant physiques et non physiques ». (BOUALEM. Y., 2008, p.9).

Par le fait de la crise de logement qu'a connue l'Algérie, de 1962 et jusqu'à 1970, la ville de Constantine a connu une extension urbaine planifiée caractérisée par la réalisation du plan de Constantine et plusieurs cités d'habitat collectif sont apparues : Ciloc, Filali, ainsi que la cité de recasement El Bir.

Malgré les quelques actions menées par la colonisation, Constantine, comme ce fut le cas pour toutes les villes algériennes, va recevoir un exode qui va drainer les populations paysannes des différents alentours, et par le fait que les habitants insistaient plus sur le

relogement que le logement, Constantine se trouve en termes d'hétérogénéité du tissu, de croissance éclatée, ce qui présage des difficultés de fonctionnement que nous connaissons aujourd'hui, et tous les efforts vont être orientés vers la réalisation de logements et laissant les équipements d'accompagnement en deuxième plan, pour des raisons essentiellement financières.



Carte 36 : Évolution de la ville de Constantine.

Source : PAGAND B, 1987. APW Constantine. In TOUATI. L, 2006, p.119.

À partir de la moitié des années 1970, face à la crise aiguë du logement, au retard considérable dans la production de l'habitat urbain ainsi qu'aux tensions sur le logement qui commençaient à se faire sentir, l'Etat algérien était dans l'obligation de s'occuper du problème de logement sous forme de grands ensembles appelés Zones d'Habitat Urbaines Nouvelles, dites ZHUN, dont le but était de loger le plus grand nombre de personnes possible et de réduire le grand déficit en logement, sans pour autant donner l'importance nécessaire aux besoins sociaux des habitants ni à la qualité physique de l'espace produit.

Les extensions planifiées se sont implantées du côté nord-est de la ville, sur la périphérie immédiate, comme celle de la cité Daksi, la 'BUM' (1977), et Ziadia (1975), qui font conurbation avec le faubourg Emir Abdelkader. Au Sud-Est, se sont implantées la cité 5 juillet (1975) et la cité du 20 août. L'ensemble de ces citées constituent les concentrations des programmes des ZHUN, qui se sont réalisées entre les années 1970 et 1980. **(Carte 36).**

Entre 1980 et 1984, plus de 18 000 logements ont été réalisés soit autant de logements que ceux réalisés depuis l'indépendance à 1979. Cette production urbaine massive entrainait dans le cadre du plan quinquennal. La commune de Constantine verra s'implanter deux programmes, Boussouf (4000 logements collectifs et 1200 individuels), Djebel Ouahch (1000 collectifs et 1200 individuels). (PAGAND. B., 1989, pp. 208 – 239).

Malgré les efforts consentis par l'Etat en matière d'habitat depuis l'indépendance, le déficit semblait persister. L'Etat ne pouvait à lui seul résoudre le problème. Il a été donc lancé durant l'année 1987, un programme ambitieux de lotissements individuels. (Agence Nationale d'Aménagement du Territoire, ANAT.).

Le principe « est de concevoir logements et équipements dans un ensemble intégré » (SIDI-BOUMEDIENE. R., 1999, p.122). Ces zones d'habitat urbain, nouvelles sont devenues l'outil d'urbanisation le plus répandu en Algérie. C'est le moyen le plus rapide et le moins coûteux dans la production du cadre bâti car il semblait être confortable et présentait un progrès social évident pour les bénéficiaires aux besoins de la société qui ne cessent d'évoluer.

La situation de la ville s'est aggravée par l'apparition des grands ensembles et ZHUN, qui apparaissent actuellement inadaptées, qui ont fait éclater le tissu urbain et qui présentent plusieurs problèmes et défaillances.

3.2.2. Conditions de création et conception des ZHUN, logique de formation des ZHUN et principes d'aménagement

La croissance du phénomène urbain, le développement de l'approche urbaine et les instruments d'urbanisme ainsi que l'adoption de techniques de préfabrication et d'industrialisation du bâtiment, ont permis l'élaboration et la mise en œuvre des grands ensembles. Cependant, l'apparition du modèle des grands ensembles à Constantine, a souvent été liée au problème quantitatif du logement.

Leur genèse rejoint deux contextes différents :

- Le premier et durant la période coloniale, leur apparition coïncide essentiellement avec le lancement du Plan de Constantine en 1956, et l'introduction de la pensée urbaine moderniste à Constantine.
- Le second et durant la période postindépendance, le programme des ZHUN a marqué cette période et a été le fruit de l'urbanisme opérationnel et le véritable moteur de l'urbanisation en Algérie.

Séduite par cette solution qui paraît importante pour limiter la crise de logements, synonyme de modernité, d'égalité, de confort et d'une vie meilleure, Constantine a adopté ce nouveau modèle d'urbanisation et d'habitation, qui a su s'imposer en trouvant ses origines dans les fondements de l'urbanisme fonctionnaliste et moderne des années 50, sans pour autant se préoccuper de leur intégration au contexte de la ville algérienne. (MUTIN. G., 1984, pp.41-66).

Leurs modes de composition marquent une rupture significative avec le mode traditionnel et les styles architecturaux et urbanistiques de la ville existante, ce qui a une influence sur son image urbaine globale

La production-composition de l'espace urbain et de l'espace architectural selon la procédure ZHUN fait partie d'une logique d'une approche centralisante suivant une démarche bureaucratique programmatique, qui a fonctionné selon la combinaison d'un mode réglementaire qui a intervenu tout au long d'un processus, entre autres : un plan directeur, établissement de programmes, application de normes de surfaces et de crédits, intervention à tout moment de l'appareil administratif,....etc.

Toutefois, l'élaboration de ces plans est loin d'être appliquée en concertation effective et réelle avec ceux qui auront à vivre ce qui se construit. En tant que résultat d'un pacte économique et social pensé, loin de la réalité complexe de la société, ils sont devenus un jeu de pouvoir concret à subir ou à rejeter dans la plupart des cas. Ce qui explique l'existence de différentes formes d'appropriations existantes dans ces logements et leur environnement immédiat par les habitants.

3.2.3. Analyse de la composition du tissu urbain des ZHUN : usage et appropriation.

Cas de la cité Boussouf

a- Site d'implantation

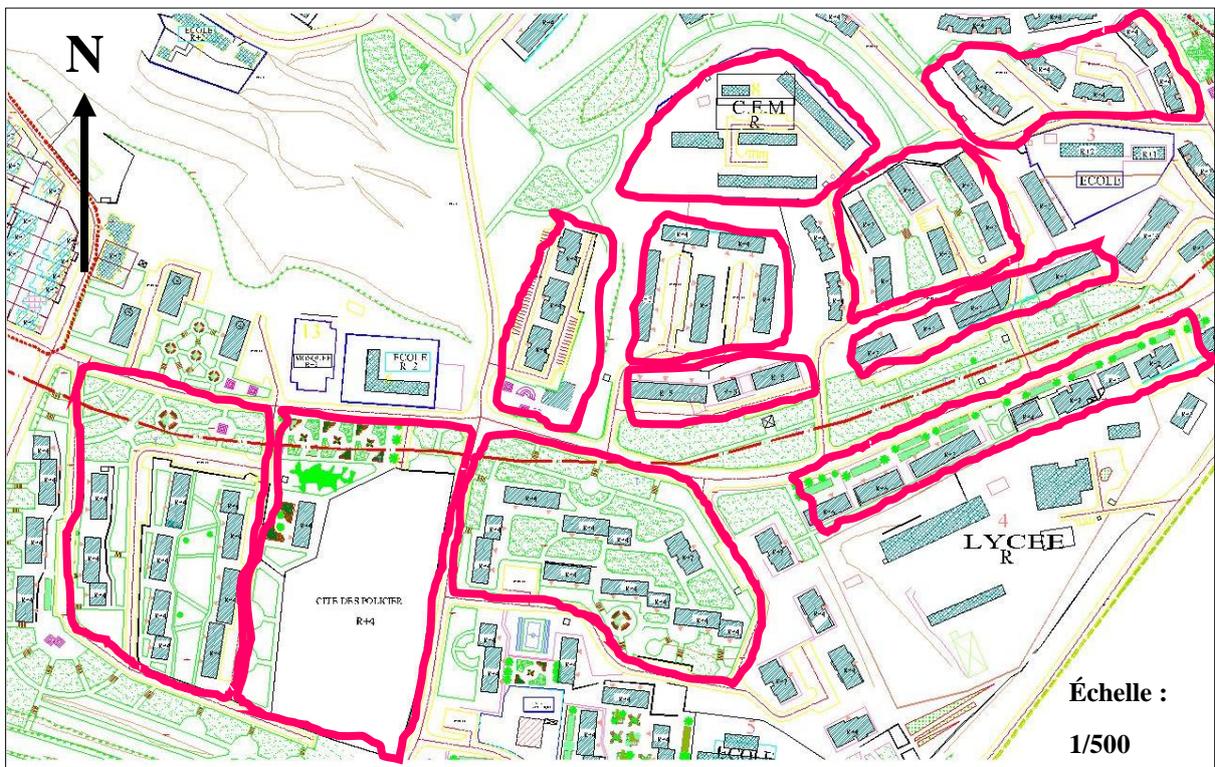
La morphologie du site de la cité Boussouf est chahutée et sa géologie est complexe. Ce site comporte des couches à faible portance, à côté de l'instabilité de quelques terrains. Sa topographie varie d'une zone à une autre, avec des pentes qui peuvent atteindre 12% dans la partie Sud-Ouest.

La morphologie du terrain n'a pas permis d'avoir un aménagement structuré obéissant aux lois de composition urbaine avec une structuration claire et franche des espaces. On ne retrouve pas les ensembles qui caractérisent l'habitat collectif avec des espaces semi clos entre les bâtiments. Les contraintes financières qui ont prévalu dans le temps, suite à la crise économique à la fin des années 80, justifiant le manque d'intérêt de la part de l'Etat, à

l'espace collectif, ces ensembles ont été abandonnés, bien qu'au niveau des plans de masses ils étaient bien conçus mais ils n'ont pas vu leurs réalisations se concrétiser, au profit du logement exclusivement.

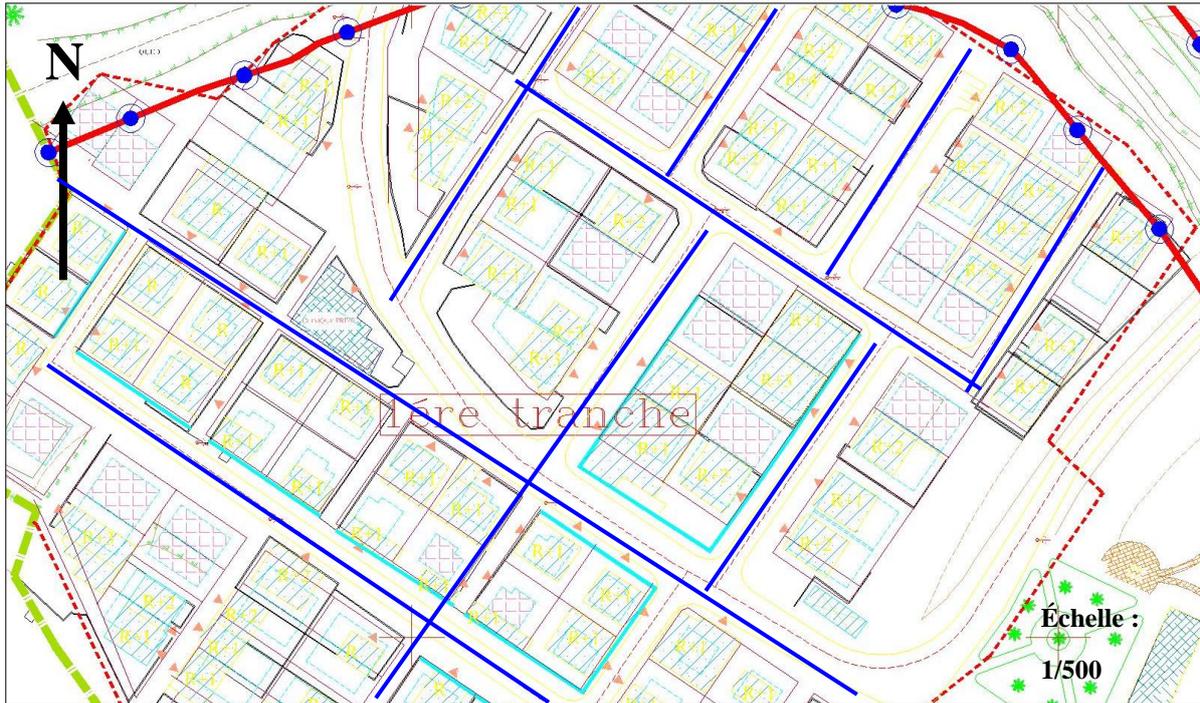
b- Trame parcellaire

La trame parcellaire peut être identifiée clairement dans l'ensemble des ZHUN. Les îlots sont déterminés en général par les tracés des voies qui donnent des zones mal définies. (Carte 37). Les rapports entre la trame du bâti et la trame viaire sont quasiment inexistantes, en opposition avec celles de la ville traditionnelle, où on s'aperçoit que la trame bâtie est en parfaite harmonie avec la trame viaire qui délimite de façon précise les différents îlots.



Carte 37 : Illustrant le premier type de parcellaire dans l'habitat collectif à Boussouf où l'îlot suit le tracé de la voirie donnant des zones mal définies.

Source : DUC Constantine. POS Boussouf, 2^{ème} phase, Rapport d'orientation, 2006.



Carte 38 : Illustrant le deuxième type de parcellaire dans l'habitat collectif à Boussouf spécifique au tracé d'un lotissement dans la 1^{ère} tranche.

Source : DUC Constantine. POS Boussouf, 2^{ème} phase, Rapport d'orientation, 2006.

Nous remarquons que le modèle des grands ensembles a donné naissance à un contexte social différent caractérisé par son aspect extraverti, pour des raisons climatiques et culturelles ne respectant pas les valeurs locales, dont le vis à vis des constructions ni la climatologie de la région. Ceci dit, la relation lie la question du logement avec les espaces extérieurs, c'est-à-dire la complémentarité entre l'extérieur et l'intérieur n'existe pas, ainsi les espaces extérieurs et intérieurs ont été réfléchis de façon autonome et séparée.

c- Trame viaire

La trame viaire est développée tout au long des courbes de niveau en épousant la configuration topographique. Son tracé libre est basé essentiellement sur des critères techniques (passage des réseaux divers « viabilité ») et fonctionnels (desserte). Ce sont des axes pratiquement libres sans délimitation par les constructions ni par des limites physiques précises ou des abords de routes.

Le plus important à remarquer au niveau des ZHUN, c'est bien le rapport de densité entre le plein et le vide. Le vide est constitué essentiellement de voies de circulation et piétonne et de grands espaces vides sans aménagement apparent, ni fonctions précises.

La voirie est très limitée, se résumant aux grandes artères principales, qui délimitent les grands îlots, sans y pénétrer vraiment à l'intérieur de l'espace.

La hiérarchisation des voies n'est pas réellement apparente, comme il est difficile de faire la distinction entre voies principales, secondaires et piétonnes, quand elles existent.

Les voies tertiaires ne sont pas prévues et l'accès et la pénétration aux logements s'avère difficile. La circulation piétonne était à son tour dérobée par les aménageurs.

En conclusion, la fonction de la rue est réduite au simple fait de circulation dissimulant sa fonction la plus importante qu'est la fonction commerciale et l'espace de convivialité sociale.

d- Trame bâtie

La lecture planimétrique et cartographique du plan de masse et les visites du site font ressortir les caractères suivants :

Le cadre bâti dans la ZHUN est caractérisé par l'implantation des constructions qui sont identiques et qui se ressemblent, aussi bien dans leur forme que dans le traitement de leurs façades. Ayant des formes géométriques simples et identiques qui se répètent au niveau de la totalité de la zone urbaine, que ce soit des formes carrées ou parallélépipédiques. **(Photo 23).**



**Photo 23 : Illustrant le model de construction, réparti en différentes zones de la ZHUN.
Source : Prises de photos le 16 septembre 2016.**

Les constructions sont en gradins et épousent la forme du terrain, en pleine intégration topographique, donnant une image assez riche intégrée avec l'environnement, faisant de la monotonie et l'uniformité qui s'est développée dans nos cités, celle de bâtiments cubiques.

Cependant, la majorité des bâtiments sont alignés en barre dans tous les sens suivant ainsi la direction des courbes de niveau, l'absence d'une continuité et une succession rythmée des volumes, ce qui donne le caractère de la monotonie et de l'homogénéisation extrême, dans l'absence de repère ou de points dominants comme élément de composition apparente. (Figure 9).

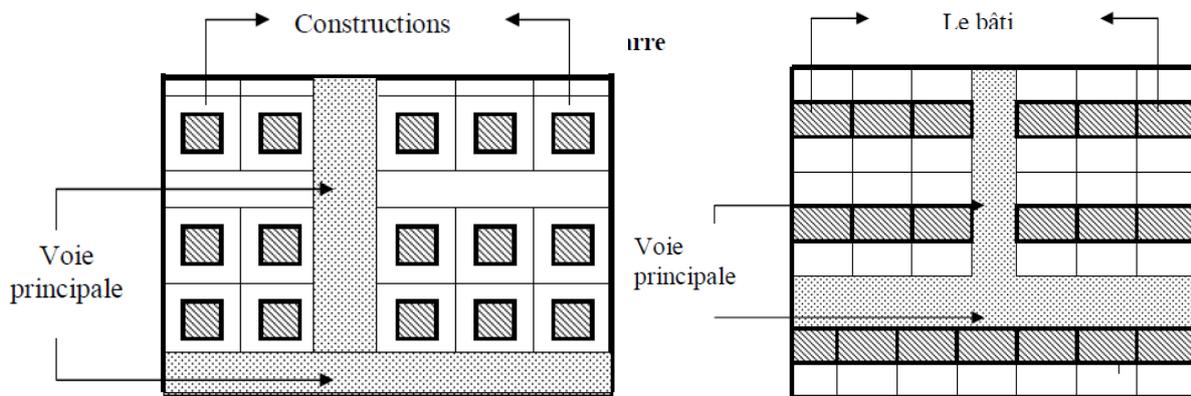


Figure 9 : Les différents types de disposition des unités du bâti ZHUN Boussouf.
Source : BOUCHERIT. S, 2009, p.230.

Cette implantation des bâtiments reflète une composition de la trame bâtie guidée essentiellement par le principe du chemin de grue et qui n'obéissent à aucune règle de composition urbaine.

e- Trame des espaces publics

Les espaces publics constituent un élément structurant important dans la vie sociale et urbaine des habitants par leur relation avec leur ville. Au niveau de la ZHUN Boussouf, à l'image des ZHUN algériennes, nous remarquons que l'espace urbain public est mal défini. La disposition des constructions qui a été motivée par facilité de déplacement de la zone, n'était pas en faveur d'une harmonie entre le bâti et le non bâti, laissant plein d'espaces résiduels inqualifiables, ne bénéficiant d'aucun traitement, le mobilier urbain constituant le parent pauvre des cités, où les espaces publics ne reflètent aucune image d'aménagement spécifique, donnant l'impression d'abondant, de délaissement et de laisser pour compte.



24.a



24.b

Photo 24 : Places non aménagées à l'intérieur des îlots utilisées en tant que parkings sans aménagement adéquat.

Source : Prises de photos le 17/02/2018



25.a



25.b

Photo 25 : Espace de proximité, transformé et caractérisées par un détournement de fonction, sans aucun aménagement spécifique pour toute activité avec un mobilier urbain adéquat.

Source : Prises de photos le 17/02/2018.

Places et placettes, en tant que lieu d'échanges et cœur de la vie urbaine et sociale n'ont jamais existé dans la composition urbaine de l'espace public de la ZHUN Boussouf ; et quand ils sont présents, nous avons du mal à les distinguer, car ils sont considérés, tantôt comme jardins, ou espaces verts, implantés de quelques arbres, et tantôt ils accomplissent la fonction de stationnement, de dépôts pour les entreprises de construction ou de décharges publiques. **(Photo 24 et 26).**



**Photo 26 : Places à l'intérieure des ilots sans fonction souffrant d'une sous – exploitation.
Source : Prises de photos le 17/02/2018.**

L'aménagement de ces espaces publics a été longtemps abandonné et constitue un modèle d'espaces standardisés et éclatés, constituant un espace vide sans identité urbaine. Ces espaces sont souvent dégradés non seulement par manque de gestion, mais comme résultat à l'absence d'un principe ordonné et ordonnateur de leur conception, dans un acte de composition urbaine, qui devrait intégrer les formes, les usages et les significations des espaces.

f- Trame des équipements

Les équipements existants sont à l'échelle de la ZHUN Boussouf toute entière et ils sont plus au moins insuffisants, car ils ne répondent pas vraiment aux besoins des habitants du point de vue de leur d'un ordre fonctionnel, structurel ou formel.

Certains équipements devaient avoir un caractère identitaire au sein de la ZHUN Boussouf mais ceci n'est pas garanti car ils ne présentent pas de styles particuliers.

Ainsi, l'implantation dispersée des équipements selon la disponibilité des terrains, rend leurs relations avec les équipements existants difficiles parce qu'ils sont éparpillés un peu partout sur le sol urbanisé, ce qui rend leur répartition déséquilibrée au sein de la ZHUN et toute liaison ou rapport entre la ZHUN et son environnement est obsolète, ce qui fait d'elle une entité isolée et périphérique dans le fonctionnement global de la ville. **(Photo 27).**



Photo 27.a : Polyclinique



Photo 27.b : Mosquée El Ouhda. 3^{ème} tranche



Photo 27.c : Bureau de Poste

Photo 27 : Illustrant les différentes formes et dispositions des équipements existants au niveau de la cité Boussouf.

Source : Prises de photos en février 2017.

Les services et les commerces existants sont essentiellement localisés pour la plupart au centre de la ZHUN Boussouf et ils sont essentiellement éducatifs, occultant les autres aspects à savoir : culturel, loisir, commercial, ou administratif. (Photo 28).



28.a



28.b



28.c



28.d

Photo 28 : Illustrant la répartition et localisation des commerces de 1^{ère} nécessité au niveau des RDC des immeubles au niveau du Boulevard principal de la cité Boussouf.

Source : Prises de photos le 10 février 2017.

La présence du commerce ne bénéficie pas d’emplacements avantageux. Elle s’expose en se localisant principalement au rez-de-chaussée de certaines constructions, qui peuvent accueillir à la fois, la fonction d’habitation et des commerces et services de première nécessité pour les habitants de la cité, tels que : alimentation, pharmacies, cabinets de médecins, etc. donnant le caractère de mixité fonctionnelle à l’ensemble urbain produit. **(Photo 28).**

g- L’espace végétal

Au niveau de la ZHUN Boussouf, nous remarquons une absence quasi-totale des espaces verts voire même des espaces de détente et de convivialité, tels que : les squares, les jardins publics,... etc. malgré la disponibilité des terrains vagues. **(Photo 29).**



29.a



29.b



29.c

Photo 29 : Illustrant la localisation des espaces verts ouverts et sans identité au niveau de la cité Boussouf.

Source : Prises de photos en février 2017.

Au milieu de la ZHUN, était proposé un grand espace vert de 11,0 Ha de surface, qui était censé recevoir des établissements de détente et de loisir mais non affecté et donnant l'aspect d'un très grand terrain nu.

À l'exception du boulevard qui longe l'allée de la Cité Boussouf (**Photo 29**) et l'aménagement affecté à cette zone, ainsi que quelques interventions timides en végétal de la part des habitants dans les espaces attenants aux immeubles, nous remarquons que la cité est quasiment froide. En d'autres termes, on ne peut parler dans ce cas d'une trame de l'espace végétal.

3.2.4. Caractéristiques des Zones d'habitat urbaines nouvelles ZHUN

L'objectif de ce point est de déterminer les caractéristiques des ZHUN, afin de mieux repérer les éléments de composition urbaine hérités de la ville traditionnelle, qui persistent, qui ont changé, qui ont été transformés ou qui ont évolué à travers le temps.

À partir de la consultation d'un ensemble de recherches, nous avons dressé un inventaire des grands traits caractérisant cette forme de composition urbaine appelée ZHUN.

Rapidement, ces programmes soutenus dès leur conception par l'Etat ont subi un échec. Contrairement aux attentes des responsables algériens, les ZHUN présentent de nombreuses anomalies qui sont devenues des caractéristiques spécifiques aux modèles des ZHUN à l'échelle de toutes les villes algériennes. Nous citons :

- Des constructions de formes simples (parallélépipédiques ou cubiques), identiques.
- Des façades quasiment identiques, à l'exception des couleurs ;
- L'absence d'éléments de repères, ainsi que l'implantation à l'infini de blocs uniformes rendant très difficile l'orientation dans la cité ;
- L'emplacement et la manière de disposer les immeubles ne respectent pas le rapport du vis à vis ni les conditions climatologiques de la région.

Parmi les autres caractéristiques que nous pouvons identifier et considérer comme étant des effets négatifs plutôt que des qualités, nous avons :

- Les déséquilibres existants entre les centres anciens et les nouvelles cités d'habitation ;
- Le gaspillage du foncier urbain et périurbain, ce qui a pour conséquence les difficultés de gestion de ces territoires ;
- La désintégration systématique des espaces d'urbanité qui sont différenciés et monotones ;
- Un cadre social inadapté (surpeuplement de logements, délinquance, insécurité) ;
- La déficience des infrastructures et le sous équipement ;

3.2.5. Pour quelles valeurs constantes dans la ville algérienne planifiée après l'indépendance (l'exemple des ZHUN)

À partir des éléments de composition de la forme urbaine nouvelle dite ZHUN, des caractéristiques de ces ensembles et à travers l'exemple de Boussouf, nous sommes arrivées à établir le tableau ci-dessous (tableau 4), composé des éléments constants transmis à partir de la ville héritée (noyau traditionnel), ceux transmis à partir de la ville héritée coloniale et les éléments de composition propres à la forme urbaine des ZHUN.

Deuxième partie – Chapitre 3

Les formes urbaines nouvelles	Caractéristiques constantes de la forme urbaine en question		Éléments de composition propres à la forme urbaine des ZHUN
	Éléments constant transmis de la ville héritée noyau traditionnel (vieille ville)	Éléments constant transmis à partir de la ville héritée coloniale	
Zone d'Habitat Urbaine Nouvelle ZHUN, à travers l'exemple de la cité Boussouf	<ul style="list-style-type: none"> -Trame viaire suit la topographie du site. -Les îlots constituent la résultante des tracés des voies. 	<ul style="list-style-type: none"> - Boulevard et voies larges, l'ouverture des espaces. - La réalisation des constructions en hauteur. -Les îlots constituent les tracés des voies. 	<ul style="list-style-type: none"> -Un modèle type de composition urbaine standardisé et éclaté. -Hiérarchisation de voies non apparente et non identifiable. -Aucune relation entre le logement et l'espace extérieur. -Absence de la complémentarité entre l'extérieur et l'intérieur. -Rupture entre le plein et le vide, entre le privé et le public. -Des constructions identiques sous formes géométrique simples ; Monotonie et uniformité des immeubles, Aspect extérieur laid, Paysage sombre sans ambiances, L'absence de continuité et de successions rythmées. -Répartition non équitable des équipements et localisation hasardeuse. - Absence d'appropriation d'espace, non-respect du vis-à-vis et absence d'intimité. - Absence quasi-totale des espaces publics, espaces extérieurs informels et indéfinis. - La non continuité dans la trame composant le tissu urbain.

Tableau 4 : Les différentes constantes dans le tissu urbain de la ville Constantine après l'indépendance, phase 1, l'exemple des ZHUN

De la même manière et suivant le même processus d'analyse (cartographique, planimétrique et historique), nous avons abordé les éléments caractéristiques et d'organisation de la ville de la période indépendance en prenant l'exemple des ZHUN. Nous remarquons d'après le tableau, ci-dessus qui comprend les caractéristiques des éléments qui la composent, qu'il n'y a pas de traits communs entre elles et le modèle "arabo-musulman". Aucun élément du modèle médinois n'a été repris, sauf les rapports liant les habitants à la mosquée. Un tel signe est un facteur de préservation des valeurs religieuses musulmanes, où la mosquée joue pleinement son rôle de culte.

Sinon, pour le reste des caractéristiques, nous constatons bien que dans la totalité les concepteurs ont fait référence plutôt aux principes de la ville coloniale beaucoup plus dans leurs conceptions nouvelles. À titre d'exemple, l'ouverture des espaces par l'introduction d'un système viaire avec de large voies et boulevards, la verticalisation des constructions (construire en hauteur), ...etc.

En conclusion qu'est-ce qu'on peut dire sur ce modèle urbain ? C'est que le modèle d'habitat au niveau des ZHUN, ne fait pas référence au modèle arabo-musulman bien qu'il constitue l'identité urbaine nationale.

Comment interpréter de telles reproductions des modèles hors contexte (historique, religieux, identitaire), et qui ne vont pas de pair avec les traditions, les valeurs et les origines identitaires du pays ?

Pour compléter notre recherche, nous traiterons dans le quatrième chapitre une autre forme de tissu urbain qui est l'habitat informel, pour voir les éléments qui persistent dans ce modèle d'habitat et d'où proviennent-ils ?

3.3. Conclusion du troisième chapitre

Dans le présent chapitre, nous avons mené une recherche dans le but de faire apparaître les éléments de composition urbaine de la ville planifiée avant et après l'indépendance, et ce, à travers l'exemple de la médina, de la ville coloniale et de la ZHUN Boussouf., cette dernière étant considérée comme la forme urbaine nouvelle.

Les premières implantations coloniales ont été superposées au cadre traditionnel de la médina en empruntant certains de ses éléments mais ces politiques coloniales ont procédé à des destructions et reconstructions du tissu autochtone.

La médina et la ville coloniale ont des similitudes dans la composition de leur tissu urbain, réparti en deux zones homogènes, une zone centrale et une zone périphérique

Nous sommes arrivées à tirer, entre autres, les éléments de composition constants (trame bâtie, trame viaire, espaces publics) transmis de la médina vers la ville coloniale. Par contre, aucun héritage n'est transmis de la médina vers les ZHUN, hormis les édifices religieux (mosquées), ni de la ville coloniale vers les ZHUN, à l'exception d'un aspect de la trame viaire (les boulevards) et de la trame bâtie, dans la verticalité.

Chapitre 4 : La ville informelle, un pan important dans la conception urbaine actuelle.

Cas de la Cité Benchergui à Constantine

4.1.Introduction : processus et conditions de création de la ville illégale

Dans un processus de lecture, d'interprétation et d'analyse des composants de l'urbain, et après avoir élaboré une lecture depuis la ville traditionnelle, vers le fragment de ville constitué à partir d'un habitat planifié à l'image des ZHUN, la production informelle pourrait-elle être porteuse de leçons ? C'est dans ce contexte que nous avons pris le cas de lecture de la cité Benchergui.

De par la crise du logement qu'a connu le pays depuis longues dates, et en vue de chercher une vie meilleure au sein des villes, ces dernières ont évolué très largement en contravention aux plans d'urbanisme. Le chaos et le désordre urbains sont devenus la norme, au point où ce phénomène a une ampleur exceptionnelle.

« La notion de ville spontanée est communément utilisée pour décrire celle qui s'est construite sans plan, celle qui serait réductible à une somme d'actions individuelles ». (VORMS. CH., 2003).

En dépit de plans généraux d'urbanisme promulgués au lendemain de l'indépendance, qui présentaient de grandes faiblesses dans leur mise en œuvre, ce qui a favorisé l'apparition de l'urbanisation informelle.

Ce mode d'expansion illégale a pour racine, la forte croissance démographique, dont l'exode rural qui en fait partie et qui avait pour but surtout de chercher l'amélioration des conditions de vie et de logement.

Ce phénomène s'est davantage renforcé par la défaillance de l'appareil de production du logement national au profit des habitants. Ces derniers se sont trouvés dans l'obligation de prendre part dans la construction de leurs propres logements, selon leurs aspirations en suivant un processus et un style propre à eux en fonction de leurs moyens, qui ont fait preuve d'ailleurs d'un grand esprit d'entreprise dans l'auto-construction.

Les mécanismes de production de l'habitat illégal, bien qu'il apporte des solutions immédiates aux individus qui le produisent, posent de très graves problèmes aux municipalités pour le cadre dans lequel évolue cet habitat et les conditions de sa genèse, donc ils cherchent à tout prix à l'éradiquer.

L'habitat informel sous forme d'une autoproduction de la ville est un phénomène très présent dans les villes algériennes. L'habitat illégal est une forme d'urbanisation périurbaine non réglementaire qui ne respecte pas la législation en matière de construction ou de lotissement. (SIGNOLES. P., 1999).

La reproduction des formes urbaines anormalisées, dans les pays en voie de développement, confirme qu'il y a une certaine opposition à l'ordre et à la composition urbaine appliquée et pratiquée dans les variantes précédentes qui ont permis l'extension et la progression de la ville mère.

Selon HAFIANE. A (1989) et BENMATI. N (1991), l'habitat informel vient comme réponse aux problèmes d'une société dont les structures sociales et économiques subissent des transformations rapides, il y'a ainsi une disjonction entre l'espace conçu et projeté de l'urbanisme et l'espace vécu de l'urbanisation, matérialisés par un décalage entre les orientations dictées et régies par l'ensemble des outils et instruments d'urbanisme et la croissance urbaine.

La croissance urbaine informelle à Constantine n'apparaît pas comme une conséquence de la décolonisation. Elle trouve ses racines dans un environnement où se sont accumulés de multiples facteurs tout en attribuant à l'espace urbain des valeurs sociales, culturelles et politiques qui offrent un espace rénové.

Le mode de traitement de l'habitat informel qui est apparu dans l'espace urbain depuis les années trente en Algérie, s'est développé dans toutes les directions et a été composé depuis de longues dates, de bidonvilles et de l'habitat précaire mais avec le temps ce type de constructions, a pris de nouvelles formes et s'est solidifié.

À Constantine, ce type d'habitat est devenu une caractéristique de la croissance de la ville au cours des dernières décennies où il a atteint son apogée dans les années 80 et au début des années 90. Contrairement aux formes d'urbanisation, et de logements proposés par les autorités, il a constitué des fragments de ville, dont le fonctionnement se démarquait de celui de la ville officielle.

Au moment où la crise de logements prend la forme de crise urbaine, ce type d'habitat est devenu une préoccupation permanente des pouvoirs publics centraux et locaux en vue de promouvoir la croissance planifiée des villes.

4.2. Analyse de la composition du tissu urbain de la ville illégale, à travers le cas de la cité Bencherghi

À Constantine, la spontanéité n'est pas toujours un caractère spécifique d'implantation de ses habitations. Nous observons une organisation spatiale authentique et un certain découpage en parcelles qui dénote une indéniable planification.

La cité Bencherghi, créée depuis les années 70, est le cas type d'un habitat illégal dont le processus de formation est récent et en évolution continue. La cité Bencherghi située au

Sud-Ouest de Constantine et non loin de l'axe routier Alger Annaba, porte le nom du propriétaire du terrain à l'origine des transactions foncières.

Le système de production du cadre bâti dans cet habitat illégal, fonctionne selon des règles qui dans l'ensemble apparaissent peu différentes de celles qui régissent le secteur légal et règlementé. Et c'est ce n'est qu'à partir de 1977-1978 que les constructions atteignent un rythme important.

Site d'implantation	Cité Bencherghi
Désignation du type	Illégalité intégrale
Historique et statut urbanistique	Début de formation en 1974 - Développement après 1977 - Implantation illégale
Forme spatiale dominante	De type lotissements avec alignement des voies
Nombre d'habitants	43354 ¹
TOL	6
TOP	2.26
Secteurs d'activités dominants	Commerces informels
% actifs par rapport à population totale	68.63 % soit 29753.85 habitants

Tableau 5 : Système et processus de production de la cité Bencherghi. Source : (HAFIANE, A. 1983, p.194 + actualisation des données démographique, APC Constantine, 2015).

4.2.1. Origines de la population

En se basant sur les études faites par HAFIANE, A en 1981 et BENMATI. N, en 1991 et d'après notre investigation sur terrain, nous avons pu confirmer que les origines de la population de la cité Bencherghi n'est pas homogène. Nous remarquons aussi qu'il y a une correspondance entre les flux migratoires et les étapes de la croissance urbaine de Constantine.

4.2.2. La production du cadre bâti

La structure du quartier est conçue par le propriétaire foncier privé, car il divise son terrain en lots afin de les vendre à des particuliers. Les acquéreurs peuvent construire leurs logements avec l'aide d'un maçon.

¹ Nombre de la population projeté. Base d'information : ONS Constantine RGPH 2008. En 2008 on comptait 38183 habitants à la cité BENCHERGUI. Tac = 1.6.

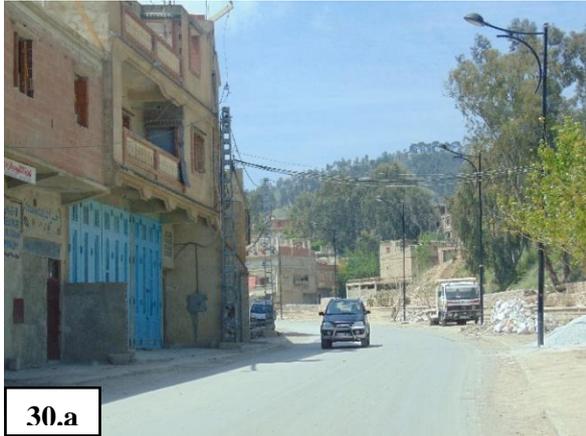


Photo 30 : Illustrant le modèle du cadre bâti au niveau de la cité Bencherghi.

Source : Prises de photos en juillet 2016.

Le système de production du cadre bâti dans l’habitat informel respecte certaines règles, mais de façon peu différente que celles qui régissent le secteur légal mais normalisées, en constituant le même procédé usité pour tout processus de construction.

« Plusieurs facteurs expliquent cette situation :

- 1- Les premiers rapports des habitants avec le quartier sont les rapports économiques qui s’instaurent avec le propriétaire, qui met en vente des lots à des acquéreurs potentiels.*
- 2- L’installation dans le nouveau quartier est pour la plupart d’entre eux, particulièrement ceux qui viennent d’un bidonville constitue une pénétration dans le système urbain avec tout ce que cela suppose comme comportements économiques.*
- 3- Le recours à un procédé de construction, désigné à tort par construction traditionnelle, alors même qu’il nécessite une mise en œuvre rigoureuse et élaborée des éléments de construction. ».* HAFIANE. A. (1983, p.261).

4.3. Les éléments de structuration et d'identification de l'habitat informel Benchergui (usage, appropriation et pratiques)

Chaque quartier a des traits distinctifs suivant sa situation par rapport à la ville, son implantation sur un terrain plat ou en pente. Ces traits ne peuvent être expressifs, que quand ils jouent un rôle important dans la structuration du quartier. L'étude de la forme et de l'évolution du quartier nous ont permis de mettre en évidence les éléments qui structurent la cité Benchergui. Le tracé de la voirie, la forme et la dimension des parcelles, leur disposition relative et par rapport à la voirie, la morphologie du terrain et quelques équipements importants sont des facteurs de la structuration de l'espace urbain qui en résulte.

A. Le maillage

Le maillage est un facteur structurant du quartier Benchergui. Son étude n'est perceptible qu'en relation avec l'analyse des îlots, du tracé et du parcellaire.

Ce quartier est marqué par une composition spontanée, sans aucun plan préalable. Cependant, le découpage des parcelles suit directement la forme et la nature du terrain.

A.1. Structuration de l'îlot

Les îlots se décomposent en plusieurs parcelles de formes et de tailles différentes. Le développement rapide et spontané du quartier n'offre pas une structure claire du tissu.

Ils sont généralement d'une configuration informelle, leurs dimensions peuvent largement varier d'un endroit à un autre, suivant l'évolution dans le temps et dans l'espace. Ils peuvent être alignés ou sinueux. L'organisation des maisons en bande permet d'avoir des façades continues, animées de variations dans le sens vertical et horizontal.

A.2. Le parcellaire

C'est le découpage le plus fin du tissu urbain. Il constitue l'élément de base de la structure globale du tissu. La parcelle dans la cité Benchergui est entièrement construite.

Nous pouvons distinguer clairement deux types de parcellaires distincts : l'un est irrégulier et il présente une complexité dans l'imbrication des volumes et le tracé des voiries, l'autre est composé d'îlots plus ou moins réguliers. En général, le tissu de la cité Benchergui dévoile un parcellaire irrégulier avec de petites et moyennes parcelles positionnées selon un système d'impasse, offrant une structure d'ensemble complexe. (**Carte 39**).



Carte 39 : Illustrant l'organisation de la trame parcellaire qui se caractérise par sa compacité et sa densité. Et une deuxième trame parcellaire du nouveau lotissement caractérisée par sa forme régulière.

Source : Fond de carte Google Earth 2017.

A.3. Les façades

L'ensemble des façades constitue une certaine monotonie et uniformité qui tend à se présenter comme un rythme de composition de ces éléments singuliers et respectés, malgré les différences dans la volumétrie. En opposition des ZHUN et les villes nouvelles, les immeubles sont répartis de façon isolée sans aucune continuation et sans suivi d'ordre ou de rythme particulier dans la plupart des cas. (Photo 31).



31.a



31.b

Photo 31 : Façades de constructions individuelles reflétant un paysage laid doté d'une certaine monotonie et uniformité.

Source : Prises de photos en juillet 2016

A.4. Le tracé des voies

L'organisation de l'espace extérieur présente une certaine logique et une certaine continuité avec l'espace intérieur de la cité. L'espace extérieur est perçu comme étant un lieu d'échanges et de communication entre les habitants qui se l'approprient.

Le tracé des voies en tant que système de circulation contribue à structurer le tissu urbain. Son implantation informelle avec la répartition des constructions se font avec une adaptation à la topographie des terrains, de différente manière, ce qui implique des formes diversifiées de constructions.

Le tracé des voies dans le quartier Benchergui est le résultat du groupement de parcelles. Il se fait parallèlement dans le sens transversal. Les rues sont donc parallèles mais ne se situent pas au même niveau.

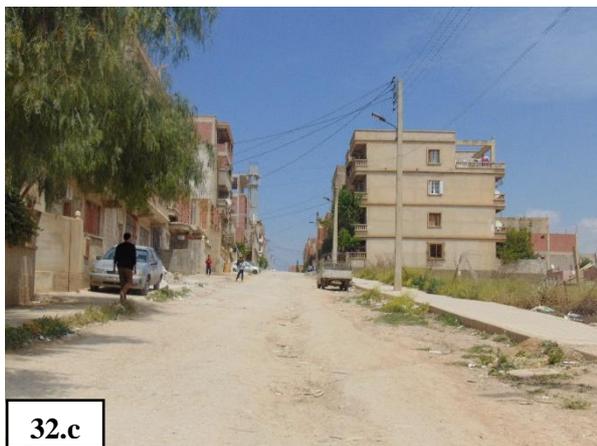


Photo 32 : Illustrant le tracé de la cité Benchergui et les voies permettant l'accès et la circulation à l'intérieur de cette cité.

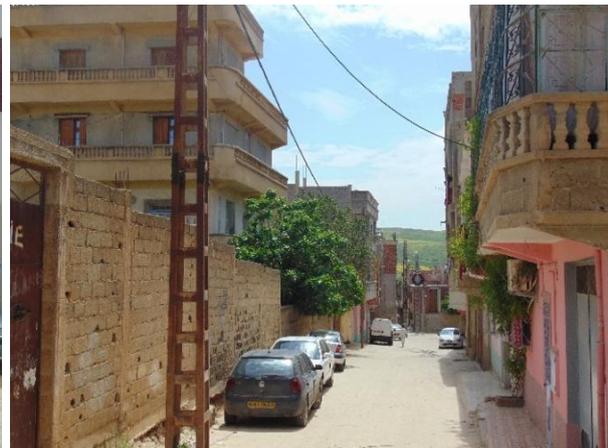
Source : Prises de photos en juillet 2016.

Ce dernier est formé d'un ensemble de rues, de ruelles et d'impasses se greffant sur les artères principales, de 12m de largeur, selon un ordre hiérarchique qui assure la séparation entre le public et le privé. Qui se caractérisent par des largeurs différentes selon la catégorie, dont les voies primaires sont d'une largeur de 7m, les voies secondaires avec une largeur de

4m, et les impasses avec 1.5m. L'impasse étant une unité de base du quartier donne accès aux maisons, ayant un aspect socio familial particulier, tout en préservant l'intimité des habitants et respectant la hiérarchisation et la séparation entre les espaces à travers l'espace semi-public. (Photo 32 et 33).



Photos 33.a/33.b : Présentant des rues permettant la circulation et le déplacement à l'intérieur de la cité Benchergui



Photos 33.c/33.d : Présentant des ruelles à l'intérieur permettant l'accès aux habitations



Photos 33.e/33.f : Différents impasses existants à l'intérieur de la cité Benchergui permettant l'entrée aux habitations tout en respectant le vis-à-vis et le principe d'intimité.

Photo 33 : Illustrant la hiérarchisation du tracé de la cité Benchergui et leur répartition en trois catégories bien distinctes.

Source : Prises de photos en juillet 2016.

Nous remarquons qu'il y a tendance à interioriser l'espace et ceci est très apparent de par la hiérarchisation dans le système viaire qui tend toujours à respecter la privatisation de l'habitation par un certain type d'appropriation de l'espace propre à cet habitat. Cela dit, nous pouvons confirmer que cette cité a été réalisée selon une logique et un ordre préétablis. (HAFIANE. A, 1983).

B. Les équipements

Les équipements jouent un rôle déterminant dans l'organisation et la structuration de l'espace. Au niveau du tissu urbain informel, ce sont les équipements commerciaux, culturels et culturels (café, mosquée, ...etc.), qui dominent et marquent la particularité de ces ensembles.

La notion d'équipements structurants revêt, à la Cité Bencherghi, une signification différente de celle que l'on utilise généralement dans le domaine de l'urbanisme réglementaire. Ainsi, nous remarquons une absence quasi-totale des différents types d'équipements, entre autres : équipement administratif, aires de jeux, centres commerciaux,...etc.

Cependant, les équipements existants, tels que les mosquées, cafés et épicerie, ont une fonction autrement plus importante. D'une part, ils structurent le voisinage et constituent des espaces de socialité au sein du quartier. Ils jouent le rôle de lieux de rencontres, pôles d'attraction, lieux de réunions, d'échanges, de transaction, dépôt postal et centre d'informations. **(Photos 34)**.

Depuis sa création dans les années 1980, et spécialement ces dernières années, la cité connaît une dégradation et un déclin en matière d'équipements.

Elle fut dotée uniquement de quelques équipements essentiels tels que deux mosquées, un marché, deux écoles primaires fonctionnelles, un CEM et une salle de soin. La cité est dépourvue de plusieurs équipements nécessaires pour le bien être, le confort et la satisfaction de l'ensemble des besoins des habitants.

Actuellement, et face aux problèmes qu'a connus la cité, l'Etat et les autorités locales ont lancé des projets et des opérations qui sont en cours de réalisation, entre autres, une étude de réaménagement urbain, pour laquelle la cité va bénéficier de plusieurs infrastructures socioéconomiques dont des structures de santé, d'éducation, de sécurité et de loisirs à savoir une école primaire, un bureau de poste, une annexe administrative, un centre de santé qui vient renforcer la salle de soin existante, une salle de sport et des terrains de jeux de proximité. **(Photos 34)**.



34. a : La 1^{ère} mosquée située au centre de la cité



34.b : La sureté urbaine



34.c : L'assemblée populaire communale



34.d : Service des postes et de télécommunication



34.e : Le C.E.M



34.f : 1^{ère} École primaire située au centre de la cité



34. g : 2^{ème} école primaire située au centre



34.h : Salle de soin

Photos 34 : Les équipements existants et en cours de réalisation au niveau de la cité Benchergui.

Source : Prises de photos le 23/02/2018.

B.1. La mosquée

C'est le premier équipement structurant du quartier. La mosquée représente généralement le cœur de la cité populaire, et elle est aussi l'élément de structuration de cette dernière et demeure son élément vivant et dominant.

Elle est considérée comme un bien qui appartient à l'ensemble de la société, de par sa création qui relève d'une initiative collective et participative.

La désignation du terrain de la mosquée se fait au préalable de son existence dans le quartier. Elle joue un rôle dominant du fait que la fonction du pôle central collectif revient à son lieu d'emplacement. Nous comptons deux mosquées en tout au niveau de la cité Benchergui. **(Photo 35).**



Photo 35 : Illustrant les mosquées dans la cité Benchergui.

Source : Prises de photos le 23/02/2018.

B.2. L'activité commerciale

Concentrée dans la partie basse, opposition entre le public et le privé, c'est l'élément ordonnateur du quartier. Nous comptons un ensemble d'épiceries qui s'étalent le long des RDC des constructions individuelles (**photo 36.a, 36.b et 36.c**). Ce commerce s'avère à 100% individuel. Cependant, et dans le cadre du programme d'urgence de mise à niveau, lancé par l'Etat en 2011/2012 au niveau de la cité Benchergui, cette dernière a bénéficié d'un marché de proximité (**photo 36.d**) dont les travaux sont en cours de réalisation et dont la réception est prévue pour l'année 2018, sans oublier l'installation des marchés informels pratiquement au niveau de toute la cité. **(Photo 36.e).**

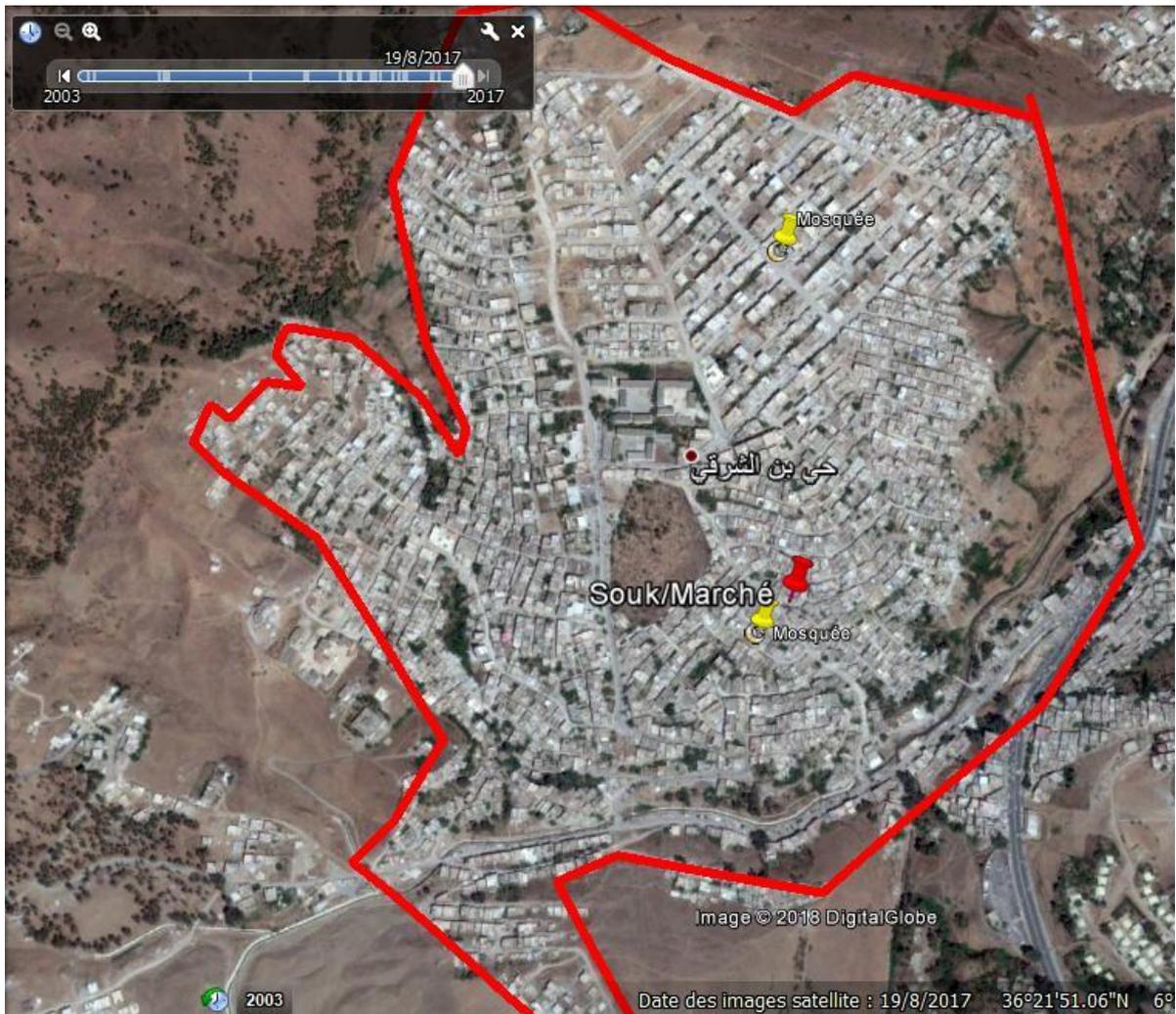


Photo 36 : Illustrant la présence du commerce au RDC des constructions à trait individuel (commerce résidentiel), un marché public couvert en voie d'achèvement et le marché informel.

Source : Prises de photos le 23/02/2018.

B.3. Le binôme religion / commerce

Généralement, c'est autour de la mosquée que se développe l'activité commerciale, (**Carte 40, photo 37**), ce qui implique l'absence d'une opposition entre la fonction religieuse et la fonction commerciale. Benchergui offre un exemple, illustrant de façon claire cette notion.



Carte 40 : Illustrant l'existence du binôme mosquée / souk, un principe suivi par les habitants lors de la réalisation de leur cité.

Source : Fond de carte Google Earth, 2017.



Photo 37 : Illustrant la situation et l'implantation du commerce à côté de la mosquée.

Source : Prise de photo en juillet 2016.

B.4. Les hammams

Le hammam est un équipement social par excellence. Il constitue également au même titre que la mosquée, un des équipements importants pour les quartiers populaires. Le hammam représente une nécessité, surtout que les maisons sont dépourvues de salle de bains. Les habitants fréquentent les hammams situés à proximité de leur quartier.

Enfin, nous pouvons conclure que dans la cité informelle, certains équipements constituent un facteur important dans la création d'une forte relation entre l'homme avec sa cité à travers l'établissement d'un réseau de communication social. Donc ces équipements ayant une double fonction de structuration autant sur le plan morphologique que sur le plan d'une socialisation d'individus.

C. Le processus de constitution d'un voisinage et ses caractéristiques

Dans le quartier de Benchergui la disposition des logements est structurée par les habitants eux-mêmes, en fonction de leurs catégories socioprofessionnelles et de leurs origines.

« Les regroupements au sein de l'habitat rompent avec des pratiques traditionnelles rurales qui se traduisaient par la localisation dans l'espace urbain sur la base d'affinités sociales (même lieu d'origines, liens de parenté). ». (HAFIANE. A., 1983, p.276).

Quand le quartier Benchergui a pris naissance, vers les années 1970, une certaine confiance et solidarité liaient les habitants. Les travaux de création du quartier et la construction des logements faisaient appel à la solidarité de tous les habitants. Un esprit de groupe était la devise des habitants de ce quartier.

4.4.Synthèse : pour quelles valeurs constantes dans la ville algérienne après l'indépendance, à travers le cas de Constantine ?

Dans le tableau ci-dessous, nous avons tenté d'inventorier l'ensemble des éléments caractéristiques qui composent la forme urbaine informelle, transmis à partir de la ville héritée et composée du noyau traditionnel et de la ville coloniale.

Deuxième partie – Chapitre 4

Les formes urbaines nouvelles	Caractéristiques constantes de la forme urbaine en question		Éléments de composition propres au tissu informel en question
	Éléments constant transmis à partir de la ville héritée noyau traditionnel (vieille ville)	Éléments constant transmis à partir de la ville héritée coloniale	
Informelle à travers le cas de la cité Benchergui	<ul style="list-style-type: none"> - Une structure d'ensemble complexe ; - Le découpage des parcelles suit directement la forme et la nature du terrain ; - Parcellaires distincts de forme régulière et irrégulière à la fois ; - Petites et moyennes parcelles positionnées selon un système d'impasse ; - Les ilots se décomposent en plusieurs parcelles de formes et de tailles différentes ; - Un tissu plus au moins homogène, dense et avec une hiérarchisation des voies qui permet la préservation de l'intimité des habitants ; - Le tracé des voies se fait selon un ordre hiérarchique qui assure séparation entre le public et le privé ; - Un rythme respecté malgré les différences dans la volumétrie ; - Une logique d'organisation et une continuité entre l'espace extérieur et l'espace intérieur ; - La mosquée représente généralement le cœur de la cité populaire lieu de rencontres, pôle d'attraction et d'échanges ; - Le hammam a un rôle de sociabilité de la même manière que dans la médina, - Au centre de la cité il y'a des commerces qui se développent autour de la mosquée ; <p>Le bon voisinage, la solidarité et la convivialité entre les habitants.</p> <ul style="list-style-type: none"> -L'appropriation de l'espace maîtrisée ; 	/	<ul style="list-style-type: none"> - Une composition spontanée, sans aucun plan préalable. - L'organisation des maisons en bande. - Des façades uniformes, continues, animées de variations dans le sens vertical et horizontal. - Une certaine monotonie et uniformité des constructions.

Tableau 6 : Les différentes constantes dans le tissu urbain de la ville Constantine après l'indépendance, phase 2, l'exemple de la ville informelle

De la lecture du tableau ci-dessus (tableau 6), nous remarquons que par opposition au modèle des ZHUN, il y'a un retour vers certains principes qui font partie du modèle arabo-musulman. À titre d'exemple : Un tissu plus au moins homogène, dense et avec une hiérarchisation des voies qui permet la préservation de l'intimité des habitants,...etc.

Le binôme mosquée/hammam est préservé pour toutes les valeurs qu'ils présentent tant spirituelles que sociales.

Pour synthétiser les résultats préliminaires de ce travail, nous pouvons constater que les éléments composant la médina ont intéressé beaucoup plus les concepteurs de la période coloniale que ceux de la période postindépendance. En observant les cas d'habitat des ZHUN, nous remarquons qu'il y a une reproduction des éléments composants de la ville coloniale avec ses principes et ses objectifs de fonctionnement sous l'influence de la colonisation française, alors que la manière de production et d'organisation de l'habitat informel, paraît semblable à celle de la médina, où les habitants imposent l'emplacement des équipements et des éléments structurant l'espace, de par la fréquentation quotidienne de ces derniers et leur proximité. Comme nous le constatons, la reproduction de quelques éléments caractéristiques de celle-ci et à l'image de l'organisation de la médina, les habitants implantent la mosquée au centre, d'où converge et s'organise l'ensemble des commerces et des habitations, ainsi que d'autres éléments, présentés ci-dessus (tableau 6).

4.5.Conclusion du quatrième chapitre

À travers le travail réalisé dans ce chapitre, qui a pour objet la cité informelle Benchergui et pour objectif le classement des éléments transmis de la ville héritée, nous constatons qu'il y a une certaine similitude entre les deux types de forme urbaine traités dans ce chapitre, à savoir la cité informelle Benchergui et la ville héritée la médina.

Ces similitudes se manifestent par l'existence d'un centre matérialisé par la présence de la mosquée, un lieu de regroupement des habitants de la cité et qui demeure un élément invariable pour l'ensemble des formes urbaines traitées, accompagné d'un marché hebdomadaire d'où ressort le principe du binôme religion/commerce qui fait référence à la médina.

D'un autre côté, la trame viaire de la cité informelle a la même configuration de celle de la ville héritée. Nous distinguons une hiérarchisation des voies en allant d'une voie principale vers une impasse, tout en préservant l'intimité des habitants et en favorisant le rapport entre l'espace public et l'espace privé.

Conclusion de la deuxième partie

La ville contemporaine influe sur sa morphologie urbaine telle une machine à produire des vides, des espaces libres de tout usage, comme abandonnés à leur sort. Leur présence interroge les processus qui les ont fabriqués.

L'urbanisation massive relativement récente du pays a créé cependant une nouvelle réalité selon le modèle des ZHUN. Ce modèle d'urbanisme fonctionnaliste a imposé, dès le départ un ensemble de règles (routes, viabilisation, hauteur des constructions, etc.), alors que ces règles ne sont valables que dans l'échelle de temps que nous envisageons.

Quant au cadre physique de l'habitat illégal, il est identifié par une architecture et un urbanisme propre, mais intégrant un certain nombre de valeurs et caractéristiques de la ville traditionnelle.

Cependant, les transformations des formes d'appropriation de l'espace sont justifiées par la transformation de la structure sociale relative à la transformation des rapports familiaux.

La dynamique de l'habitat illégal et sa formation en tant que forme de l'habitat urbain est conditionnée par un ensemble de facteurs à savoir :

- 1- La valorisation des statuts d'occupation de l'espace : c'est un procédé d'attester et de manifester le statut social au sein de la ville.
- 2- La modification des conditions d'habitat, en assurant un cadre bâti rénové ainsi que l'accès aux biens de consommation.

Enfin, quel est le modèle urbain qui convient le plus aux habitants et qui respecte les traditions et les origines du peuple algérien. Que veulent les habitants ? L'Etat est-il prêt à fournir et offrir le cadre de vie adapté et approprié aux habitants en fonction de leur choix ? Peut-on le trouver dans les nouvelles conceptions réalisées à partir des années 2000, qu'on nomme villes nouvelles ? Peut-on trouver les éléments composants constants de la médina ou même celle de la ville planifiée, qu'elle soit coloniale ou celle de la période post indépendance ?

Les réponses seront explorées au niveau de la troisième partie de ce travail, dans laquelle nous allons tirer les éléments permanents susceptibles d'être reconduits dans les conceptions modernes et ceux qui sont inappropriés pour les usages contemporains et voir s'il y'a eu des changements, des transformations ou des continuités dans leur manière d'existence.

Partie 3 : Modes de fabrication de la ville d'aujourd'hui et de demain

Chapitre 5 : Les villes nouvelles : un nouveau modèle d'urbanisation entre continuité et rupture

Introduction

L'option pour de nouvelles villes ou villes nouvelles en Algérie est un choix stratégique des politiques urbaines publiques en vue de maintenir le phénomène de la croissance urbaine et de limiter ou maîtriser l'étendue de la périurbanisation.

La politique des villes nouvelles a été propulsée autour de la capitale Alger dans les années 90 pour cerner son extension indéfinie et s'est généralisée par la suite autour des grandes villes algériennes, dont Constantine à partir de l'année 1982.

Le concept de "la ville nouvelle" a fait l'objet de plusieurs rencontres et colloques, dont celui organisé par la faculté des sciences de la terre en 2002 sur la thématique « ville nouvelle de Constantine pourquoi ? ».

La "ville nouvelle" est une entité urbaine qui naît sur les traces de groupements d'habitations et des pratiques sociales et urbaines qui progressent dans le temps jusqu'à avoir la taille et les commodités pour devenir une portion de territoire vivable.

Une "nouvelle ville" est une entité urbaine qui naît généralement d'une volonté politique, et qui se construit en peu de temps sur un emplacement auparavant peu ou pas habité.

Il y a cependant un glissement sémantique par abus de langage où les deux concepts sont utilisés de façon abusive pour désigner le même phénomène.

Les villes nouvelles sont dessinées selon des plans de type zoning, avec de larges voies de circulation et un bâti discontinu d'immeubles à plusieurs étages et nous imaginons facilement l'investissement important réalisé par le gouvernement algérien à l'origine, pour développer ces villes nouvelles.

Nous essayons dans cette partie de définir la notion de ville nouvelle pour comprendre le processus de sa création, son évolution, les éléments qui la composent et les comparer avec ceux qui composent les différents tissus précédemment étudiés, afin de trouver les éléments de permanences qui persistent dans ces nouvelles réalisations.

5.1. Notions et concepts

5.1.1. La ville nouvelle, un concept à définir

La naissance d'une ville est un événement généralement très ancien qui n'est pas considéré comme le résultat d'un projet mais comme le cadre complexe et permanent de projets successifs.

Toute ville a un commencement. Au moyen âge les villes nouvelles s'appelaient : les Bastides ou des Villes-neuves ; leur naissance était dictée par un motif politique ou militaire. Plusieurs villes ont été créées dans le temps telles que ROME, JERUSALEM, ATHENES, villes mythiques ayant occupé une place politique importante dans l'histoire.

Toutefois, pour bien définir la 'ville nouvelle', il faudra apporter un aperçu sur le concept ville en lui-même.

- ***Définition de la ville***

- La ville, d'après LEFEBRE, est la projection sur le terrain d'une société toute entière avec sa culture, ses institutions, son ethnie, ses valeurs y compris ses bases économiques et les rapports sociaux qui en constituent sa structure proprement dite.
- Selon LAROUSSE, la ville est une agglomération ravitaillée de l'extérieur où la majorité des habitants est occupée par le commerce, l'industrie et l'administration. Cette agglomération est définie à son tour comme étant l'action d'assembler et de réunir en masse les personnes et les choses.
- Pour les sociologues, la ville ne peut être que le lieu d'une culture, d'un mode de vie et de valeurs sociales par rapport à un milieu rural. (KEBBABI. A. & DERGHAL M., 2001).
- Pour les politiciens, la ville est un ensemble de rapports politiques.
- Pour les économistes et GEORGE. P, la ville est un groupement permanent de la population et des activités économiques sur un espace restreint formant une unité économique complexe.

La ville apparaît donc comme le lieu de concertation et de centralité, un centre de services et de rayonnement. Selon CHOAY. F, la définition même de la ville nous permet d'échapper au simple ensemble urbain. La ville est d'abord et avant tout « les personnes qui habitent » autrement dit, il s'agit de distinguer la ville édifiée de la ville habitée.

- **Définition de la ‘ville nouvelle’**

La ‘ville nouvelle’ est un concept qui rompt avec le modèle traditionnel de la grande ville pour lui substituer une ville qui se veut moins imposante et plus verte. Elle est constituée de petites unités urbaines séparées les unes des autres et entre lesquelles seraient maintenues des zones d’espaces verts. (PACHAUD. E., p.208, 2005).

Selon Pierre. MERLIN (1988), la ‘ville nouvelle’ est une ville planifiée dont la création a été décidée par voie administrative, en général, dans le cadre d’une politique d’aménagement régional indiquant l’importance de la décision et de sa nature administrative à visée planificatrice.

Une ‘ville nouvelle’ est une ville créée de toutes pièces par les pouvoirs publics dans le cadre d’une politique d’aménagement du territoire. On a pu créer des villes pour des raisons politiques, c’est le cas de Brasilia, nouvelle capitale du Brésil inaugurée en 1960. Des villes ont été créées pour des raisons commerciales ou économiques, ce fut le cas des bastides du Sud-Ouest français aux XII^{ème} et XIII^{ème} siècles¹.

La ‘ville nouvelle’ est donc une ville qui naît généralement d’une volonté politique² et une réflexion mure et réfléchie tout en gardant des liens étroits et complémentaires avec la ville mère dont le principe d’exécution, est la réalisation d’un cadre urbain harmonieux adapté aux attentes des populations. L’objectif est de répondre aux exigences d’organiser l’espace, l’adapter aux tendances économiques et sociales, afin d’assurer une organisation sociale et politique vertueuse.

« La politique des villes nouvelles est d’abord une réponse originale en tant que pôle d’organisation et de canalisation de l’expansion urbaine et un levier de desserrement de la pression urbaine autour des grandes villes ». (Demain l’Algérie, p.305).

Les villes nouvelles deviennent une solution et elles doivent être réalisées de façon complète, non seulement sur le plan urbanistique mais aussi sur le plan fonctionnel et des activités.

Leur fonction est considérée comme une alternative aux problèmes urbains, dont leur mise en action est décidée par voie administrative dans le cadre d’une stratégie régionale ou une politique d’aménagement.

« La ville nouvelle connaît toute une variété de formes répondant à la configuration physique particulière, à l’environnement économique, aux caractéristiques sociales ou aux situations politiques dans lesquelles elle se trouve » (CHALLINE. C., 1975).

¹ <http://www.assistancescolaire.com/eleve/TES/geographie/lexique/V-ville-nouvelle-gx365>

² www.wikipédia.com

MERLIN. P., (1997, p.4), mentionne, dans son ouvrage, que « *la coutume veut que cette appellation ne soit pas protégée et qu'on désigne ainsi les villes qui se réclament de cette qualité ou auxquelles l'opinion publique la décerne. Si on voulait être plus rigoureux, on devrait ne considérer que les opérations d'urbanisme aient fait l'objet d'une décision volontaire et pour la réalisation desquelles des mécanismes et des moyens spécifiques ont été mis en place* ».

Par contre, CHALINE. C., (1985) ; n'est pas parvenue à donner une définition précise quant au terme de ville nouvelle : «*Force est de constater qu'il n'existe, au plan général, aucune définition satisfaisante permettant de décerner sans ambiguïté le label ville nouvelle*».

5.2. Contexte et contenu

5.2.1. Conditions de création et de conception de la ville nouvelle

Le Choix du site d'implantation d'une ville nouvelle a toujours été problématique. Il diffère d'un pays à un autre, selon les politiques d'orientations propres à chacun d'entre eux.

Nous pouvons constater, par exemple que dans les pays tels que la Finlande ou le Danemark, ces villes se créent en continuité avec les grandes agglomérations déjà urbanisées.

Si nous prenons le cas de la Grande Bretagne et l'exemple des new towns de Londres, nous remarquons que le principe de créer une ville nouvelle était de les implanter dans les régions peu urbanisées généralement distantes de 20 – 100 Km de la ville mère, dans le but de décongestionner les métropoles ainsi qu'ingérer les croissances urbaines pour l'arrêt du développement anarchique en périphérie de ces villes.

Un autre cas de figure, est celui des pays de l'Est de l'Europe, où il s'agit de construire des villes nouvelles sur des terrains vierges, dites villes ex-nihilo, toutes indépendantes de la ville mère dans le but de développer les activités industrielles.

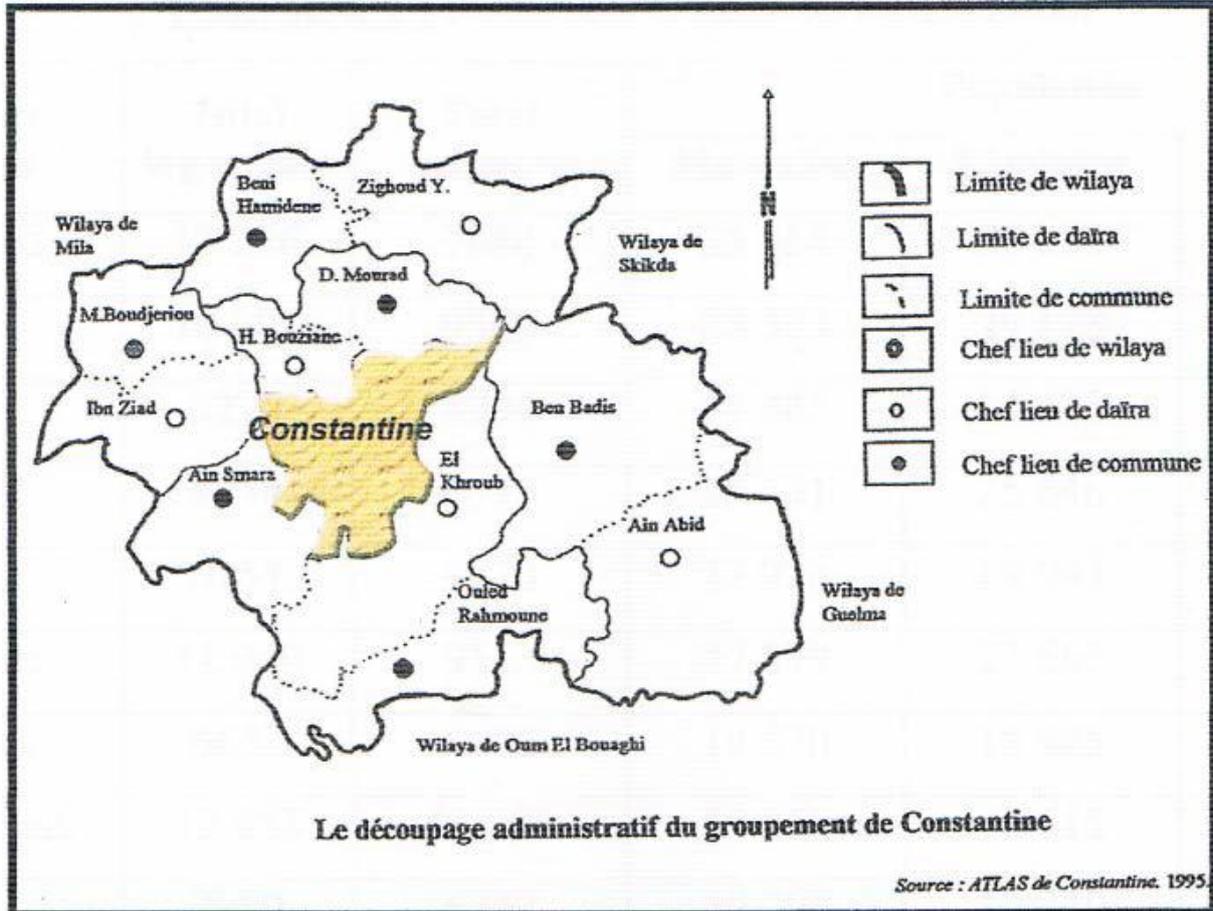
En Algérie, la 'ville nouvelle' a été proposée autour des grandes villes, car elle a été considérée comme étant un « outil de désengorgement » des villes et d'équilibre de l'armature urbaine, et elle a pris une dimension particulière de par son caractère volontariste

Cependant, nombre de chercheurs jugent la formule «*ville nouvelle*» inadéquate en raison de son incapacité à fabriquer la ville et à construire une urbanité, bien qu'elle se considère comme remède pour la résolution des différentes épreuves qui rongent la ville existante.

5.2.1.1.Choix du site d'implantation et situation de la ville nouvelle Ali Mendjeli

La métropole historique de Constantine était à l'étroit dans son site et sa croissance spatiale impliquait des solutions audacieuses. Durant les années 1975, le choix de

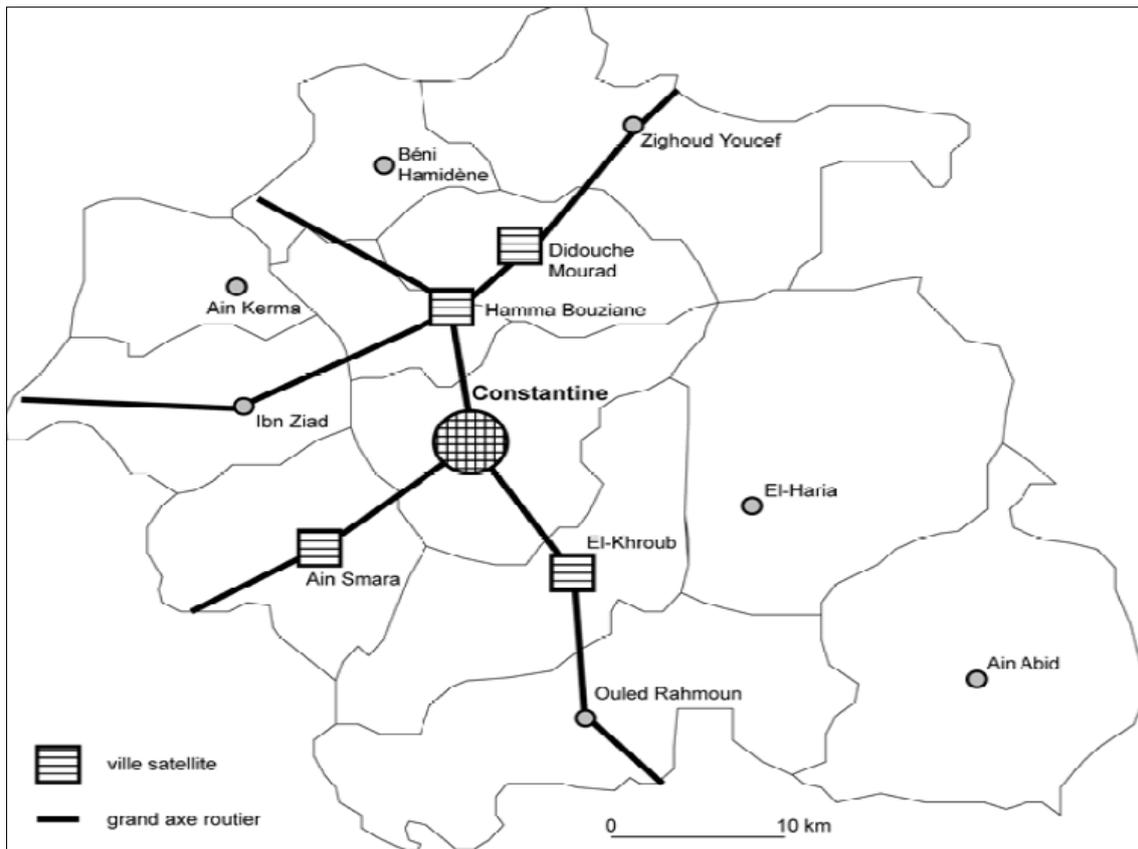
reconsidérer Constantine ville dans son groupement composé des villes limitrophes comme (Ain-Smara, Hamma Bouziane, El-Khroub, Didouche Mourad) était fait en vue de désengorger la ville mère et transférer ses extensions et ses activités encombrantes du chef-lieu de wilaya sur ses villes limitrophes. (Carte 41).



Carte 41 : Le groupement de Constantine.
Source : N. NAIT AMAR, mémoire de magister.2005.

Devant le désordre urbain et l'échec des solutions intermédiaires, et le grand déséquilibre entre l'offre et la demande foncière entraînant la prolifération de plusieurs sites informels, sous équipés, situés en majorité sur des terrains instables ou à haute potentialité agricole, il fallait repenser l'extension spatiale de la ville mère, vers une ville nouvelle.

L'éclatement de Constantine sur ses satellites, à savoir, Ain El Bey, El Khroub et Ain Smara, n'a pas eu les effets escomptés, pour décongestionner le centre et transférer le trop plein. Or, le premier transfert ou étalement urbain, s'est fait sur les meilleures terres agricoles de la wilaya. Les satellites qui ont subi les contre coups de la ville mère, ne peuvent plus se permettre d'accueillir son surplus. (Carte 42). L'État était dans l'obligation de trouver une autre alternative pour se préoccuper de la population que le nombre ne cesse de croître d'année en année.



Carte 42 : Situation des villes satellites de Constantine.

Source : Boussof. Chiheb eddine, 2004, p.8.

Au début des années 1980, face aux problèmes de saturation de la ville mère et son groupement et l'indispensabilité des terrains urbanisables, le plan d'urbanisme directeur de 1982, s'est attelé à trouver de nouvelles zones à urbaniser. La formule de ville nouvelle était perçue comme une opportunité face à la complexité des problèmes dont la ville de Constantine faisait face.

Suite aux formes de développement urbain et leurs exigences qui ne peuvent plus répondre aux besoins de la population, à la croissance continue dont la prise en charge se fera dans le cadre d'une problématique globale d'aménagement du territoire, les autorités ont été dans l'obligation de trouver un site capable de contenir de vastes programmes d'habitat.

Les études d'Ali Mendjeli ont été conçues durant un moment de «transition» (passage des instruments d'un urbanisme normatif à celui consacrant la «décentralisation-concertation»).

« La Ville nouvelle est venue pour soulager la « métropole » de son poids démographique qui, par l'ampleur de sa croissance, débordait sur ses satellites les plus proches. Cette situation de crise de croissance est en train d'ébranler la structure de ces satellites qui, dans un passé récent, faisaient figure de zones rurales ». (PUD, 1988, p. 260).

ALGERIE	CONSTANTINE
<ul style="list-style-type: none"> - Déficits en terrains urbanisables ; - Relancer une nouvelle politique d'urbanisation pour répondre aux besoins d'une population en pleine croissance ; - Préserver les terrains agricoles ; - Lutter contre l'urbanisation désordonnée qui ne répond à aucune normalité reconnue ; - Rationaliser le coût d'investissement dans la politique de l'habitat. 	<ul style="list-style-type: none"> - Resserrer l'urbanisation et d'éviter l'éparpillement en des sites multiples ; - L'existence d'un site d'urbanisation vaste sur lequel il était possible de regrouper les urbanisations à venir.

Tableau 7 : Processus et prétextes de création des villes nouvelles à l'échelle nationale et locale.

Source : BOUSSOUF. Chiheb Eddine, 2008 et NAIT AMAR. N, 2005

Deux alternatives possibles se présentaient pour localiser le site d'implantation d'une nouvelle ville pour Constantine : aller au Nord, à Didouche Mourad ou escalader le plateau ouvert et spacieux d'Ain El Bey, au Sud-Est. (**Figure 10**).

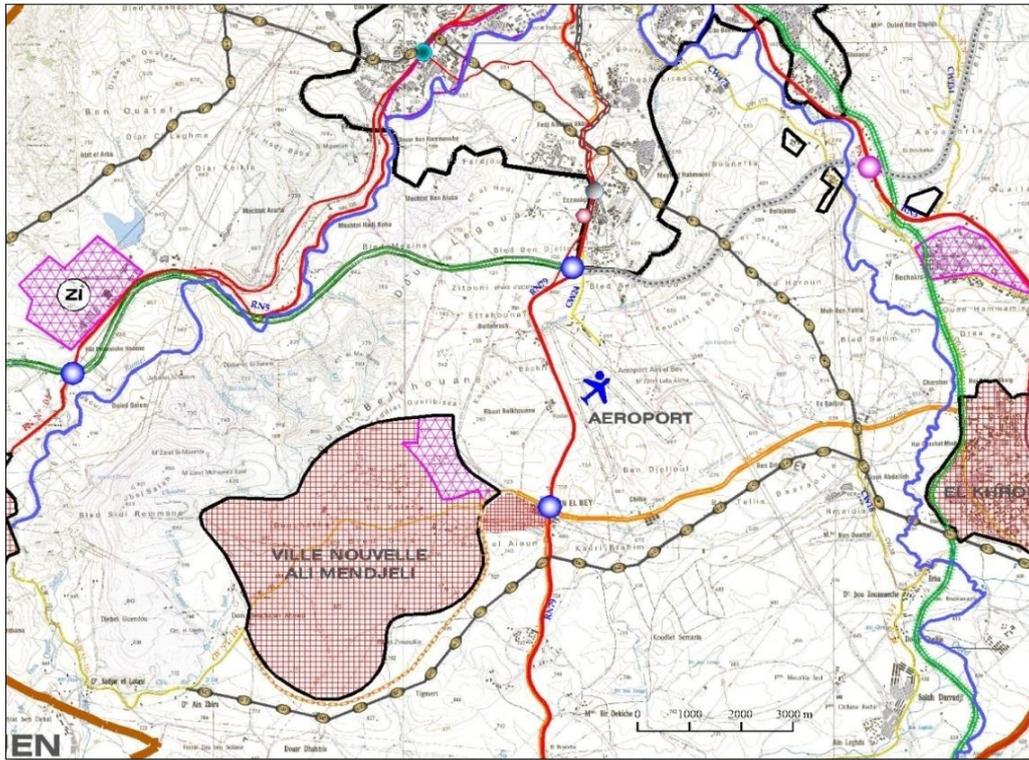


Figure 10 : Le choix du site de la nouvelle ville de Constantine.

Source : <http://www.lanouvelleville.com/newtown.html>

Dès lors, le choix s'est porté sur le plateau d'Ain el Bey qui est localisé sur le territoire d'Ain Smara et d'El Khroub, non loin de l'aéroport (**Carte 43, figure 11**) et les programmes

inscrits au bénéfice du chef-lieu de wilaya ont été délocalisés pour être réalisés à la ville nouvelle.



Carte 43 : Le choix du site d'implantation est porté sur le plateau d'Ain El Bey.

Source : Rapport du PDAU Groupement révision, mars 2010, p.51. URBACO. DUC Constantine.

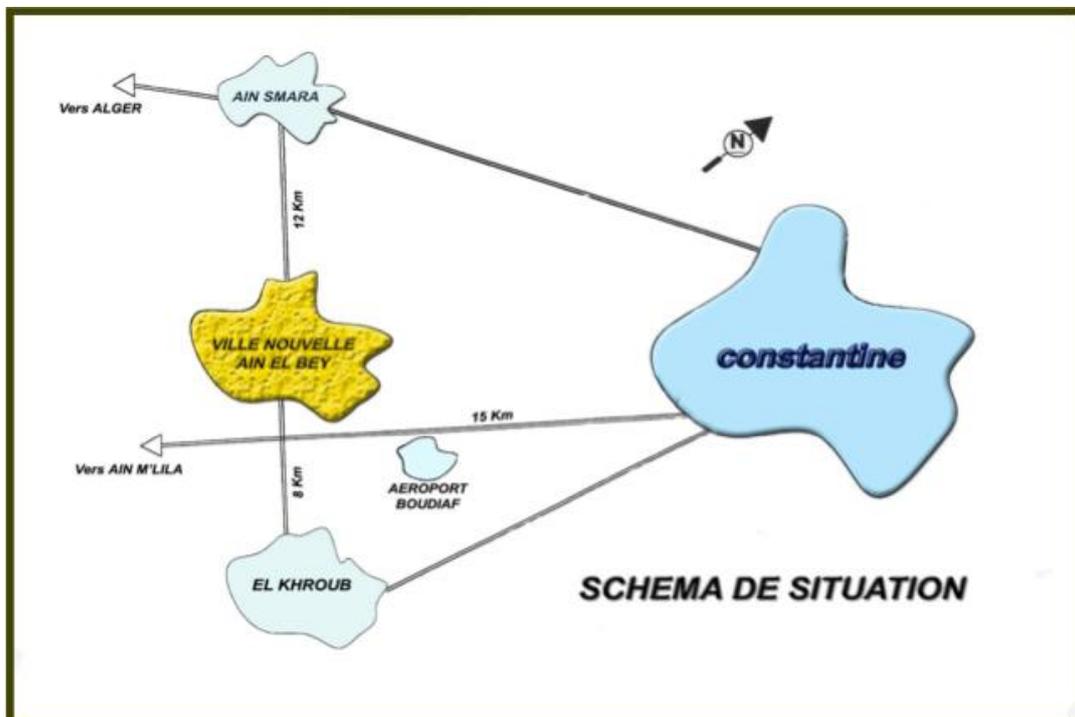


Figure 11 : Schéma illustrant la situation du site d'implantation de la ville nouvelle.

Source : NAIT AMAR, N. Urbanités Chroniques - 2013 Constantine et la ville nouvelle : un nouveau pôle sans pères, p.5.

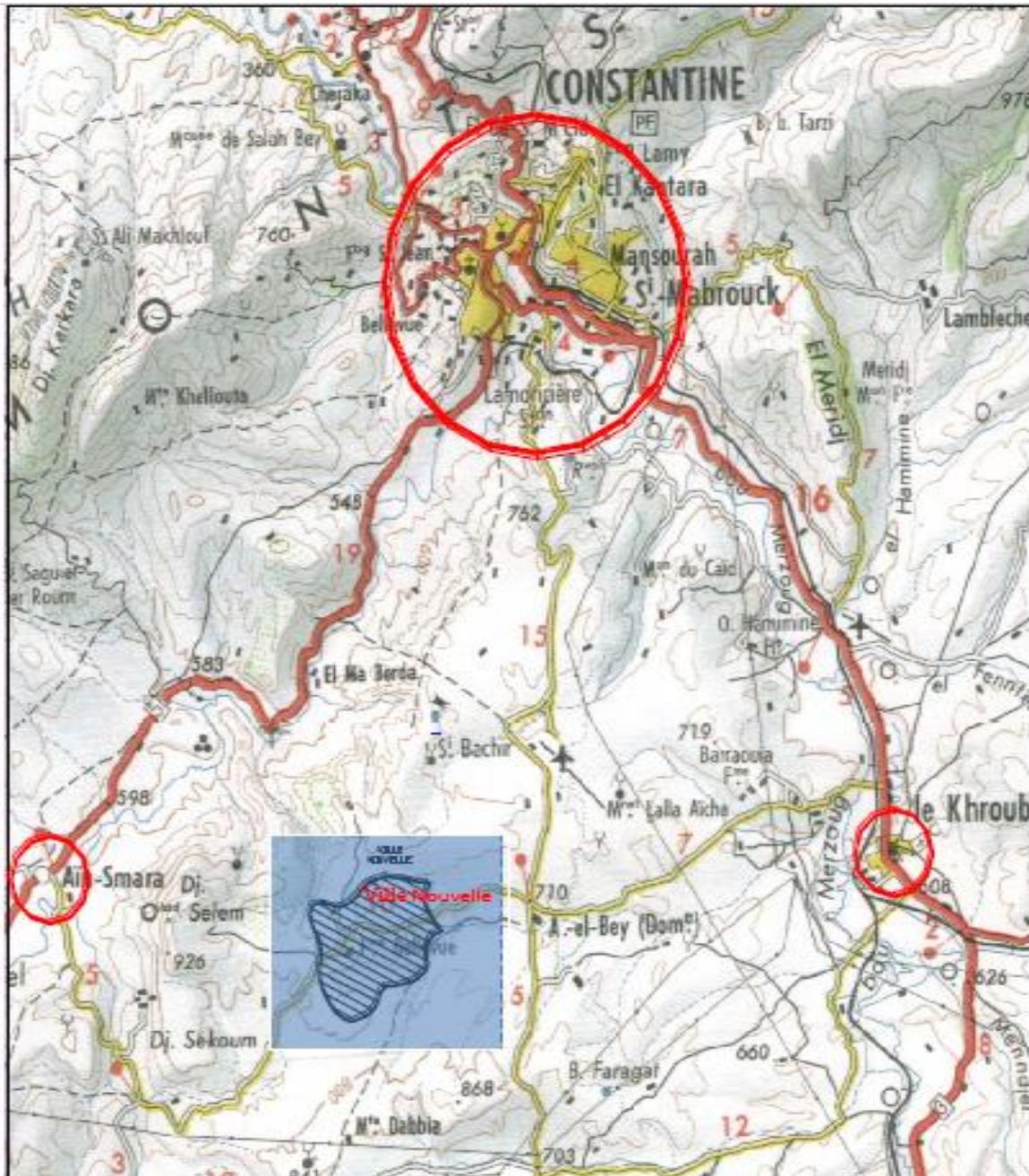
Son périmètre d'étude s'étalait sur une vingtaine de kilomètres autour de Constantine et est situé à une dizaine de kilomètres à vol d'oiseau de Constantine. (**Carte 44**). La population urbaine du groupement évaluée à 450 000 habitants en 1982, devait atteindre 542 000 habitants en 1990 et 841 000 habitants en l'an 2000 (URBACO, rapport du PDAU groupement de Constantine, wilaya de Constantine, direction de l'urbanisme et de la construction, p.51).

D'une altitude moyenne de 800 m, elle est implantée sur un site vierge et vaste. Quant à son assiette foncière, elle est à cheval entre la commune d'El Khroub (1002 ha) et celle d'Ain Smara (498 ha). (**Carte 44**).

Cette ville est d'un seul tenant de 1 500 ha. Elle ne présente pas de grandes déclivités car les pentes sont réduites, et ce n'est que dans certaines zones, où elles s'élèvent jusqu'à 10%.

Une assise de 3500 ha, majoritairement domaniale (seuls 360 ha relevaient du secteur privé) (COTE. M., 2006). Les terrains sont de bonne consistance, (argiles et formations calcaires en position subhorizontale), et favorable à la construction. L'assiette est située entre le terrain des « Quatre chemins » et Djebel Ouled Sallem, ce qui semble avoir des avantages pour qu'elle soit un lieu réceptacle de la nouvelle ville, qui a pour objectif d'accueillir 350000 habitants avec tous les programmes d'équipements d'accompagnement.

En raison de son site, la ville est bâtie sur plateau dénudé, sans protection naturelle, elle connaît des hivers froids et pluvieux et des étés chauds et secs. Elle est exposée à tous les vents puisqu'elle est balayée en hiver par les courants septentrionaux qui sont chargés de pluie, et en été, par les vents chauds (sirocco). C'est une exposition qui réduit considérablement les problèmes d'humidité.



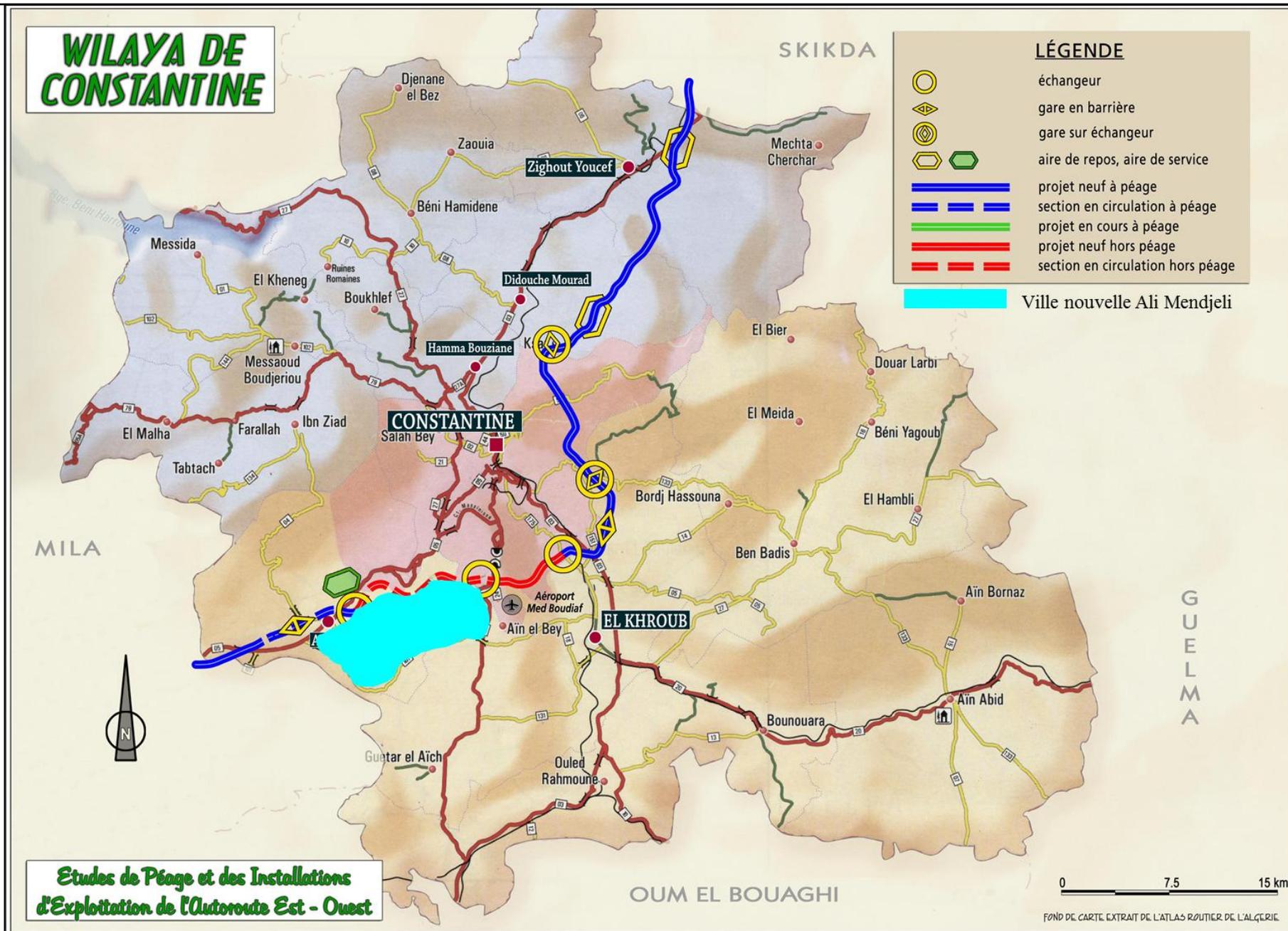
Carte 44 : Situation de la nouvelle ville d'Ali Mendjli de Constantine.

Source : POS N°04 Nouvelle Ville Ali Mendjli. URBACO, DUC Constantine. 2010.

Le site de cette ville a été retenu suivant les recommandations du PUD lancé en 1982 et approuvé par arrêté interministériel n°16 du 18 Janvier 1988. De par sa position remarquable située dans un rayon stratégique, de part et d'autre, l'aéroport international « Mohamed BOUDIAF », le chemin de wilaya n°101 qui divise la ville nouvelle en deux parties, la route nationale n°79 et l'autoroute nationale est-ouest, le site choisi dispose de plusieurs atouts favorables à l'échelle locale, régionale et nationale. (Carte 45). Ce dernier offre de belles possibilités de développement, en dehors des vallées surencombrées et des terres agricoles.

Troisième partie - Chapitre 5

Carte 45 : Site d'implantation de la ville nouvelle ALI MENDJELI. Source : Fond de carte extrait de l'Atlas routier de l'Algérie. Direction du transport



La promulgation de la loi n°29/90, les vieilles pratiques du PUD, en plus d'une situation sociopolitique difficile, sont des conditions qui ne pouvaient que produire des maladroites. Aujourd'hui, il est vrai que l'urbanisme reste l'apanage de l'administration locale, alors qu'il est appelé à anticiper l'avenir, en matière de maîtrise d'œuvre, pour répondre aux attentes de la maîtrise d'usage, c'est-à-dire qu'il est important de réfléchir à la cohérence des projets placés dans le paysage social concerné.

Pour suivre la genèse de la mise en place de la ville nouvelle Ali Mendjeli et les conditions de sa création, nous avons repris le tableau synthèse établi par KASSAH LAOUAR. I, (2007), dans son mémoire de magistère.

Tableau 8 : Processus de réalisation et de création de la ville nouvelle Ali Mendjeli de Constantine.

Source : KASSAH LAOUAR. I, la ville nouvelle Ali Mendjeli : acteurs et gouvernance dans le processus d'édification, mémoire de magistère, 2007, cité dans la monographie de la wilaya de Constantine 1998.

Année	Action
1974	La première réflexion de la ville nouvelle a été confiée au bureau d'études local CADAT (URBACO actuellement) et ce fut une équipe de techniciens tchèques (en coopération) qui a pris en charge l'étude dans le cadre du Plan d'urbanisme Directeur (PUD). L'aménagement de la future ville nouvelle qu'ils proposèrent sera ainsi tracée et fixée.
1982	La proposition de construction d'une ville nouvelle a été formalisée. Les premières études ont été lancées et le site a été retenu conformément aux prescriptions du P. U. D. Un schéma directeur est établi.
1983	Le Conseil des ministres qui siégea en date du 22 Mai 1983 décida de la reprise et de la continuation des études d'urbanisme et d'aménagement de la ville nouvelle sur l'actuel site.
1988	Les études urbaines furent approuvées par l'arrêté interministériel n°16 du 18 Janvier 1988. Elles spécifiaient que le périmètre des études englobait Constantine mais aussi toutes les agglomérations environnantes et cela dans un rayon d'environ 20 Km.
1990	le bureau d'études URBACO a été chargé par les autorités locales d'engager des études de terrain, c'est-à-dire opérationnelles, afin de pouvoir affecter des terrains aux différents promoteurs immobiliers.
1991	le bureau d'étude URBACO fournit un dossier préliminaire dans lequel il propose deux variantes : 1 ^{ère} variante : la réalisation d'une ville d'une capacité de 35 000 logements pour 220 000 habitants. Dans ce cas sa superficie serait réduite de 120 ha qui préserveraient des terres agricoles productives et cela suivant les orientations des

	<p>plans communaux d'affectation des terres (PCAT) établis au préalable par le Bureau National D'études Pour Le Développement Rural, B.N.E.D.E.R.</p> <p>2^{ème} variante : la réalisation d'une ville d'une capacité de 52 000 logements pour 300 000 habitants et la création d'une zone d'activités multiples.</p> <p>Bien que ne tranchant pas sur le fond, la Wilaya a demandé à URBACO de lui désigner une unité de voisinage (U.V) afin de lancer un premier programme d'habitat. Le bureau d'études opta pour l'UV 06. Par ailleurs et pour ne pas être en reste l'A.P.C de Constantine lança le concours d'aménagement de l'U.V 08.</p>
1992	<p>Une réunion s'est tenue le 04 janvier au siège du cabinet du Wali, dans laquelle il a été décidé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la prise en considération de la variante B.N.E.D.E.R. - d'organiser une conférence pour le choix des variantes. - la jonction entre l'étude B.N.E.D.E.R et celle du PUD. - l'organisation d'un séminaire national. - le lancement d'un concours pour l'étude de l'urbanisme de la ville nouvelle. - la mise en place d'un comité de coordination (DPAT, urbanisme, cadastre, domaines, construction, l'hydraulique, l'industrie, l'agriculture, travaux publics, Daïra, URBACO, OPGI, Sonelgaz, agence foncière...). <p>-le Wali de la Wilaya de Constantine a créé par arrêté n°02 du 28 Mars 1992, un comité de suivi.</p> <p>Réunion du 11 Mai : elle s'est tenue au siège de l'APW, où il a été décidé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de prendre en considération les propositions du BNEDER qui demandait à retrancher du plan la partie en forme de « bras de guitare ». - de délimiter avec régularité le nouveau périmètre. - de délimiter le périmètre du POS en évitant en premier lieu les terres privées. - de préparer une fiche technique pour 5 000 logements. <p>- Remise au mois de Juin par l'URBACO du Rapport d'orientation sur la ville nouvelle. Ce sera l'un des documents de référence.</p> <p>Réunion du Mois de Juillet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lancement d'un concours d'aménagement de l'unité de voisinage 06 qui s'est tenue au siège de la direction des PTT pour la programmation de certains équipements. <p>Réunion du 22 Septembre : le comité de suivi de la ville nouvelle s'est réuni à l'APW pour sortir avec les conclusions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> -projeter un deuxième boulevard perpendiculaire au premier. -revoir l'organisation des centres secondaires. -nécessité de programmer des zones de loisirs et des zones pour la promotion

	<p>immobilière.</p> <ul style="list-style-type: none"> -réorientation des activités industrielles vers la commune d'Ain Abid -nécessité de projeter une voie de contournement. -nécessité de relier la ville nouvelle avec l'autoroute Est-ouest. -prévoir une décharge publique. - prévoir une station d'épuration des eaux.
1993	<p>Une réunion s'est tenue le 22 Février, ou il a été décidé :</p> <ul style="list-style-type: none"> -la création d'un office de gestion de la ville nouvelle. -de proposer un arrêté destiné à la réservation du périmètre de la ville nouvelle à titre conservatoire qui sera d'ailleurs pris par le Wali (n°93/10910 du 05/05/93). -de prendre les mesures nécessaires pour continuer l'opération de réalisation de logements en même temps que les équipements. -de réfléchir aux possibilités d'attribuer des terres agricoles au profit des bénéficiaires des coopératives agricoles dont les terres sont situées à l'intérieur du périmètre de la ville nouvelle.
1994	En Novembre, la direction de l'urbanisme a procédé à la diffusion du 1er POS.
1995	Une réunion s'est tenue le 04 Avril 1995, en prévision d'une sortie sur site, qui sous la présidence du secrétaire général de la Wilaya a débattu de la question du P.O.S de la nouvelle ville. Il a été décidé d'adapter la zoning et la trame centrale du P.O.S selon le profil du CW 101.
1998	La création de la ville nouvelle a été approuvée par l'arrêté interministériel N°16 du 28/01/1998.
1999	Les premiers résidants s'installent dans la ville nouvelle.
2000	<p>La ville nouvelle est officiellement inaugurée et baptisée au nom d'Ali Mendjeli par M. le Président de la République.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une cellule de coordination au niveau de la ville nouvelle.
2001	Organisation d'un Séminaire National le 22-23 Mai intitulé « Une ville nouvelle, Pourquoi ? » par le Laboratoire d'aménagement du Territoire de la Faculté des Sciences de la Terre et de l'aménagement du Territoire
2002	Parution de la loi relative aux villes nouvelles.

5.2.2. Analyse de la composition du tissu urbain de la ville nouvelle d'Ali Mendjeli

5.2.2.1. Principes directeurs d'aménagement urbain

C'est dans l'esprit de rééquilibrer la croissance urbaine, limiter la taille des agglomérations, sauvegarder l'espace agricole de haute potentialités et même de prévenir la

conurbation entre les différentes communes de Constantine, que le fondement de la ville nouvelle Ali Mendjeli a vu le jour par décret présidentiel n°217/200 du 5 août 2000.

L'idée de création de la ville nouvelle était basée sur des principes et des objectifs bien précis, que nous présentons dans le tableau suivant :

Tableau 9 : Objectifs de création de la ville nouvelle Ali Mendjeli. Source : NAIT AMAR N. 2005, p.139.

Les objectifs	Objectifs de création	Principes
d'aménagement sont liés aux impératifs économiques, socioculturels de Constantine et ses environs. (Ville mère et villes satellites)	Sécurité	Étudier l'aspect sismique, géotechnique de son territoire. Assurer un système de communication (réseau viaire), adéquat renforcé par un ensemble de zones libres permettant le regroupement de la population dans des espaces où le risque est minime : parcs, places, placettes et jardins.
	Accessibilité	Assurer le bon fonctionnement du système de la ville comme une totalité homogène et flexible, en mettant en œuvre un système de transport en commun garant d'une communication facile à l'intérieur de la ville. Cet aspect est essentiel pour assurer un temps de déplacement satisfaisant : domicile-travail d'une part et, d'autre part, faciliter l'accès aux différents équipements et institutions de la ville.
	Attractivité	Assurer une certaine dynamique et un environnement favorable et vivable par la programmation et la réalisation d'un ensemble d'équipements diversifié.
	Poly fonctionnalité	Le fait marquant est que la ville d'Ali Mendjeli est pensée dans une « <i>vision fonctionnaliste qui se reflète dans l'appréhension du réseau viaire par la séparation des flux et dans la conception hiérarchisée entre centre et périphéries</i> ». BADJADJA Salima, p.2. Elle est structurée en 20 unités de voisinage. Formées de petites entités constituant la structure urbaine de la ville. Ces unités se répartissent en îlots résidentiels

		composés d'un ensemble d'immeubles d'habitations.
	Phasage	<p>« En février 1993, le chantier de l'UV 06 démarre, la Ville Nouvelle de Ain El Bey est née sur décision locale et mise en œuvre par les instruments d'urbanisme (P.U.D et P.D.A.U). » (BOUSSOUF, Chiheb Eddine, 2008, p.118).</p> <p>La ville est découpée en cinq quartiers regroupant chacun, « 4 unités résidentielles dites de voisinage pourvues de leurs équipements de proximité », BADJADJA Salima, p.2, soit un ensemble de vingt Unités de voisinage.</p> <p>La réalisation de la ville nouvelle a démarré par l'UV 6, qui comprend de nombreux logements collectifs à caractère social et est assez proche du centre urbain. Par la suite une succession des Unités de Voisinages qui ont vu le jour, à savoir : N° 07 – 08 – 05, le choix a été fait pour ce quartier pour deux raisons essentielles ; le statut domanial du foncier ainsi que la Possibilité de viabilité (surtout assainissement) vers le rejet principal d'El-Khroub, qui ont donnée lieu au quartier n°02. Cette décision est motivée par le fait que le centre dispose d'un ensemble d'équipements collectifs aptes à favoriser un apport d'investissements, publics et privés, depuis 1993, et à assurer en même temps une vie agréable.</p>
	Rôle régional	Impact régional que devra imprimer cette ville, l'incitera à répondre à sa vocation par la programmation de grands équipements, de portée régionale, l'aménagement adéquat pour déterminer les meilleurs emplacements possibles pour leur installation ayant fait l'objet d'une réflexion approfondie, vu la spécialisation de certaines unités urbaines, Unités de Voisinage,

		quartiers, boulevards ou autre...
--	--	-----------------------------------

5.2.2.2. La structure de la ville nouvelle Ali Mendjeli

D'après le rapport du PUD (Plan d'urbanisme Directeur) de 1982, la structure proposée pour la ville repose sur un système routier hiérarchisé qui dessert aussi bien les zones d'habitat que les zones d'équipements et d'activités diverses, avec une forme ramassée assez compacte, résultant d'un réseau de voirie qui est influencé par le relief plat du site. La forme circulaire de la voirie, en tant que schéma radioconcentrique, permet de desservir rapidement les différents quartiers de la ville.

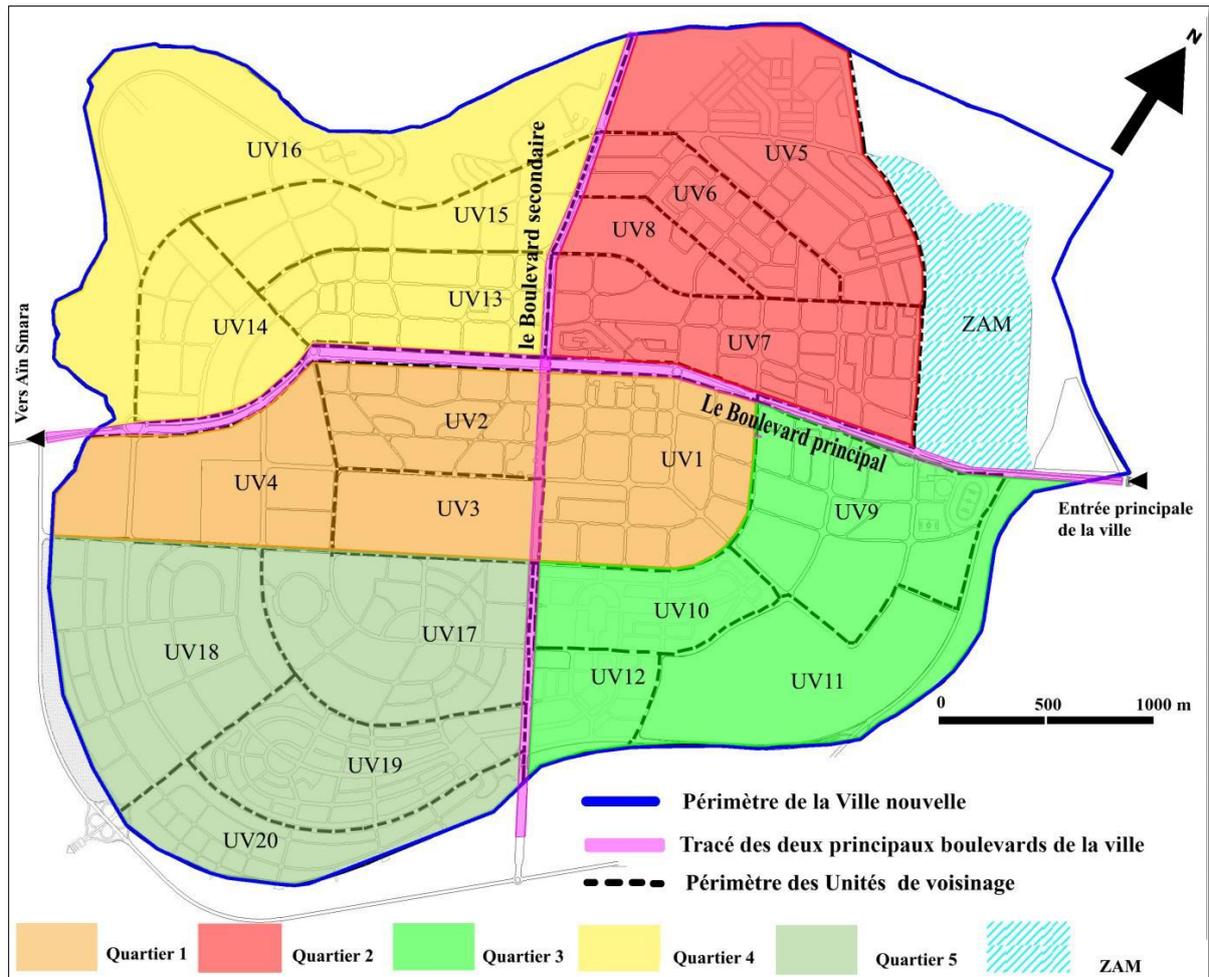
Le centre principal de la ville se compose d'un boulevard principal Est - Ouest. Il est d'une longueur de près de 5000 m et d'une largeur de 80 m. Il s'étale sur un tronçon de 1500 m dont la circulation est dans les deux sens et séparée par une esplanade.

La conception du Plan Directeur de la Ville nouvelle Ali Mendjeli est basée sur les principes fondamentaux du mouvement fonctionnaliste, et notamment le *zoning*, la hiérarchisation des voies de circulation, et la volonté de structurer la vie sociale dans le cadre d'« unités de voisinage ».

Les concepteurs de la ville nouvelle ont largement mis en œuvre le principe du « zonage fonctionnel », CIAM (1933, art. 15), dans ce principe, les zones d'habitat individuel sont séparées de celles d'habitat collectif.

Divisée en 20 unités de voisinage (**Carte 46**) de 15000 habitants en moyenne, la ville est conçue pour abriter à terme 300 000 habitants. Le plan est sous forme de grilles orthogonales disposées d'une manière concentrique autour d'un centre réservé aux équipements de services.

La forme circulaire de la voirie principale a été adoptée pour permettre de desservir convenablement tant les zones d'habitat que des équipements et d'activités alors que la structure orthogonale est le résultat d'un réseau de voirie, influencé directement par le relief du site.



Carte 46 : Répartition de la ville nouvelle en unités de voisinage et en quartiers.

Source : Rapport d'orientation 1994, URBACO. In LAKEHAL. A, 2013, p.86.

Quartier	Unités de voisinage	Superficie des U.V (ha)	%	Superficie des quartiers	%
01	01	75,04	06,48	227,18	19,61
	02	45,43	03,92		
	03	34,04	02,94		
	04	72,67	06,27		
02	05	86,32	07,45	219,75	18,96
	06	40,38	03,49		
	07	73,09	06,31		
	08	19,96	01,72		
03	09	69,54	06,00	227,22	19,61
	10	39,10	03,37		
	11	85,56	07,38		
	12	33,02	02,85		
04	13	58,45	05,04	183,31	15,82
	14	48,51	04,19		
	15	60,31	05,20		
	16	16,04	01,38		
05	17	82,03	07,08	301,28	26,00
	18	87,08	07,52		
	19	63,98	05,52		
	20	68,19	05,89		
Total		1158,74	100	1158,74	100

Source : -URBACO- 1994

Tableau 10 : Répartition des quartiers et des unités de voisinage.

Source : KASSAH LAOUAR I, 2007, p.49.

La ville est découpée en cinq grands quartiers d'une superficie de 1158,74 ha alors que la ville s'étend sur 1500 ha. Les 341,26 ha restants représentent les emprises de terrain devant recevoir le parc d'attraction, le cimetière et la zone d'activités multiples (ZAM). (KASSAH LAOUAR. I., 2007).

5.2.3.3. Les éléments structurants et caractéristiques de la ville nouvelle Ali Mendjeli

5.2.3.3.1. Site et sitologie de l'assiette support de la ville nouvelle Ali Mendjeli

Le relief du plateau d'Ain El Bey a pris une part importante dans la partie aménagement. Il se situe au sud de Constantine, sur le plateau d'Ain El Bey dont l'étendue est de 5000ha.

D'une altitude moyenne de 800mètres, la ville nouvelle couvre une superficie de 1500ha implantée sur un grand carrefour où convergent plusieurs routes nationales (R.N. 79, R.N. 10, R.N. 3) à la croisée de chemins entre Constantine, El Khroub et Ain Smara et à proximité de l'aéroport international Mohamed Boudiaf.

Caractérisé par des pentes faibles et une topographie variée et facilement urbanisable, la forme du plateau est déterminée par les tracés des deux principaux oueds : le Rhumel et le

Boumerzoug. Leur confluence délimite sa bordure Nord. À l'Ouest il se termine par un escarpement rocheux couvert de maquis qui le sépare d'Ain Smara. Vers l'Est, il descend régulièrement par des croupes marneuses jusqu'aux riches terrasses de l'oued Boumerzoug et de l'oued d'Ain Guerfa qui le sépare d'El Khroub.

La ville nouvelle d'Ali Mendjeli est structurée, selon le Plan d'Urbanisme élaboré par l'URBACO par un ensemble de voies bien hiérarchisées. Ces voies assurent une organisation ordonnée à l'intérieur de la ville à travers son maillage qui regroupe (boulevards, avenues, rues et impasses).

« Le centre principal » de la Ville nouvelle, par sa forme et son contenu devrait permettre à Ali Mendjeli de disposer d'une centralité. C'est le lieu privilégié de la vie urbaine, le cœur même de la ville, l'endroit le plus dense où convergent les autres axes secondaires, autour duquel gravitent les activités commerciales. C'est d'ailleurs, la zone la plus accessible du plan d'ensemble.

Le Boulevard secondaire, traverse le plein milieu de la ville nouvelle, en la découpant en deux parties, nord et sud. Ils se croisent perpendiculairement avec le boulevard principal (celui qui reprend le tracé du chemin wilayal n° 101). (**Carte 47**).

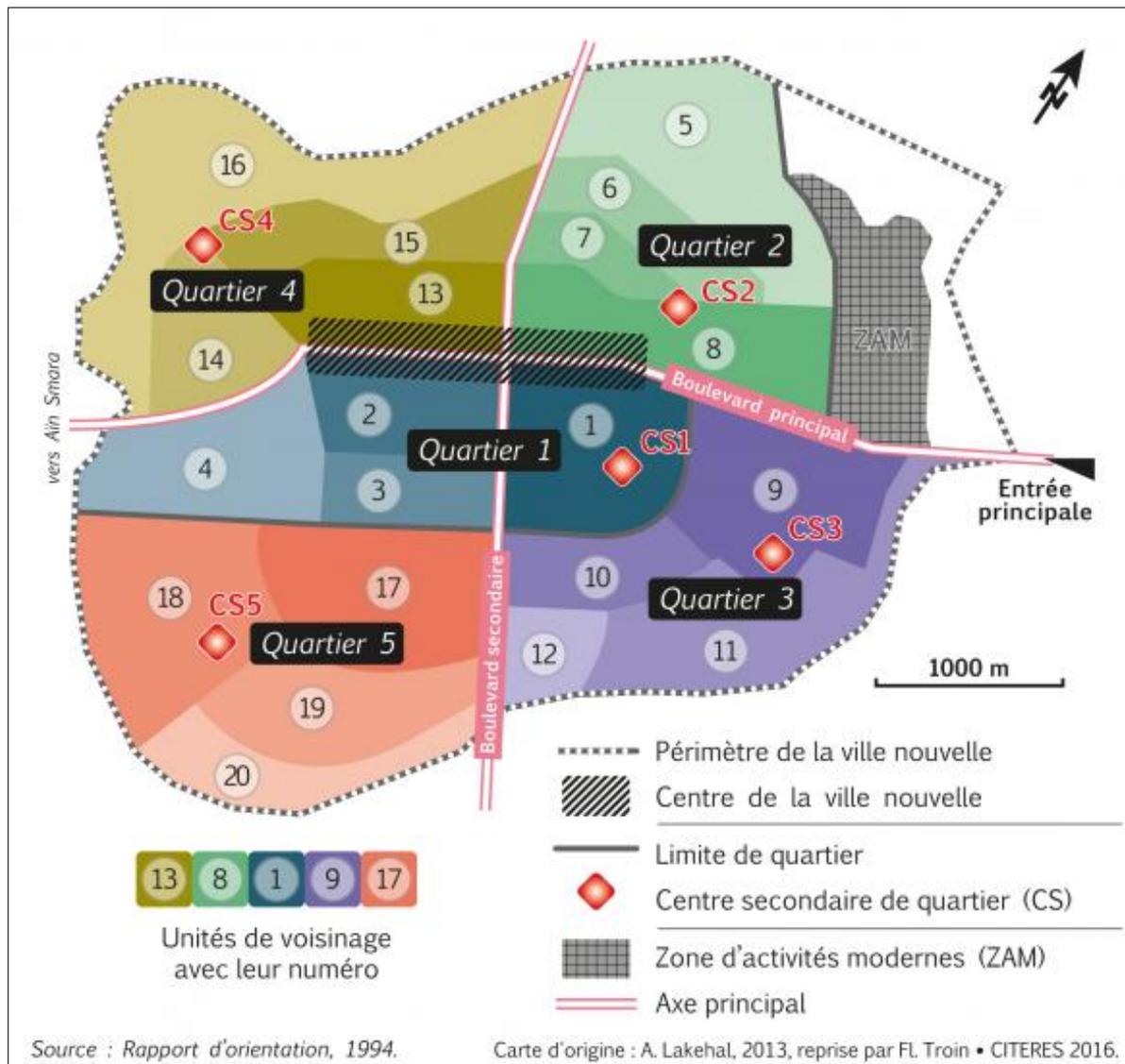
5.2.3.3.2. Notion de centre et de centralité entre le conçu et le vécu

Devant l'échec des grands ensembles (Z.H.U.N.), la réflexion sur le centre et la centralité a pris une part très importante dans la conception du projet de la ville nouvelle qui est rythmée par la fréquentation de l'ensemble des équipements.

Les concepteurs ont envisagé une « centralité hiérarchisée ». (CÔTE. M., 2006)³, ordonnée en une succession de centres de tailles différentes.

³ Les concepteurs de la Ville nouvelle ont fortement puisé sa conception à partir du principe de la « hiérarchisation ». En effet, non seulement les centres sont hiérarchisés, mais c'est aussi le cas des voies, des gabarits des constructions et de la densité. À ce propos, le Rapport d'Orientation écrit à la page 45 : « L'image de la ville d'Aïn El Bey et son fonctionnement sont basés essentiellement sur le principe de la hiérarchisation tant spatiale que fonctionnelle. Elle a été adoptée à tous les niveaux et éléments de la composition urbaine. Cette hiérarchisation de l'espace et de la fonction permettra une meilleure vision, identification et organisation des éléments constituant le système de la ville :

- Hiérarchisation des centres (centre principal, centres secondaires) ;
- Hiérarchisation dans l'affectation des équipements et des activités commerciales ;
- Hiérarchisation de la voirie (boulevard principal, boulevard secondaire, voiries primaires, secondaires, etc.) ;
- Hiérarchisation dans l'affectation des densités (densité forte, densité moyenne, densité faible) ;
- Hiérarchisation dans l'affectation des espaces verts ».



Carte 47 : Principe de centralité suivant le découpage façonné par le Plan directeur de la ville nouvelle d'Ali Mendjeli, élaboré en 1994.

Source : LAKEHAL. A, 2017, p.

Autour du centre principal, espace polyfonctionnel, de 1500 mètres de long et de 85 mètres de large, se développent les différents centres secondaires à l'échelle d'un quartier ou groupement de quartiers. « Ils constituent l'échelle intermédiaire de ce système de centralité hiérarchisée et qui permettra à chacun des cinq « quartiers » prévus par le Plan directeur de disposer de son propre centre ». (Rapport d'Orientation, 1994, p.4).

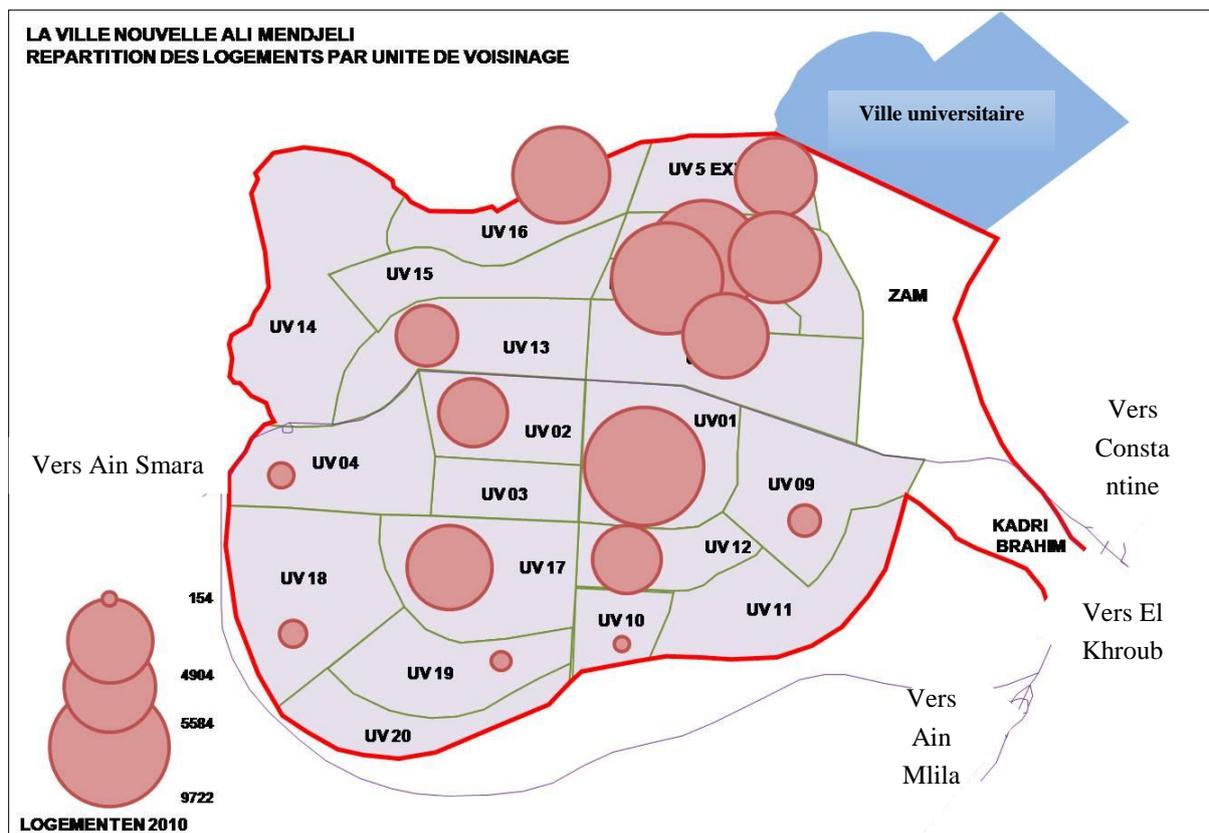
Ces centres secondaires disposent d'une relation fonctionnelle et spatiale directe grâce à leur réseau de voirie. Ils permettent à chaque « quartier » (soit la réunion de quatre unités de voisinage) de disposer de son propre centre.

Ils seront pourvus d'équipements à l'échelle du quartier y compris un ensemble de jardins publics. Un parc urbain de 22 ha servira à la détente, aux promenades, alors qu'un parc d'attraction et de loisirs de 80 ha créera l'animation et une zone d'activités multiples (Z.A.M) de 122 ha qui est implantée à l'entrée de la ville.

5.2.3.3.3. L'espace résidentiel ou l'habitat à la ville nouvelle Ali Mendjeli

Face à une crise endémique de logement, l'État a développé une stratégie en lançant de vastes programmes de logements. À ce titre, la ville nouvelle Ali Mendjeli présente un cas extrêmement intéressant comme exemple de production de l'habitat et son impact sur la qualité du cadre de vie des citoyens.

La **carte n°48**, représente la répartition des différents logements au niveau de la ville nouvelle Ali Mendjeli par unité de voisinage.



Carte 48 : Répartition des logements habités par unité de voisinage de la ville nouvelle Ali Mendjeli en 2010.

Source : Rapport de mise à niveau de la ville nouvelle Ali Mendjeli. (2010). DUC Constantine. URBACO, Entreprise Publique Économique, centre d'étude et de réalisation en urbanisme. 2015, p.13.

Selon le rapport effectué par l'URBACO⁴, le nombre de logements lancés (tous programmes confondus) est de 73 905 unités à travers la ville Ali Mendjeli, partagé comme suit :

- 21 196 unités de logements habités en 2010 ;
- 47 081 logements étaient en réalisation entre 2011-2013.

La ville devait recevoir un volume de population plus important que prévu, théoriquement. Elle était appelée à recevoir selon le rapport 391 685 personnes, le nombre de logements attendu est de 78 337 unités d'habitat soit un excédent de 23 581 logements par rapport aux logements prévus dans l'étude initiale. (**Tableaux 11, 12 et 13**).

⁴ Rapport de mise à niveau urgente des équipements de la ville nouvelle Ali Mendjeli (2010). *DUC Constantine. URBACO, Entreprise Publique Économique, centre d'étude et de réalisation en urbanisme*, pp. 10-19

Troisième partie - Chapitre 5

N° UV	Surface (ha)	Population en 2010	Logements							Population théorique
			Habités	En cours	Projetés	Programmés	Prévus en étude	Différence	Total prévu	
1	89	13200	3862	5860		9722	6202	-3520	9722	48610
2	56	2976	1067	2974		4041	4041		4041	20205
3	37	Université								
4	79			809		809	809		809	4045
5	47	1703	1367	4217		5584	3600	-1984	5584	27920
5 EXT	56	696	242			320	320	0	320	1600
6	40	9303	2583	1864		4447	4000	-447	4447	22235
7	91	19333	4264	4924		9188	2966	-6222	9188	45940
8	23	9353	2307	2597		4904	3220	-1684	4904	24520
9	78	10675	3814	4841		8655	1760	-6895	8655	43275
10	26			838		838	838		838	4190
11	90	Hôpital Militaire								
12	43			204		204	556		204	1020
13	81	1307	594	3551		4145	4145		4145	20725
14	125			2500		2500	2994	494	2994	14970
15	57						3638	3638	3638	18190
16	59									
17	89		1096	5297		6393	5922	-471	6393	31965
18	102			6605		6605	6905	300	6905	34525
19	65				2500	2500	1127	-1373	2500	12500
20	47				3050	3050	1713	-787	3050	15250
Z A M	120									
Total	1500	68546	21196	47081	5550	73905	54756	19149	78337	391685

Tableau 11 : Répartition du parc de logements par unité de voisinage en 2010.

Source : Rapport de mise à niveau de la ville nouvelle Ali Mendjeli. (2010). DUC Constantine. URBACO, Entreprise Publique Économique, centre d'étude et de réalisation en urbanisme. 2015, p.12.

N° UV	Logement réceptionné			En cours de réception			Total/UV
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	
1	618	104	275	2180	0		3177
2	251	0	161	160	0	80	652
3				0	0		0
4				444	0		444
5				100	0		100
UV 5 EXTENSION				0	0		0
6				0	0		0
7	28	87	80	4924	0		5119
8	15	12	8	0	0		35
9	297	24	23	272	0		616
10				700	0		700
11				0	0		0
12				204	0		204
13	0	91	262	878	1582		2813
14				0	0		0
15				0	0		0
16				0	0		0
17				3062	1585	650	5297
18				3696	783	400	4879
19				2500	0		2500
20				2500	0	400	2900
Total	1209	318	809	21620	3950	1530	29436

Tableau 12 : Répartition des logements affectés entre 2008 et 2013 par unité de voisinage.

Source : Rapport de mise à niveau de la ville nouvelle Ali Mendjeli. (2010). DUC Constantine. URBACO, Entreprise Publique Économique, centre d'étude et de réalisation en urbanisme. 2015, p.15.

N° UV	Logements		Population en 2010	Logements		Théorique en 2013	
	Programmé	Habités		En cours	Réception 2013	Logements Habités	Population
1	9722	6042	30210	3680		6042	30210
2	4041	1227	6135	2045	80	1307	6535
3	0	0	0	0		0	0
4	809	444	2220	0		444	2220
5	5584	1467	7335	4117		1467	7335
5 EXT	320	242	1210	0		242	1210
6	4447	2583	12915	1864		2583	12915
7	9188	9188	45940	0		9188	45940
8	4904	2307	11535	2597		2307	11535
9	8655	4086	20430	4569		4086	20430
10	838	700	3500	0		700	3500
11	0	0	0	0		0	0
12	204	204	1020	0		204	1020
13	4145	3054	15270	0		3054	15270
14	2500	0	0	2500		0	0
15	0	0	0	0		0	0
16	0	0	0	0		0	0
17	6393	5743	28715	650	650	6393	31965
18	6605	4479	22395	400	400	4879	24395
19	2500	2500	12500	0		2500	12500
20	3050	2500	12500	550	400	2900	14500
Total	73905	46766	233830	17639	1530	48296	241480

Tableau 13 : Répartition des logements réceptionnés en 2013 par unité de voisinage.

Source : Rapport de Mise à niveau urgente des équipements de la ville nouvelle Ali Mendjeli (2010). DUC Constantine. URBACO, Entreprise Publique Économique, centre d'étude et de réalisation en urbanisme. 2015, p.18.

À partir des tableaux présentés ci-dessus et à partir des résultats et des informations extraites du rapport de mise à niveau de la ville nouvelle Ali Mendjeli réalisé par l'URBACO en 2010, nous constatons ce qui suit :

Entre 2008 et 2010, 2 336 logements sociaux ont été attribués, la répartition des attributions par unité de voisinage nous montre que l'UV07 a bénéficié de 997 logements sociaux sur les 2 336 logements soit 43%, quant à l'UV8 a bénéficié d'une attribution de 35 logements sociaux.

Par contre durant la période 2008 – 2013, les autorités ont réalisé 29 436 logements.

Le nombre de logements réceptionnés dans la ville Ali Mendjeli en 2011, est de 21 620 unités, ce qui fait augmenter le parc logement à 42 816 unités, avec une population théorique habitante de 214 080 personnes.

Le nombre de logements réceptionnés en 2012 dans la ville Ali Mendjeli est de 3 950 unités de logement, ce qui a fait croître le parc à 46 766 logements, et la population théorique est devenue 233 830 personnes, sans compter les programmes qui seront lancés dans le cadre du nouveau quinquennal.

Le nombre de logement à réceptionner en 2013 est estimé à 1 530 logements, ce qui fait que le parc de logement deviendra 48 296 logements, sans compter les programmes qui seront lancés dans le cadre du nouveau quinquennal et la population théorique évoluera à 241 480 personnes.

Année	2011	2012	2013
Nbr de logements	42816	46766	48296
Nbr de population	214080	233830	241480

Tableau 14 : Présentant l'évolution du parc de logements dans la ville nouvelle Ali Mendjeli de 2011-2013.

Source : Rapport de la mise à niveau urgente de la ville nouvelle. URBACO, 2010.

D'après les informations recueillies, dans le cadre du suivi de la réalisation des programmes de logements lancés en 2017, la ville nouvelle Ali Mendjeli a bénéficié d'un nombre important de logements, que nous résumons dans le tableau suivant :

Tableau 15 : Suivi de la réalisation des programmes de logements. Situation arrêtée au 10/12/2017 dans la ville nouvelle Ali Mendjeli.

Source : Direction du logement de la wilaya de Constantine.

Programme de logements	Site	Promoteur	Nombre de logements	État d'avancement	Observation
LSP	Extension Ouest	OPGI	774	60%	Projet en voie d'achèvement, VRD tertiaire non entamés
LPP	Extension Ouest	ENPI	380	100%	Projet achevé
			500	7%	Projet en cours
Logements Populaire Locatif Aidé LPA	Extension Sud	BOUROUAG	1000	85%	En voie d'achèvement
		KHALEFFELAH	900	75%	En voie d'achèvement
		CHAAREBID	700	85%	En voie d'achèvement
	Extension UV 20	PROMO DAR	700	60%	En voie d'achèvement
		COSIDER	650	80%	En voie d'achèvement

	Extension Ouest	PROMO DAR	500	60%	En voie d'achèvement
		BOUROUAG	400	1%	/
		IHOUAL	100	1%	/
	UV17	OPGI	72	65%	Projet en cours
	UV18	OPGI	400	10%	Projet en cours
		OPGI	200	30%	Projet en cours
		OPGI	150	30%	Projet en cours
	UV20	OPGI	500	60%	Projet en cours
			221	100%	Projet achevé
	Extension Sud	OPGI	1500	0%	Non lancé
	Extension UV20	OPGI	3250	90%	En voie d'achèvement
	Extension Ouest	OPGI	4000	90%	Projets en voie d'achèvement
			2000	60%	
400			80%		
Location-vente (LV)	Extension Ouest	AADL	2150	90%	Projet en cours
			1000	3%	
			2000	0%	

Les différents types de logements existants au niveau de la ville nouvelle Ali Mendjeli, sont les suivants :

1. Le logement social

Le logement social locatif a constitué pendant très longtemps le seul référentiel de la politique des pouvoirs publics. La ville nouvelle depuis les premières années de sa création a reçu les différents programmes sociaux initiés par l'État. Le décret exécutif n°42-98 du 1er février 1998 délimitant les conditions et procédures de bénéficier d'un logement social est explicite à ce sujet. Il est destiné aux catégories démunies, aux couches défavorisées ayant un salaire minime et n'ont pas bénéficié d'un logement, d'un lot de terrain ou d'autres formes d'aide de l'État auparavant.



38.a



38.b



Photo 38 : Illustrant le type d'habitat social. Ville nouvelle Ali Mendjeli.

Source : Prises de photos le 17/02/2018.

2. Le logement évolutif

Créé au profit des ménages à bas et moyen revenu, (nous avons eu de sérieuses difficultés pour collecter des informations fiables et produire des données exploitables auprès des directions étatiques, pour comprendre le choix de la catégorie socioéconomique bénéficiaire de ce type logement et quelle est sa constitution par rapport à l'aide publique). Cette même difficulté, nous l'avons rencontrée pour tous les types de logements. Selon l'instruction ministérielle n° 08 du 01 Août 1995, le bénéficiaire du logement évolutif doit contribuer en partie au financement de la construction. L'État se charge de construire sur un lot de terrain compris entre 100 et 150 m², un logement d'une surface de 40 m². C'est donc une formule à la fois participative du citoyen et extensible pour le logement.



Photo 39 : Illustrant le type d'habitat évolutif à la ville nouvelle Ali Mendjeli.

Source : Prises de photos le 17/02/2018

3. L'offre de la promotion immobilière

Ce programme est destiné aux catégories sociales à haut revenu (supérieur à 6 fois le SNMG), ou bien aux clients riches qui peuvent payer au comptant leur logement d'appartements qui vont du F3 au F7 (duplex). Les promoteurs les ont parfois équipés d'un garage au sous-sol. Les rez-de-chaussée sont destinés aux commerces, le 1er étage aux fonctions libérales et c'est à partir du deuxième étage que commence l'habitat.



Photo 40 : Illustrant le type d'habitat promotionnel.

Source : Prises de photos le 17/02/2018.

4. L'offre promotionnelle à caractère social

4.1. Le logement « location-vente »

Cette formule a connu un très grand succès auprès des citoyens car ils trouvent auprès de ce promoteur (public ou privé), des conditions très favorables : délais de réalisation courts, produit convenable, gestion et administration des immeubles améliorées et bien assurées.

La location-vente est un mode d'accès au logement selon le décret exécutif N°105-01 du 23 Avril 2001. Elle est consentie à toute personne ne possédant pas ou n'ayant pas possédé en toute propriété un bien à usage d'habitation et n'ayant pas bénéficié d'une aide financière de l'État pour la construction ou l'acquisition d'un logement, et dont le niveau de revenus n'excède pas cinq (05) fois le SNMG, selon le décret présidentiel n° 11-407 du 4 Moharram 1433 correspondant au 29 novembre 2011, fixant le salaire national minimum garanti.



Photo 41 : Illustrant le type d'habitat promotionnel.

Source : Prises de photos le 17/02/2018.

4.2. Le logement socio- participatif (LSP)

Assurés par une multitude d'acteurs publics et privés, c'est le logement qui gagne de plus en plus d'ampleur et pourrait à l'avenir concurrencer le logement social. Les demandeurs de ce type de logement, appartenant à la catégorie des personnes de la couche moyenne.

Cette nouvelle formule imposée par le décret législatif n°93-03 du 1° Mars 1993, relatif à l'activité immobilière, vient remplacer celle du logement social.

Nous comptons aujourd'hui près de 8441 logements répartis sur l'assiette d'Ali Mendjeli dont 7667 pour l'année 2010 et 774 pour l'année 2017, en cours de réalisation. Le financement de ce type de logement se fait par trois moyens : - l'apport immédiat de l'acquéreur qui est en général de 20% du coût du logement. - Le crédit bancaire. - L'aide

octroyée par l'État pour l'accession à la propriété qui est non remboursable. (Site du M.U.C. In HERAOU. A, 2012).



Photo 42 : Illustrant le type d'habitat LSP.

Source : Prises de photos le 17/02/2018.

Conformément à l'arrêté interministériel du 15/11/2000 et complété par l'arrêté interministériel 9/04/2002, les bénéficiaires de ce type de logements doivent répondre aux conditions suivantes : « - *postulant non logé ou mal logé - n'ayant pas déjà bénéficié de la cession d'un logement du patrimoine immobilier public. - Ne possédant pas en toute propriété une construction à usage d'habitation. - Justifiant d'un revenu inférieur ou égal à cinq fois le SNMG par ménage (40000.00 da). - Ayant consenti un effort d'épargne - Justifiant d'un apport personnel. La liste définitive des acquéreurs doit comporter avant transmission à la CNL le visa du wali* ». (HERAOU ABDELKRIM, 2012, p.45).

Les acquéreurs bénéficient d'une aide de la part de l'État, qui diffère selon le revenu d'une personne à l'autre. Le tableau ci-dessous montre les tranches d'aide au profit de ces acquéreurs. Ces tranches du revenu et le niveau de l'aide ont évolué en fonction de l'augmentation du SNMG pour atteindre les 700 000.00 D.A.

CATEGORIES	REVENUS EN DA	MONTANT DE L'AIDE
1	R – 20.000.00	500.000.00
2	20.000.00- R – 32.000.00	450.000.00
3	32.000.00 – R – 40.000.00	400.000.00

Tableau 16 : Niveau de l'aide accordée par la CNL.

Source : MUC. In HERAOU. A, 2012, p.46.

5. Les logements participatifs aidés LPA

En plus de ces différents types de logements, il y'a un projet inscrit au titre du précédent plan quinquennal 2010-2014, avec « un total de 650 logements promotionnels aidés (LPA), réalisés à l'unité de voisinage (UV) 20, cette formule venue en remplacement du logement social participatif (LSP), et qui seront réceptionnés à la fin de l'année 2017 »⁵. (La direction locale du logement. DUC de Constantine. In Le Courrier d'Algérie. L'information au quotidien).

Il y'a également « 900 unités de même type en réalisation à l'extension Sud de la nouvelle ville ainsi que 700 logements LPA à l'UV 20 qui avancent également à un rythme jugé "appréciable", de l'ordre de 50 % et devrait être achevé au cours du premier semestre de l'année 2018 ». (La direction locale du logement. DUC de Constantine. In Le Courrier d'Algérie. L'information au quotidien).

Conformément aux dispositions du décret exécutif n°10-235 du 05 octobre 2010, fixant les niveaux de l'aide frontale octroyée par l'État pour l'accession à la propriété d'un logement collectif ou d'un logement rural, ce type de logement est destiné à des postulants éligibles à l'aide frontale de l'État ainsi qu'aux citoyens à revenu moyen. (HERAOU. A., 2012).

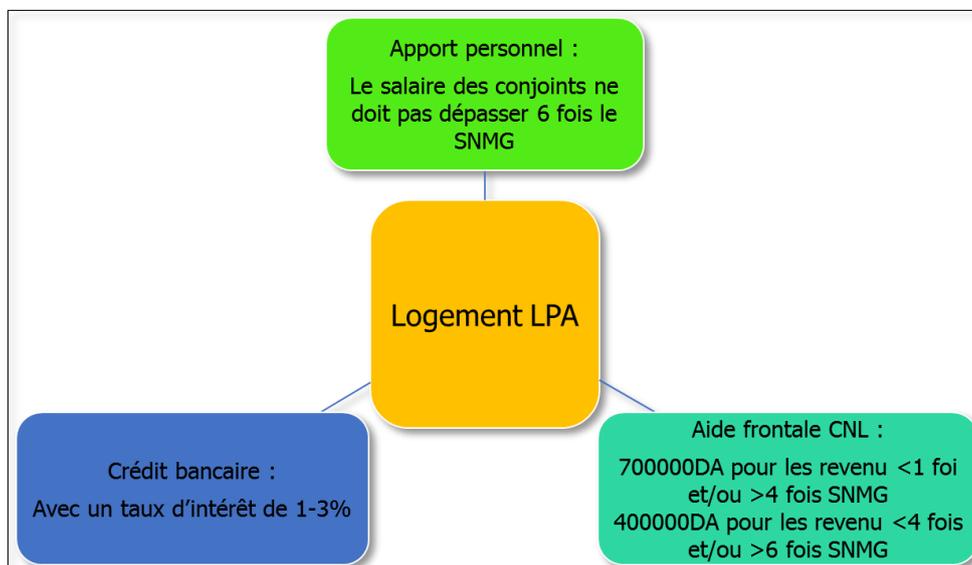


Figure 12 : Montage financier du logement LPA.

Source : d'après HERAOU. A, 2012

Le schéma ci-dessus représente les modalités de paiement et d'accès au logement de type LPA, d'où l'acquéreur peut bénéficier de deux types d'aides financières pour avoir son logement, à savoir :

⁵ Le Courrier d'Algérie. L'information au quotidien, <https://lecourrier-dalgerie.com/habitat-a-constantine-reception-de-650-lpa-fin-2017-a-ali-mendjeli/>

- Une aide frontale directe par l'État (Confédération Nationale du Logement, CNL) non remboursable :
 - 700 000 DA pour les revenus supérieurs à une fois le salaire national minimum garanti (SNMG) et inférieurs ou égaux à quatre fois le SNMG.
 - 400.000 DA pour les revenus supérieurs à quatre fois le salaire national minimum garanti et inférieurs ou égal à six fois le SNMG.
- Un crédit bancaire : des taux d'intérêt des crédits immobiliers entre 1 et 3% pour ceux qui ont bénéficié des aides non remboursables.

6. Le logement individuel

Par opposition aux logements collectifs qui occupent la majeure partie de la ville nouvelle Ali Mendjeli, d'une part, et bénéficient d'une préoccupation majeure de l'Etat pour la résorption de l'habitat précaire et le relogement en grande masse des populations démunies, d'autre part, nous retrouvons le logement individuel en tant que promotion lancée par l'agence foncière de wilaya à la charge de l'aménagement des lotissements, et la mise en vente sur le marché.

Dans la ville nouvelle il y a 2924 lots de terrain (ou logements) individuels inscrits, comprenant 2215 lots d'entre eux destinés à l'auto-construction, dont 1482 lots ont été acquis par l'Agence Nationale de l'Amélioration et du Développement de Logements (AADL) et 733 lots par l'Agence Foncière.

Jusqu'à présent le nombre de villas entièrement achevées et habitées est important. Cela revient à la lenteur de la délivrance du permis de construire. À titre d'exemple, les bénéficiaires des lots de terrain de l'U.V N° 07 ont acquis leur lot en 1988, mais depuis cette date ils attendent le permis de construire surtout qu'ils possèdent les actes de propriété et les procès-verbaux de piquetage.



Photo 43 : Illustrant le type d'habitat individuel et son évolution rapide.

Source : Prises de photos le 17/02/2018.

Que ce soit pour le logement collectif ou individuel, social ou promotionnel, nous remarquons que l'état du cadre bâti est monotone, ceci étant le reflet de l'utilisation des formes géométriques simples qui règnent sur l'ensemble de la ville.

5.2.3.3.4. Les activités commerciales et les équipements

Le secteur tertiaire de la ville nouvelle Ali Mendjeli, connaît un développement assez rapide, que ce soit au niveau des commerces ou des services privés et des activités administratives.

La création des services est bel et bien la mission partagée entre deux opérateurs en parts égales, à savoir l'État et les acteurs économiques privés qui se chargent de la création des différentes catégories de commerces et des services marchands. Alors que tout ce qui est administration et services, entre autres, les services de santé, de transport, de la culture, de l'enseignement et la reproduction sociale, sont à la charge de l'Etat, qui demeure l'opérateur principal et qui s'occupe de la conception, la réalisation ainsi que la gestion de ces derniers.

Mais jusqu'à présent le niveau d'équipements de la ville nouvelle, n'a pas atteint le niveau requis pour une telle population. De nombreux équipements de proximité (groupes scolaires, équipements sociaux et sportifs...) structurent l'espace urbain et organisent la vie des quartiers, mais cela reste largement insuffisant compte tenu de la population qui y réside. (Rapport du PDAU, 2010, phase 1).

Nous retrouvons une diversité d'équipements qui ont été programmés et réalisés au niveau de la ville nouvelle que nous discuterons dans les paragraphes qui suivent.

1. Les équipements administratifs

Ils donnent à la ville son vrai statut, et ont pour objectif, la satisfaction des besoins de la population. Achevés et fonctionnels, ils abritent des administrations qui fournissent les services élémentaires au citoyen. Nous avons la cité administrative qui se situe au niveau de l'U.V. 07, et qui s'étend sur une surface de 15 990 m². Elle a été ouverte au public à partir du 1er Septembre 2002 et elle abrite les services de l'Assemblée Populaire Communale (APC), de la Direction du Logement et des Équipements Publics (DLEP), de l'ADE, de l'Agence Nationale pour le Développement des Investissements (ANDI), des impôts, du Contrôle Technique de la Construction (CTC), de la Caisse Nationale d'Assurance Sociale (CNAS), de la Protection civile et de l'hydraulique, en plus des services classiques des postes et télécommunications qui ont installé une centrale téléphonique et une agence.

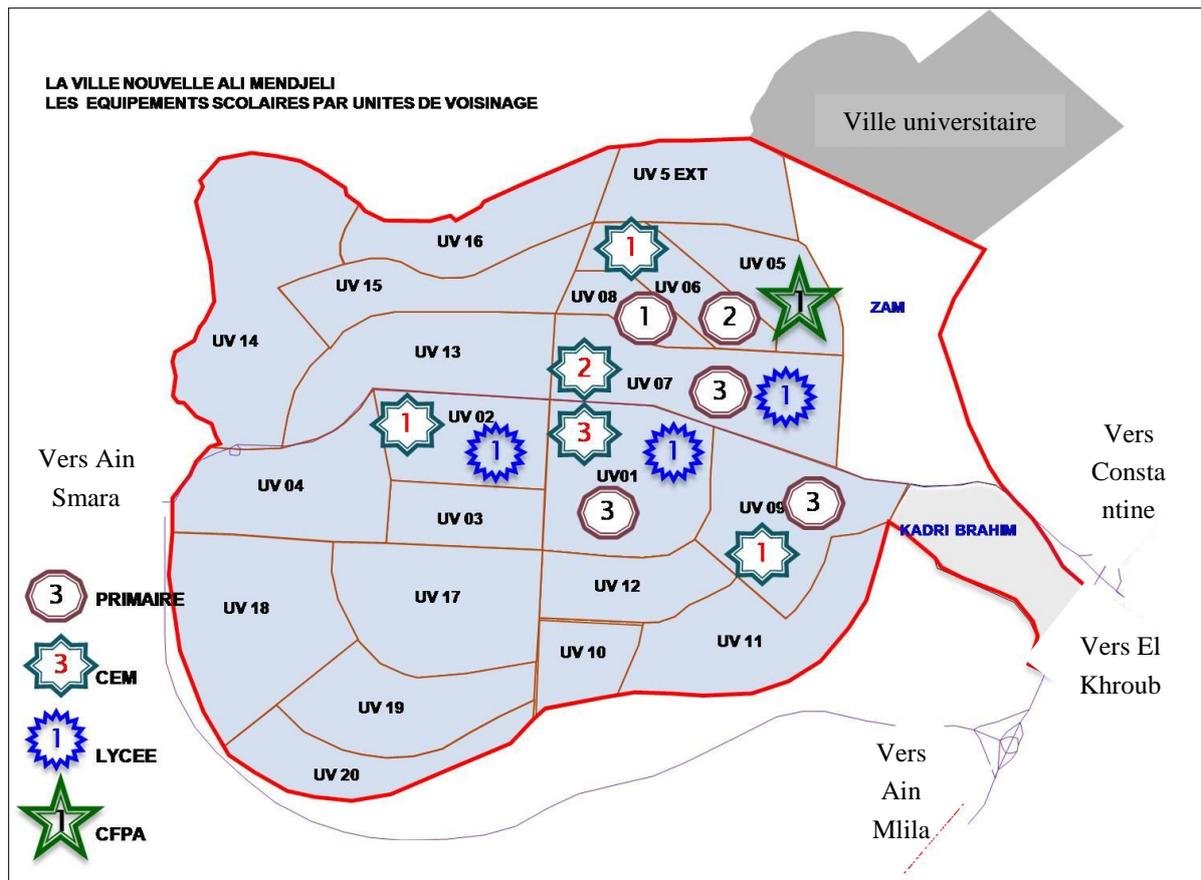
Nous trouvons aussi d'autres équipements situés au niveau des U.V 06, 07, et 01 et qui présentent une relation directe avec le public, c'est le cas des agences comme l'Algérienne des Eaux, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (OPGI), ...etc.

2. Les équipements scolaires

Leur implantation obéit principalement à deux critères :

- Une moindre distance entre l'école et les habitations afin de protéger les enfants des différents risques ;
- Assurer le calme et la sécurité aux environs de ces équipements.

On peut comptabiliser jusqu'à 15 écoles primaires, sept CEM et trois lycées à l'échelle de la ville nouvelle toute entière, (**Carte 49**) avec d'autres établissements en cours de réalisation et projetés pour les années en cours et à venir (étude réalisée par le bureau URBACO de Constantine).



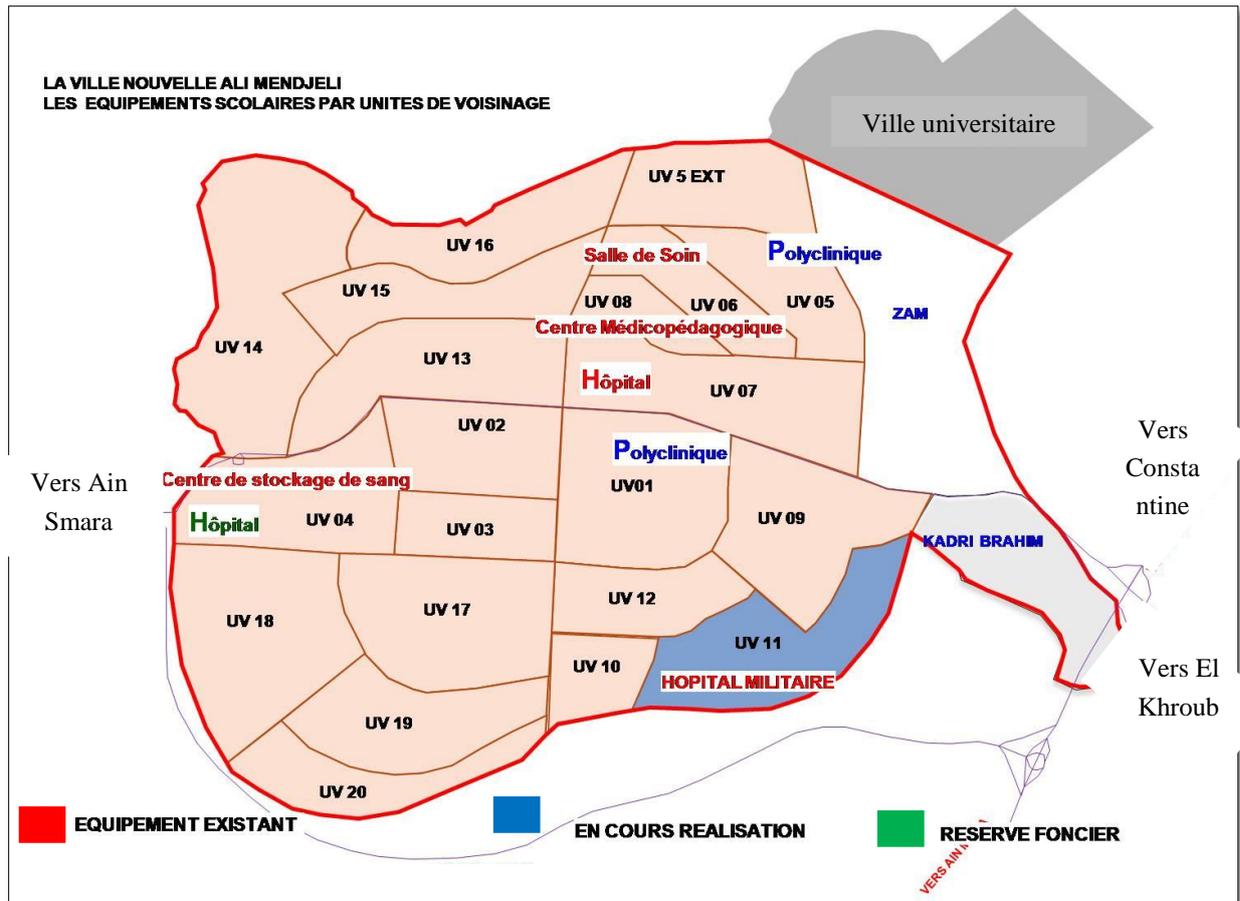
Carte 49 : Répartition des équipements scolaires existants par unité de voisinage (Ali Mendjeli 2010-2011).
Source : Rapport de mise à niveau de la ville nouvelle Ali Mendjeli(2010). DUC Constantine. URBACO, Entreprise Publique Économique, centre d'étude et de réalisation en urbanisme. 2015, p.18.

3. Les équipements sécuritaires

Ils sont nécessaires pour le maintien de l'ordre et de la sécurité. En plus de la brigade de la gendarmerie, qui est fonctionnelle depuis la fin des années 1990, la ville nouvelle s'est dotée de deux sûretés urbaines, l'une bâtie au niveau de l'U.V.07 d'une superficie de 1822m² et l'autre au niveau de l'UV. 01, ainsi que d'une garde communale implantée au niveau de l'U.V. 09.

4. Les équipements sanitaires

Dans l'objectif d'assurer la sécurité et la santé des habitants de la ville nouvelle, plusieurs unités de santé ont été implantées à l'échelle de la ville, en plus d'un centre hospitalier d'un hôpital militaire (Carte 50).



Carte 50 : Répartition des équipements de santé par unité de voisinage (Ali Mendjeli en 2010).

Source : Rapport de mise à niveau des équipements de la ville nouvelle Ali Mendjeli. (2010). DUC Constantine. URBACO, Entreprise Publique Économique, centre d'étude et de réalisation en urbanisme. 2015, p.18.

Pour ce qui est des équipements de santé fonctionnels qui existent au niveau de la ville Ali Mendjeli, nous avons les structures suivantes : l'hôpital Ben Charif Abd Alkadar à l'UV 07, une salle de soins à l'UV 06 et une polyclinique en cours de réalisation à l'UV 01 et une autre à l'UV 05.

Pour l'UV04, un hôpital de 600 lits complexe mère et enfant est prévu et retenu sur le site.

En ce qui concerne les besoins en matière d'infrastructure de santé la ville nouvelle d'Ali Mendjeli pour la période 2011-2013, et selon l'étude citée en référence, à l'échelle des besoins en hôpital et polycliniques, les équipements existants et programmés répondent largement aux besoins de la ville.

Quant aux besoins en centres de santé, l'étude a proposé la création de 8 nouveaux répartis sur les unités de voisinage. Pour les salles de consultation et de soins la ville nouvelle a besoin de 32 salles.

5. Les équipements commerciaux

Le commerce est l'un des facteurs importants dans la dynamique urbaine et c'est un secteur qui relève de l'initiative exclusive des acteurs privés. Il joue un rôle très important dans l'animation des espaces publics, qu'il soit légal ou informel.

Les premières implantations commerciales à Ali Mendjeli datent de l'année 2000, c'est-à-dire quelques mois à peine après le début des premières opérations de relogement.

La ville nouvelle Ali Mendjeli disposait d'un marché de fruits et légumes illicite non couvert au niveau de l'UV8, qui était très bénéfique pour les habitants, et leur permettait d'éviter les déplacements. Néanmoins, il constituait un ensemble anarchique et insalubre.

Pour ce type d'équipements, deux centres commerciaux ont été programmés dans l'U.V.07 et un marché couvert dans l'U.V.08 et sont opérationnels, actuellement. En complément, à ces équipements un hôtel urbain, de haut standing, l'Hôtel El Hoseini, a été réalisé dans l'U.V.07 en 2006. Il est actuellement fonctionnel et répond aux besoins de la ville.

Nous remarquons aussi qu'au niveau de la ville nouvelle Ali Mendjeli, il y a deux types de commerce, à savoir le formel et l'informel.

En 2006, le regroupement des boutiques et des commerces a donné naissance à un grand marché, appelé communément « le souk » situé au milieu de l'UV6. **(Figure 13)**. Il s'agit d'un espace commercial dont le rayonnement dépasse les limites d'Ali Mendjeli où les boutiques alimentaires avoisinent avec celles spécialisées dans l'habillement, dans l'équipement de la maison, dans la culture ou l'équipement de la personne. Ce souk a été remplacé par un important centre commercial appelé : « (El-Ritaj) » qui marque aussi, de manière emblématique, la naissance d'une nouvelle forme commerciale. **(Photo 44)**.



Sur le côté occidental du souk s'alignent les vendeurs de fruits et légumes

Le souk de la Ville nouvelle déserté par ses vendeurs pendant une période d'hiver laissant apparaître les squelettes des stands et étals (*nasbas*).

Des vendeurs de friperie en train de préparer leurs stands sur le souk d'Ali Mendjeli.

Exemple d'une *nasba* (stand) érigée, occupée ou louée par des vendeurs originaires du bidonville dit New-York.

Figure 13 : Vue sur le Souk Informel de la ville nouvelle Ali Mendjeli en 2006.

Source : LAKEHAL. A. 2013.



44.a



44.b

Photo 44 : l'évolution de la place de l'ancien souk informel au fil des années en préservant sa valeur initiale et la transformant en un grand centre commercial appelée "Souk El Ritaj".

Source : Prises le 17/02/2018.

On assiste par la suite à une extension du commerce vers plusieurs autres unités de voisinage, en particulier le long des grands axes de circulation automobile et à proximité des équipements socio-culturels et administratifs. **(Photo 45).**



Photo 45 : Illustrant les différents types de commerces répartis au sein de la ville nouvelle Ali Mendjeli.

Source : Prises de photos en Février 2017.

À partir de l'année 2010, nous remarquons que les établissements commerciaux en tant que créateurs/animateurs de la vie économique tendent à se diversifier, à se densifier et à se moderniser. Nous apercevons l'apparition des magasins de différents types : self-services, supérettes, centres commerciaux comme : "Sans Visa", "La Coupole" et dernièrement "le Ritaj Maule". **(Photo 46).**



Photo 46 : Illustrant les différents types de commerces et les grands centres commerciaux répartis au sein de la ville nouvelle Ali Mendjeli.

Source : Prises de photos en Février 2017.

Pour ce qui est du commerce informel, c'est tout un volet qui nécessite une exploration par un travail de recherche ciblé.

La Ville nouvelle, en tant qu'espace périphérique, s'est établie en réceptacle d'un nombre rayonnant d'activités et de commerces qui est le résultat de son développement, par ces commerces, à partir d'une multiplicité de stratégies menées par différents acteurs publics et privés.

5.2.3.3.5. La voirie et l'organisation des axes de communication

La voirie est classée en trois grilles superposées qui donnent la possibilité de partager la ville suivant trois échelles : la maille primaire, la maille secondaire et la maille tertiaire.

La trame viaire de la ville nouvelle est conçue d'une manière hiérarchique. Elle est structurée par une logique fonctionnelle, du global au local, en allant des voies principales, aux voies secondaires et enfin aux tertiaires de dessertes. Ce réseau est conçu selon des soucis d'efficacité, d'économie, de sécurité et de qualité. « *Cette structure de multiples hiérarchies permet une bonne répartition des flux mécaniques et une bonne maîtrise de la circulation* », (AMIRECHE. T., 2012, p.113), et un rayonnement ainsi qu'un effet de complémentarité entre

les centres de la ville qui seront reliés entre eux et l'ensemble de l'agglomération (de la macro au micro).

Dans le but de garantir une sécurité pour les piétons, une séparation entre la circulation piétonne et mécanique est prévue par l'aménagement des trottoirs larges, des voies piétonnes, des galeries couvertes ainsi que des places,...etc.

Cette hiérarchisation et cette distribution de la trame viaire, est garante de la sécurité des piétons. Suivant le modèle des villes romaines, la trame viaire de la ville nouvelle s'organise selon le même principe, où on note l'insertion de deux (02) voies les plus importantes. Il s'agit du boulevard principal constituant le centre linéaire de la ville et du boulevard secondaire qui s'entrecoupent.

a- Le boulevard principal : C'est l'organe vital dans le fonctionnement de la ville nouvelle. Localisé en plein centre, il présente la voie la plus importante de la ville, du fait qu'il existe un amalgame de choix en matière d'équipements (commerciaux, culturels, administratifs,...). Il constitue le lieu de vie le plus animé et d'activité pour toute la ville. **(Photo 47)**. Il se caractérise par une importante voie de circulation et par l'aménagement d'espaces voués à l'animation urbaine de part et d'autre.



Photo 47 : Représentant le boulevard principal qui découpe et permet l'entrée à la ville nouvelle Ali Mendjeli. Source : Prisesde photos le 17/02/2018.

Le boulevard principal, qui est d'une largeur de 80m, se caractérise par une esplanade importante qui constitue un espace de rencontre, ainsi que par une contre allée qui est utilisée comme un lieu de stationnement et un point d'arrêt aux transports en commun, et dernièrement son utilisation s'est élargie par la particularité du trottoir qui la compose et qui est constituée de deux parties, l'une à ciel ouvert et l'autre couverte de galerie.

- b- Le boulevard secondaire** : Il est d'une longueur de 2345 m et d'une largeur de 50 m. Il se situe en plein centre et s'entrecoupe avec le boulevard principal. Il relie la partie Nord à la partie Sud de la ville. Il est caractérisé par une dimension et une aire centrale moins importante que celle du boulevard principal ainsi que par un commerce diversifié de haute gamme.



Photo 48 : Représentant les boulevards secondaires de la ville nouvelle Ali Mendjeli.

Source : Prises de photos le 17/02/2018

Le boulevard secondaire, est à une échelle disproportionnée, ce qui le rend inhumaine. L'absence de verdure accentue cet effet de grandeur. En plus de sa dimension, ce sont les rues rectilignes et monotones composées d'une ampliation de bâtiments qui donnent toute la laideur à l'ensemble urbain. **(Photo 48)**.

- c- La voirie primaire et secondaire** : c'est un élément indispensable dans la structuration de la ville. La voirie primaire et la voirie secondaire sont considérées

comme un moyen de distribution qui a pour rôle de relier les différentes zones, de différentes échelles. (Photos 49 et 50).



Photo 49 : Illustrant les voies principales qui se répartissent au sein de la ville nouvelle Ali Mendjeli.

Source : Prises de photos le 17/02/2018



Photo 50 : Illustrant les voies secondaires qui se répartissent au sein de la ville nouvelle Ali Mendjeli.

Source : Prises de photos le 17/02/2018

d- **La voirie de desserte** : Elle constitue un lieu de rencontres et de jeux et sa fonction est de permettre l'accès aux logements. C'est un espace ouvert collectif à proximité du logement ou des équipements. (Photo 51). Cependant, nous constatons que ce type de voirie est dans un état déplorable, non revêtue et c'est ce qui rend les logements difficilement accessibles.



Photo 51 : Illustrant les de desserte qui se répartissent au sein de la ville nouvelle Ali Mendjeli.

Source : Prises de photos le 17/02/2018.

e- **La circulation piétonne** : C'est un espace d'animation et d'échange qui assure une circulation et une accessibilité sécurisée pour l'ensemble des habitants et pour les piétons.

Au niveau de la ville nouvelle Ali Mendjeli, nous constatons une absence quasi-totale de cet élément important, à l'exception des trottoirs des groupements, mais qui sont dans un état de dégradation considérable, tant visuelle qu'en pratique (**photos 52**).



Photo 52 : Illustrant les voies piétonnes au sein de la ville nouvelle Ali Mendjeli.

Source : Prises de photos en février 2017.

f- **Le stationnement** : plusieurs aires de stationnement sont créées un peu partout et ce, pour éviter le stationnement anarchique. Bien que tous les équipements et les groupements d'habitations disposent d'aires de stationnement le long des trottoirs ou des parkings, nous constatons que ces aires sont insuffisantes parce qu'elles ne

couvrent pas les besoins des habitants, et le stationnement est devenu un grand problème à cause du taux de motorisation qui ne cesse de progresser. (Photo 53).



Photo 53 : Illustrant les différentes formes des espaces de stationnement au sein de la ville nouvelle Ali Mendjeli.

Source : Prises de photos en février 2017.

5.2.3.3.6. L'espace public

Bien que résoudre les problèmes de la ville mère de Constantine, offrir un cadre de vie convenable aux habitants et un environnement agréable, étaient les objectifs de la création de la ville nouvelle Ali Mendjeli, mais dans les faits, sa conception était beaucoup plus quantitative que qualitative et elle vient davantage pour répondre essentiellement au déficit en matière de logement de la ville de Constantine.

Nous remarquons qu'il y a une négligence quasi-totale à l'égard des espaces extérieurs et leur aménagement, qui sont illisibles et mis à l'écart, donc ils se trouvent abandonnés, sans aménagement et sans entretien. « *Ces espaces, sont le résultat d'une mauvaise conception et n'ont aucune fonction. Ils se trouvent ainsi délaissés inoccupés* ». (SAMALI. M., p.142).

- a. **Les places et placettes dans la ville nouvelle** : Constituant le support de la vie de quartier, ces espaces doivent faciliter l'établissement des relations de voisinage entre

les habitants et donner au centre du quartier ou de la ville une vocation de lieu de détente et de distraction.

Au niveau de la ville nouvelle, nous comptons l'existence de places et placettes, de dimensions et de tailles différentes, tout dépend, du nombre des habitants, dans chaque quartier ou unité de voisinage. **(Photo 54).**



Photo 54 : Représentant l'emplacement des places et leur aménagement au sein de la ville nouvelle Ali Mendjeli.

Source : Prises de photos en octobre 2016.

Nous remarquons que l'aménagement de ces placettes est très mal conçu, avec des matériaux de très mauvaise qualité. C'est un espace très insalubre, le manque d'espace vert et de mobilier urbain est flagrant et tout cela rend l'espace très répulsif. L'ensemble de ces placettes est peu fréquenté. **(Photo 55).**



Photo 55 : Représentant l'emplacement des places et des placettes et leur aménagement au sein de la ville nouvelle Ali Mendjeli.

Source : Prises de photos en octobre 2016.

b. Les espaces verts : Au départ, et au niveau des plans, lors de leur conception, les espaces verts prenaient une place importante. Ils ont fait l'objet d'une hiérarchisation d'affectation jusqu'à l'unité résidentielle la plus petite.

Concernant notre cas d'étude, nous constatons qu'une fois sur terrain, et lors de la réalisation du plan de la ville nouvelle, ces espaces n'existent plus, ou ils sont quasiment absents, avec des aménagements inadéquats et non appropriés. Le seul espace vert qui existe au niveau de la ville nouvelle Ali Mendjeli est le square de l'UV 07, situé à l'intersection des rues LAARBI Ben M' hidi et celle de ABBANE Ramdane. Il est limité par les deux rues suscitées et par quelques constructions d'habitat collectif, qui lui-même, est laissé sans entretien et dans un état déplorable, délabré et en dégradation. **(Photo 56).**

Dans cet espace exceptionnellement aménagé, il est composé de bancs publics cassés, des plantations abandonnées aux saletés, des toilettes dégradées et les robinets qui ont été pillés.



Photo 56 : Représentant l'emplacement des jardins et des espaces verts et leur aménagement au sein de la ville nouvelle Ali Mendjeli.

Source : Prises de photos en Octobre 2016.

5.3. Synthèse : lecture des éléments constants et permanents transmis au niveau de la ville nouvelle à partir de la ville héritée (autochtone et coloniale)

La nouvelle ville Ali Mndjeli de Constantine s'est imposée comme l'ultime solution aux objectifs fixés pour résoudre les problèmes posés à la ville mère. À l'heure actuelle cette nouvelle agglomération urbaine prend l'allure d'une simple concentration d'habitations (barres et tours) et ressemble en tout point de vue aux ZHUN des années 1970-1980 tellement décriées.

L'environnement urbain de la nouvelle ville de Constantine, renvoie une image sociale défavorable ne correspondant pas à celle que les habitants souhaitent donner à leur cadre de vie.

La ville nouvelle a fini par être une simple extension de la ville mère, et constitue actuellement le réceptacle de tous les programmes de logements. Cependant, est-ce qu'il y a une continuité ou une permanence des éléments entre ces différentes périodes et ces différents modèles ?

Pour répondre à cette question clef, nous avons jugé bon de synthétiser les éléments de lecture de la ville nouvelle pour bien les organiser de façon comparative dans le tableau ci-joint (tableau 17). Nous avons mis ainsi les éléments permanents qui composent la ville nouvelle et transmis de la ville héritée (autochtone et coloniale), ainsi que les éléments de composition propres à cette ville :

Troisième partie - Chapitre 5

Ville nouvelle à travers le cas d'ALI MENDJELI	Caractéristiques constantes de la forme urbaine en question		Caractéristiques constantes de la forme urbaine en question (La ville nouvelle Ali Mendjeli)
	Éléments constants transmis de la ville héritée autochtone	Éléments constants transmis de la ville héritée coloniale	
	<ul style="list-style-type: none"> - Ilots et parcelles disposés d'une manière concentrique autour d'un centre réservé aux équipements de services. - « Centralité hiérarchisée » ordonnée en une succession de centres de tailles différentes. - La centralité est assurée par l'implantation de commerces au centre de la ville. - Principe de « l'approche fonctionnaliste de la ville ». - Les zones d'habitat que les zones d'équipements et d'activités diverses. -L'appropriation de l'espace extérieur par ses habitants 	<ul style="list-style-type: none"> - Un plan de grilles orthogonales. - Un système routier hiérarchisé selon le principe des grands boulevards et des voies larges. - La structure orthogonale est le résultat d'un réseau de voirie, influencé directement par le relief du site. - La trame viaire conçue d'une manière hiérarchique, compacte et structurée par une logique fonctionnelle. - L'ouverture de la ville par sa conception à travers une alternative entre le plein et le vide. - Éléments d'ouverture : espace public, square, place et placette,...etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les formes géométriques simples. - Une certaine monotonie. - Une négligence quasi-totale de l'aménagement des espaces extérieurs et des espaces publics. - La structure de la vie sociale est faite selon le principe dicté par la forme d' « unités de voisinage ».

Tableau 17 : Éléments de constances dans la ville nouvelle de Constantine, ALI MENDJELI.

5.4. Conclusion du cinquième chapitre

La naissance d'une ville est un événement généralement très ancien. Toute ville a un commencement, et la ville nouvelle, est une ville qui naît généralement d'une volonté politique et d'une réflexion mûre, réfléchie, planifiée et décidée par voie administrative, tout en gardant des liens étroits et complémentaires avec la ville mère.

En Algérie, devant le désordre urbain et l'échec des solutions intermédiaires notamment celui des grands ensembles, dont les (Z.H.U.N.), l'Etat était dans l'obligation de trouver une autre alternative pour se préoccuper de la population, dont son nombre, ne cesse de croître d'année en année. La ville nouvelle est considérée comme étant un « outil de désengorgement » des villes et d'équilibre de l'armature urbaine.

Les principes de conception de la ville nouvelle sont influencés par l'urbanisme progressiste et du mouvement fonctionnaliste. La réflexion sur le centre et la centralité a pris une part très importante dans la conception du projet de la ville nouvelle.

À travers l'analyse faite sur le cas de la ville nouvelle ALI MENDJELI et représentée dans le tableau établi ci-dessus, nous nous sommes retrouvés face à un croisement d'éléments de composition de la structure de la ville nouvelle qui ressort de la ville coloniale européenne, voire même avec ceux de la ville romaine. Ils ont une similitude avec le principe de croisement des grands axes qui divisent la ville (le *cardo* et le *decumanus*), principe d'ouverture de l'espace extérieur,...etc., comme il y'a d'autres similitudes avec certains principes de la ville autochtone, à savoir la médina.

À travers le chapitre qui suit, nous allons analyser et étudier la manière de persistance des éléments qui composent le tissu urbain de la ville nouvelle, ceux transmis de la ville héritée (coloniale et autochtone), et s'il y a une permanence dans leur reproduction, des changements et/ou des transformations à travers le temps et l'espace.

Chapitre 6 : L'évolution des éléments constants transmis à partir de la ville héritée, leur transformation et leur manière d'intégration dans la ville moderne

Introduction

La méthode d'enquête utilisée dans cette étude semble la plus adaptée. Elle est définie par FESTINGER. & KATZ. (1974) ; cités par ANGERS (1997, p.65) ; comme ayant « des visées multiples selon le but de la recherche, utilise des moyens et des techniques diverses de collecte de données, cible les populations et se situe habituellement dans le temps présent ». (In HECHAM ZEHIOUA. B, 2010, p.13). Selon les moyens, les objets et les visées de la recherche et les techniques d'approches demeurent diversifiées.

Quelle est donc la visée de cette présente recherche ? C'est bel et bien la recherche des éléments permanents, de la ville héritée, susceptibles d'être reconduits dans la ville contemporaine et les éléments qui ne sont plus appropriés pour les usages historiques actuels et futurs.

La période d'analyse de ces données cumulées a débuté tôt dans notre recherche. Après une étape de connaissance générale de l'objet de recherche, qu'est *la transposition des besoins normalisés des us et habitus du mode de vie traditionnel vers la nouvelle ville contemporaine*.

La méthode d'enquête a contribué à préciser les questions et l'hypothèse de recherche. Deux sortes d'analyse ont été utilisées : l'une statistique pour l'étude des résultats de l'enquête et l'autre qualitative pour l'étude du contenu.

6.1.Démarche pour le traitement des éléments permanents de la vieille ville retrouvés dans la ville nouvelle de Constantine (Enquête et questionnaire)

Le formulaire de questions qui est un questionnaire a pris une place majeure dans la collecte d'informations. Il complète et nuance les données statistiques, apporte des éléments qualitatifs sur la transformation quotidienne dans la ville et le mode de vie approprié. Il nous renseigne sur les particularités de chaque élément spatial constituant l'espace urbain de Constantine, sur le sentiment général qu'ont les citoyens de leur ville et sur la manière et les éléments que les habitants souhaitent avoir dans leur ville de demain. (HECHAM ZEHIOUA. B, 2010, p.14).

Le questionnaire n'a pas été réalisé en laboratoire, mais élaboré progressivement sur le terrain même en fonction des questions qui apparaissaient et des possibilités de recueil de certaines informations. Nous sommes partis d'un questionnaire, test et d'expérimentation, pour une évaluation de la réceptivité de certaines questions par les habitants et des types de réponses qui en découlent.

Il nous est apparu une première difficulté, liée à la langue utilisée lors de l'enquête, qui est l'arabe et à la langue de rédaction des questionnaires qui est le français. La transcription des réponses devait s'effectuer en langue française. Le passage d'une structure linguistique à une autre avec tout ce que cela suppose comme variations syntaxiques et significations appropriées, nécessite une relative maîtrise du sujet de la part du chercheur.

Le formulaire de questions, constitue la colonne vertébrale de la collecte d'informations ; il comporte des questions fermées à choix multiples à une réponse permise, d'autant plus que le questionnaire ne pouvait se baser intégralement sur la méthode des questions fermées, méthode qui suppose, au préalable, un cadre d'hypothèses déterminées où l'enquête ne consiste qu'à leur vérification.

Il s'appuie également sur des questions ouvertes, sans que celles-ci soient de nature à orienter les réponses. Le questionnaire, ainsi conçu, doit être un support technique à une méthode d'enquête plus proche de l'entretien, en amenant l'enquête dans des domaines de discussion qui paraissent constituer, à l'issue de la pré-enquête, des questions fondamentales dans la problématique des villes et des outils de sa fabrication.

Le résultat n'est pas toujours positif et un certain nombre de points sont inappréhendés, soit par l'enquêteur soit par l'enquêté. D'ailleurs, pour notre cas, quelques questionnaires n'ont pas pu être exploités.

Nous avons eu recours également à l'entretien libre, sans questionnaire, comme outil complémentaire indispensable à l'enquête, ainsi qu'à l'observation étalée sur plusieurs mois.

6.1.1. Techniques de mesure utilisée pour déterminer l'échantillon

Un échantillon de la population (que nous précisons ci-dessous) a reçu le questionnaire qui est l'outil de collecte d'informations et d'opinions pour cette étude et ses résultats seront traités et validés par l'analyse statistique. Nous avons choisi le questionnaire auto-administré qui consiste à distribuer le formulaire de questions à remplir par chaque informateur, pour l'avantage, d'avoir une rapidité d'exécution et une efficacité au niveau de la collecte de l'information. (HECHAM ZEHIOUA. B, 2010, p.14).

6.1.2. Échantillon stratifié pondéré : personnes spécialisées

Le choix de l'échantillon dépend des objectifs de l'étude et des moyens disponibles (humains, financiers et du temps). Premièrement, L'unité statistique de base prise en considération est représentée par les habitants des différents tissus urbains de Constantine. Cette unité est distinguée par des paramètres bien précis. Les habitants nous ont soutenu à bien mener notre recherche et ont été choisis selon leur origine, leur lieu de résidence, leurs professions,...etc.

Deuxièmement, la population concernée par l'étude est constituée de personnes qui ont accepté de collaborer avec nous pour la réalisation de cette présente enquête.

« L'échantillonnage stratifié est une sorte d'échantillonnage probabiliste qui part de l'idée qu'une ou plusieurs caractéristiques distinguent les éléments de la population et qu'il y a lieu d'en tenir compte avant la sélection. Ce procédé permet de créer des sous-groupes ou strates qui auront une certaine homogénéité parce qu'on présume que les éléments composant chaque strate ont une certaine ressemblance et que chacune est ainsi distincte des autres ». (ANGERS, 1997, p.231 In (HECHAM ZEHIOUA. B, 2010, p.15).

Les strates sélectionnées dans notre cas d'étude, ont quelques points en commun où « la ville est leur champ de prédilection » ; elles ont un poids équivalent, mais elles sont distinctes de par l'âge, la profession... etc. Nous avons alors procédé par un choix de strates, où cette dernière représente les différents quartiers constituant la ville de Constantine qui ont une relation avec notre sujet de recherche, à savoir : la vieille ville, Le Coudiat Aty, la cité Boussouf, la cité Bencherghi et la ville nouvelle d'Ali Mendjeli en tant que fragments urbains différents mais complémentaires. La population enquêtée a été choisie selon la méthode des quotas en se basant sur l'échantillonnage aléatoire simple, tout en expliquant la procédure suivie la dessous.

6.1.3. Un échantillonnage aléatoire simple à l'intérieur de chaque strate

Ce type d'échantillonnage possède certaines variables telles que : l'âge, la durée de présence dans la ville, la profession et le temps passé dans la ville pour le travail. L'ensemble de ces variables sont susceptibles d'avoir un effet sur les résultats. (HECHAM ZEHIOUA. B, 2010, p.16). Pour construire notre population, nous avons eu recours à **la méthode des quotas**, *« qui consiste à analyser soigneusement les caractéristiques de la population de l'enquête (selon par exemple l'âge, le sexe, la profession ou selon les caractéristiques qui sont en relation logique avec l'objectif de l'enquête. ».* (VILATTE. J-Ch., 2007, p.7).

Nous nous sommes, également, préoccupées du poids relatif à chacune des cinq strates sélectionnées. Notre enquête n'est pas relative à la maille. Chaque strate correspond à un type de quartier choisi pour l'étude. En tout, 300 exemplaires ont été distribués. *Ce type d'échantillonnage s'appelle «échantillonnage stratifié pondéré. Il y aura ainsi suffisamment d'éléments dans chaque strate pour permettre des comparaisons, par la suite»* (ANGERS, 1997, p.232 In (HECHAM ZEHIOUA. B, 2010, p.19).

Le nombre d'exemplaire a été tiré suivant la règle qui pose qu'il « *faut un minimum de 30 personnes pour répondre à un questionnaire, si l'on considère qu'aucun facteur ou variable ne joue sur les réponses. Par contre, dès qu'une variable joue alors il faudra multiplier 30 par le nombre de modalités de la variable.*». (VILATTE. J-Ch., 2007, pp.7-8).

L'avis de la population constantinoise en général n'a pas été négligé, puisqu'il a été pris en compte à travers les résultats des consultations publiques, les articles de presse, ou encore des rencontres informelles.

6.1.4. Questionnaire et contenu

Le nombre d'exemplaires distribués était de 300. Seuls 265 enquêtés avaient répondu à toutes les questions posées. Les autres exemplaires (35), contiennent des lacunes au niveau de la majorité des questions. Nous avons alors procédé à un tri et rejeté les exemplaires incomplets. Les personnes qui n'ont pas remis de questionnaire étaient soit désintéressées, pressées ou non motivées soit d'un niveau culturel qui ne leur permettait pas de répondre clairement et précisément.

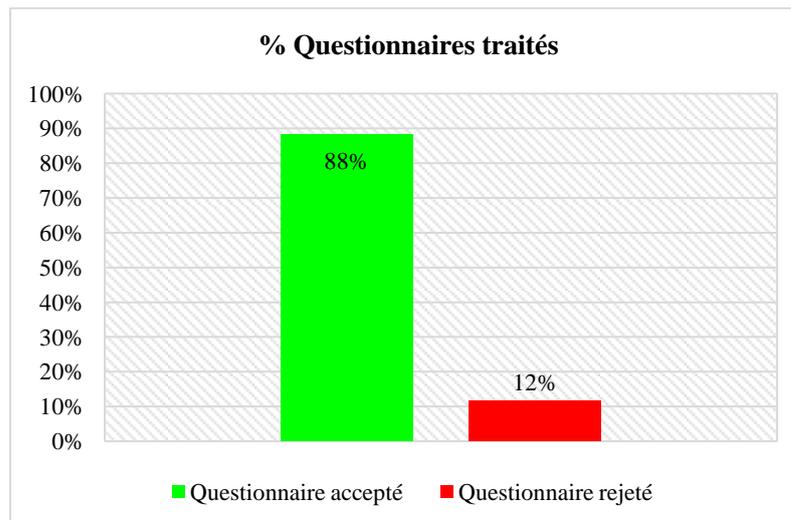


Figure 14 : Nombre de questionnaires traités lors de l'enquête.

Source : Enquête sociologique réalisée par l'auteur. Juin – septembre 2016.

Nous avons, dès lors, basé notre enquête sur ce nombre. Il nous a permis d'avoir des résultats que nous avons essayé d'exploiter au maximum. Notre démarche, centrée sur l'espace urbain constantinois et basée sur les éléments constitutifs de l'espace urbain, tels que : le principe organisationnel des quartiers, les formes des habitations et leurs contenus, l'espace public et sa structure, le réseau viaire, les équipements d'accompagnement...etc. Ce qui nous a conduits à rechercher les paramètres tendanciels de ces différents contenus et à construire les éléments déterminant l'orientation de notre étude. Les concepts de nos hypothèses sont décomposés en **dimensions** et qui, à leur tour sont décomposées en indicateurs mesurables.

6.2.Présentation de la population enquêtée

6.2.1. SEXE

On a essayé de faire l'équilibre entre le genre et le nombre pour qu'il y ait une certaine égalité dans les réponses et avoir un avis de tous les habitants des différents quartiers.

De ce fait, nous avons un apport de 50,56% soit un nombre de 134 hommes, pour un pourcentage de 49,43% soit un nombre de 131 femmes.

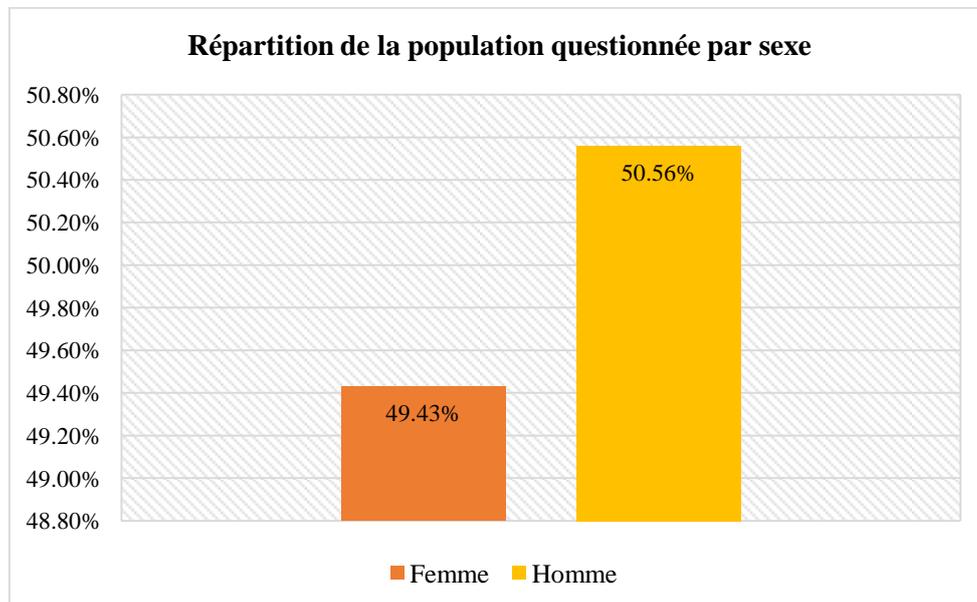


Figure 15 : Répartition de la population enquêtée par sexe.

Source : Enquête sociologique réalisée par l'auteur. Juin – septembre 2016

6.2.2. AGE

À l'aide de ce paramètre qui fut important pour notre analyse, nous avons essayé d'intégrer toute les tranches d'âges possibles afin de pouvoir collecter des informations

fiables, en prenant en considération l'avis de toute la population considérée et concernée, celle qui vit à Constantine.

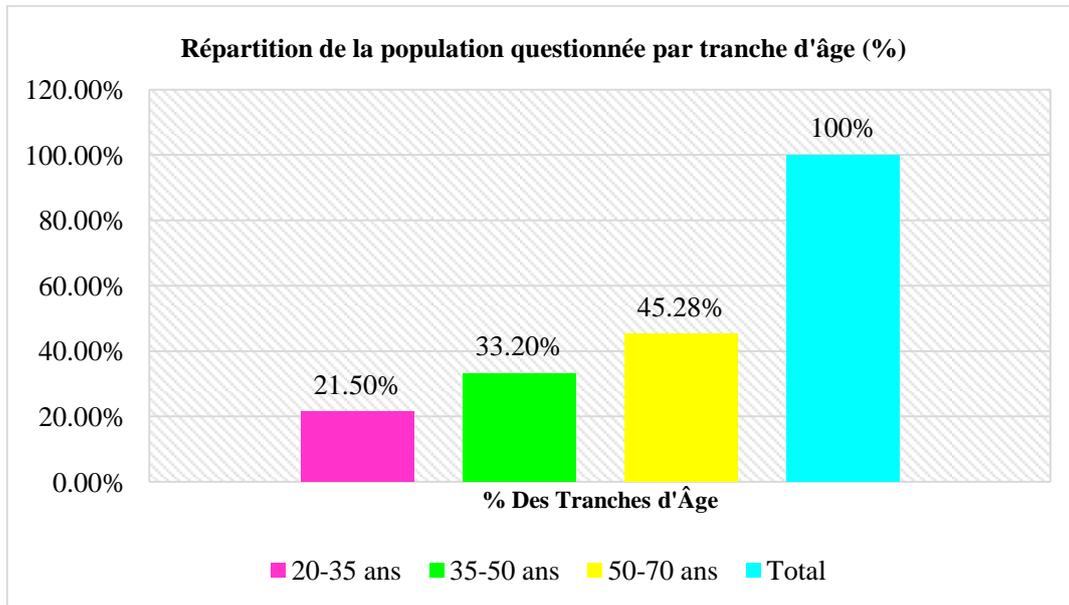


Figure 16 : Répartition de la population par tranches d'âge.
Source : Enquête sociologique réalisée par l'auteur. Juin – septembre 2016.

Au départ, nous nous sommes intéressées à la population qui a un certain âge (de plus de 60 ans, originaire de Constantine et habitants autochtones¹ de la région), pour nous aider à

¹ Pour distinguer les habitants autochtones de la ville de Constantine, nous nous sommes basées sur l'étude faite par Dr. BENIDIR. F, en 2007 sur l'Urbanisme et la planification urbaine, ainsi que sur le mémoire de magistère en 1989 sur :..., dans lesquels elle traite la question de la structure et la composante habitante originaire à Constantine. Cette structure sociale est divisée en plusieurs catégories, à savoir :

- Les Arabes, qui habitaient essentiellement à Souika, la partie basse de la médina.
- Les Kabyles berbérophones, se plaçaient au deuxième et ils étaient composés de Beni Abbas, Kabyles et M'zitis.
- Les Kabyles arabophones et berbérophones habitaient aussi le faubourg devant la porte Bab El Oued, en dehors des remparts.
- Les Turcs et les Kouloughlis ; - Les Biskris ; - Et les juifs. (BENIDIR. F, 2007, p.62).

Parmi les vieille familles, qui représentent la population d'Antan, elles sont surtout méditerranéennes et arabes sur une agglomération numide, provenant de :

- l'île De Crète
- l'île De Rhode (Rodeski)
- Aix La Chapelle (Dar Daks Ou Paski)
- La Croatie (Kheraoutou)
- Ali Khoudja (Turquie)
- Kutuk Ali (Khoudja Signifie Grand Kuturk Signifie Petit)
- Dar Enmais (Les Atruches)
- El Ouelbani (Albanais)
- Sradna (De La Sardaigne)
- Dar Haousa (Niger)
- BETCHIM Ou Pecciouni Italien
- Scollis (Sicilien)

Donc, c'est un brassage de gens qui ont embrassé l'islam et ont occupé la vieille cité numide.

- Il y'a cependant une catégorie de population autochtone de la ville avant la venue des ottomans et qui est reprises dans le Senatus Consulte.

bien mener notre enquête, surtout que la quasi-totalité des questions étaient en relation avec des informations particulières de la période des années 50-60 jusqu'aux années 70.

Cependant, et de part de sérieuses difficultés de se rapprocher de cette catégorie, des personnes très âgées, et même si c'est le cas pour certains d'entre eux, leurs paroles ne peuvent pas être prises en l'état pour raisons de leur subjectivité.

De ce fait, nous étions dans l'obligation de changer la catégorie des personnes enquêtées parmi les habitants de Constantine. Nous nous sommes intéressées aux personnes qui se sont installées avant 1962 et celles qui se sont installées après l'indépendance. Comme nous nous sommes intéressées à tous les âges et à tout genre, en prenant en considération l'année d'installation dans la ville, tout en excluant les visiteurs, les touristes et les étrangers. Pour les personnes interrogées leur composition varie comme suit : 21.50% soit un nombre de 57 personnes leur âge varie entre 20-35 ans, 33.20% soit 88 personnes d'un âge de 36 à 50 ans et une dernière catégorie dont son âge varie de 51-65 ans, avec un pourcentage de 45.28% soit un nombre 120 personnes.

6.2.3. Lieux de résidence de la population enquêtée

Ce paramètre nous aide à distinguer l'origine des personnes enquêtées selon les différentes strates établies pour notre étude. Ces strates ont été sélectionnées, triées et réparties sur la base de l'ensemble des modèles de tissus urbains qui composent la ville de Constantine. Chaque strate correspond à un modèle bien déterminé. Dans notre cas nous avons étudié cinq (05) strates relatives aux tissus urbains choisis précédemment, à savoir : Vieille ville, Le Coudiat Aty, ZHUN de Boussouf, la cité Informelle de Bencherghi et la ville nouvelle Ali Mendjeli.

De ce fait, nous avons sur un total de 100% personnes enquêtées un rapport de 45,28% soit un nombre de 120 personnes qui habitent la vieille ville et qui y sont originaires, et d'un autre côté nous avons seulement 8,67% soit un nombre de 23 personnes qui se sont installées dès le début dans la ville nouvelle, et c'est ce qui justifie que la totalité des habitants de la ville nouvelle sont d'origine constantinoise mais qu'ils se sont réorientés vers la ville nouvelle pour des raisons multiples et diverses, tels que : la recherche d'emploi, la quête d'un logement,... etc.

-
- Il y'a eu même des familles qui se sont opposées à leur installation, il s'agit de la famille Benabbas et la famille Benbadis

Pour la dernière rubrique, relative à « AUTRES », elle représente les habitants de Constantine mais qui sont venus s'installer dernièrement vers les années 90 et qui représentent un pourcentage plus ou moins important, par rapport à la totalité des personnes enquêtées et qui est de 16.60% soit un nombre de 44 personnes.

Le traitement de ce paramètre nous permet de connaître les motifs de l'installation de ces habitants à Constantine, et pourquoi leur choix était porté sur cette ville et non pas une autre, à savoir : l'offre d'emploi, possibilité d'acquérir un logement et améliorer les conditions de vie de leurs familles, etc.

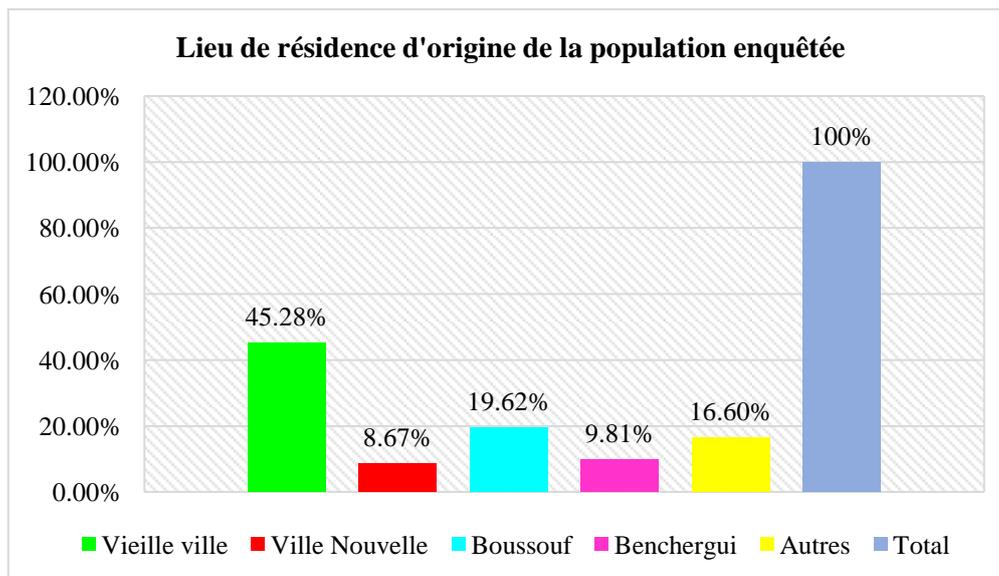


Figure 17 : Lieux de résidence d'origine de la population enquêtée.

Source : enquête sociologique réalisée par l'auteur. Juin – septembre 2016.

6.2.4. Statut de profession de la population enquêtée

En ce qui concerne cette variable, nous jugeons qu'elle est importante pour notre étude, car elle nous aide à distinguer le nombre des personnes qui travaillent que ce soit des hommes ou des femmes. Ces derniers nous sont utiles, pour répondre à certaines questions, concernant leurs motifs de déplacements, pour assurer leurs différents besoins, comme entre autres : la fréquentation des souks, la fréquentation des espaces publics dont les aires de jeux que pratiquent leurs enfants, la fréquentation des espaces de culte,...etc., une telle variété de question était faite dans le but d'avoir des résultats fiables de la part de toute tranche d'âge et de toute catégorie confondue.

Et pour notre cas d'étude, la catégorie travailleuse est la plus dominante avec un pourcentage de 70.56% entre femmes et hommes.

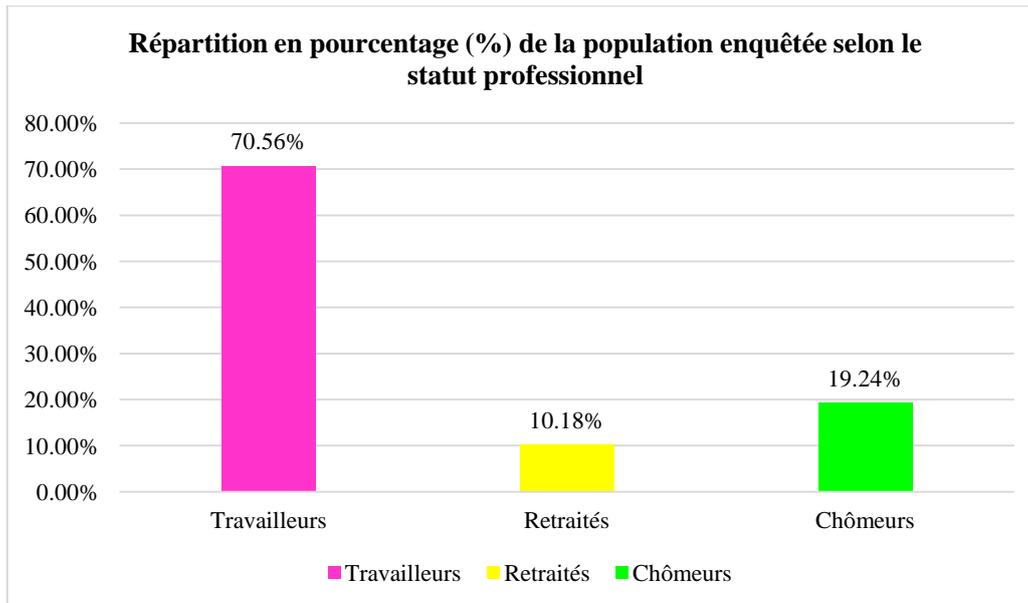


Figure 18 : Répartition en pourcentage de la population enquêtée selon le statut professionnel.

Source : Enquête sociologique réalisée par l'auteur. Juin – septembre 2016

6.3.Lecture des éléments permanents transmis à travers la ville héritée, reconduits dans la conception moderne et ceux inappropriés pour les usages contemporains

Nous allons saisir les éléments constitutifs de l'espace urbain, leurs définitions, leurs caractéristiques et leurs rôles dans la configuration d'un tissu urbain. Ces éléments constitutifs de l'espace urbain représentent les matériaux nécessaires à la composition urbaine avec lequel s'organise et se façonne l'environnement urbain.

La définition de l'environnement urbain est faite par les espaces qui le composent à savoir : ses constructions publiques et privées, son réseau viaire, son parcellaire et ses espaces libres.

En revanche, les composantes de l'espace urbain nouveau à Constantine, se présentent avec des caractéristiques différentes. Elles constituent un système urbain discontinu dont ses éléments constitutifs sont désarticulés sans relation les uns avec les autres. La disparition, voire l'abandon de certains des composants du système urbain traditionnel (parcellaire, îlot, rue) sont la conséquence de cette situation.

Au début de cette étude, nous nous sommes interrogées sur les éléments qui composent l'espace urbain et ses caractéristiques spatiales et temporelles. Pour bien mener cette analyse nous avons choisi **quatre paramètres à savoir : la conception, le contenu, la forme et la pratique**. C'est à partir de ces différents paramètres, que nous avons tenté de mesurer le degré de permanence de l'ensemble des éléments constitutifs du tissu urbain choisi

dans cette étude. L'essentiel des résultats sont issus de l'observation directe, du traitement des cartes ainsi que de l'enquête sociologique réalisée sur terrain auprès des habitants.

Afin de mieux résumer la démarche procédée, nous avons pris cinq types de compositions urbaines :

- Celle du rocher, (la vieille ville), à travers le cas du quartier Souika
- Celle du tissu colonial, à travers le cas du Coudiat Aty
- Celle des Zones d'Habitat Urbaine Nouvelles, à travers le cas de la cité Boussouf
- Celle de la cité Benchergui, en tant que forme informelle
- Celle de la ville nouvelle en tant que conception récente, planifiée et conçue de façon volontaire.

Comme nous avons choisi les éléments d'analyse, ci-dessous, sur lesquels nous allons appliquer notre analyse. À savoir :

1. Forme globale de la ville

- 1.1.Trame parcellaire
- 1.2.Entrées, accès et accessibilité
- 1.3.Trame viaire
- 1.4.Trame bâtie

2. Occupation fonctionnelle

- 2.1.La centralité : à travers son nombre (mono, bi, ou poly-centralité) et sa forme (matérielle ou spirituelle).
- 2.2.Trame des équipements
- 2.3.Trame des espaces libres

Les paramètres que nous avons pris pour le traitement et la classification de ces éléments sont les suivants :

- 1. La conception
- 2. La forme
- 3. Le contenu
- 4. La pratique

À partir de ces lectures et leurs analyses critiques, nous avons essayé de construire une grille composée des éléments permanents existants et susceptibles d'être maintenus et

reconduits dans toutes conceptions présente et future de l'urbain, et de déterminer les éléments inappropriés pour les pratiques et usages contemporains.

6.3.1. La forme globale de la ville

6.3.1.1. La trame parcellaire et le bâti

La trame parcellaire joue un rôle structurant dans l'organisation de la forme urbaine. Elle constitue l'assiette sur laquelle viennent s'implanter les constructions qui constituent la trame bâtie, et dont leur organisation laisse place au réseau viaire. Cette dernière représente la partie construite du tissu urbain (habitat et équipement). Généralement superposée à la trame parcellaire, la trame bâtie se distingue par sa troisième direction constituant ainsi des volumes construits. Elle compose le plein par rapport au vide de la trame viaire et de la trame des espaces libres. Quand le plein et le vide sont équilibrés, elle constitue un tissu cohérent et harmonieux.

a. Le cas de la vieille ville (le Rocher) à travers l'exemple du quartier de "Souika"

L'assiette comporte des habitations collées les unes aux autres, reflétant une trame parcellaire irrégulière mais très homogène. Le découpage en îlots est particulièrement adapté aux caractéristiques du site.

Les formes géométriques des parcelles sont généralement irrégulières, de formes géométriques variées et de tailles différentes. Malgré leurs irrégularités, les parcellaires traditionnels constituent un ensemble homogène. La continuité des parcelles permettait aux maisons de s'insérer et de s'accoler les unes aux autres, en leur procurant une forme globale cohérente.

La desserte des parcelles se fait généralement en impasses ou en ruelles. Les parcelles reflètent une trame parcellaire continue et homogène malgré la diversité dans leur position.

Les parcelles des équipements ont des dimensions assez importantes reflétant leur fonction. Dans le tissu traditionnel, la surface d'une parcelle est l'indication directe de son importance et de sa singularité.

sont le résultat de la division du parcellaire. Les dimensions du bâti sont homogènes sur toute la trame bâtie, à l'exception des équipements publics tels que : la médersa, la mosquée, les institutions éducatifs ... etc.

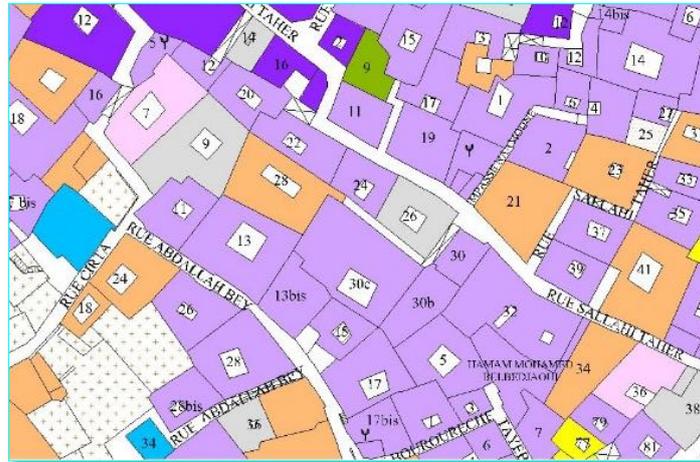


Figure 21 : L'organisation de la trame bâtie au sein de la trame parcellaire du quartier Souika.
Source : PPSMVSS de Constantine 2012. Rapport cartographique. Carte de situation. B.E.T Jennie KRIBECHE.

b. Le cas de la cité informelle à travers l'exemple de 'la cité Benchergui'

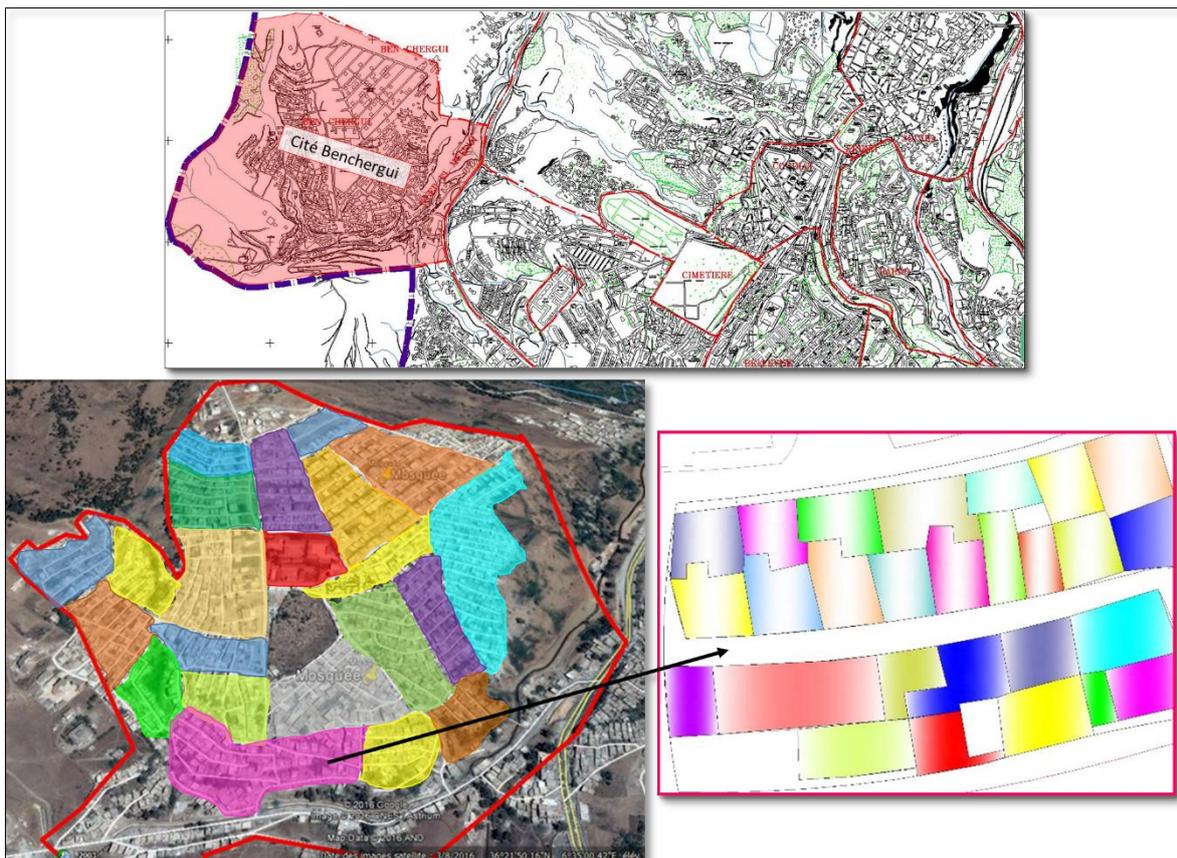


Figure 22 : Les différentes parcelles composant le site de la cité Benchergui et l'implantation de l'ensemble des habitations formant une trame bâtie similaire à celle de la vieille ville de Constantine.
Source : Fond de carte Google Earth 2015.

Pour le cas de la cité Bencherghi, HAFIANE. A, dans son rapport de thèse soutenu, constatait que l'habitat illégal, dans son développement, apparaît comme une production spatiale intra-urbaine relevant de mécanismes endogènes que de mécanismes exogènes.

Même dans l'habitat illégal, le plan du logement constitue la première étape dans le processus de construction. En tenant compte de l'environnement immédiat et ses besoins, l'acquéreur du terrain projette dans l'espace l'organisation de son futur logement. (HAFIANE, A., 1983, p.252).

À l'exemple de "Souika", la parcelle présente la structure de base de la cité Bencherghi. Une trame parcellaire très homogène, entièrement construite et elle présente une texture extrêmement serrée. La trame bâtie de Bencherghi a des similitudes avec celle de la vieille ville. Le découpage en îlots est particulièrement adapté aux caractéristiques du site.

c. Le cas du tissu colonial à travers l'exemple du quartier du "Coudiat Aty"

La forme de la trame parcellaire du site Coudiat est presque régulière. C'est le résultat d'un plan en damier qui s'adapte à un terrain ayant une forme triangulaire. Cette adaptation est l'essor de l'accolement et l'alignement aux parcelles du tissu avoisinant.

Cette trame orthogonale est réalisée à base d'angle droit dans la partie nord et triangulaire dans la partie sud, ce qui explique les différentes formes des édifices existant, caractérisés par leurs formes arrondies dues au traitement d'angle.

Ce tissu présente de grandes parcelles, chacune d'entre elles a des particularités diverses. La trame en damier a connu des déformations dans l'allure des îlots et de ses parcelles pour bien s'adapter à la forme triangulaire du terrain. La forme de ces îlots se présente aussi sous forme carrée et rectangulaire donnant sur les rues, surtout pour le cas des îlots de rives.



Carte 51 : L'image de la trame parcellaire du site Coudiat et l'organisation de la trame bâtie du quartier et son intégration parfaite dans la trame du parcellaire.

Source : Rapport cartographique du Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de Constantine 1998. DUC.

Le bâti occupe entièrement et parfaitement le parcellaire, en libérant une cour ou des puits de lumière, c'est le même principe adopté dans la vieille ville, à l'exemple du quartier "Souika". La trame du bâti se caractérise par l'isolement des constructions, par des séparations ordonnées selon un rythme, donnant l'aspect d'accolement, d'association et de regroupement des constructions. L'alignement et le regroupement de ces constructions autour d'une cour, donne un ensemble très dense, (le même principe d'organisation que la maison arabo-musulmane de la ville historique), afin d'assurer l'aération et l'éclairage des pièces, se trouvant à l'intérieur de l'ilot.

Le site étant de forme trapézoïdale, il a eu une influence sur la géométrie des édifices bâtis, en voulant à tout prix adopter la forme des parcelles à la forme de l'ilot, d'où les différents traitements d'angles qui ont résulté.

d. Le cas de la ZHUN à travers l'exemple de la cité "Boussouf"

Le tissu urbain à Boussouf reflète une image ouverte, lâche, incohérente et non organisée, ce qui est dû essentiellement à l'absence de la trame parcellaire. On remarque aussi

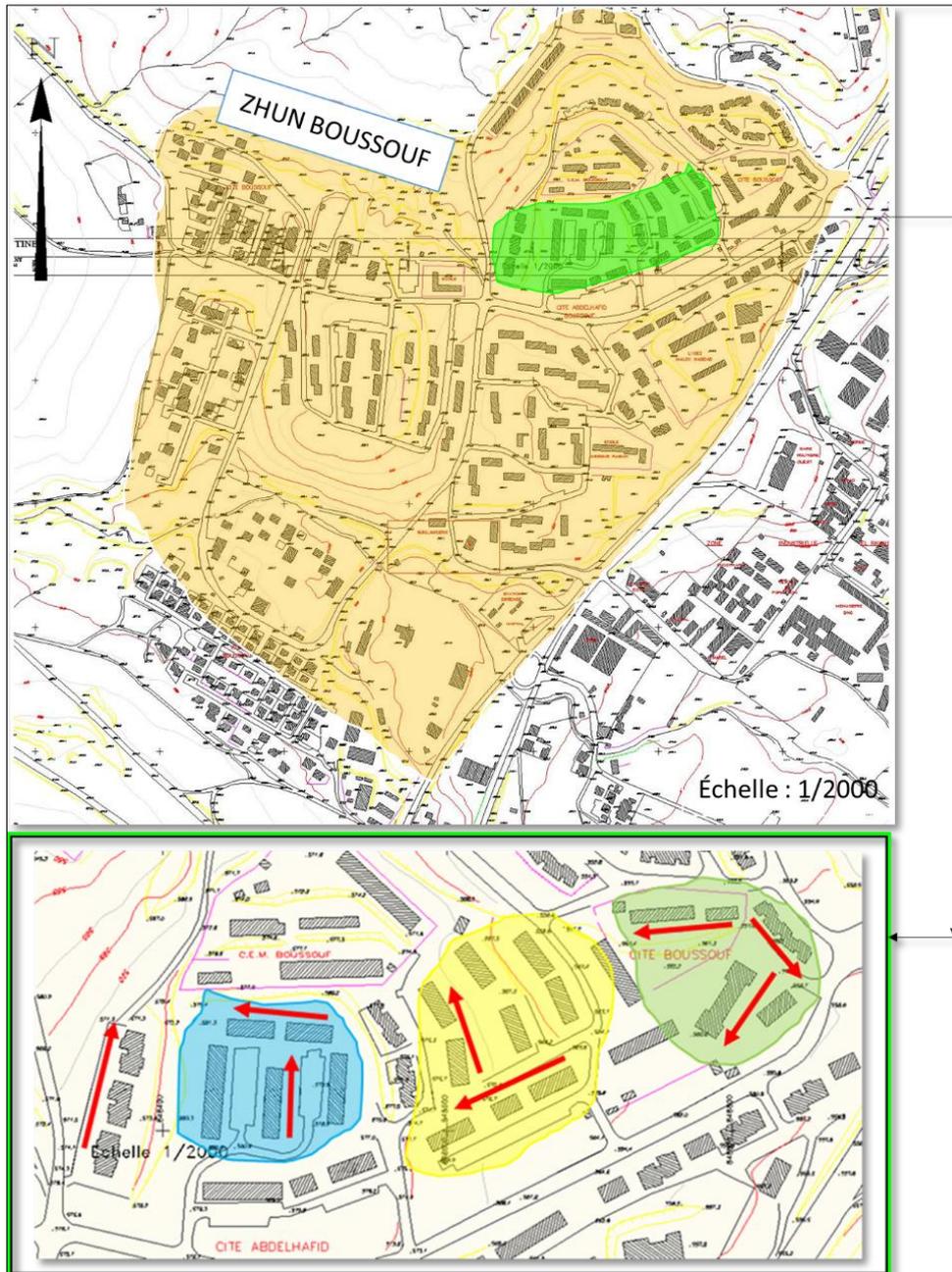
l'absence de la composante la plus importante de la trame parcellaire qu'est l'ilot, car le principe de composition sur lequel s'est basée la composition globale est le système fonctionnaliste, comme l'annonce YOUSSEF BARKET F., (2013).



Carte 52 : Présentation de la trame parcellaire l'organisation des ilots composants le quartier Boussouf.

Source : POS n°01 Boussouf, phase 02. Carte schéma de principe. DUC Constantine. 2006.

La lecture du plan de masse (**Carte 52**) du quartier Boussouf montre que les bâtiments qui constituent l'unité de base de l'organisation du tissu urbain, sont ponctuels et isolés. Nous observons plusieurs groupements de masses de bâtis avec des positions hétérogènes.



Carte 53 : Un tissu urbain du modèle des ZHUN morcelé et des masses bâties ponctuelles et discontinues extrait du quartier Boussouf.

Source : POS n°01 Boussouf, phase 02. Carte schéma de principe. DUC Constantine. 2006.

À la lecture de la **Carte 53** ci-dessus, nous remarquons que la disposition de l'ensemble du bâti s'est faite dans la zone urbaine de Boussouf d'une manière relativement aléatoire, en suivant la topographie du terrain, et les commodités de déplacement de la grue lors de la mise en œuvre du projet, mais sans programmation préalable et sans respect d'orientation.

Nous remarquons également l'isolement des bâtiments les uns des autres, ce qui prouve l'absence d'un principe de composition urbaine.

La trame bâtie représente une géométrie désordonnée et répétitive. De plus, l'absence du rythme et de l'ordre de symétrie engendre une ambiguïté dans l'organisation spatiale des ensembles bâtis.

Nous remarquons également que les figures géométriques se caractérisent par leur répétition monotone et leur unité dimensionnelle, dans l'espace habitat, même les équipements existants n'obéissent à aucune recherche architecturale.

e. Le cas de la Ville nouvelle à travers l'exemple de la ville "Ali Mendjeli"

Concernant sa trame parcellaire, nous remarquons que cet aspect était négligé et il reflète une image incohérente non homogène.

Comme dans le cas de Boussouf, la trame bâtie est organisée en adoptant le même principe des ZHUN, avec des immeubles éparpillés sans cohésion et harmonie d'ensemble et sans respect des règles de la composition urbaine préétablies. De telles carences sont repérables partout dans la ville, et à titre illustratif, nous les retrouvons au niveau des unités de voisinages n° 08 et UV n°07. (Figures 23 & 24).

Nous remarquons, qu'en général, la forme de barre règne au niveau l'ensemble des bâtiments. Elle est dictée davantage par une demande du système constructif et facilité de mise en œuvre selon les exigences du tracé de la grue.



Figure 23&24 : Présentation de l'organisation des parcelles et des ilots composants la nouvelle ville Ali Mendjeli UV07/UV08.

Source : PDAU révisé groupement de Constantine, 2010, URBACO.

En contrepartie, nous remarquons, dans certaines UV de la ville, entres autres les unités de voisinage n° 13 & 05 (Figures 25&26), que les parcelles sont divisées et organisées

selon un plan en damier, mais les limites et la relation entre la parcelle et l'îlot n'existent pas. Est-ce le fait du hasard ou un principe de composition urbaine qui est respecté dans certaines UV et non pas dans d'autres ?

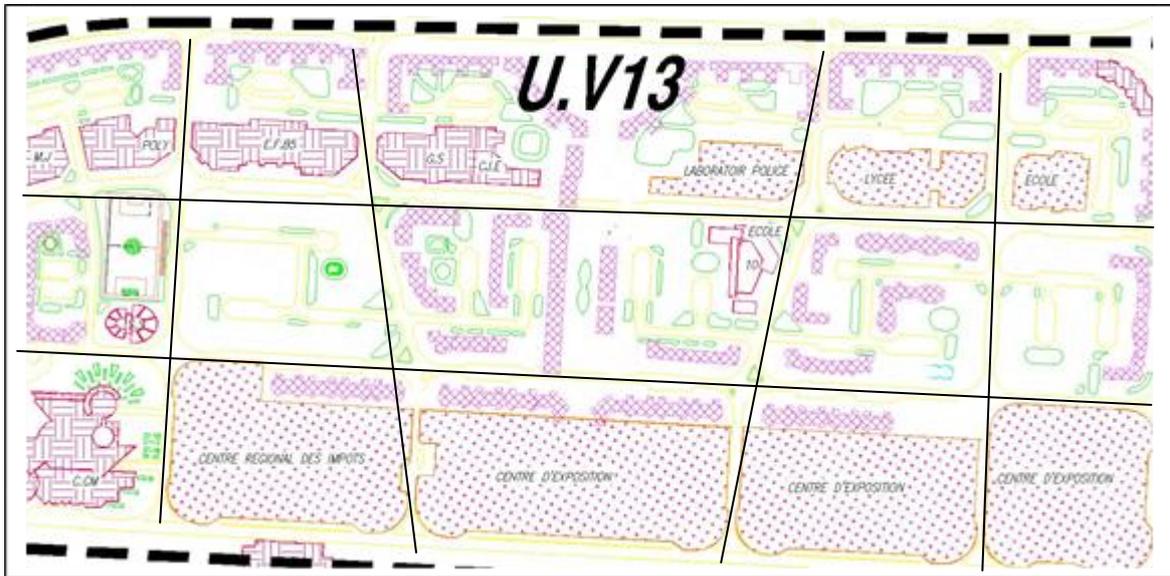


Figure 25 : Présentation de l'organisation des parcelles et des îlots composants la nouvelle ville Ali Mendjeli à l'UV13.

Source : PDAU de Constantine

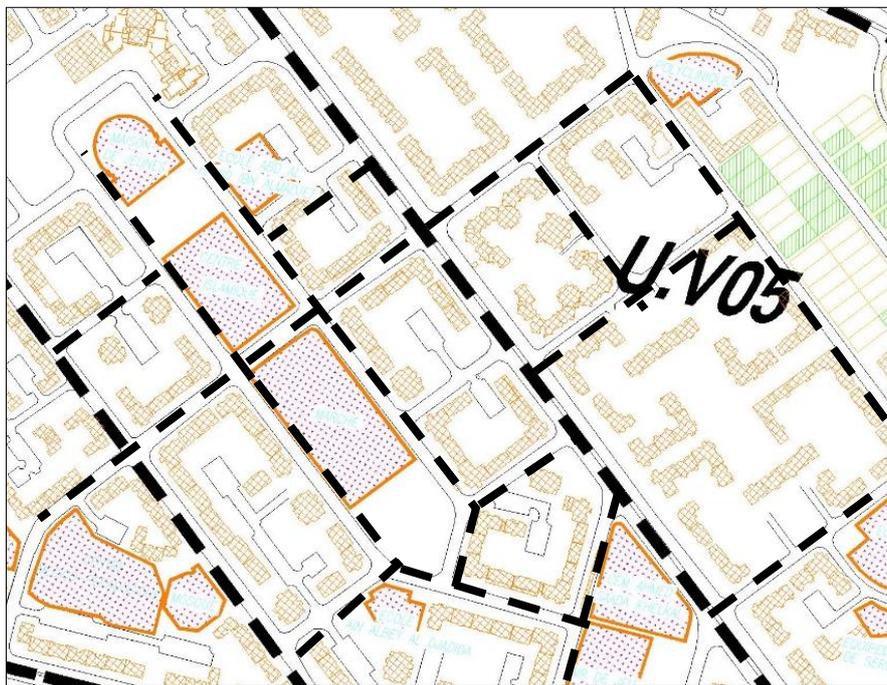


Figure 26 : Présentation de l'organisation des parcelles et des îlots composants la nouvelle ville Ali Mendjeli à l'UV05.

Source : PDAU de Constantine

Les formes traditionnelles de réalisation du bâti, les matériaux locaux, traditionnels, ainsi que les différentes organisations sociales dans l'art de bâtir ne sont plus au rendez-vous.

Il faut construire vite, au moindre coût et répondre aux besoins pressants dans les meilleures conditions. Les autorités publiques ont eu recours à l'habitat collectif et aux formes urbaines résultantes des ZHUN comme un choix idéal pour répondre à l'ensemble de ces nouvelles exigences.

Quoique ces nouvelles formes n'ont pas satisfait les habitants, au jour d'aujourd'hui, ils réfutent le mode de vie pratiqué au niveau de cet habitat qu'ils considèrent comme catastrophique et n'est pas réussi, car il ne respecte aucune norme vis-à-vis du bon voisinage, du respect de l'intimité, de la solidarité et de la convivialité qui existaient au niveau de la vieille ville, jusqu'à une certaine époque.

D'après les résultats d'enquête, 86% des habitants préfèrent l'habitat individuel (**Figure 27**), avis exprimé également lors de l'entretien auprès de la population :

« Nous préférons l'habitat individuel pour profiter du calme, éviter les problèmes de voisinage et garder de bonnes relations avec les voisins. L'habitat collectif donne un sentiment d'isolement et génère sentiment de cloisonnement ». « Il n'y a pas mieux que de vivre seul en paix, tranquille et surtout éviter les mauvais voisins de nos jours ».

« Il assure le calme et la tranquillité des habitants et protège l'intimité des gens. Il assure une certaine indépendance individuelle ; les gens sont libres de vivre selon le mode de vie qui leur convient ».

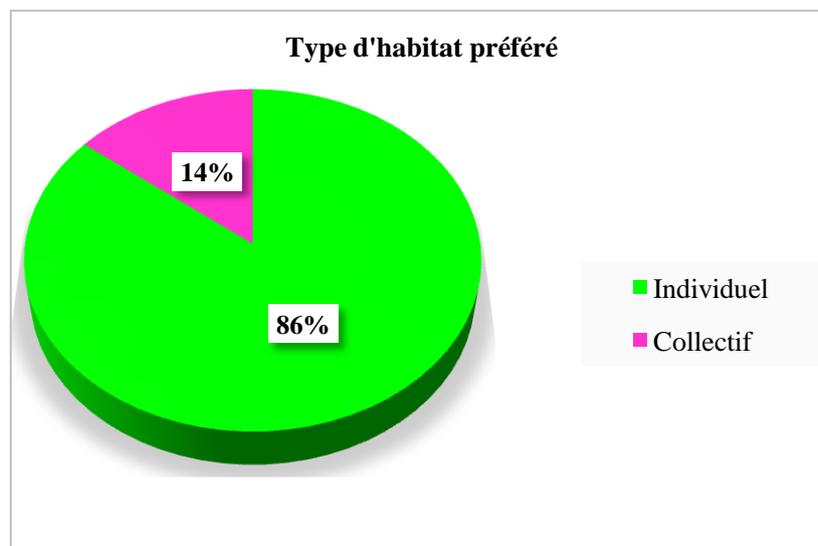


Figure 27 : Type d'habitat préféré selon la population enquêtée.

Source : Enquête sociologique réalisée par l'auteur. Juin – septembre 2016.

6.3.1.2. Sentiment d'appartenance à la ville

D'après l'analyse faite sur l'ensemble des tissus urbains, nous observons que la trame parcellaire et l'élément de base qui la compose, qu'est l'îlot, a changé d'un tissu à un autre par rapport aux paramètres de conception, de forme ainsi qu'à la taille des îlots.

Ce changement a conduit à une transformation et une évolution au niveau de la trame bâtie suivant l'implantation et l'intégration des immeubles au sein des îlots et tout dépend de la forme du site d'implantation.

Les changements, qu'ont subis ces trames, ont eu une influence sur le regard des habitants envers leurs quartiers, et sur le sentiment d'appartenance envers leurs espaces résidentiels, ce qui est expliqué dans les graphes présentés ci-dessous.

Nous remarquons que 28.67% et 23.01% des habitants, se sentent plus à l'aise à la vieille ville et à Boussouf, que dans les autres entités choisies (Coudiat, ville nouvelle et Bencherghi). D'après l'enquête réalisée, le quartier le plus aimé et le plus préféré pour y vivre est bel et bien la vieille ville, avec un pourcentage de 40.75% de la totalité des personnes enquêtées. (Figure 28).

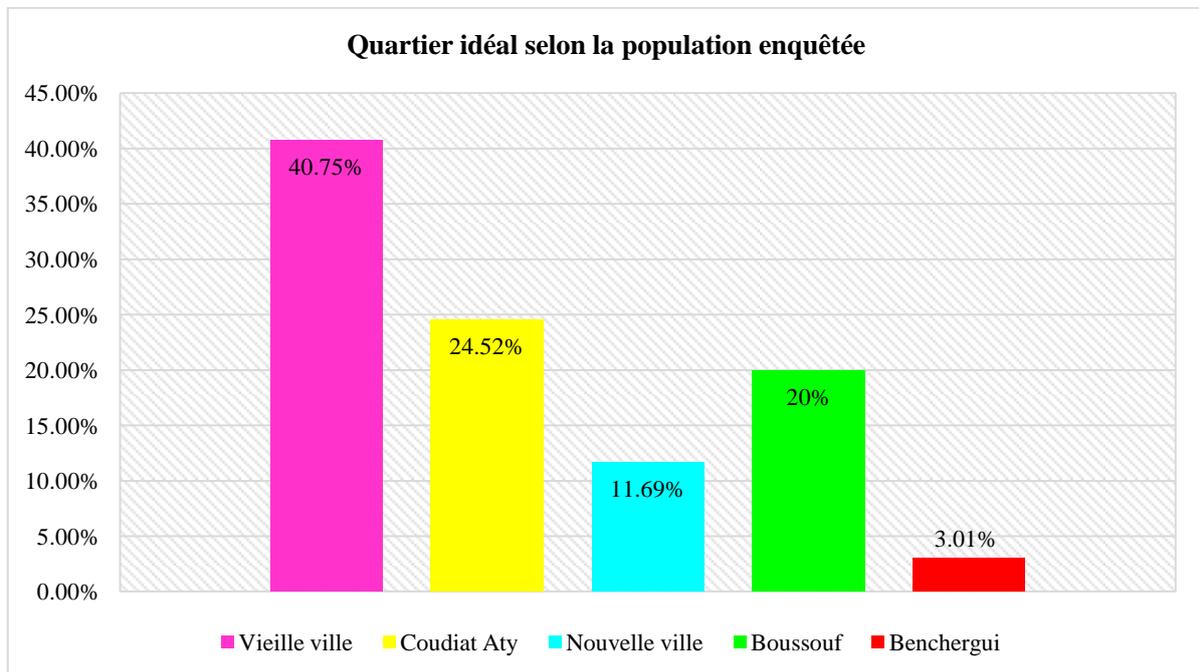


Figure 28 : Type de quartier dans lequel les habitants préfèrent y vivre.

Source : Enquête sociologique réalisée par l'auteur. Juin – septembre 2016.

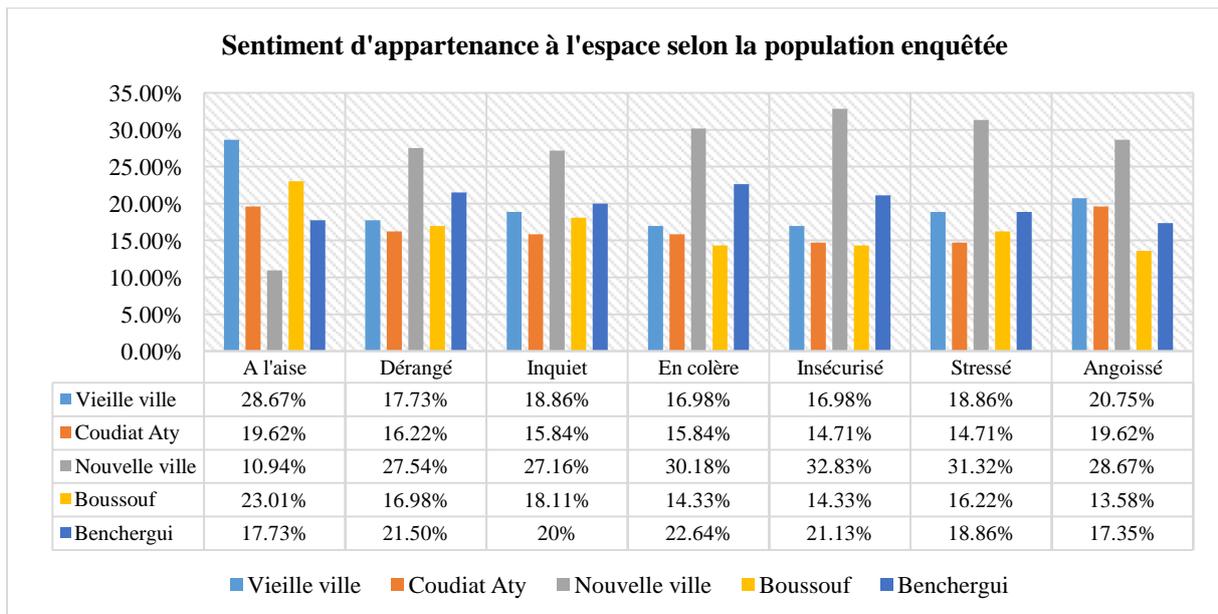


Figure 29 : Graphe présentant le sentiment d'appartenance à l'espace selon la population enquêtée.

Source : Enquête sociologique réalisée par l'auteur. Juin – septembre 2016.

Ce qui explique que les habitants ont plus d'attachement à la vieille ville qu'ailleurs, parce qu'elle se caractérise par un nombre de caractéristiques qui mettent les habitants à l'aise, et qui les rendent heureux et satisfaits. Parmi les critères choisis, il y a :

- Les critères du bon voisinage, de convivialité, de solidarité, de sa situation auprès du centre, qui viennent en tête avec une moyenne de 32% de la totalité enquêtée qui ont confirmé ces caractéristiques ;
- Les critères comme les bonnes conditions de vie, les besoins assurés, le respect du principe d'intimité et de la sécurité au sein de l'entité. Une moyenne de 17.66% de la totalité la population enquêtée a confirmé ces caractéristiques.

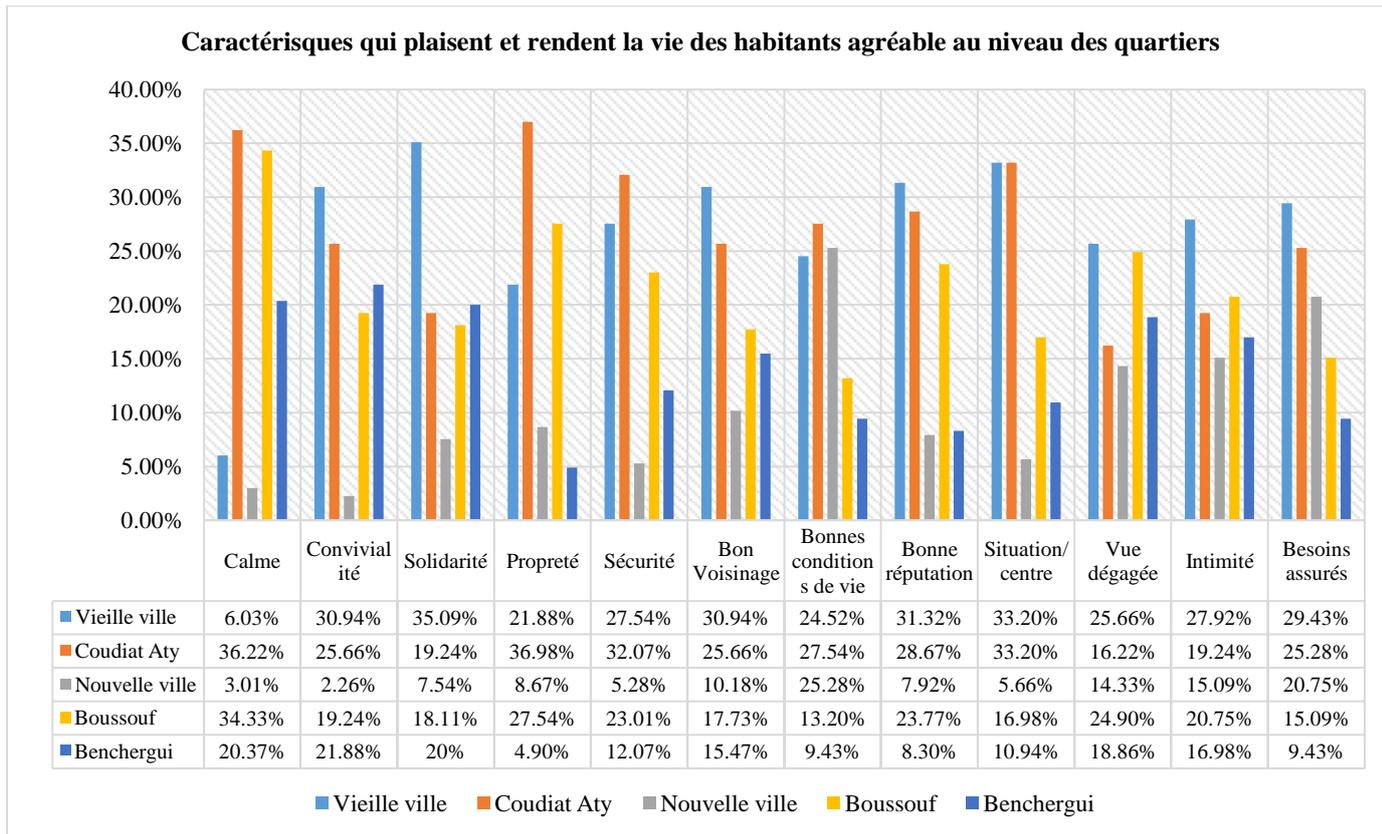


Figure 30 : Caractéristiques qui plaisent aux habitants au niveau des quartiers.

Source : Enquête sociologique réalisée par l'auteur. Juin – septembre 2016

En deuxième position, la cité Boussouf qui est une cité créée dans les années 80 mais qui a su, à travers le temps, créer un certain environnement similaire à celui de la vieille ville où les habitants ne se sentent plus étrangers entre eux (plus de 30 ans), ils ont réussi à tisser des relations entre eux, grâce à certaines activités qui favorisent la convivialité et les rapports de bon voisinage, en citant l'exemple :

- Des regroupements, au niveau du boulevard principal, des habitants l'après-midi ;
- La concentration des commerces et des services au niveau du boulevard et ses pratiques habitantes quotidiennes ;
- Les sorties des voisins le soir, notamment pendant le beau temps, les week-ends et les vacances, pour discuter, faire des courses, jouer aux boules, faire la marche et autres...etc.

Hormis ces activités, il y a des caractéristiques propres à la cité qui font que les habitants se sentent à l'aise et aiment leur cité, à savoir :

- Le premier critère est le calme pour certaines zones (notamment hors boulevard principal) au niveau de la cité Boussouf, qui représente un pourcentage de 34.33% de la totalité des habitants enquêtée ;
- Les critères qui se suivent, bonne réputation, propreté, respect du principe d'intimité et la sécurité viennent en deuxième place avec une moyenne de 23.76% de la population enquêtée ;
- Par contre, nous remarquons que la cité n'assure pas tous les besoins de ses habitants et n'offre pas de bonnes conditions de vie. C'est ce qui est expliqué par les réponses négatives de la part de quelques habitants enquêtés, qui représente un pourcentage de 14.145%.

En troisième position vient le modèle du Coudiat où les habitants s'y attachent pour les motifs suivants :

- Endroit calme et propre, ces deux critères qui viennent en égalité et en première place, représentent 36% de la population enquêtée ;
- Il assure les besoins de ses habitants, offre de bonnes conditions de vie et il est proche du centre, ces caractéristiques favorables de ce quartier représentent un taux de 28.67 % de la population enquêtée ;
- Et par la suite, viennent d'autres caractéristiques, plus ou moins essentielles et qui plaisent aux habitants, à savoir : le respect du principe d'intimité, la convivialité, le bon voisinage et solidarité entre les voisins qui y habitent.

Dans le cas de la ville nouvelle Ali Mendjeli et d'après les résultats recueillis auprès de la population enquêtée, il ressort que contrairement aux trois cas d'études précédents (Vieille ville, Coudiat Aty et Boussouf), les habitants se sentent mal à l'aise, toujours en état de peur, comme s'ils étaient des étrangers, dans le quartier. Ils n'ont pas le sentiment d'appartenance. Dans un cadre caractérisé par le gigantisme, l'ouverture des espaces et l'anonymat, son occupation est venue par un transfert massif de population.

Ceci est dû principalement aux différents facteurs de nuisances qui sont principalement du rang social, à savoir :

- L'insécurité, le vol, les agressions, les nuisances sonores, l'organisation des espaces extérieurs qui ne permettent pas aux habitants de s'y adapter ou se sentir à l'aise au sein de leur ville, notamment la prise en otage des espaces extérieurs par des pratiques informelles (parkings, vente à la sauvette et autres).

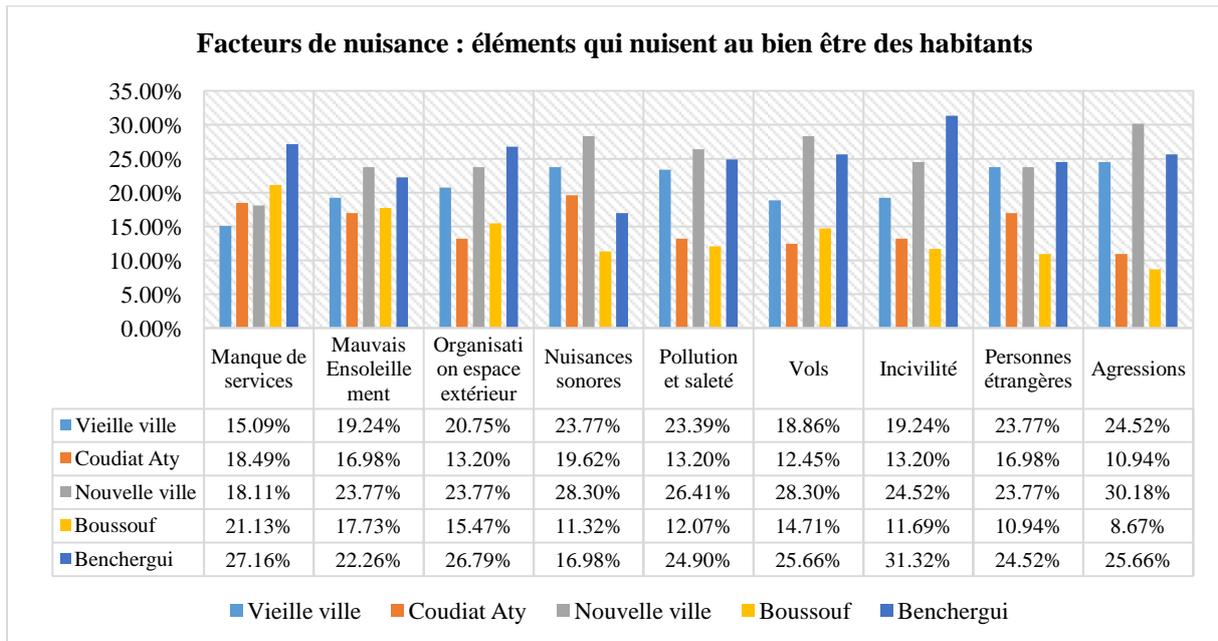


Figure 31 : Facteurs de nuisances et éléments qui nuisent au bien être des habitants.

Source : Enquête sociologique réalisée par l'auteur. Juin – septembre 2016.

6.3.1.3. Le critère des pratiques socio-spatiales

Le changement dans la conception et dans la forme de l'ensemble des éléments composant l'environnement urbain, a fait qu'il existe un changement aussi au niveau de la pratique sociospatiale liée à ces éléments.

Les événements et les cérémonies pratiqués autrefois à l'intérieur des maisons ou à l'extérieur (jardins, haouche, wast eddar, terrasse, ...), sont pratiquées aujourd'hui dans des lieux et des espaces bien précis qui vont en ligne parallèle avec le développement des commodités dont les habitants ont besoin.

Si nous prenons **l'exemple des habitations**, et d'après les résultats et les réponses issus de l'enquête, nous pouvons confirmer que les pratiques exercées ont trouvé d'autres lieux et d'autres espaces qui sont, selon les habitants enquêtés, plus adaptés aux besoins et aux nécessités de l'usage contemporain.

Nous avons pris comme exemple le sacrifice de l'Aïd Adha ainsi que les fêtes et les cérémonies telles que les mariages.

Pour ce qui est **du sacrifice du mouton**, sur un nombre de 265 personnes interrogées, ces dernières ont répondu comme suit (**Figure 32**) :

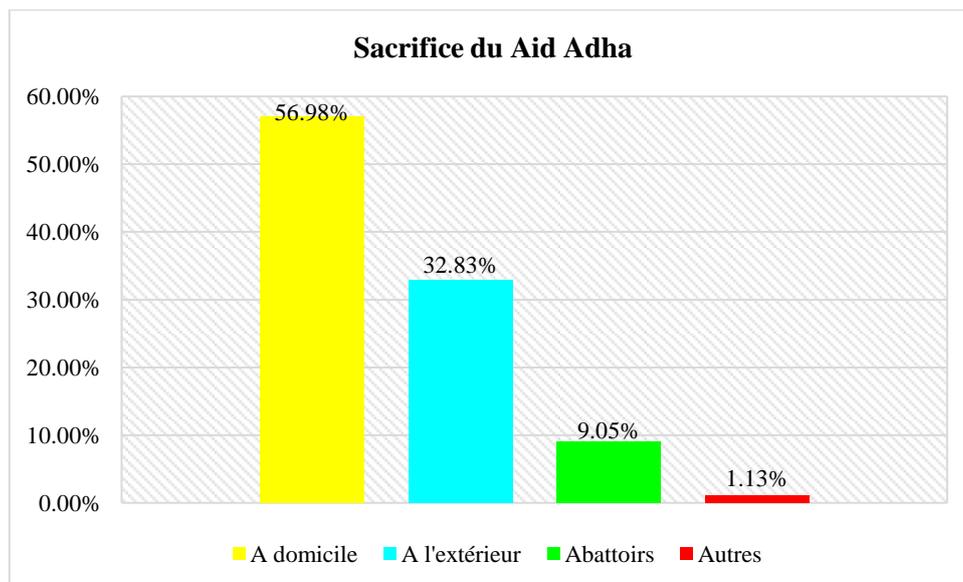


Figure 32 : Répartition des espaces spécifiques au sacrifice de l'Aïd Adha.

Source : Enquête sociologique réalisée par l'auteur. Juin – septembre 2016.

- **« À l'intérieur »** : nous avons l'espace à l'intérieur de la maison, pour ceux qui habitent les maisons individuelles

Parfois obligés, on n'as pas un autre endroit où organiser ce sacrifice

- **À l'extérieur** : par manque d'espace à la maison
- **Abattoir** : pour éviter les problèmes avec les voisins pour les immeubles collectifs

Pas d'espace spécialisé à l'intérieur ou à l'extérieur de la maison, conçu pour ce genre d'évènements ».

En ce qui concerne la pratique spatiale du mariage : Autrefois, les fêtes se déroulaient au niveau du wast eddar ou les terrasses. Aujourd'hui, la majorité de la population enquêtée (64%) a répondu favorablement pour les salles des fêtes (figure 33&34, en donnant comme justifications et arguments suivants :

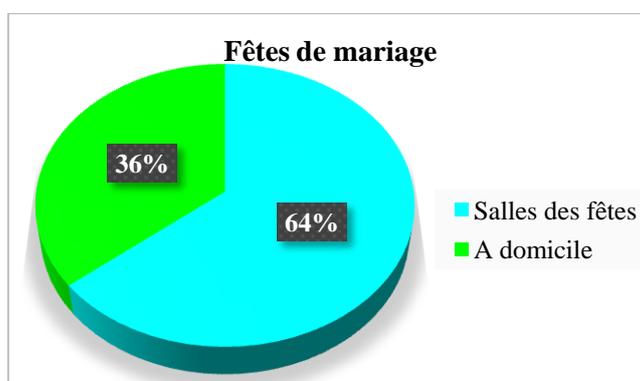


Figure 33 : Les espaces les plus fréquentés lors des fêtes et des cérémonies.

Source : Enquête sociologique réalisée par l'auteur. Juin – septembre 2016

« Nous préférons organiser nos fêtes dans les salles pour éviter de déranger les voisins et parce que l'esprit de solidarité et d'entraide entre les membres de la famille élargie ont disparu. Ce choix nous permet également d'avoir plus d'espaces afin d'accueillir le plus grand nombre d'invités, et pour ne pas salir la propre maison. ».



34.1 : Photo 1'illustrant la célébration de la fête de mariage au niveau du wast



34.2 : Photo 1'illustrant de la célébration de la fête du mariage au niveau des salles des fêtes.

Figure 34 : La transformation de la pratique selon l'évolution de l'élément spatial.

Source :

https://www.google.dz/search?q=sacrifice+mouton+aid+el+adha+alg%C3%A9rie&biw=1366&bih=667&source=Inms&tbn=isch&sa=X&ved=0ahUKEwjZ4byDj_fPAhWFTxQKHfu9C_cQ_AUICCGD#tbn=isch&q=f%C3%AAtes+de+mariage+1952+alg%C3%A9rie&imgcr=Rt75kMkkJLRT3M%3A, le 26/10/2016

6.3.2. L'organisation des espaces extérieurs : L'espace public

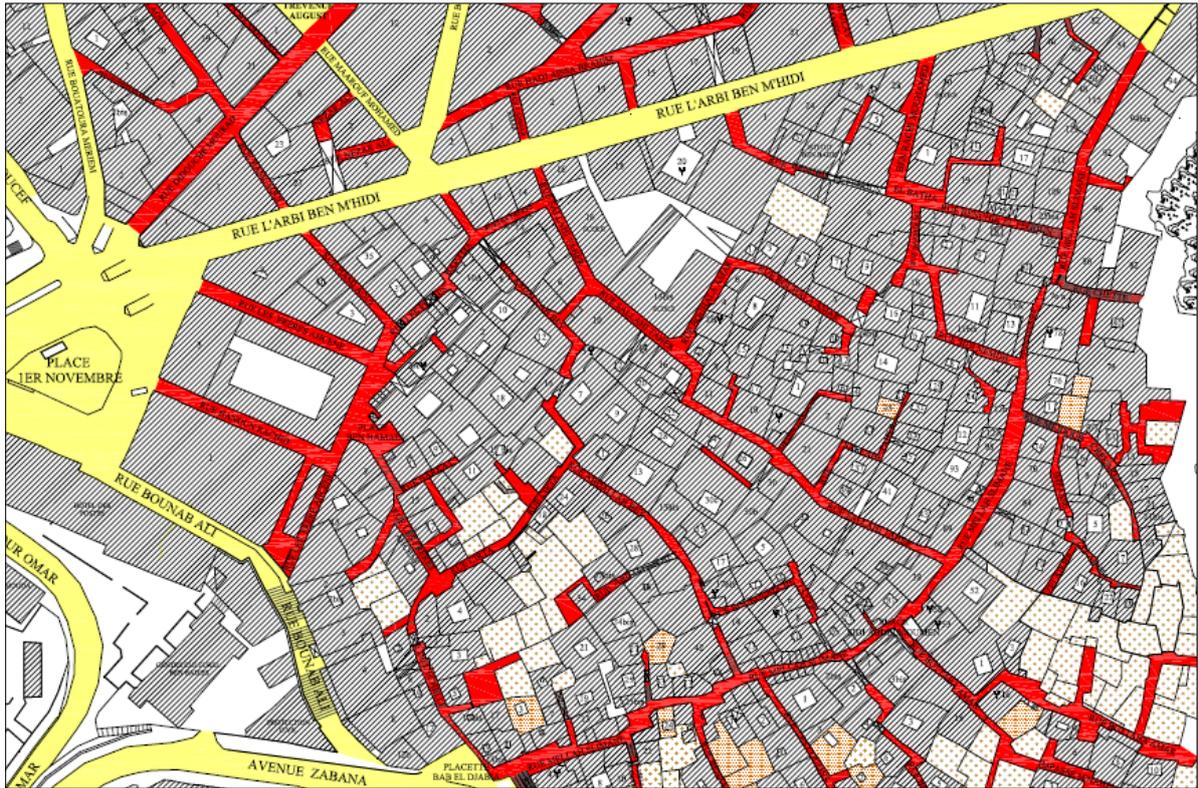
6.3.2.1. La trame viaire

La trame viaire joue un rôle prépondérant dans la structuration et l'organisation du tissu. Elle représente le squelette et le réseau irrigant le tissu urbain. Elle est étroitement liée à la trame parcellaire.

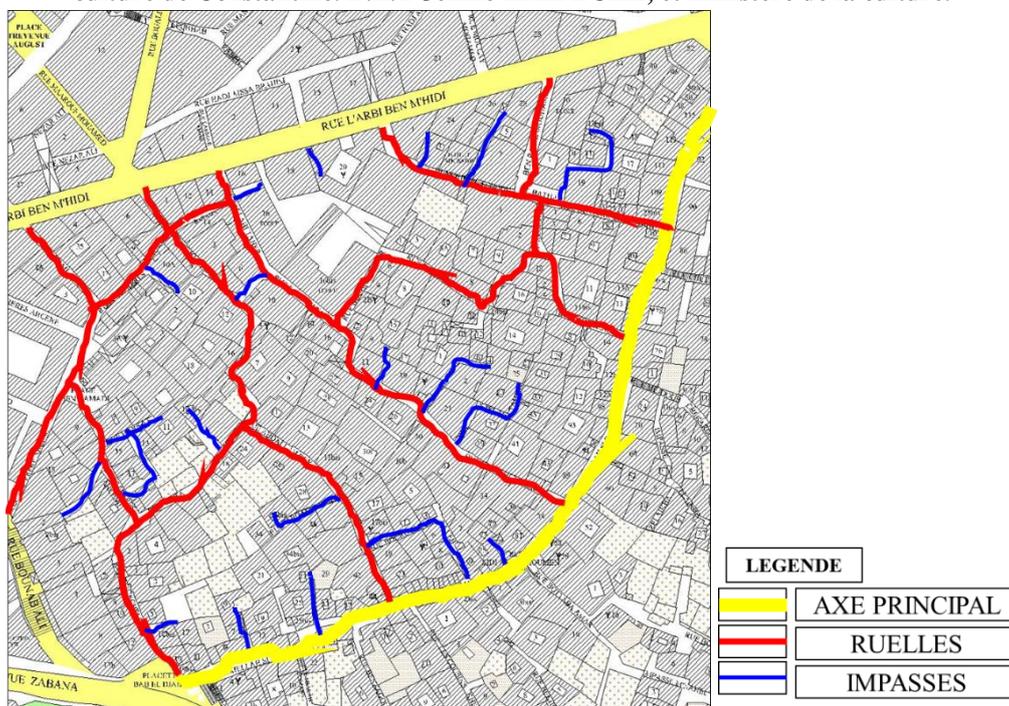
a. Le cas de la vieille ville (Le Rocher) à travers l'exemple du quartier de "Souika"

La trame viaire de Souika semble à première vue désordonnée. Elle représente un maillage déformé et irrégulier. Par sa complexité, elle manifeste des relations qui s'inscrivent dans une hiérarchisation des rues et un système de voie continu.

Le rapport des voies les unes aux autres, se fait d'une manière hiérarchique, formant une trame continue et arborescente qui desserve toutes les maisons. Cette hiérarchisation de voies permet une accessibilité multiple au site.

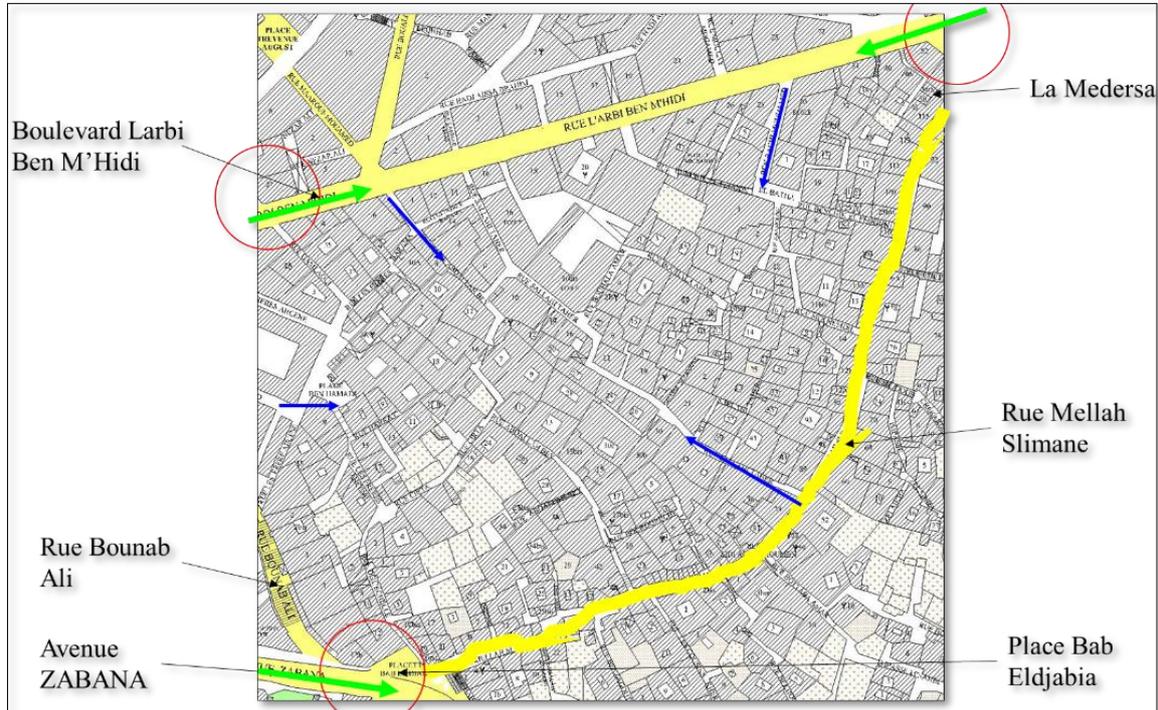


Carte 54 : Présentation du système de circulation de la vieille ville de Constantine.
 Source : PPSMVSS de Constantine, 2012. Carte d'État de la conservation de la voirie. Direction de la culture de Constantine. B.E.T Jennie KRIBECHE, et ministère de la culture.



Carte 55 : Trame viaire continue desservant toutes les parties du tissu urbain dans une hiérarchie du public au privé.
 Source : PPSMVSS de Constantine. 2012. Rapport cartographique. Carte n°10 : État de conservation des voiries.

La trame viaire est matérialisée par plusieurs entrées qui demeurent des lieux publics par excellence et qui facilitant la liaison du quartier avec son environnement et ses accès.



LEGENDE					
	Voies principales		Accès piétons		Accès mécaniques principaux

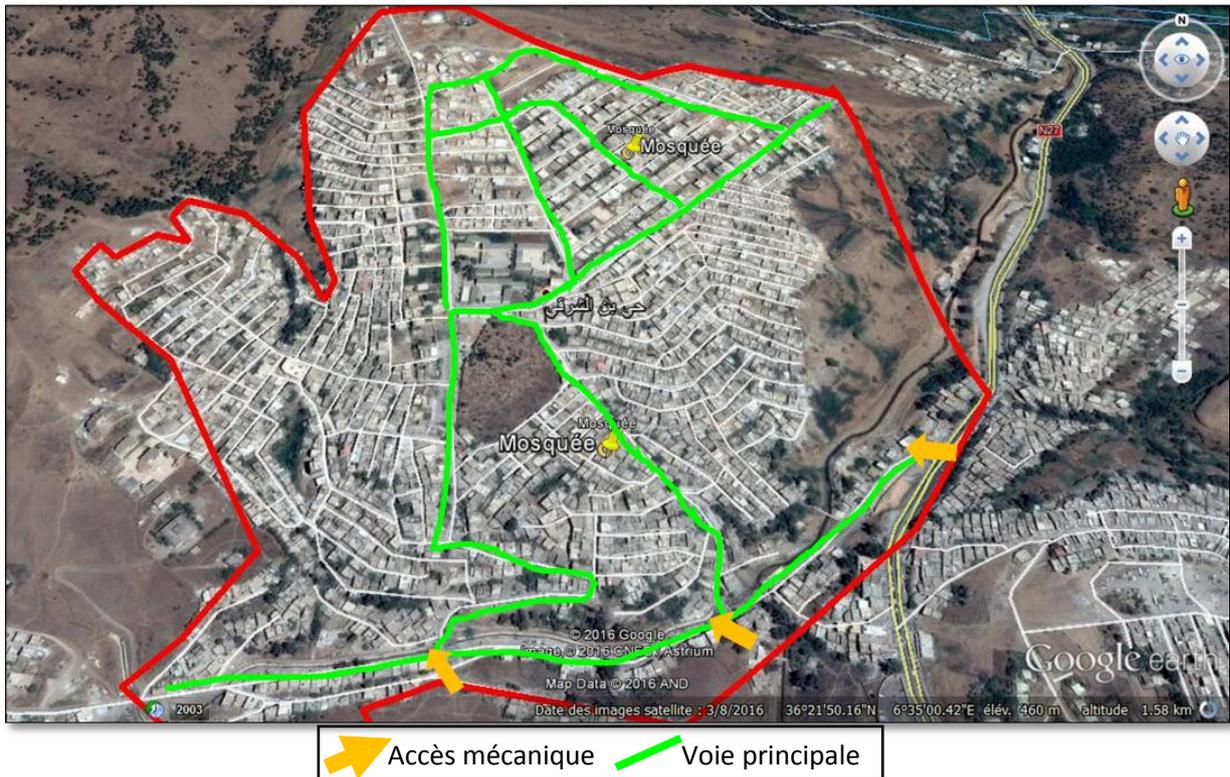
Carte 56 : les différents points d'accès au quartier Souika.

Source : PPSMVSS de Constantine. 2012. Rapport cartographique. Carte n°10 : État de conservation des voiries.

b. Le cas de la Cité informelle à travers l'exemple de la cité 'Bencherqui'

Pour le cas de la Cité Bencherqui, nous remarquons qu'elle est divisée en deux parties, la première, est celle du lotissement réglementé et l'autre est la partie informelle où les habitants ont construit leurs propres maisons dans une organisation informelle, ce qui a donné naissance à deux types de trame viaire différents.

Pour la partie du lotissement, la trame est bien organisée d'une manière rectiligne régulière. Quant à la partie informelle, c'est un tracé similaire à celui de la vieille ville, avec une trame arborescente et une hiérarchisation semblable avec des voies principales et secondaires et les impasses qui préservent l'intimité des habitants. Nous remarquons, d'après la carte ci-jointe, que l'accessibilité au niveau de la cité informelle Bencherqui, n'est pas claire, avec essentiellement l'absence des accès piétons, car le seul accès qui permet l'entrée au quartier est celui de la voie mécanique.



Carte 57 : Présentation de la hiérarchisation et l'organisation de la trame viaire et les différents niveaux d'accès à la cité Bencherqui.

Source : Fond de carte Google Earth 2015.

c. Le cas du tissu colonial à travers l'exemple du quartier du "Coudiat Aty"

Le tracé du tissu Coudiat est délimité par deux voies rayonnantes issues de la trame en damier, qui converge vers le rond-point de la pyramide. Ce tracé reflète la hiérarchie existante dans le réseau qui caractérise sa trame viaire.

Le quartier Coudiat représente un tracé rectiligne en forme de damier. Il se compose d'une voie périphérique «en forme Y» et le reste des voies constitue le maillage.

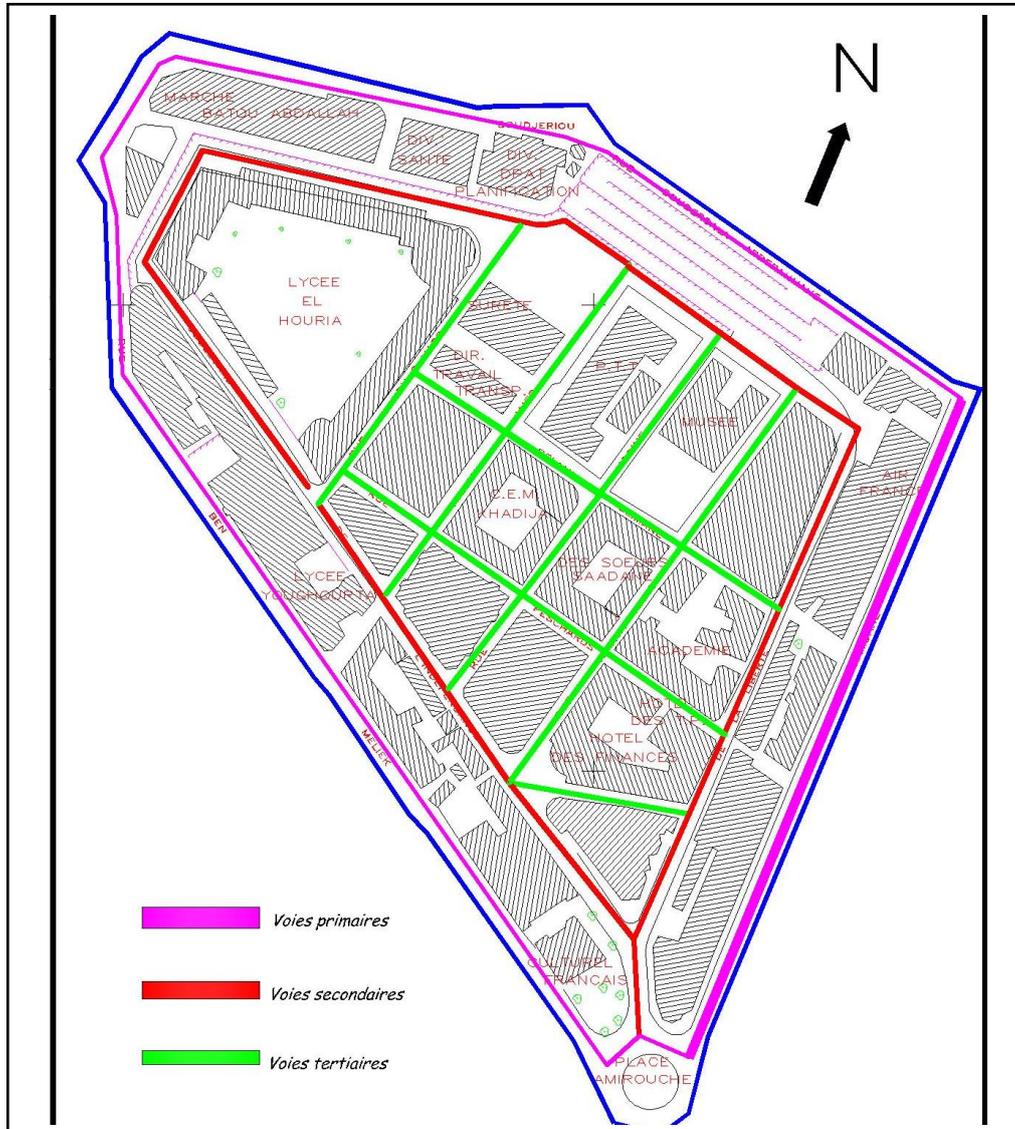
La conception du tracé présente deux niveaux :

- 1- Un premier niveau constitué par la voie périphérique, qui entoure le quartier, et épouse la forme triangulaire du site. C'est la liaison de deux voies principales qui se joignent vers le point majeur de cette liaison, qui est le rond-point de la pyramide
- 2- Un second niveau est constitué par le maillage à l'intérieur de la boucle, caractérisé par le tracé orthogonal. C'est un ensemble de voiries secondaires qui divise le terrain en îlots de forme géométrique régulière (carrés, rectangles, triangles,... etc.).

Et nous pouvons les classer ainsi :

- La rue principale forme une ceinture autour du quartier.

- Les routes secondaires qui les croisent sont au milieu de la trame.
- Il n'y a pas de voies tertiaires ou de ruelles qui relient l'espace public à l'espace privé utilisé par une catégorie limitée d'habitants, mais le passage se fait directement des rues principales ou secondaires aux habitations (espace privé).



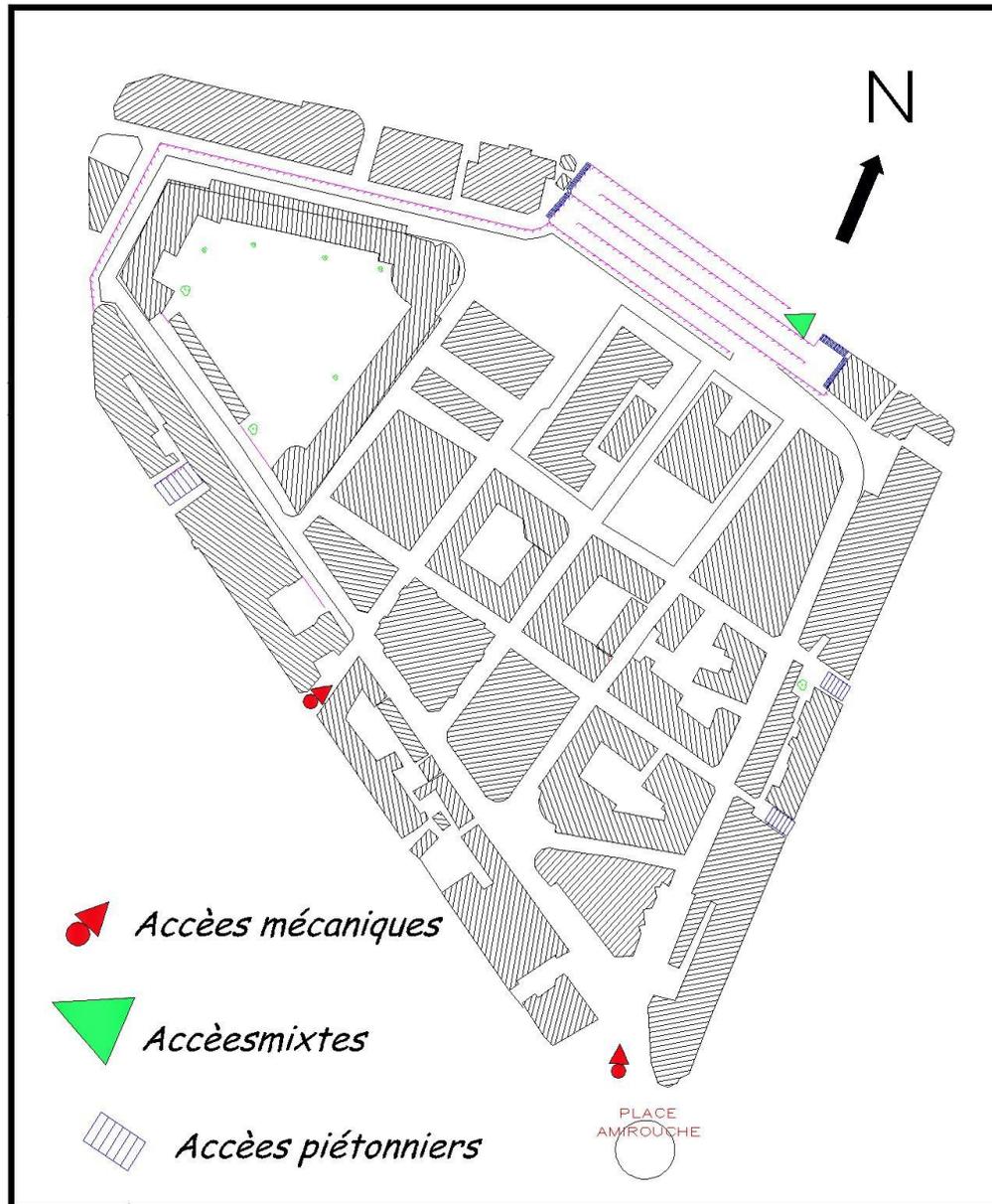
Carte 58 : la hiérarchisation des voies issue, le résultat d'une juxtaposition de la trame rayonnante et damier.

Source : Rapports cartographiques du PDAU du groupement de Constantine 1998. DUC.

Cette trame constitue les limites physiques du quartier du Coudiat, qui sont aussi bien apparentes sur terrain, qu'à l'œil nu.

Ces dernières ne sont pas que naturelles car il y'en a d'autres qui sont artificielles. Du côté nord, les limites sont bien matérialisées par l'effet d'altitude d'enceinte, et d'autres accès (escaliers). Elle est également limitée par une chaîne de bâtiments d'habitations.

Le plateau du Coudiat tend vers la forme géométrique triangulaire. Le tracé représente un parcellaire quadrillé en forme de damier. L'accès de la pyramide limite le Coudiat par le côté Sud. C'est un accès principal et directe du quartier, qui est très fréquenté, vu qu'il est au même niveau du plateau du Coudiat, en outre il est près de beaucoup d'équipements qui fonctionnent à l'échelle de la ville. Nous comptons cinq escaliers disposés autour du site.



Carte 59 : les différents points d'accès au quartier Coudiat.

Source : Fond de carte tiré de la carte de Constantine. Rapport du PDAU et YOUSSEFI BARKET Fahima, 2013, p.234.

Les chemins qui permettent la sortie du site COUDIAT sont :

- L'accès principal mixte (mécanique et piétonnier) est celui de la Pyramide qui est bien traité architecturalement. La forme donnée aux angles permet d'attribuer de

l'importance au site. C'est un quartier administratif où on accède par cinq 05 escaliers distincts et autonomes. (Photos 57).

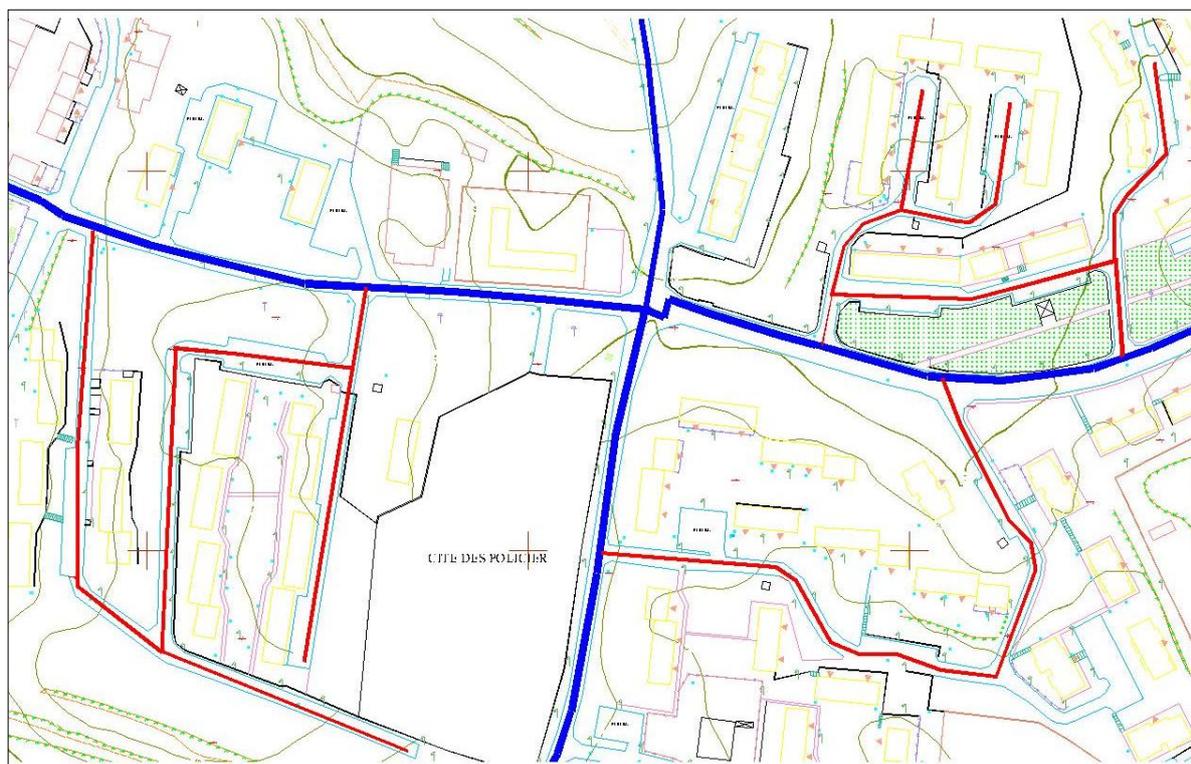


Photo 57 : Présentant l'ensemble des accès qui permettent l'accès et la sortie du site du Coudiat Aty à Constantine.

Source : Prises de photos le 15/02/2018

d. Le cas de la ZHUN à travers l'exemple de la cité 'Boussouf'

Nous remarquons que la trame se présente dans une forme non hiérarchisée et un maillage incomplet reliant difficilement des espaces fragmentés et des groupements isolés. La voirie est mal structurée et peu visible, son assemblage n'obéit à aucune logique organisationnelle, et elle n'adopte aucune norme des formes connues telles que : le damier, le radioconcentrique, ou le linéaire, ...).



LEGENDE

Échelle : 1/2000



Voie principale



Voies secondaires

Carte 60 : Trame viaire du quartier Boussouf.

Source : POS n°1 Boussouf, 2^{ème} phase, PLAN DE VOIRIE EXISTANTE, DUC Constantine. 2006.

La voirie est tracée dans ses grandes lignes et limite de grands îlots sans pénétrer à l'intérieur pour les desservir.

De ce fait, elle est très insuffisante et incomplète pour jouer pleinement son rôle. Les circulations sont les relations qui s'instaurent entre les individus dans un espace organisé pour des motivations d'ordre économique et social.

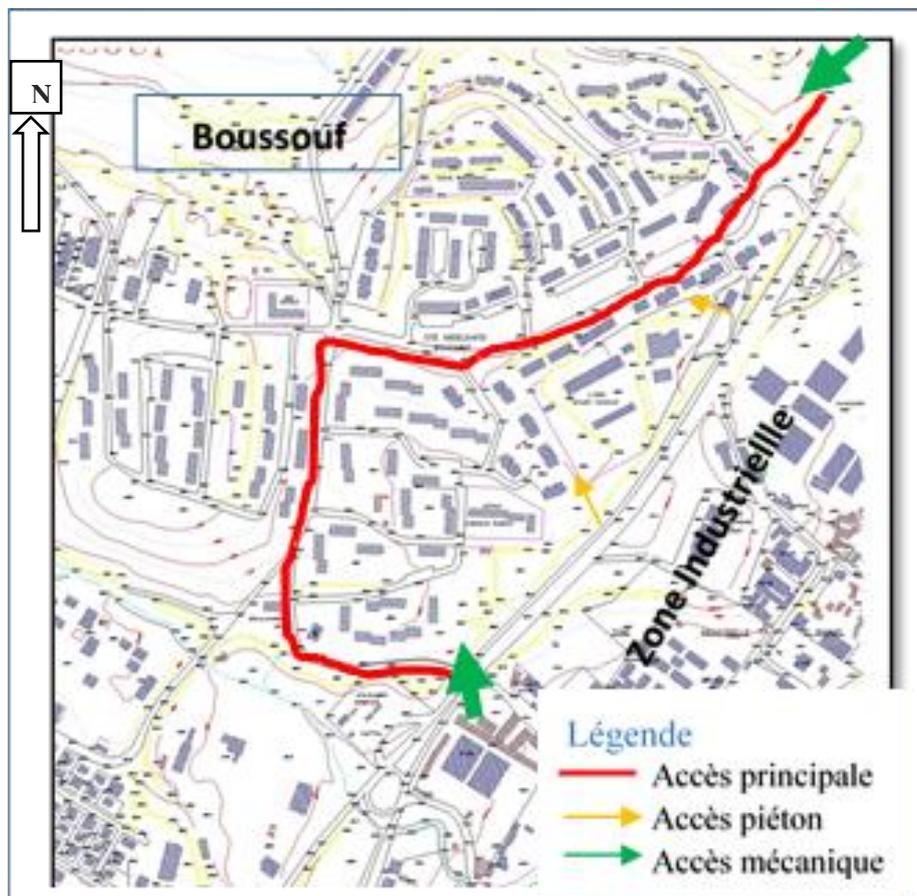
Donc, nous remarquons que la trame viaire se limite à une artère principale, avec quelques voies secondaires.

Par sa situation, la cité Boussouf joue un rôle important, en tant que lieu de transit, ce qui explique en partie la saturation de ses réseaux notamment (l'entrée et la sortie). Elle n'est pas utilisée uniquement par sa population. Il y a une population externe qui vient pour certains services.

Ce transit est assuré par un ensemble de voies. Nous avons, la route primaire représentée par la R.N, 5 longeant la cité de Boussouf du Nord Est vers le Sud-Ouest, qui représente la liaison principale de la cité avec l'environnement urbain immédiat et avec le

centre-ville. À partir de cet axe, découlent les deux accès principaux à la cité. Le premier accès qui se trouve non loin du lycée Malek Haddad est marqué par un grand carrefour d'où découlent deux axes : l'un secondaire qui descend en direction de la partie basse de la cité et prend une direction Est Nord-Ouest, qui a été pendant plusieurs années matérialisé par une piste malgré sa grande fréquentation, mais il a fini enfin par être revêtu de bitume et a facilité d'une manière considérable la circulation.

Le deuxième axe, plus important, a un tracé presque rectiligne et se dirige d'Est vers l'Ouest. Il est bordé des deux côtés par un ensemble de bâtiments collectifs et a été à un certain temps comme lieu de marché.



Carte 61 : Présentation des différents points d'accès au quartier Boussouf.

Source : POS n°01 Boussouf, phase 02. DUC Constantine. 2006.

Les autres axes mécaniques qui se trouvent dans la cité sont des axes secondaires qui forment des ceintures autour de grands îlots, composés d'un grand ensemble de bâtiments et de constructions individuelles, sans être prolongées par des routes tertiaires et de desserte qui permettent d'accéder aux logements. Même la circulation et les liaisons piétonnes ne sont pas prévues aux différents endroits qui sont mécaniquement très difficiles à joindre.

L'insuffisance des accès mécaniques et piétons crée un encombrement surtout durant les heures de pointe, ce qui limite le contact avec l'environnement immédiat et oblige les habitants essayent souvent de recourir à des accès plus rapides et plus proches.

e. Le cas de la Ville nouvelle à travers l'exemple de la ville "Ali Mendjeli"

Comme la ville nouvelle s'est construite par à coup et par bandes successives sous formes d'unités de voisinage, elle a vu son évolution se fabriquer autour d'un axe principal, appelé le "Boulevard principal" qui a été baptisé plus tard sous le nom de "Cité El Istiklal"

Il est structuré essentiellement par des constructions à vocation mixte habitations et équipements caractérisés par leurs plurifonctionnalités : commerce, culture, administration, services et autres, ce qui lui donne toute l'animation qui le caractérise.

Nous remarquons que l'accès à la ville nouvelle s'effectue par le boulevard principal, d'où ressortent les différentes branches constituées des voies principales.

Nous remarquons cependant l'absence de la hiérarchisation de la voirie. Le boulevard fait l'entrée directe aux immeubles et aux bâtiments, sans qu'il y ait changement d'échelle.

La chicane de cette trame est totalement absente. On ne trouve pas de voirie secondaire ni tertiaire qui assure la liaison entre l'ensemble des immeubles. Ce qui favorise et fait accroître le degré du danger pour les habitants, notamment les enfants

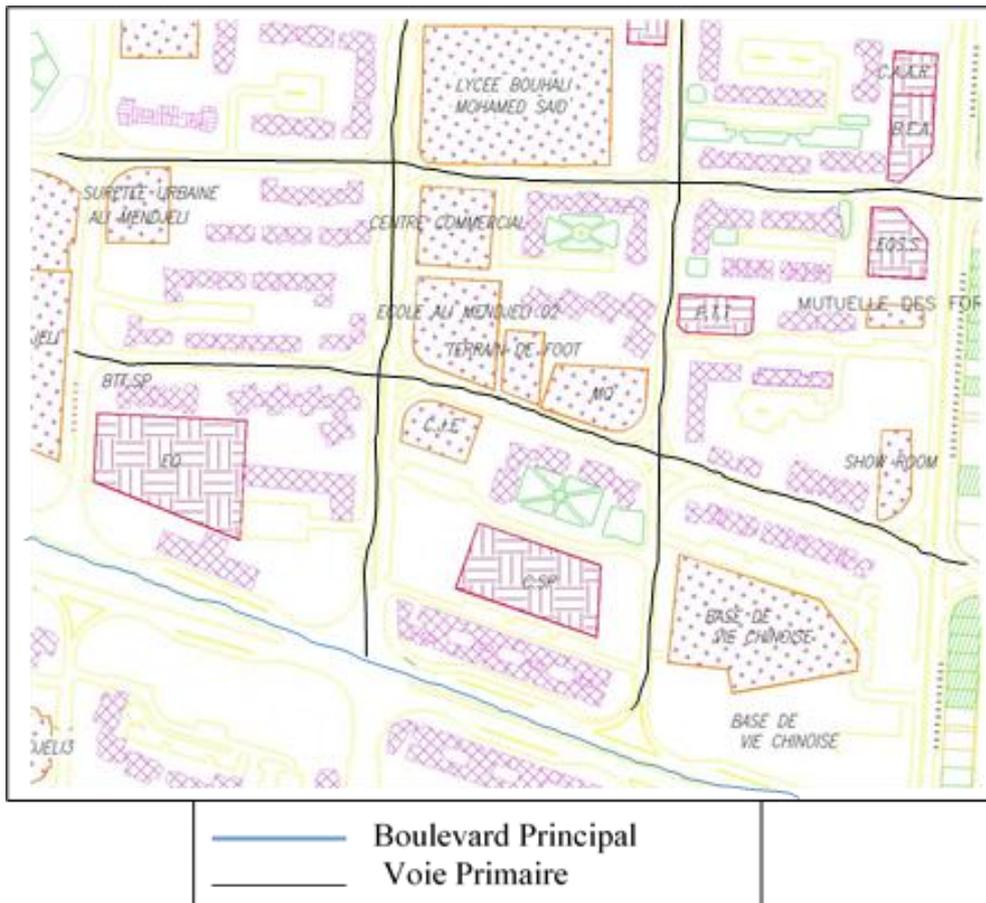
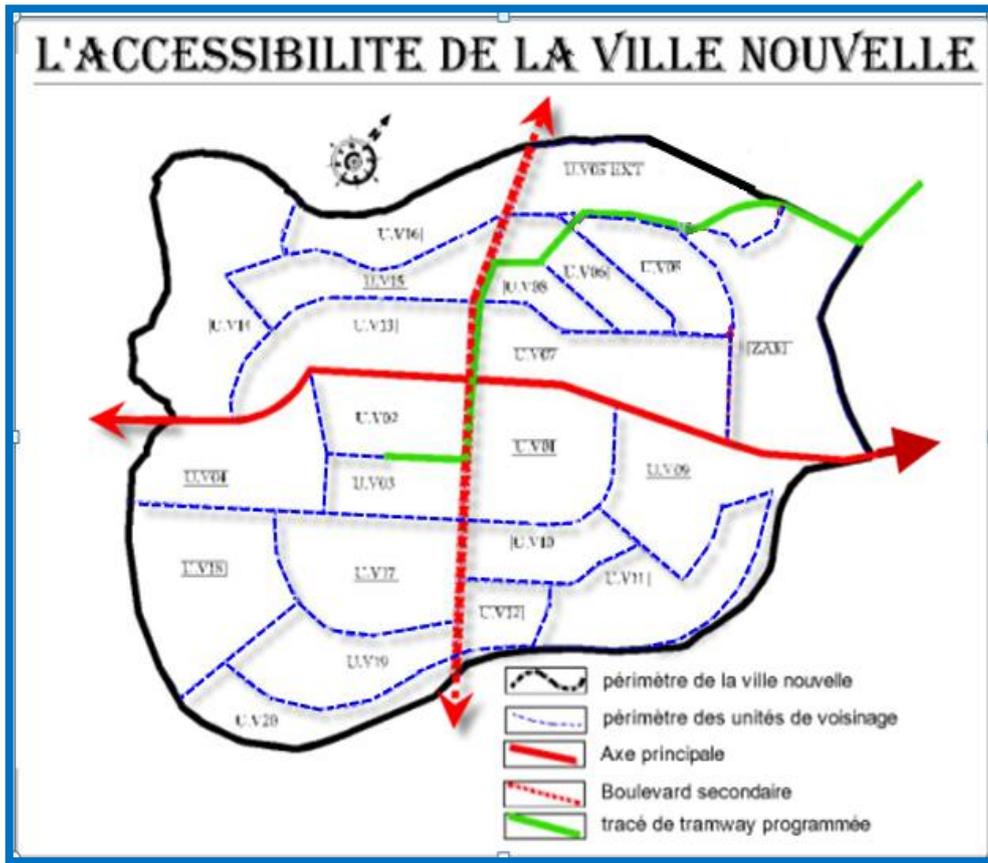


Figure 35 : Présentation de la hiérarchisation et de l'organisation de la trame viaire propre à la ville nouvelle Ali Mendjeli.

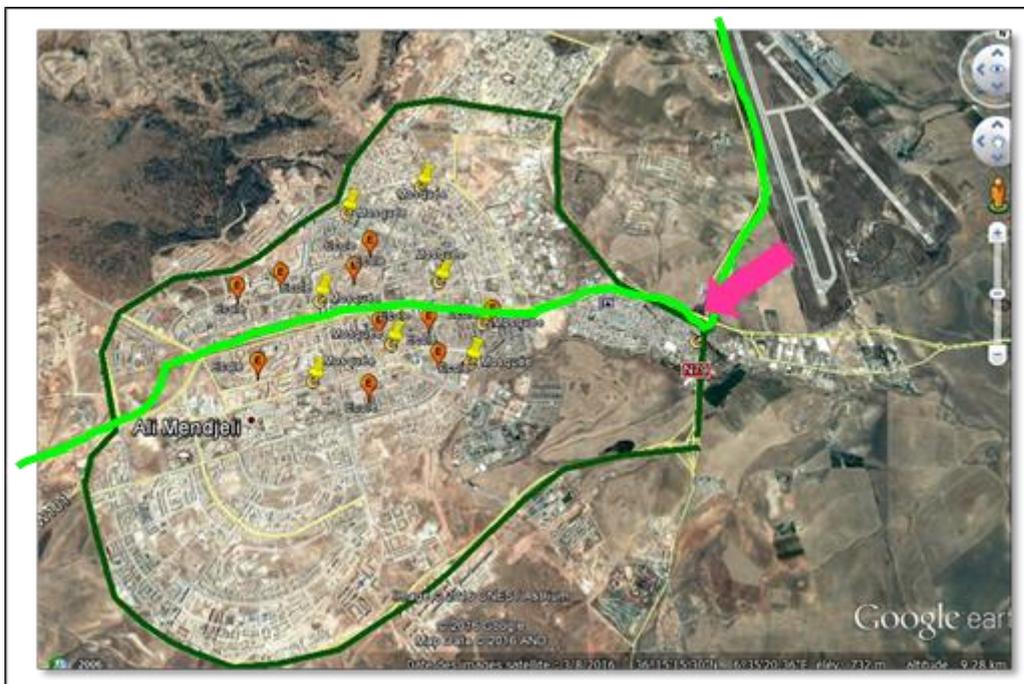
Source : Révision du PDAU du regroupement de Constantine URBACO 2010.

Nous remarquons aussi l'absence du caractère proportionnel par rapport à la voirie. Toutes les voies ont les mêmes dimensions à l'exception du boulevard principal, qui est de largeur de 80 m.

L'accessibilité à la ville nouvelle était assurée par un axe principal qui est un accès mécanique et qui représente une seule entrée du côté N.E, à une ville aussi grande et importante, en superficie et en nombre d'habitants de **369510 personnes en 2014** (Rapport PDAU révision groupement de Constantine). Il a fallu attendre la réalisation et l'ouverture de l'université Constantine 3 pour ouvrir un deuxième accès vers la nouvelle ville depuis l'autoroute. Nous remarquons l'absence totale des accès piétons. Nous notons également l'absence d'escaliers qui pourraient assurer le déplacement en toute sécurité à l'intérieur des quartiers.



Carte 62 : Présentation des voies structurantes de la trame viaire de la ville nouvelle ALI MENDJELI.
 Source : Travail accomplis en PG des doctorants, année universitaire : 2015/2016.



Carte 63 : Accès et accessibilité à la nouvelle ville.
 Source : Fond de carte Google Earth prise en 2015.

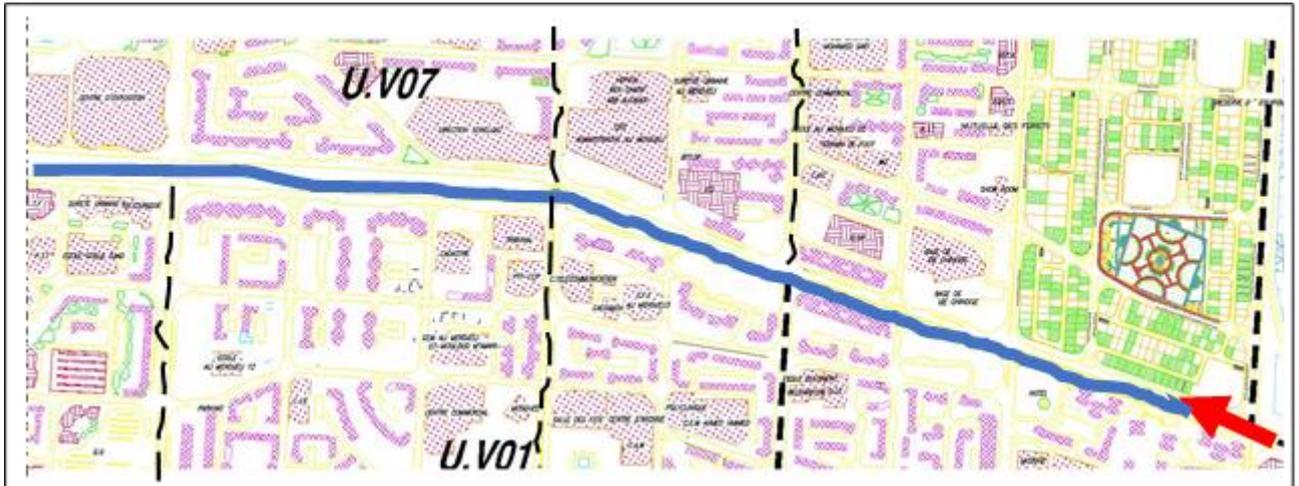


Figure 36 : Les différents points d'accès à la nouvelle ville.

Source : Révision du PDAU du groupement des communes. 2010. URBACO

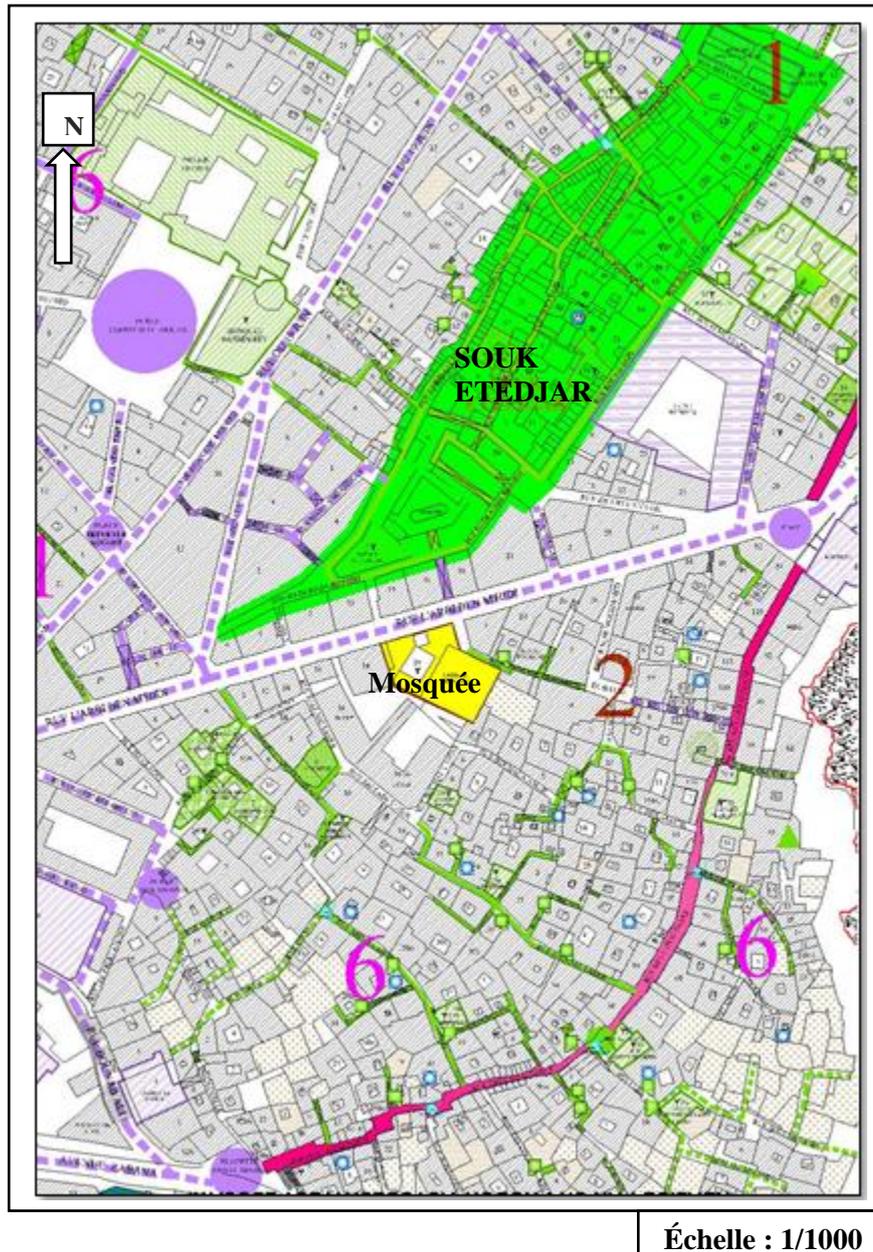
6.3.3. L'occupation fonctionnelle

6.3.3.1. La centralité

a. Le cas de la vieille ville (Le Rocher) à travers l'exemple du quartier de "Souika"

La structure de centralité dans le tissu traditionnel est liée à la concentration et à la continuité des commerces et des équipements le long des artères commerciales.

La centralité est renforcée par la présence du binôme religion/commerce qui représente la zone de concentration et de regroupement des habitants. Nous notons que, toutes les villes musulmanes s'organisent à partir des souks, mosquées, et, que les fonctions religieuses et économiques constituent l'élément fondamental de sa structuration. C'est du marché et par lui que s'organise l'espace urbain traditionnel.



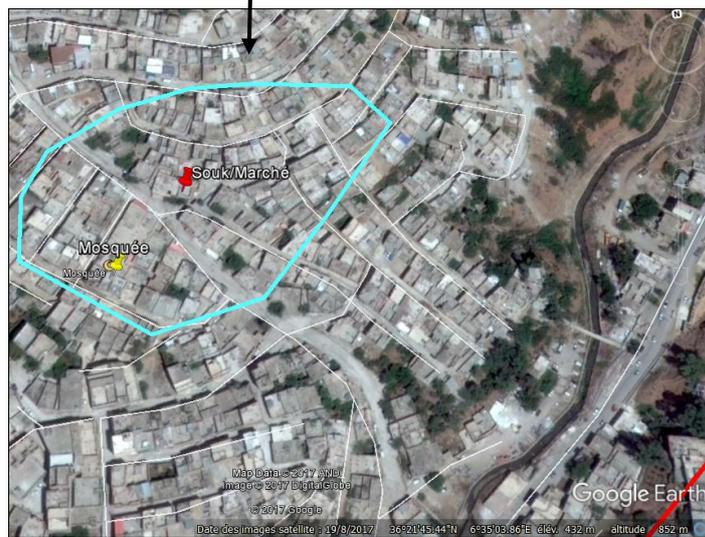
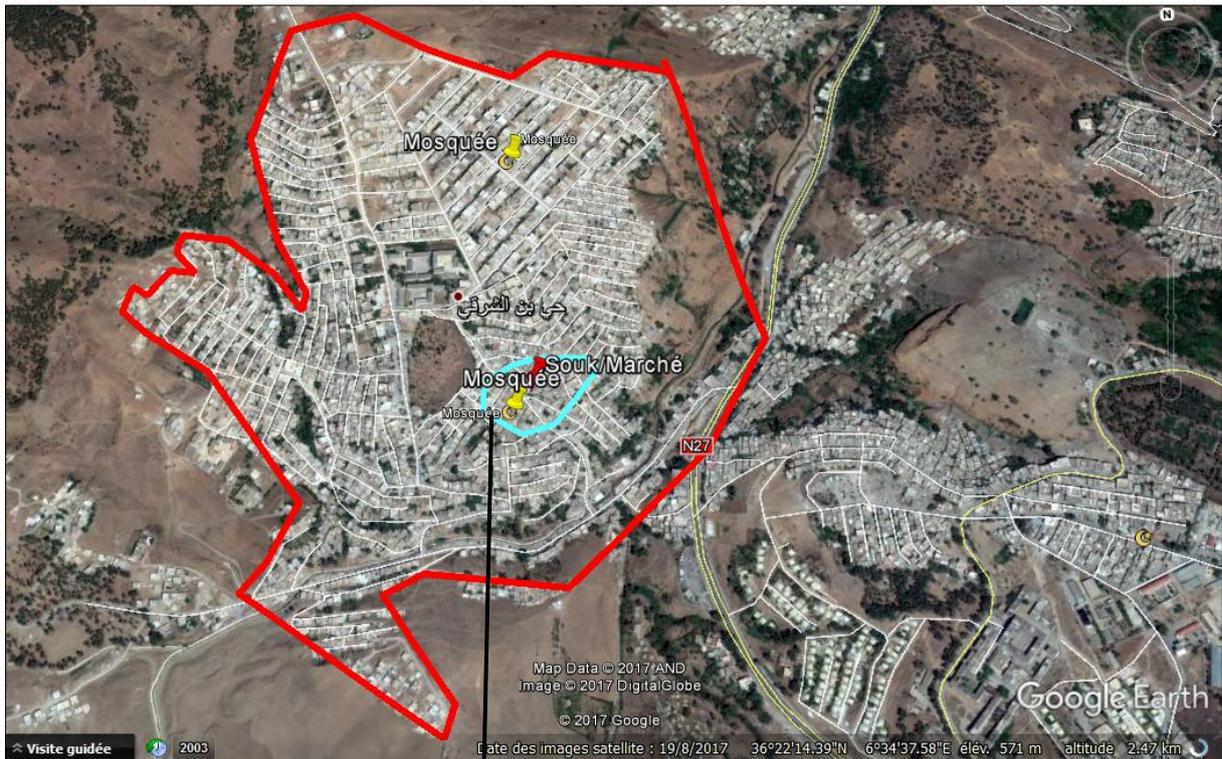
Carte 64 : Binôme des équipements assurant le Principe de centre et centralité à travers l'exemple de la vieille ville de Constantine.

Source : PPSMVSS. DUC Constantine. 2012. B.E.T Jennie KRIBECHE. Direction de la Culture wilaya de Constantine et ministère de la culture.

b. Le Cas de la cité informelle à travers l'exemple de la cité 'Benchergui'

De la même manière que la ville arabo-musulmane et à travers l'exemple du Rocher de Constantine, nous constatons que le centre du site de Benchergui se caractérise par la présence de deux éléments qui le constituent à savoir : le souk et la mosquée.

D'après les résultats du questionnaire auprès des habitants de ce site, le centre est le lieu où se regroupent les habitants pour faire leurs achats, de discuter, se rencontrer,...etc.



Carte 65 : La matérialisation de l'absence du "centre physique" de la cité Benchergui.

Source : Google Earth 2015.

c. Le cas du tissu colonial à travers l'exemple du quartier du "Coudiat Aty"

Dans cette organisation, nous remarquons une diversification dans les équipements, qui sont localisés en majorité au centre du quartier du Coudiat. Nous notons la présence d'équipements administratifs, d'équipement culturel illustré essentiellement par le Musée, d'équipement culturel représenté par la mosquée qui fut une église à l'époque coloniale et d'équipements scolaires (3 lycées, 1 CEM et une école primaire).



Carte 66 : L'implantation et la localisation des équipements indiquant le caractère de centralité du site de Coudiat.

Source : Rapport cartographique du PDAU Révisé de Constantine. 2010

D'autre part, la présence de la mosquée à l'intersection de deux voies principales marque l'entrée et lui donne une connotation particulière et symbolique et reflète le caractère de centralité sur le lieu.

En effet, par sa situation, sa forme convergente, sa masse imposante et son usage quotidien et fréquent, cet équipement ne donne pas seulement une empreinte symbolique et de qualité, mais participe également au renforcement de la fonctionnalité du lieu, à son usage et sa liaison avec l'environnement immédiat, ce qui consolide le lien entre la forme, l'usage et sa pérennité.

d. Le cas de la ZHUN à travers l'exemple de la cité 'Boussouf'

Les équipements structurent l'espace et lui donnent un cachet et une signification surtout lorsqu'ils sont regroupés ou sont du type imposant et important, ce qui attire un grand nombre d'usagers. Cette notion est absente dans cette cité ; on ne retrouve pas l'idée de centre attractif, point condensateur et propulseur des échanges sociaux, économiques et culturels.



**Photo 58 : L'élément principal de la ZHUN Boussouf autour duquel s'organise la centralité est le boulevard principal lieu de commerce et de rencontres.
Source : Prise de photo en juillet 2016.**

Il est nommé centre du quartier parce qu'il y a un certain nombre de commerces, beaucoup plus du côté restauration, où la majorité des jeunes se regroupent et se rencontrent.



**Photo 59 : Présentant l'ensemble des commerces concentrés au niveau du Boulevard principal de la cité Boussouf, nommé le centre.
Source : Prises de photos le 17/02/2018**

Nous remarquons aussi que le reste du quartier est mort, négligé, est exclu par rapport au centre identifié par les habitants.

Nous avons un grand problème au niveau de l'identification et la localisation du centre du quartier et ses espaces structurants (équipements et commerces), nous notons une incohérence et une absence de concordance.

Un déséquilibre flagrant dans la répartition et la localisation des équipements et des services est à signaler. L'implantation des équipements existants est anarchique, sans programmation préalable et une localisation aléatoire et inadaptée au schéma global de la cité.

e. Le cas de la Ville nouvelle à travers l'exemple de la ville "Ali Mendjeli"

Pour ce qui est de la ville nouvelle, nous remarquons en premier lieu que sa taille est très grande par rapport aux équipements, aux services et aux commerces dont elle dispose.

Si on prend la répartition par UV, nous remarquons qu'elles n'ont pas les mêmes équipements et services. Il y a donc une insuffisance de services au niveau des UV, et une répartition non équilibrée des équipements existants. Vu l'organisation, la conception et le processus de mise en œuvre de la ville nouvelle, nous constatons qu'elle bénéficie d'une série d'organisation de tissus urbains sous forme d'unités de voisinage qui ont été réfléchies l'une après l'autre, sans pour autant avoir un schéma global de ville avec un centre global clairement défini.

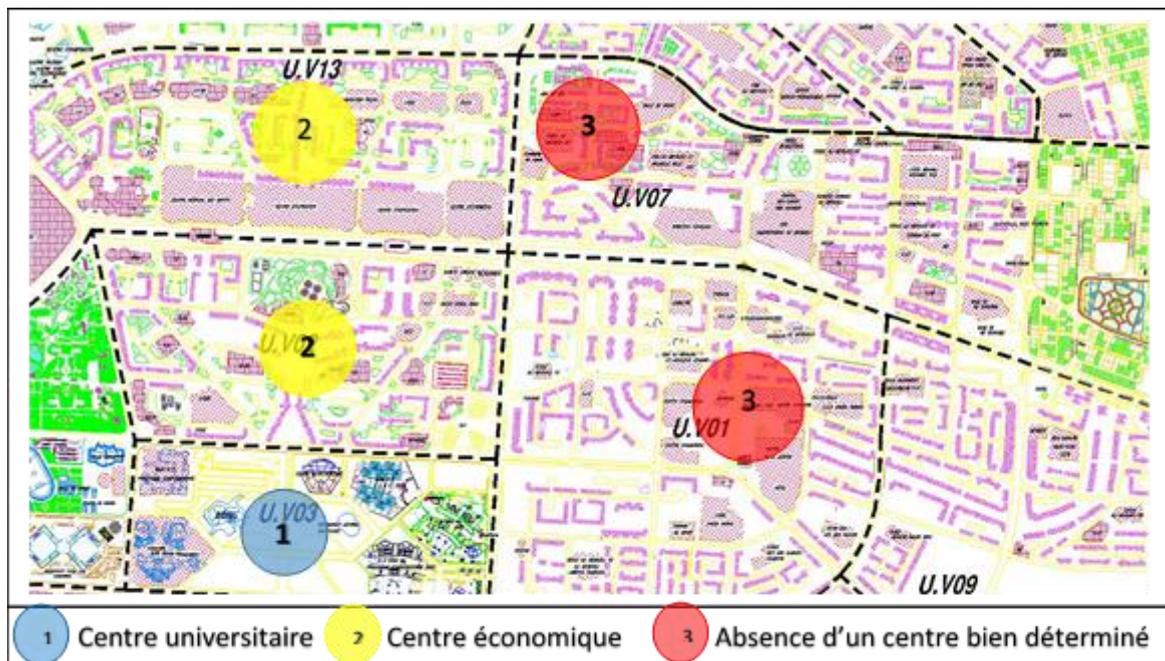
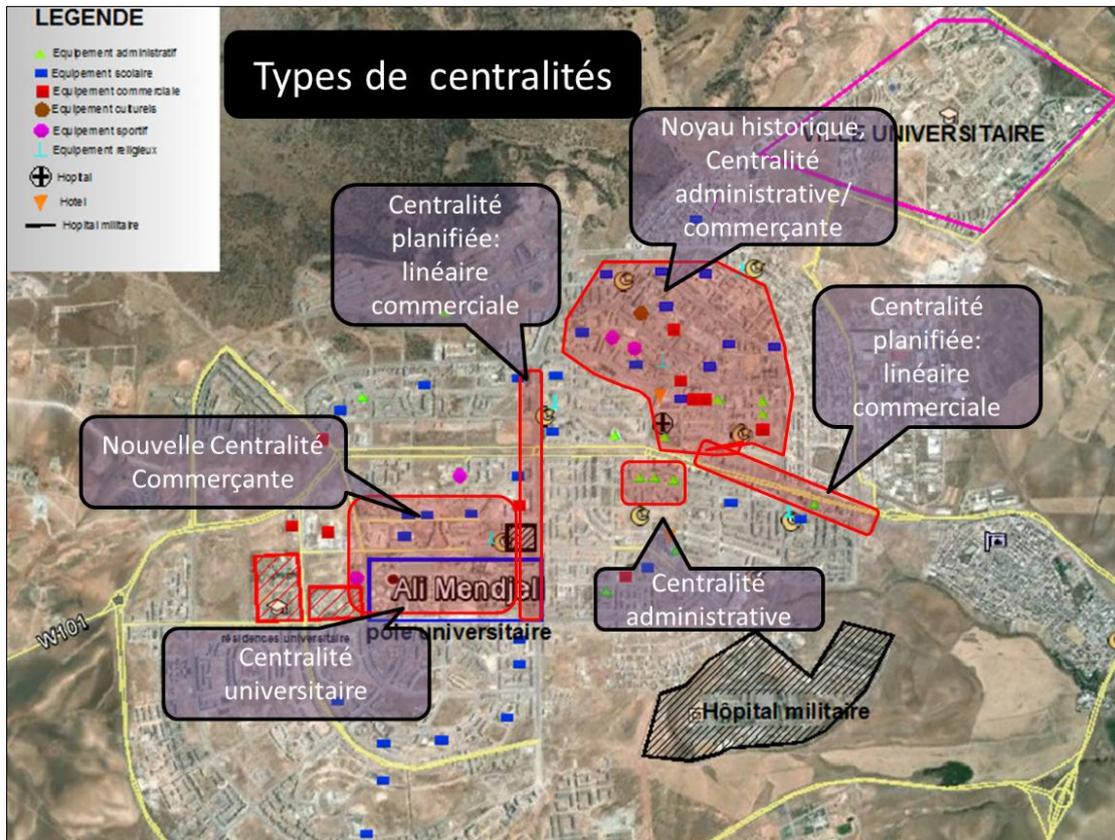


Figure 37 : Le degré de centralité et d'attractivité varie d'une UV à une autre créant une certaine hétérogénéité et un déséquilibre au sein de la ville.

Source : Révision du PDAU, 2010, groupement de Constantine, URBACO.

De ce fait, et à défaut d'existence de centre unique, la centralité est mal répartie. Les UV n'ont pas toutes un centre bien identifié et délimité dans l'espace et la fonction.



Carte 67 : Types de centralités à la ville nouvelle Ali Mendjeli.

Source : Travail accomplis en PG des doctorants, année universitaire : 2015/2016.

Nous constatons que la centralité de la ville nouvelle Ali Mendjeli est dotée de trois formes de micro centralités. Une centralité pragmatique, qui est liée à la pratique urbaine des habitants, à travers le commerce et les services de proximités. La fréquentation de ces commerces se fait concrètement pour des achats banals ou d'urgence, et qui deviennent parfois des moments de sociabilité, tel est le cas des UV 5 & 8. Elles peuvent être dans le commerce et les services de proximités, dans l'immeuble de résidence, dans l'îlot d'habitation ou dans le quartier ou dans la rue commerçante juxtaposant le logement.

Une centralité planifiée, tel est le cas pour l'UV3. Elle est censée attirer vers son rayon des équipements de grande importance qui s'imbriquent dans son environnement immédiat, pour renforcer la centralité et constituer avec elle un centre de plus en plus attractif aux champs d'influence métropolitain, car il est composé d'équipements du tertiaire supérieur et leur utilisation dépasse le cadre de la ville nouvelle.

Et une centralité de rassemblement où les axes routiers sont sujets à ce genre de regroupements commerciaux, comme par exemple : Les souks et les centres commerciaux EL Ritaj, SanVisa, La Coupole,...etc, situés au niveau des UV 6 & 7, et qui attirent des flux économiques et de personnes importants.

Donc la centralité dans la ville nouvelle Ali Mendjeli est relative à sa vocation...Malgré la présence de grands pôles universitaires, la Ville Nouvelle se complaît dans sa vocation "commerciale" ». (Travail accomplis en PG des doctorants, année universitaire : 2015/2016.)

En guise de conclusion et d'après les résultats d'enquête, nous remarquons que **le centre** en tant qu'élément principal et cœur de toute ville, a subi des transformations dans tous les sens, en commençant par **ses fonctions** comme **premier paramètre**, où il était autrefois, un centre binôme exhumant une relation binaire entre le religieux et le commercial.

Actuellement le centre a évolué en fonction des besoins actuels des habitants, avec une forme combinant un binôme d'activités complémentaires, entre **le vécu et le conçu**. Ces activités qui sont regroupées dans des magasins et des locaux sous forme de centres commerciaux et des bazars, c'est ce qui caractérise d'ailleurs le centre de la ville nouvelle, qui poussent comme des champignons, sont venus remplacer le souk traditionnel à ciel ouvert, où tout est exposé à l'extérieur, c'est ce qui explique le changement dans **la conception et la forme** du centre et des éléments qui les caractérisent.

Pour le dernier paramètre d'analyse, **qui est la pratique**, et en comparant les centres des différents tissus urbains choisis par notre étude, nous remarquons que ce paramètre change d'un lieu à un autre. Les centres villes changent d'activités, de contenus et de pratiques en fonction de la saison, de l'évènement et de la demande quel-que-soit son existence.

Cependant, leur fréquentation n'a pas changé, que ce soit pour le souk traditionnel lieu d'échanges et de services, les bazars ou les centres commerciaux. Ceux-ci, sont de nos jours, des lieux de rencontre, vu l'absence de ce genre d'espaces publics dans les conceptions nouvelles de ses villes. (À voir après dans l'espace public extérieur).

D'après la figure 38, présentée ci-dessous, nous remarquons que les habitants fréquentent tout type de lieu de commerce, en revanche préfèrent fréquenter beaucoup plus les centres commerciaux, avec un pourcentage de 44.15% de habitants qui confirment visiter cette catégorie.

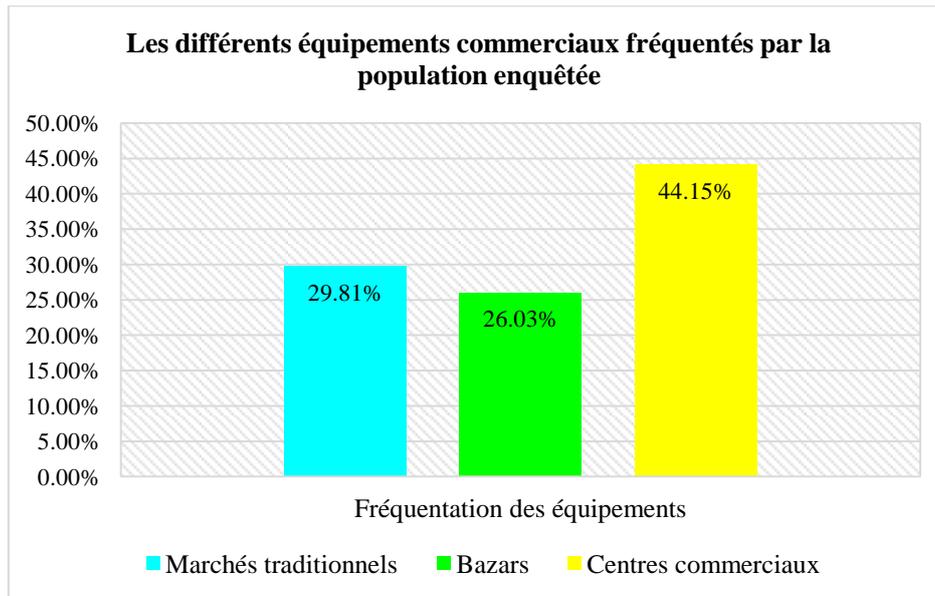


Figure 38 : Les différents équipements commerciaux fréquentés par la population enquêtée.

Source : Enquête sociologique réalisée par l'auteur. Juin – septembre 2016

Cette fréquentation peut se justifier par l'ensemble des caractéristiques qui caractérisent ces centres. Nous remarquons que, le centre de la vieille ville et la ville nouvelle qui sont des centres à vocation commerciale du premier degré, ce qui les rend plus animés, leurs taux de fréquentation sont de 26.03% à 29.05% par de la population enquêtée qui confirme cette caractéristique. C'est ce qui justifie la forte attractivité de ces lieux, selon les avis de la population enquêtée.

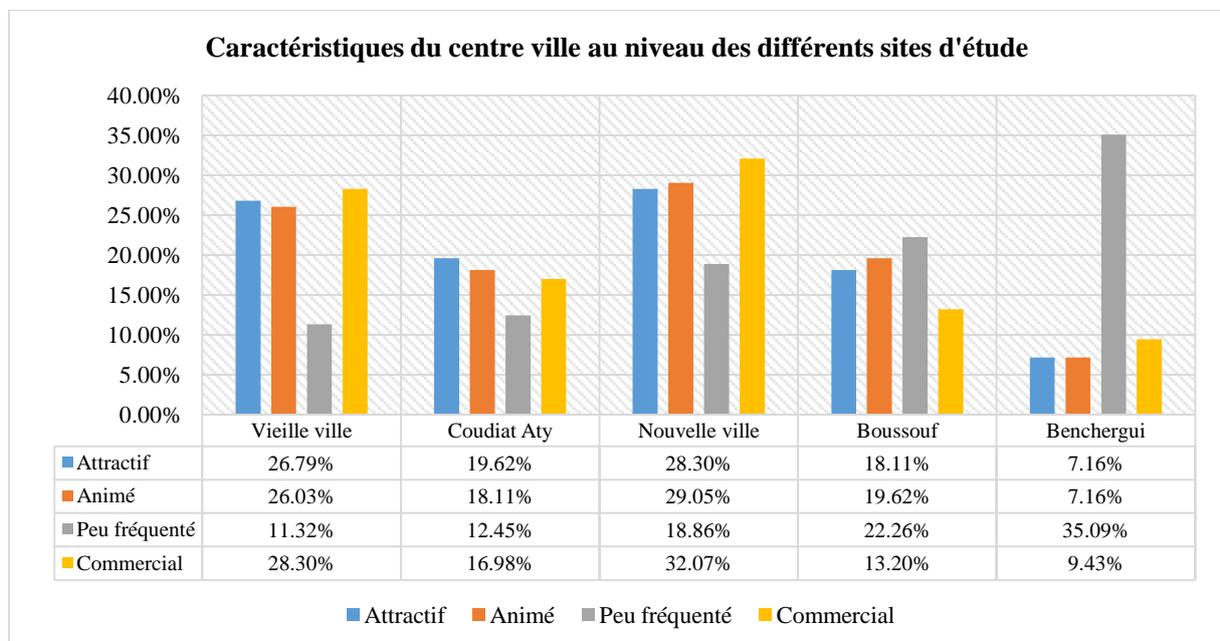


Figure 39 : Caractéristiques du centre-ville au niveau des différents sites d'étude.

Source : Enquête sociologique réalisée par l'auteur. Juin – septembre 2016

Un autre élément fondamental pour notre étude, caractérisant le centre, c'est la mosquée, en prenant comme modèle de référence, le tissu urbain arabo-musulman, dont sa centralité est caractérisée par la présence du binôme souk / hammam.

Nous avons étudié également cet élément à travers les changements qu'il a subi, et la manière dont il persiste dans les autres tissus urbains traités dans notre travail. Car, de par sa caractéristique première en tant que lieu de concentration des commerces et des souks, nous avons un autre élément qui est marquant dans la ville traditionnelle à importance qui égale celle du commerce. Ce centre est identifié par sa valeur culturelle manifestée par la présence de la grande mosquée.

6.3.3.2. Les équipements liés au culte

Pour la pratique du culte, il y a en fait cinq éléments qui la représentent (mosquée, hammam, masjid, zaouïa et école coranique). Nous avons étudié leurs état de permanence et les paramètres qui ont subi une transformation ou un changement d'une époque à une autre, (à savoir : forme, fonction et pratique).

Cet élément persiste toujours du fait de l'attachement qui constitue un élément identitaire et culturel à la fois.

Avant, la grande mosquée caractérise le centre d'une ville, et chaque houma (rue), a son propre masjid mais aujourd'hui, les mosquées sont implantées un peu partout anarchiquement par zone sans prendre en compte le nombre de la population qui les fréquente.

Si nous considérons la fonction et la pratique du lieu mosquée en tant qu'élément permanent qui persiste à travers le temps, nous remarquons qu'il différemment pratiqué. Il était un espace d'éducation pour les petits enfants qui avaient des salles spécialisées pour ce genre d'activité. De nos jours,² ce ne sont pas toutes les mosquées qui font de cette pratique et cette activité éducatrice bien que les parents, préfèrent toujours envoyer leurs enfants aux écoles coraniques (**Figure 40**).

La mosquée, jouait un rôle aussi très important dans l'éducation et la formation des enfants, au fur et à mesure dans l'évolution de l'espace urbain. D'autres équipements jouant le même rôle, ont vu le jour, et leur fréquentation, demeure la même que celle des mosquées, c'est le cas des écoles coraniques, des crèches,...etc.,

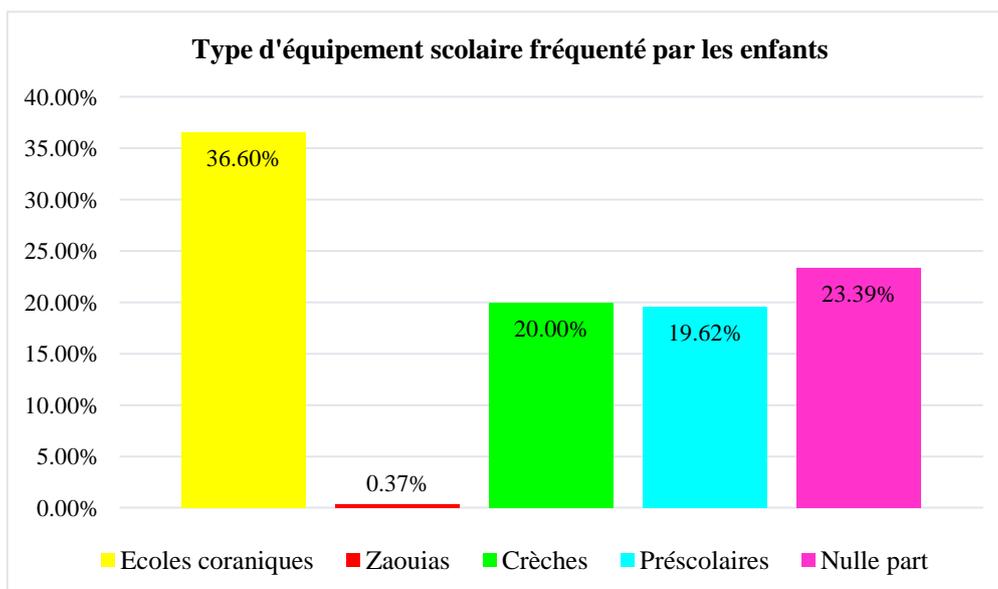


Figure 40 : Type d'équipements scolaires et éducatifs fréquentés par les enfants selon la population enquêtée. Source : Enquête sociologique réalisée par l'auteur. Juin – septembre 2016.

À la lecture du diagramme (figure 40) établie sur la base du questionnaire (question n°28) il ressort, à travers les réponses des personnes interrogées que la majorité de ces personnes (36.60%) préfère emmener leurs enfants aux écoles coraniques, en tant que pratique qui persiste et dont l'influence religieuse se manifeste clairement, mais c'est juste la forme, la conception et le contenu de l'équipement qui a changé et qui a connu une évolution à travers le temps et l'espace.

Une fois ayant l'âge pour s'inscrire à l'école, les parents envoient leurs enfants au préscolaire (19.62%), qui assure également les mêmes fonctions que les écoles coraniques.

Vingt pour cent, (20.00%), des personnes interrogées dirigent leurs enfants vers les crèches, une pratique nouvelle plutôt économique et pratique, surtout pour les couples qui travaillent.

En contrepartie, une partie très importante (23.39%), entre dans la catégorie de ceux qui gardent leurs enfants à la maison, du fait que leurs mamans ne travaillent pas, ou bien qui font appel à d'autres formules, comme leur envoie chez les grands parents.

La pratique des zaouïas est carrément oubliée, effacée supprimée, sauf pour quelques cas, majoritairement des vieilles personnes.

- **Hammams**

Pour le cas du hammam, il était un élément essentiel dans la vie des habitants. Ils y allaient souvent lors de tous les événements et des cérémonies (occasions des fêtes de mariages, circoncisions, fêtes religieuses.).

« Les anciens de la ville se souviennent, en effet, de la place si importante du hammam dans la vie de la femme constantinoise, et "aller au hammam" était entouré d'un rituel digne des grandes circonstances, préparé parfois plusieurs jours à l'avance et autour duquel fleurissait toute une panoplie d'activités artisanales. Outre leur intérêt architectural et social, les anciens hammams ont des noms significatifs qui sont autant d'indices de lecture de l'histoire de la ville. Cette organisation permettait aux habitants de séparer les lieux de travail des lieux de repos ». (MEHENNI, 2011, p.188).

C'était un équipement public pour prendre en charge une fonction domestique. Celle de se laver, car il n'y avait pas de salle de bain dans les maisons, en plus de ses différentes fonctions sociales : informations, communications, échanges, lieu de khotba, ... etc.

Aujourd'hui, les gens gardent cette pratique (voir le diagramme de la fréquentation du hammam).

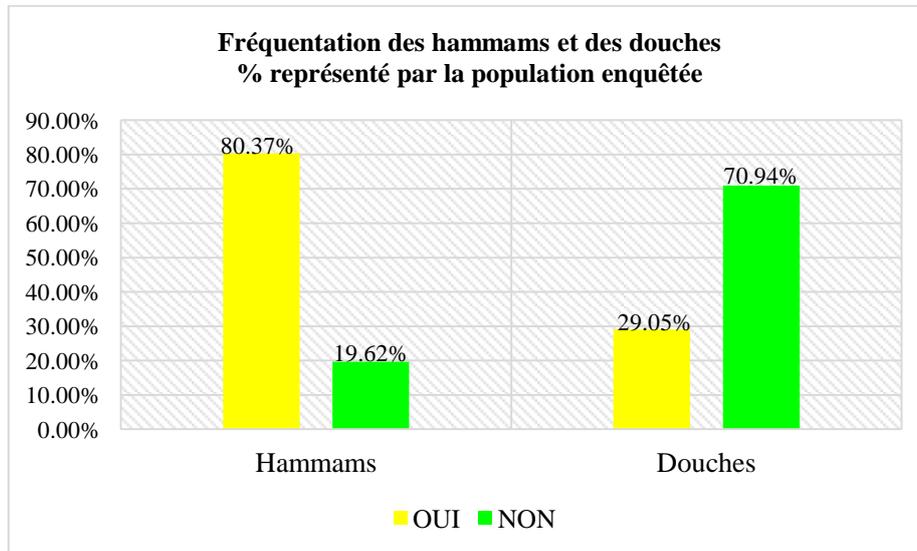


Figure 41 : Fréquentation des hammams et des douches.

Source : Enquête sociologique réalisée par l'auteur. Juin – septembre 2016.

À la lumière de l'enquête, faite auprès de la population choisie pour notre étude, avec les différentes tranches d'âge confondues, et tout genre, nous pouvons confirmer que la conception, la forme, le contenu et même la pratique du hammam traditionnel sont transformés. Ils ont subi des changements et des modifications qui vont de pair avec la modernisation, les besoins nouveaux des habitants qui ont évolué en fonction de leurs

nécessités et qui ont créé de nouveaux éléments avec une conception différente et des nominations différentes, à savoir : salle de sport, sauna, spa,... etc.

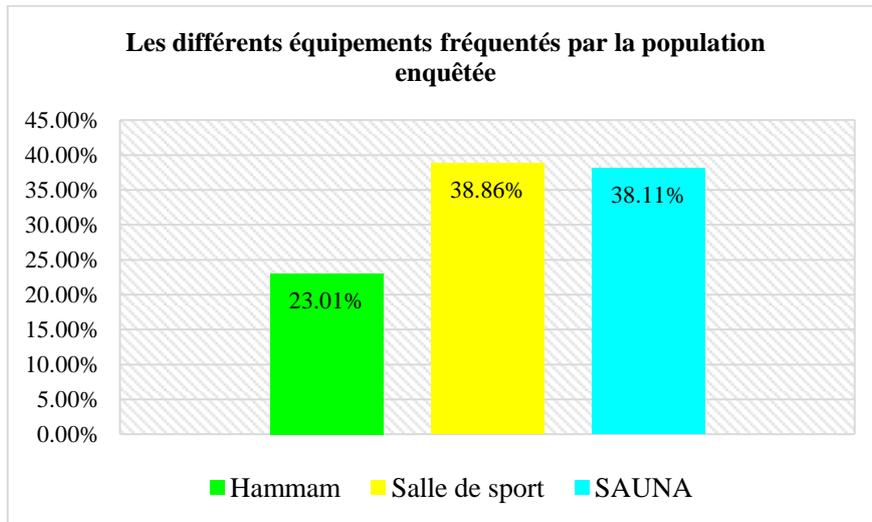


Figure 42 : Les différents équipements liés à l'hygiène et à la mise en forme fréquentés par la population enquêtée.

Source : Enquête sociologique réalisée par l'auteur. Juin – septembre 2016.

Le hammam est le lieu de lavage du corps par excellence. Cette activité est partout dans les salles de bains actuelles. Le hammam n'a jamais été lieu au sport. C'est un lieu de remise en état des nouvelles accouchées. Aujourd'hui on peut repenser à de nouvelles formes de sa réintégration.

En conclusion, nous pouvons dire que la notion du centre et centralité aujourd'hui n'est pas mesurée par l'emplacement des mosquées et des marchés, mais ce qui est sûr, c'est que la pratique et la fréquentation de ces éléments persiste toujours.

6.3.4. L'organisation et l'appropriation des espaces publics

La trame des espaces libres comporte l'ensemble des espaces publics (parcs, jardins, squares, places). Ces ensembles constituent le vide de l'espace urbain.

Les gens aiment avoir ce genre de places dans leurs villes parce qu'elles les aident dans l'orientation et elles sont considérées comme un noyau du quartier, or, les places publiques existantes dans les différents types de quartiers étudiés, ne jouent ce rôle centralisateur pour des raisons diverses : défaut de conception, de dimensionnement et autre.

Pour ce qui est de l'élément « espaces publics », avant de commencer notre analyse, nous avons pensé qu'il est nécessaire de savoir ce que pensent les habitants et ce qu'ils entendent par espaces publics.

D'après les résultats issus de l'enquête, la majorité de la population enquêtée, (99 personnes soit 37.35%), pense que les jardins représentent l'espace public. (Figure 43).

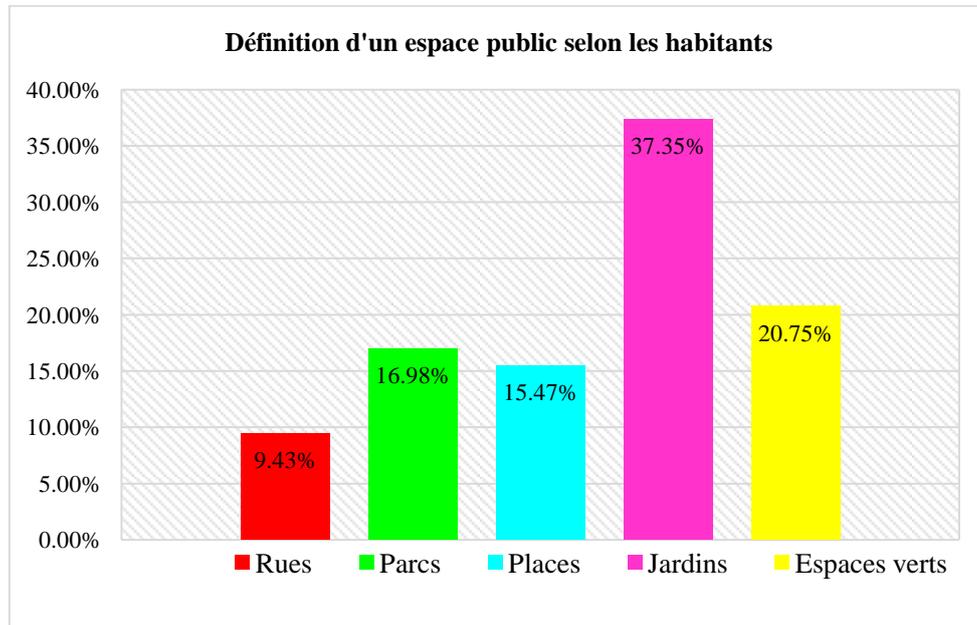
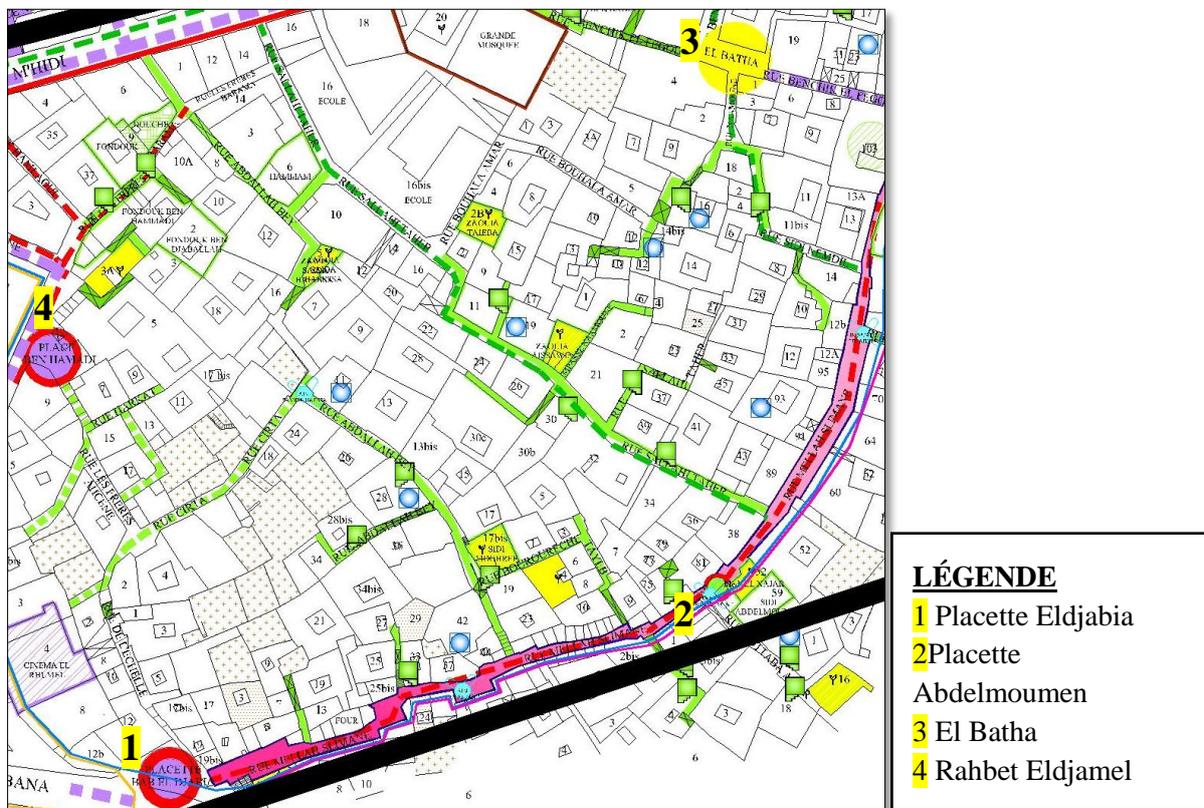


Figure 43 : La notion d'espace public selon les habitants.
Source : Enquête sociologique réalisée par l'auteur. Juin – septembre 2016

a. Le cas de la vieille ville (Le Rocher) à travers l'exemple du quartier de "Souika"



Carte 68 : L'identification de l'ensemble des espaces libres dans le site de Souika.
Source : PPSMVSS de Constantine, 2012. Rapport cartographique Carte n°22 – caractère de l'Urbain.

Nous constatons que dans la vieille ville en prenant l'exemple du quartier de Souika ou même au niveau de la production coloniale à travers le cas du quartier du Coudiat, que les espaces publics ont pris place dans la composition urbaine de ces tissus et assurent leur fonctionnement. Ces espaces sont liés d'une façon directe ou indirecte à une mosquée, ou à la présence d'un commerce, leur rôle est de contribuer à la création d'une dynamique et une certaine vie urbaine.

b. Le cas de la cité informelle à travers l'exemple de la cité "Bencherqui"

Dans cette cité, nous avons remarqué l'inexistence des espaces libres et des espaces publics, pour raison, c'est la densité et l'occupation au sol sont assez élevés. Dans ce type d'organisation c'est l'espace privé individuel qui prime sur l'espace communautaire.

c. Le cas de la ZHUN à travers l'exemple de la cité "BOUSSOUF"

En revanche, dans les conceptions nouvelles de nos villes, nous constatons l'absence quasi-totale des espaces publics. Quelques espaces libres représentent des zones inondables telles que celles situées entre le technicum et la station d'essence au Sud de la cité, à côté de l'Oued M'herouel.

D'autres espaces libres représentent des couloirs de servitude pour certaines contraintes. C'est le cas du gazoduc dont l'axe se dirige d'Est en Ouest dans la partie Est de la cité en partant du carrefour d'accès.

Les espaces libres à Boussouf ne sont pas identifiés ni définis. Un manque flagrant, voire une absence totale des places et des placettes, des espaces verts, des jardins et des parcs, à l'exception du boulevard où se localise l'axe principal du quartier mais qui est mal entretenu et sa fonction a été modifiée par les usagers et les commerçants.

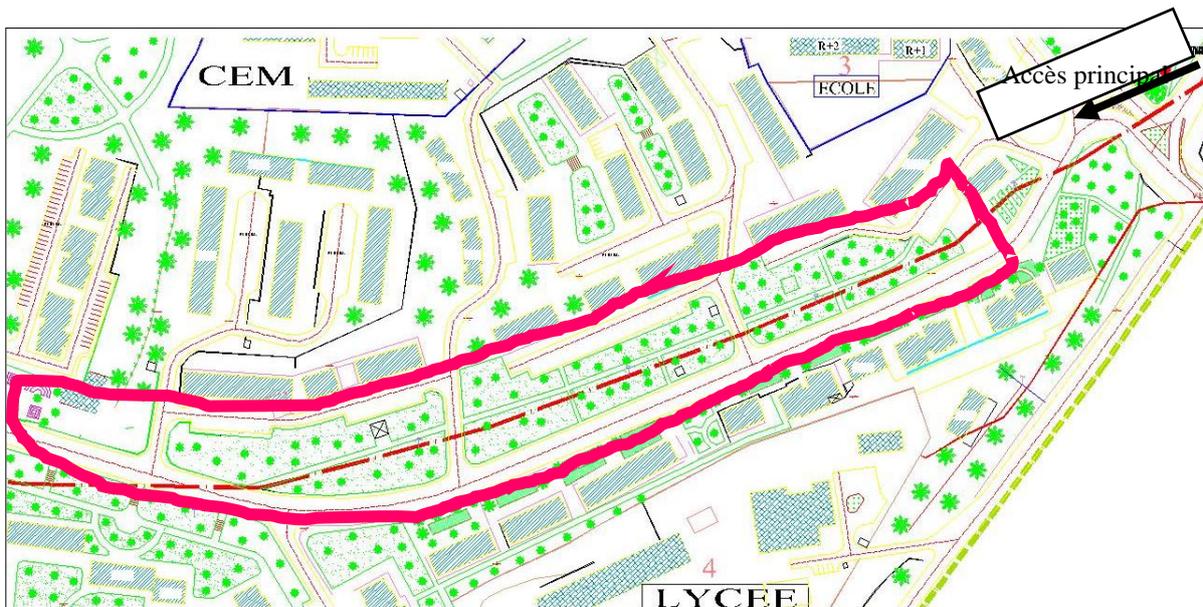


Figure 44 : L'identification du boulevard principal de la cité Boussouf qui joue le rôle d'un espace vert important au sein de la cité Boussouf.

Source : POS n°1 Boussouf 2006, phase finale. Rapport cartographique. Carte d'aménagement (Partie D). BET Nacéri Salim

Le tissu urbain de Boussouf présente une forme spatiale qui n'est pas pensée comme un tout. C'est une entité urbaine isolée de son environnement. Pour mieux apprécier l'état actuel de l'espace public à Boussouf, il faut le replacer dans la période de sa réalisation qui a eu lieu dans les années 80 au moment où l'Algérie a connu les prémices de la crise économique. À ce moment-là le choix était tout indiqué, les services publics avaient réalisé le logement délaissant tous les aménagements extérieurs, bien qu'ils fussent conçus dans des plans d'aménagement.

d. Le cas de la Ville nouvelle à travers l'exemple de la ville Ali Mendjeli

À l'image de la cité Boussouf, dans le cas de la ville nouvelle Ali Mendjeli, l'absence des espaces publics et des espaces verts aménagés et appropriés à signaler. L'aménagement d'un espace collectif au centre-ville aurait pu donner à l'aire centrale une vocation de lieux de détente et de distraction. Des places et placettes dont les dimensions sont fixées selon la taille et la densité des habitants ont été conçues pour les centres de quartiers et des unités de voisinage mais n'ont pas été aménagées, car dans tous les UV le souci principal était le relogement des habitants de la ville de Constantine quel que soit les conditions de leur habitabilité. De ce fait, l'espace public extérieur connaît une négligence considérable de par les décideurs.

6.4. Conclusion sixième chapitre

Nous avons constaté lors de l'analyse typo-morphologique que l'espace public a subi un changement dans la conception et le contenu. Nous avons remarqué qu'au niveau des conceptions récentes ou contemporaines de l'espace urbain (cas de la cité Bousouf et la ville nouvelle), cet élément a été abandonné pour son inadaptation aux pratiques de sociabilité dont les habitants ont grandement besoin.

Les gens se rencontrent ailleurs dans les rues ou bien dans d'autres lieux tels que les cafés, les centres commerciaux, les restaurants,...etc. Donc, nous remarquons que la notion d'espace public a subi également un changement dans la toponymie qui est un paramètre important dans notre étude.

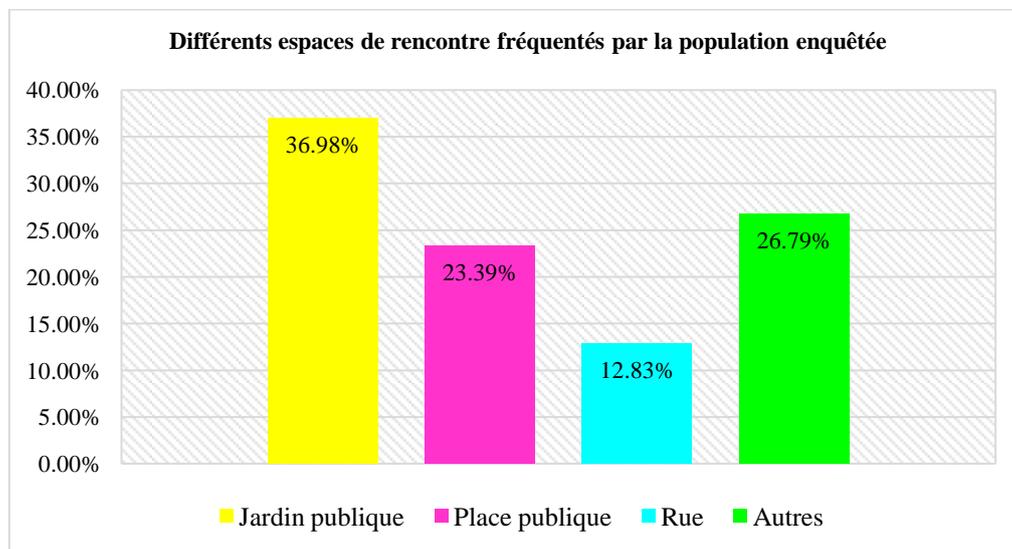


Figure 45 : Les différents espaces de rencontre fréquentés par les habitants selon la population enquêtée.

Source : Enquête sociologique réalisée par l'auteur. Juin – septembre 2016.

Il y a des espaces publics, des espaces ouverts, de grande dimension, mais leur abandon dans l'aménagement, a fait qu'ils ne soient pas appréciés, en raison également de l'absence quasi totale de l'élément vert.

À ce titre, nous présentons quelques cas d'espaces selon leur localisation, leur forme, et nous essayons de comprendre pourquoi ils ne sont pas utilisés ?

Parmi ces espaces, nous pouvons citer l'existence exceptionnelle d'un jardin public au niveau de l'UV7 abandonné et dans un état catastrophique de délabrement avancé par manque d'entretien. Nous avons également l'exemple du boulevard principal de la ZHUN Bousouf qui présente une richesse en matière d'organisation, de structure et de sociabilité vis-à-vis les habitants qui y habitent.

Nous remarquons que la notion de l'espace public et la pratique qui y est liée ont changé. Ces espaces publics, sont devenus des lieux pour les rencontres des habitants, des « aires de jeux » pour enfants, des parkings pour stationnement, lieux de rencontre des personnes de 3^{ème} âge, ... etc.

De part ces habitudes, les habitants s'approprient et s'inscrivent dans leur ville et leur quartier. Cette occupation est parfois supplantée par la voiture qui devient une fois de plus prioritaire occasionnant de multiples conflits, aussi bien que par les déchets jetées par ces habitants eux-mêmes, ce qui crée une source de malaise social et visuel.

Ces espaces libres reçoivent les déchets alors qu'ils peuvent être aménagés en espaces verts et de détente et supposés être des formes accueillantes qui rendent possible la capacité des usages collectifs, des pratiques, des communications et de la vie collective dans la ville. Elles se voient attribuer une valeur de poche, d'espace non défini ponctuant les quartiers, certains sont devenus des endroits de décharges à ciel ouvert. Nous constatons que la notion d'espace public et ses pratiques ont changé, et ce sont surtout de dégradé donnant un impact négatif sur la qualité de vie dans les quartiers.

Les espaces verts délaissés sont devenus de leur part, des espaces destinés à la décharge publique. C'est un véritable problème entre le conçu et le vécu.

L'espace public, en tant qu'espace de convivialité se réduit ainsi à sa simple fonction de passage. « *Alors qu'il devrait être réfléchi et pris en charge en termes d'articulation avec les dynamiques qui pourraient s'y trouver afin de lui donner son identité dans une présence symbolique affirmée qui déborde le cadre purement spatial.* » (SAMALI. M, p.140).

De ce fait, l'espace public est en train de perdre plusieurs de ses fonctions, à savoir la rencontre et le côtoiement.

Pour résumer la mise en valeur de nos résultats, nous les avons organisés selon le tableau ci-dessous (**Tableau 18**), formé essentiellement des éléments composant l'environnement urbain, pris en compte dans notre recherche, à savoir : Le parcellaire et le bâti, la trame viaire et l'accessibilité, centre et centralité, et enfin l'espace public, avec les paramètres d'évaluation afin de vérifier leur permanence, et / ou leur changements (évolution et transformations).

Les éléments permanents et constants identifiés dans le tissu arabo-musulman constituent la référence de la lecture comparative.

Une reproduction de ces éléments est repérable à travers les analyses faites au préalable dans les chapitres précédents. Cependant, nous remarquons que dans cette reproduction il y a certes une permanence et une pérennité des éléments mais qui est sélective selon le modèle de la forme urbaine produit.

Troisième partie - Chapitre 6

Facteurs d'analyse	Paramètres d'évaluation	Les permanences					Les changements			
		Tissu arabo musulman	Tissu colonial	Tissu des ZHUN	Tissu informel	Ville nouvelle	Tissu colonial	Tissu des ZHUN	Tissu informel	Ville nouvelle
Le parcellaire	Conception	X			X		X	X		X
	Forme	X			X		X	X		X
	Contenu	X	X					X	X	X
	Pratique	X	X	X	X	X				
Le bâti	Conception	X			X		X	X		X
	Forme	X			X		X	X		X
	Contenu	X			X		X	X		X
	Pratique	X			X		X	X		X
Trame viaire et accessibilité	Conception	X	X	X	X	X				
	Forme	X			X		X	X		X
	Contenu	X	X	X	X	X				
	Pratique	X			X		X	X		X
Centre et centralité	Conception	X	X	X	X	X				
	Forme	X	X		X			X		X
	Contenu	X	X		X			X		X
	Pratique	X	X		X			X		X
L'Espace public	Conception	X	X	X	X	X				
	Forme	X					X	X	X	X
	Contenu	X	X					X	X	X
	Pratique	X	X					X	X	X

Tableau 18 : Tableau présentant les permanences et les changements des éléments composants de l'environnement urbain considérés en tant que facteurs d'évaluation selon les paramètres d'analyse choisis.

À l'issue des résultats mentionnés dans le tableau ci-dessus, nous remarquons qu'au niveau des deux types de tissus urbains, à savoir : « la vieille ville » à travers le « site Souika » et « l'informel » à travers le site de « Benchergui », les parcellaires se ressemblent dans les paramètres d'analyse choisis.

Nous constatons qu'il y a une permanence entre le tissu « arabo-musulmane » et le tissu « informel » au niveau de « la conception », « la forme », « le contenu » et même « la pratique » parce qu'il s'agit du même type d'habitat qui est l'individuel.

Pour le tissu colonial, les ZHUN et la ville nouvelle, nous remarquons qu'il y a des changements dans la conception, la forme et le contenu, ce qui est expliqué par la transformation de la forme d'habitat de l'individuel au collectif. Cependant, le référentiel devient le tissu colonial par ce que c'est ce modèle qui a introduit de nouveaux espaces comme le balcon, la terrasse, la loggia,... etc.

En contrepartie, nous notons que les activités exercées, telles que : le rassemblement des membres de famille, le café de l'après-midi, ...etc., au niveau de ces pièces n'ont pas enregistrées des changements dans leurs pratiques, puisqu'elles persistent, malgré le changement dans la forme du bâti. Sauf que pour quelques activités, telles que : les mariages, le sacrifice de l'Aïd Adha, des équipements ont été créés pour assurer leurs exercices, à savoir : abattoirs, salles des fêtes,...etc.

Pour ce qui est du troisième facteur d'analyse est la « la trame viaire et accessibilité », et vu la ressemblance dans les deux facteurs « le bâti » et le « parcellaire », nous constatons qu'il y a une permanence entre le tissu « arabo-musulman » et « l'informel ». Ceci s'explique par le fait que ce sont les habitants qui ont conçu, et ont construit leurs quartiers comme ils souhaitaient, tout en s'inspirant du modèle de la médina, qui pour eux, constitue l'identité des habitants et va avec leurs traditions ainsi que dans le but de préserver sa valeur.

Nous notons également une permanence au niveau des paramètres de « conception » et de « pratique », par rapport à la trame viaire et ce pour le tissu « colonial », les « ZHUN » et la « Ville nouvelle », justifié par le fait que la trame viaire constitue une composante fondamentale de l'armature urbaine et sa colonne vertébrale, quel que soit le type de tissu.

Cependant, cet élément connaît des changements, des évolutions voire des transformations radicales dans « la forme », et « le contenu », et ce à travers le tissu colonial, les ZHUN et la ville nouvelle. La « trame viaire » ressemble beaucoup plus à celle du tissu colonial qui devient le modèle de référence, en respectant le principe d'ouverture de l'espace

vers l'extérieur, et la création des grands axes, et de larges boulevards, justifie par l'introduction de l'automobile et l'utilisation à la circulation de véhicules.

En ce qui concerne le quatrième facteur d'analyse qui est « centre et centralité » et d'après l'analyse faite au début de cette partie, nous constatons que le facteur constitue un élément de permanence de par sa conception quel que soit le type de tissu urbain.

Nous constatons également que la centralité est un élément permanent qui persiste dans l'organisation du tissu « informel », du fait qu'il est composé d'un élément fondamental de l'organisation du modèle « arabo-musulman » qui est la mosquée autour de laquelle se concentre l'ensemble des activités commerciales.

D'un autre côté, et de la même manière, s'organise le centre du tissu « colonial », où nous trouvons, la mosquée occupant ce centre avec une certaine hiérarchisation des activités administratives, commerciales et services tout autour.

Nous confirmons de ce fait, la permanence de cet élément dans le tissu « colonial » et « informel » par rapport au modèle de référence qu'est l' « arabo-musulman ».

Cependant, et concernant le modèle des tissus « ZHUN » et de « ville nouvelle », nous relevons qu'il y a des changements, et que le centre peut prendre des formes différentes de ceux du tissu « colonial » et « informel », au fait il change de « conception », de « forme » et de « contenu ».

Le seul paramètre qui n'a pas changé pour ces deux tissus est bel et bien celui de la « pratique ». Le souk reste l'élément qui règne mais sous d'autres formes, à savoir : centre commerciaux, souks couverts, bazars, rues commerçantes, ...etc.

En conclusion nous constatons que le centre et la centralité en tant qu'élément de référence connaît une permanence dans « la conception », « la forme », « le contenu » et « la pratique » et ce pour le tissu « colonial » et « informel ».

En contrepartie, il connaît un changement dans les conceptions nouvelles « ZHUN » et « Ville nouvelle », et ce dans l'ensemble des paramètres d'évaluation ; « conception », « forme » et « contenu ».

Conclusion de la troisième partie

Dans cette partie, nous nous sommes intéressées à la question des éléments constants transmis à partir de la vieille ville vers les villes nouvelles, qui a fait l'objet du premier chapitre, à travers l'exemple de la ville nouvelle Ali Mendjli pris comme cas d'étude pour élucider cet objectif. Nous revenons sur les conclusions tirées dans ce chapitre qui annoncent que la ville nouvelle se trouve face à un croisement d'éléments de composition urbaine. Elle regroupe au fait des éléments qui ressortent des principes de la ville coloniale, entre autres : l'ouverture des espaces extérieurs, l'organisation de la ville basée sur le croisement des grands axes créant de grands avenues et boulevards, ...etc., ainsi que des principes similaires à ceux de la ville héritée (traditionnelle), entre autres : principe de l'approche fonctionnaliste de la ville, justifié par le regroupement des différents équipements liés au commerce au centre de cette ville. Nous avons également, l'appropriation de l'espace extérieur par ses habitants, où nous apercevons que chaque unité de voisinage est habitée par une catégorie bien définie et que cette dernière s'approprie l'espace pour leur intérêt. Ce principe fait référence aux quartiers et aux houmas de la médina où les habitants se connaissent parce qu'ils habitent la même houma ou sous quartier et ils s'appellent communément 'oueld el houma', ...etc.

Un deuxième chapitre s'est proposé, dans lequel notre travail sur terrain a été traité, les résultats d'enquête, leur dépouillement et leur interprétation.

A la lumière des résultats de l'observation directe et le traitement statistique des données de l'enquête sociologique, nous sommes arrivées à certaines conclusions.

Les éléments choisis dans notre étude, «le parcellaire et la trame bâtie », « la trame viaire et l'accessibilité », « la centralité et la trame des équipements », et « les espaces publics » ont subi des changements et des transformations dans les paramètres d'analyse considérés, à savoir : la conception, la forme, le contenu et les pratiques lié à leurs utilisations. Ces composants permanents de l'espace urbain ont changé au moins dans un de ces paramètres d'analyse, pour cause, les exigences du mode de vie actuel et l'évolution des besoins des habitants avec les nécessités de la modernisation, ont conduit vers de nouvelles formes de production spatiale et fonctionnelle.

Ces transformations ont une relation entre elles, de telle manière que la transformation au niveau de la conception d'une composante influe automatiquement sur la forme et le contenu d'autres composantes, ainsi que les pratiques qui y sont exercées.

À la fin, nous pouvons constatons qu'il y a une reproduction des éléments et des traits caractérisant les différents tissus composant la ville de Constantine. Dans cette reproduction,

il y'a certes une permanence et une pérennité de ces éléments mais qui est sélective selon le modèle produit.

Nous la trouvons davantage dans l'habitat informel, mais au fait, c'est dans l'habitat produit par ses habitants et non pas conçu et imposé de l'extérieur par des politiques publiques et de façon administrative.

CONCLUSION GENERALE

Au terme de cette recherche, nous avons réalisé un état des lieux de la composition urbaine et les pratiques sociales dans la ville algérienne à travers le cas de Constantine, en lisant et interprétant son évolution et les transformations qu'elle a subi en matière des composantes urbaines, à travers le temps et l'espace.

Nous avons visé un ensemble d'objectifs, dont l'intérêt est de voir dans quelles conditions pouvons-nous transmettre ou adapter les référents traditionnels, provenant du modèle arabo-musulman, aux attentes et aux modes de vie des habitants, et leurs usages et les coutumes pratiquées dans leur vie quotidienne.

Pourquoi revenir sur le vieux, pour mieux voir son ancrage dans la ville d'aujourd'hui, et voir dans quelles mesures il peut contribuer à la structure urbaine de la ville de demain ?

Pour rappel, la ville d'aujourd'hui est conçue par-à-coup en partant d'outils de planification urbaine et d'urbanisme opérationnel.

Or, dans les faits, il y'a un décalage certain entre la ville conçue, la ville projetée et la ville vécue.

S'il y'a permanence des éléments de composition urbaine de la ville traditionnelle que nous avons tenté de desceller par le biais de cette recherche, c'était pour voir dans quelles mesures ils ont assuré leur permanence, et comment ils ont résisté à l'évolution du temps et des pratiques des habitants.

Nous sommes parties de l'idée que la médina peut être prise comme une référence pour la production urbaine de nos villes contemporaines et dans quelles conditions peut-elle devenir le cadre référentiel de la ville actuelle et future. Puisque les villes traditionnelles, ont pu marquer l'histoire par leur image et leur structure bien organisée, bien fonctionnelle et qui répond aux exigences, culturelle, historique, religieuse de la société, pourquoi ne pas les reproduire dans la fabrique des villes contemporaines afin de générer la vie sociale et retrouver son échelle humaine.

Par la lecture faite sur la composition urbaine ses éléments composants se présentent comme suit :

1. Forme globale de la ville

1.1. Trame parcellaire

1.2. Entrées, accès et accessibilité

1.3. Trame viaire

1.4. Trame bâtie

2. Occupation fonctionnelle

2.1. La centralité : centre matériel et spirituel, mono-centralité, poly-centralité

2.2. Trame des équipements

2.3. Trame des espaces libres

En deuxième lieu, une étude cartographique nous a été indispensable pour l'accomplissement de cette recherche et qui demeure importante dans l'illustration de nos résultats.

L'appréhension des questions de recherche et l'ensemble du travail bibliographique élaboré nous ont permis de mieux comprendre les transformations et la manière d'intégration dans les tissus urbains contemporains des composantes auxquelles se réfère le travail, et de les situer dans un contexte de modernité. **L'enjeu étant même de positionner l'espace urbain traditionnel au cœur de l'urbanisme contemporain.**

A partir de là, et dans l'optique d'une meilleure compréhension de la reproduction et de l'introduction des références traditionnelles (provenant du modèle arabo musulman), dans la production de l'habitat, nous avons vu la nécessité de revenir sur les points de lecture et d'analyse pré arrêtés sur lesquels s'est basée la recherche et l'enrichir par l'enquête cible, cadrée par une grille qui a été élaborée autour d'un ensemble d'indices et d'indicateurs en lien direct avec les référents traditionnels des composants essentiels du tissu urbain arabo-musulman et pour voir s'il y'a eu un changement, une évolution, une continuité ou une rupture dans la forme, dans la fonction, dans l'espace, dans l'activité, dans les pratiques ou autres.

Nous avons déterminé également des paramètres d'analyse qui nous ont aidés dans la confirmation de l'état de permanence de ces indicateurs et leur manière de persistance, dont nous citons : la conception, la forme, le contenu et la pratique.

Ceci dit, et en partant de l'hypothèse que : «les pratiques sociales dans l'espace contemporain dénotent une certaine considération de critères et des conditions de leur existence dans la ville traditionnelle avec certaines limites et inappropriation pour d'autres. », nous pouvons confirmer que les éléments de compositions du tissu urbain arabo musulman et

qui constituent les référents de l'urbanisme traditionnel peuvent persister d'une manière ou d'une autre dans nos conceptions des espaces contemporains.

Cependant, et sans pour autant s'étaler sur les conditions de cette intégration à cause de l'insuffisance des moyens et du temps consacré pour ce volet par rapport à la totalité du travail, nous constatons que cette persistance et cette permanence restent relatives à l'ensemble des paramètres d'analyse choisis dans notre étude, à savoir : la forme, le contenu, la conception et la pratique.

Les éléments choisis dans notre étude, «le parcellaire et la trame bâtie », « trame viaire et accessibilité », « la centralité et trame des équipements », et « les espaces publics » ont subi des changements et des transformations selon les paramètres d'analyse considérés. Ces composants permanents de l'espace urbain ont changé au moins dans un de ces paramètres d'analyse, pour cause, les exigences du mode de vie actuel et l'évolution des besoins des habitants avec les nécessités de la modernisation, dont la voiture, la mobilité et les nouvelles formes de déplacement ont conduit vers de nouvelles formes de production spatiale et fonctionnelle. Ce qui confirme relativement notre première hypothèse « les éléments de composition de la conception des villes traditionnelles persistent toujours... », et que les pratiques sociales dans l'espace contemporain dénotent une certaine considération de critères et des conditions de leur existence dans la ville traditionnelle avec certaines limites. ».

Cela dit, cette présente recherche a des limites mais, elle ouvre cependant d'autres champs et pistes de recherche sur certains objectifs larges que nous nous sommes fixés et qui n'ont pas été atteints, à titre d'exemple :

- Les conditions de transposition des principes de l'urbanisme traditionnel vers la ville moderne ;
- Les mesures pour réadapter tel ou tel référent aux attentes et aux modes de vie des usagers contemporains ;
- La production d'une forme de modélisation et d'élaboration d'un manuel alternatif précisant les normes et les conditions de cette transposition.

De tels axes et certainement d'autres peuvent constituer des points de départ pour de futures investigations.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

1. **ALMI. S., (2002)**, « Urbanisme et colonisation : présence française en Algérie », Sprimont, Ed Mardaga, 159 pages.
2. **BAILLY. A., (1975)**, « La théorie des lieux centraux. L'organisation urbaine, théorie et modèles ». CRU, page 132.
3. **BARDET. G., (1986)**, « *Histoire mondiale de l'architecture et de l'urbanisme modernes : idéologies et pionniers 1800-1910* », Éd. Casterman, Belgique, p. 95, 480 pages. cité par RAGON. M., In SAHRAOUI. B., 2007.
4. **BARTHES. R., (1953)**, « Le degré zéro de l'écriture », Ed du Seuil, Paris, In **CHOAY. F., (1965)**, « L'urbanisme, Utopies et réalités », Ed le Seuil, Paris, p448.
5. **BENABBAS KAGHOUCHE. S., (2010)**, « La médina de Constantine. Entre usure du temps et imprécision des politiques de réhabilitation : état des lieux et évaluation critique des procédures d'intervention », Éditeur : Dar El Houda, p.44. 304 pages.
6. **BENATIA. P., (1978)**, « L'appropriation de l'espace à Alger après 1962 ». Ed. Société nationale d'édition et de diffusion SNED, Alger, 189 pages.
7. **BÉNÉVOLO. L., (1993)**, « *La ville dans l'histoire européenne* », éd. du Seuil, Paris, p.226.
8. **BOUALEM. YUCEF., (2008)**, « La Réflexion sur la pratique architectural, in Guide de l'urbanisme, de la construction et de la promotion immobilière », ED Média Livre Plus, Alger, p. 9.
9. **BRUNSCHWIG. R., (1947)**, « La Berbérie orientale sous les Hafside. Des origines à la fin du XV^e siècle », 2 vols, Maisonneuve, Paris, pp. 127-145.
10. **BURCKHARDT. T., & MICHAUD, R., 1985**, « L'art de l'Islam, langage et signification », Sindbad, Paris, p.263. 306 pages.
11. **CASTELLS. M., (1972)**, « La question urbaine », Éditeur François MASPERO, p.152, 451 pages.
12. **CASTEX. J., & PANERAI. J.Ch., (1998)**, « Formes urbaines de l'îlot à la barre », Ed : Parenthèses, Marseille, p 196.
13. **CHALINE. C., (1996)**, « Les villes du monde arabe ». Collection géographie. Edition Masson, Armand COLIN, Paris, 181 pages.
14. **CHALLINE. C., (1975)**, « 9 Villes Nouvelles Une Expérience Française D'urbanisme », collection aspect de l'urbanisme, Bordas, 207p.

15. **CHALINE. C., (1985)**, « Les villes nouvelles dans le monde », Ed PUF, Collection Que sais-je ?, 129p.
16. **CHEVALLIER. D., & al., (1979)**, « *L'espace social de la ville arabe* », Maisonneuve et Larose, Paris, 363 pages, p.8.
17. **CHIVÉ. J., & BERTHIER. A., (1937)**, « L'Évolution urbaine de Constantine 1837-1937 ». Éditeur Constantine : Impr. de Braham, 1 vol. 490 pages.
18. **COLIN. B., (2008)**, « Des quartiers historiques pour tous. Une approche sociale et humaine pour une revitalisation durable », UNESCO, Paris, pp.15-22, 107 pages.
19. **COTE. M., (2006)**, « Constantine -cité antique et ville nouvelle », Média plus, Saïd HANNACHI, Constantine, 122 pages.
20. **DAVID, J.C., (1981)**, « Alep », édit. Raymond, Paris, in La Syrie d'aujourd'hui, CNRS.
21. **Demain l'Algérie, (1995)**, » Ministère de l'équipement et de l'Aménagement du territoire », OPU, 305 pages.
22. **GAUDIN. J-P., (1997)**, « Les nouvelles politiques urbaines », Edition Presses Universitaires de France, PUF, la série que sais-je ? PARIS, p.18. 127 pages.
23. **GRANDET. D., (1986)**, « Architecture et urbanisme islamique ». O.P.U Alger.
24. **GSELL. S., (1930)**, « Histoire et historiens de l'Algérie », Publ.CFC,p.
25. **HAFIANE. A., (1989)**, « Les défis à l'urbanisme. L'exemple de l'habitat illégal à Constantine », Office, " des publications universitaires, OPU, Ben-Aknoun, Alger. 290 pages.
26. **HOURLANI. A. H., (1979)**, « The Judicial Administration of Ottoman Egypt », Minneapolis ET Chicago.
27. **ITALO CALVINO., (1974)**, « Les villes invisibles », Éd. du Seuil, Paris, 188 pages.
28. **KADDACHE. M., (1992)**, « L'Algérie durant la période ottomane », OPU.
29. **KURZACSOUALI. ANNE–CLAIRE., (1995)**.
30. **LACAZE. J-P., (2012)**, « Les méthodes de l'Urbanisme », PUF Collection : que sais-je ? 127 pages.
31. **LE CORBUSIER., (1995)**, « Vers une architecture », Éditeur Flammarion, Paris, 253 pages.
32. **Le TOURNEAU. R., (1956)**. « Le Passé de l'Afrique du Nord dans ses rapports avec le présent ». Centre Militaire d'Information et de Spécialisation pour l'Outre-Mer, Paris.

- 33. LE TOURNEAU. R., (1957),** « Les villes musulmanes d’Afrique du Nord », Alger. La Maison des Livres.
- 34. LETOURNEAU. R., (1987).** « Fès avant le protectorat : étude économique et sociale d'une ville de l'Occident musulman ». Rabat : La Porte.
- 35. MAGHRAOUI CHOUGUIAT. N., (2006),** « Quel Habitat pour l’Algérie ? », Ed Média plus, Constantine, pp76.
- 36. MARÇAIS G, et ALL. (1929),** « Histoire d’Algérie », Ed Boivin, Paris, 327p.
- 37. MARION.A., (1957),** « L’Épopée des Gorges du Rhumel Constantinoises», Edition Dépêche de Constantine. 56 pages.
- 38. MASSIAH. G., & TRIBILLON. J-F., (1988),** « Le modèle colonial un modèle fondateur », extrait de « Villes En Développement », Éditions La Découverte. 320 pages, extrait pp. 19-40.
- 39. MASSIGON. L., (1924),** Annuaire du Monde Musulman, Statistique, Historique, Social et Économique. Paris : Ernest Leroux, p.72. in TOURI. A, 1980, p.250.
- 40. MERCIER. E., (1903),** « Histoire de Constantine », MARLE.J., & BIRON. F., IMPRIMEURS-EDITEURS, Constantine, 770 pages.
- 41. MERLIN. P., (1997),** « Les villes nouvelles en France », Ed PUF, collection Que sais-je ? 127 pages.
- 42. MISSOUM. S., (2003),** « Alger à l’époque ottomane », Éditions Edisud. Alger, p.123. 280 pages.
- 43. MSEFER. J., (1984),** « VILLES ISLAMIQUES, cités d’hier et d’aujourd’hui », Conseil international de la langue française, Paris, 106 pages.
- 44. MUMFORD. L., (1964),** « La cité à travers l’histoire », Edition Du Seuil, 432 pages.
- 45. MUTIN. G., (1984),** « Industrialisation et urbanisation en Algérie », « symposium franco-britannique sur la ville arabo-musulmane », Londres. 152 pages.
- 46. PAGAND. B., (1983),** « L’organisation de l’espace dans les médinas du Maghreb », Poitiers, 355 pages.
- 47. PANERAI, PH. (1989),** « Le temps de la ville : l’économie raisonnée des tracés urbains ». Institut national des sciences topographiques, [Secrétariat permanent du plan urbain] / Nantes : Ville recherche diffusion.
- 48. PANERAI. PH., (2006),** « Paris Métropole : Une Poly-centralité Hiérarchisée », Marseille, Parenthèses.

- 49. QUENTIN. W., (2002),** « La médina de Marrakech. Formation des espaces urbains d'une ancienne capitale du Maroc », Éditions Le Harmattan, IREMAM Bibliothèque, 382 pages.
- 50. RAGON. M., (1999),** « Un si bel espoir », Éditeur Albin Michel. 389 pages.
- 51. RAYMOND. A., (1985),** « Grandes villes arabes à l'époque Ottomane », Ed : Sindbad, Paris, p.169. 389 pages.
- 52. RIBOULET. P., 1998,** « Onze leçons sur la composition urbaine », Presses de l'école des Ponts et Chaussées, Paris, p. 85, 256 pages.
- 53. SAIDOUNI, M., (2001),** « Éléments d'introduction à l'urbanisme (histoire – méthodologie – réglementation) », Ed : Casbah, Algérie, 260 pages, pp : 27 -58.
- 54. SAIDOUNI. M., (2010),** « Éléments d'introduction à l'urbanisme ». Casbah édition.
- 55. SIDI BOUMEDIENE. R., (1999),** « Les instruments de l'aménagement urbain en Algérie : formes nouvelles, contenus anciens ? » In « l'urbain dans le Monde Arabe, Politiques, instruments et acteurs », Ed CNRS, Paris, p.122.
- 56. SIGNOLES. P., (1999),** « Acteurs publics et acteurs privés dans le développement des villes du monde », In SIGNOLES P., EL KADI G., SIDI BOUMEDINE R. (dir.), *L'urbain dans le Monde arabe. Politiques, instruments et acteurs*. Paris : Éd. du CNRS, 374 p. : 19-53. Edition du CNRS, Paris, p.22.
- 57. SOURIAU. P., (1904),** « La Beauté Rationnelle », Éditeur ALCAN. F., Lyon Public Library, 510 pages.
- 58. VAN STAEVEL. J-P., (1994),** p. 5.
- 59. VILATTE. Jean-Ch., (2007),** « Méthodologie de l'enquête par questionnaire ». Formation « Évaluation ». Laboratoire Culture & Communication. Université d'Avignon. Grisolles. 56 pages.
- 60. WEBER. M., (1968),** « Essai sur la théorie de la science », Librairie Plon, Paris, 539 pages.
- 61. WEBER. M., (1982),** (2^{ème} édition)
- 62. WIRTH. E., (1993),** «Villes islamiques, villes arabes, villes d'Orient, un problème face au changement», pp. 71-90.
- 63. ZUCCHELI. A., (1983),** « Introduction à L'urbanisme Opérationnel et à la Composition Urbaine », Volume 2, OPU Office des publications universitaires, pp. 252-253.

COMMUNICATIONS, CONFERENCES, PUBLICATIONS, COURS, ARTICLES

- 64. ABDEIKAFI. J., (1990),** « La Médina de Tunis, espace historique », George Pierre, Annales de Géographie, Volume 99, Numéro 553, pp. 362 – 363.
- 65. ABDELKAFI. J., (2013),** « Vers une nouvelle stratégie en faveur du patrimoine culturel de la méditerranée. Portée et limites du programme Euromed Heritage, sur le patrimoine culturel de la Méditerranée Perspectives pour l’avenir ». Euromed Heritage Conférence régionale « Pour la clôture du programme Euromed Heritage 4 », Fès, 37 pages.
- 66. ALMI. S., (2008),** « Tendances générales de l’urbanisme nord-africain », pp.1-11.
- 67. ANTOINE. F., (1930),** « Constantine, centre économique. Marché de grains et de tissu », Imp. du centre. Toulouse. France. In PAGAND. B., « Constantine : métropole ou ville intermédiaire ? » In « Cahiers de la Méditerranée », n°51, 1, 1995. Villes intermédiaires en Méditerranée. Tome 2. pp. 1-14 ;
- 68. BELABED SAHRAOUI. B., (2007),** « Politique municipale et pratique urbaine : Constantine au XIX^e siècle Colonial policy and spatial practices : Constantine in the 19th C (1854 ,1877) » INSANIYAT. Revue algérienne d’anthropologie et de sciences sociales. 35-36 | 2007 : Constantine Une ville en mouvement, pp. 109-129.
- 69. BELFQUIH. M., & FADLOULLAH. A.,** « Réorganisation spatiale et reclassement fonctionnel des médinas de Rabat – Salé », In « Présent et avenir des médinas de Marrakech à Alep ». Fascicules de recherches n°10-11. Tours 1982.
- 70. BENABBES. S., (2008),** « La médina et la ville, pour quel aménagement ? », Département d’Architecture, Université Mentouri Constantine, Conférence Internationale sur la Médina, Tlemcen, pp. 1-11.
- 71. BRUHSCHWIG. R., (1947),** « Urbanisme médiéval et droit musulman », Revue des Études Islamiques.
- 72. BRUNSCHVIG. R., (1947),** « Urbanisme médiéval et droit musulman ». *Revue des Études Islamiques*, pp. 127-155 ; rééd, in *Études d’islamologie*, Paris, Maisonneuve & Larose, vol. II, 1976, pp. 7-35.
- 73. CASTELLS. M., (1974),** « La question urbaine », Revue française de sociologie, Volume 15, Numéro 4, pp. 617-626.
- 74. CHEVALLIER. D., 1979,** « La ville arabe, notre vision historique », In l’espace de la ville arabe, Maisonneuve et Larose, Paris.
- 75. Colloque international, (2003),** « La Médina, une cité nouvelle ? », 3 juillet 2003. Université Al AKHAWAYN.

- 76. Colloque International, (2005),** « Les villes au défi du développement durable : Quelle maîtrise de l'étalement urbain et des ségrégations associées ? », **du 24-25 novembre 2005 à Sfax**, organisé par l'université de Sfax, le laboratoire SYFACTE et l'université du Maine, I.UMR6590 ESO CNRS Le Mans.
- 77. COUTRY. H., (1979),** « EL GOURIYAH », Acta Géographica, Paris, n°37, pp. 21-31.
- 78. DAVID. J.C.,** « Évolution des axes de circulation et d'activités à Alep de 1870 à nos jours : une continuité du développement urbain ». In « Présent et avenir des médinas (de Marrakech à Alep) ». Fascicule de recherches n°10 – 11. 1988. Tours. France, p.256.
- 79. DELFANTE. C., & PELLETIER. J., (2000),** « Villes et urbanisme dans le monde ». Paris Masson Coll Initiation aux études de géographie. Édité par Armand Colin. Broché 199 pages in-8°. In : Revue de géographie alpine, tome 85, n°4, 1997. p. 191.
- 80. ELISSEEF. N., (1980),** « Physical lay-out », In The Islamic City, edited by R.B. Serjeant, UNESCO.
- 81. FERAUD. CH., (1868),** « La corporation des métiers à Constantine avant la conquête française », trad., d'un manuscrit arabe. In RA TXYI, pp. 45-454. In SAHRAOUI. B, 1989.
- 82. GSELL. S., MARÇAIS. G., & YVER. G., (1929),** « *Histoire d'Algérie* », Revue française de sociologie, Volume 4, Numéro 1, pp. 185-187.
- 83. GURVITCH. G., (1959),** « La vocation actuelle de la sociologie ». PUF. Paris. 607 pages. In : Revue économique, volume 2, n°6, 1951. pp. 796-799.
- 84. ILBERT. R.,** « Le Caire a-t-il une médina ? », p.263. In « Présent et avenir des médinas. De Marrakech à Alep ». Fascicule de Recherches N° 10-11. Tours. France 1982.
- 85. KAUCHE. I., (2011),** « Valorisation des espaces publics du tissu historique de la ville de Biskra », pp. 1-18. In : « Réhabilitation et Valorisation du Patrimoine Bâti » – REHABATI. Séminaire international du 23 au 24 mai 2011. Le Laboratoire des Matériaux, Géotechnique, Habitat et Urbanisme (LMGHU) de l'université du 25 Août 1955 - Skikda – Algérie.
- 86. KEBBABI. A., & DERGHAL.M., (2001) :** « La nouvelle ville Ali Mendjli, sa relation avec la ville de Constantine ». Séminaire national « Une ville nouvelle pourquoi ? », le 22 et 23 mai 2001.

- 87. KHALFALLAH. B., (2008),** « Réhabilitation des Ksour en Algérie Cas du Ksar de Boussaâda », Conférence Internationale sur la Médina, Tlemcen, pp. 1-5.
- 88. KHENOUCHE. T., (2010),** « De la permanence et du changement dans la genèse de l'espace public de la vieille ville de Constantine ». Sciences & Technologie D - N°31, Juin (2010). pp.15-24.
- 89. KURZAC-SOUALI. A.-C., (2007),** « Rumeurs et cohabitation en médina de Marrakech : l'étranger où on ne l'attendait pas », HERODOTE, Revue de géographie et de géopolitique, 127 - Géopolitique du tourisme quatrième trimestre, pp. 1-18.
- 90. LABII. B., (2005),** « Cours de géographie urbaine ». Département d'architecture et d'urbanisme 4ème année, Université Mentouri Constantine, Algérie.
- 91. LACAZE. J-P., (2014),** « Les méthodes de l'urbanisme. Territoire en mouvement ». Revue de géographie et aménagement. Territory in movement Journal of geography and planning. 23-24 | 2014. Villes et industries.
- 92. LAKHDAR HAMINA. Y., & ABBAS. L., (2015),** « Évolution des instruments de planification spatiale et de gestion urbaine en Algérie ». Cinq continents, volume 5. Revue roumaine en géographie. Numéro 11, pp. 104-129.
- 93. LONGRIGG. S.,** « Sur Baghdad, Four Centries of Modern Iraq » ; par A.A. Dari, dans l'Encyclopédie de l'Islam, 2ème éd., I, 921-936.
- 94. LOWYD. P., (1982),** « Article relatif à l'évolution des grandes médinas tunisiennes », In présent et avenir des médinas. De Marrakech à Alep, Collection URBAMA. pp.103-107.
- 95. MALVERTI. X., & PICARD A., (1987),** « Les tracés des villes et le savoir des ingénieurs du génie : Algérie entre 1830-1870 », p.9.
- 96. MALVERTI. X., (1994),** « Les officiers du Génie et le dessin de villes en Algérie », In Revue du monde musulman et de la Méditerranée, volume 73, pp. 229 – 244.
- 97. MARÇAIS. G., (1945),** « La conception des villes dans l'islam », in Revue d'Alger, n°10, T2, pp. 517-533.
- 98. NACIRI. M., (1982),** « La médina de Fès : trame urbaine en impasses et impasse de la planification urbaine », In « Présent et avenir des médinas de Marrakech à Alep ». Fascicules de recherches n°10- 11. Tours. France.
- 99. PACHAUD. E., (2005),** « Villes nouvelles : du concept à la réalité. Les visages de la ville nouvelle », Les Annales de la Recherche Urbaine (PUCA, Ministère de l'équipement), p.208

- 100. PAGAND. B., (1985),** « L'organisation de l'espace dans les médinas du Maghreb ». Poitiers.
- 101. PAGAND. B., (2007),** « La médina de Constantine et ses populations, du centre à la marge. Un siècle de dégradation sociospatiale », *INSANIYAT*, N° S 35-36, pp. 131-140.
- 102. PICARD. A., & MALVERTI. X., (1989),** « Lotissements et colonisations », In *Villes en parallèle*, N° 14, Institut d'Urbanisme de Paris, p.215.
- 103. RAYMOND. A., (1977),** « Le Caire in L'Égypte d'aujourd'hui », GREPO-CNRS, Paris, ABU LUGHOD, J. Cairo, Princeton. In *Présent et avenir des médinas. De Marrakech à Alep*. Tours. France. 1982. Fascicule de Recherches N° 10-11, p.265.
- 104. RAYMOND. A., (1998),** « La conquête ottomane et le développement des grandes villes arabes. Le cas du CAIRE, DAMAS et d'ALEP ». In « La ville arabe, Alep, à l'époque ottomane (XVIè – XVIIIè siècles) ». Damas, p.273.
- 105. SAHRAOUI-ZERARKA, L., (2010),** « Les potentialités patrimoniales de l'habitat individuel dans les lotissements coloniaux de la ville de Blida (1920-1960) », Le Congrès mondial des études sur le moyen –orient et l'Afrique du Nord, Barcelone du 19 au 24 juillet 2010.
- 106. SYFACTE, Colloque International, (2005),** organisé par l'Université de Sfax, le Laboratoire SYFACTE et l'Université du Maine, ESO-GREGUM UMR 6590. Du 24-25 novembre 2005, Sfax, Tunisie.
- 107. TROIN. J-F., (2004),** « L'identité arabe : de l'espace de la nostalgie aux territoires en mouvement », In *Annales de Géographie*, t. 113, n°638-639, Composantes spatiales, formes et processus géographiques des identités. pp. 531-550.
- 108. VORMS. Charlotte., (2003),** Éditeur : [Société française d'histoire urbaine](#). 2003/02. (N°8). 186 pages.
- 109. WIRTH. E., (1982),** « Villes islamiques, villes arabes, villes orientales ? » Une problématique face au changement. In *la ville arabe dans l'islam*.
- 110. ZAKARYA. M., (1982),** « (CEDEJ, Le Caire) », Colloque IRMAC. Lyn : Aménagement d'un habitat ancien : un quartier du Caire.
- 111. (1982),** *Présent et avenir des médinas. De Marrakech à Alep*. Fascicule de Recherches, N° 10-11, p.265. Tours. France.

DICTIONNAIRES

- 112. CHOAY. F., (1988),** Article : ville nouvelle. Presses Universitaires de France - PUF, 2010, p.841.

113. **CHOAY. F., (1988, 1996)**, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, Presses Universitaires de France, P.U.F., Paris. 863 pages.
114. **Le GRAND ROBERT.** Maison d'édition française 4^{ème} édition.
115. **Le LAROUSSE expression, (2002).** VUEF. Le multi dictionnaire du français au quotidien.

THÈSES

1. MAGISTER

116. **AIDAT. A., (2008)**, « Typologie De Rapports Entre La Ville De Constantine Et Son Rhumel-Boumerzoug ». Institut d'Architecture et d'urbanisme. Université Frères MENTOURI Constantine. 151 pages.
117. **AMIRECHE. T., (2012)**, « Approche des espaces publics urbains : Cas de la ville nouvelle Ali Mendjeli ». Institut d'architecture et d'urbanisme. Université Frères Mentouri Constantine. 204 pages.
118. **AMRANI MAHDI A., (2006)**, « La Régénération Urbaine Et La Promotion Du Patrimoine En Algérie : Cas De La Vieille Ville De Constantine ». Institut d'architecture et d'urbanisme. Université frères Mentouri Constantine. 323 pages.
119. **ARFI. I., (2015)**, « Vers une définition des critères de délimitation d'un paysage urbain historique Cas d'étude : le Rocher de Constantine ». Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme (EPAU), Alger Laboratoire Ville, Architecture et Patrimoine (LVAP). 251 pages.
120. **ATEK. A., (2012)**, « Pour une réinterprétation du vernaculaire dans l'architecture durable. Cas de la casbah d'Alger ». Université Mouloud MAMMERRI. Tizi Ouzou. Faculté du Génie de la construction. 158 pages.
121. **BAKIRI. R., (2011)**, « Impact de l'intervention coloniale sur la vieille ville de Constantine cas des maisons hybrides ». Université Mentouri Constantine, 302 pages.
122. **BELOUADAH. N., (2012)**, « Développement urbain et préservation du patrimoine architectural dans les médinas. Cas de la médina de Bou-Saada ». Université Mohamed Khider – Biskra. Département : d'architecture. Algérie. 349 pages.
123. **BENABBAS KAGHOUCHE. S., (1988)**, « Synthèse d'interprétation et de traitement du patrimoine architectural. Inventaire comparatif, cas du rocher de Constantine ». Institut d'Architecture et d'urbanisme. Université Mentouri Constantine.

- 124. BENIDIR. F., (1989),** « La Revalorisation d'un tissu ancien : La médina de Constantine », Institut d'Architecture et d'urbanisme Constantine. Université Mentouri Constantine.
- 125. BENMATI. N., (1991),** « Analyse de l'évolution des processus de production de l'espace de l'habitat informel à Constantine » Institut d'Architecture et d'urbanisme. Université Frères Mentouri Constantine. 152 pages.
- 126. BENZERARI. S., (2013),** « L'évolution des quartiers anciens « quels enjeux urbains », cas d'étude : la Cité – Bon Accueil-Guelma ». Université Badji Mokhtar – Annaba, 235 pages.
- 127. BOUAROUDJ. R., (2011),** « L'impact de la configuration spatiale des espaces intermédiaires des grands ensembles sur l'émergence de l'insécurité. (Cas de la Nouvelle Ville de Constantine). Institut d'architecture et d'urbanisme. Université Frères Mentouri Constantine. 315 pages.
- 128. BOUCHERIT, S., (2014),** « L'utilisation du Projet Urbain dans la requalification des grands ensembles. (un passage d'une gestion traditionnelle vers une gestion stratégique) », Institut d'Architecture et d'urbanisme. Université Mentouri Constantine, 372 pages.
- 129. BOUDJABI. N-H., (2005),** « Les stratégies de la reconstruction de la ville sur la ville analyse d'un cas d'étude : Constantine », Institut d'Architecture et d'urbanisme. Université Frères Mentouri Constantine, 360 pages.
- 130. BOUFENARA. K., (2008),** « La Réhabilitation comme processus du projet urbain. Cas de Constantine ». Institut d'architecture et d'urbanisme. Université frères Mentouri Constantine. 242 pages.
- 131. BOUSSOUF. C-E., (2008),** « Les Acteurs de la mise en œuvre de la ville nouvelle Ali Mendjeli ». Institut d'architecture et d'urbanisme. Université Frères Mentouri Constantine. 180 pages.
- 132. GUEDOUDJ. W., (2013),** « Étude analytique des espaces publics urbains en Algérie. (Cas des places et placettes de la ville de Batna) ». Université Mohamed Khider – Biskra. 402 pages
- 133. HAMMA. W., (2011),** « Intervention sur le patrimoine urbain ; acteurs et outils Le cas de la ville historique de Tlemcen ». Université Abou Bakr Belkaïd – Tlemcen Faculté de Technologie, 208 pages.

- 134. HERAOU. A., (2012),** « Évolution Des Politiques De L’habitat En Algérie Le L.S.P Comme Solution À La Crise Chronique Du Logement Cas D’étude La Ville De Chelghoum Laid ». Université FARHAT ABBAS-Sétif. 179 pages.
- 135. KASSAH LAOUAR. I., (2007),** « La ville nouvelle Ali Mendjeli : acteurs et gouvernance dans le processus d’édification ». Institut d’Architecture et d’urbanisme. Université Frères Mentouri Constantine.
- 136. KHATTABI. L., (2010),** « La reconquête d’un centre ancien : le cas de la Médina de Nédroma ». Université Abou Bakr Belkaïd – Tlemcen. 198 pages.
- 137. KRIBECHE YOUCEF. F- Z., (2010),** « Pour une revalorisation de l’espace public traditionnel dans la vieille ville de Constantine ». Université Mentouri, 201 pages.
- 138. LEBIED. Z., (2012),** « L’héritage urbanistique colonial à Skikda – Approche pour une mise en valeur – Cas du quartier Napolitain ». Université Badji Mokhtar Annaba, 236 pages.
- 139. MAHMOUD. C., HARRAK. F., &LAHLOU. K., (1988),** « Centralité urbaine cas de sale ». École nationale d’architecture. Rabat.
- 140. MEHENNI. N., (2011),** « La Reconnaissance Architecturale D’un Patrimoine Socio-Culturel Cas De : Hammam « Souk El-Ghezal» De La Medina De Constantine ». Institut d’architecture et d’urbanisme. Université Frères Mentouri Constantine. Algérie. 319 pages.
- 141. MERDJI. S., (2010),** « Métamorphose Architecturale Du Paysage Urbain Constantine : De La Ville Coloniale A La Nouvelle Ville ». Institut d’Architecture et d’urbanisme. Université Constantine. 224 pages.
- 142. MOSBAH. Z., (2008),** « Urbanisme Colonial du XIXème et XXème Siècle de la Ville de Constantine : Confrontation de deux systèmes de représentation ». Institut d’Architecture et d’urbanisme. Université Frères Mentouri Constantine. 232 pages.
- 143. NAÏT-AMAR. N., (2005),** « Une Solution À La Question De La Congestion De Constantine : Ville Nouvelle Ali Mendjeli ». Institut d’architecture et d’urbanisme. Université Mentouri Constantine. 223 pages.
- 144. SAHRAOUI-BELABED. B., (1989),** « La médina de Constantine. Héritage et vitalité économique. Mémoire de magister. Université de Constantine. Institut d’architecture et d’urbanisme. 289 pages.

- 145. SAMALL M.**, « Les Espaces Publics Entant Que Lieux de Manifestation Des Faits Urbains, Cas de La Ville Nouvelle Ali Mendjeli ». Institut d'architecture et d'urbanisme. Université Constantine, Algérie.
- 146. TOUAM. N-E., (2012)**, « Le Centre Historique De Constantine. La Conservation Intégrée : Une Nécessité Impérieuse Vers La Reconstruction Du Quartier Souika ». Institut d'architecture et d'urbanisme. Université Frères Mentouri Constantine. Algérie, 206 pages.
- 147. TOUATI. L., (2006)**, « Le devenir des "ZHUN" comme forme de production de l'espace et du cadre bâti, "cas de Constantine" », Institut d'Architecture et d'urbanisme. université Mentouri Constantine, 252 pages.
- 148. YOUSSEFI BARKET. F., (1993)**, « L'habitat populaire auto construit face au poids du passé et aux exigences du présent ». Institut d'Architecture et d'urbanisme. Université Frères Mentouri Constantine. Algérie. 293 pages.
- 149. ZAROOUR. F., (2002)**, « La dimension sociale et les tendances architecturales de l'habitat entre textes, législations et réalités sociales : Cas des grands ensembles à Constantine », Institut d'Architecture et d'urbanisme. Université Mentouri, Constantine, 148 pages.

2. DOCTORAT

- 150. ABDELKAFI. J., (1986)**, « La médina, espace historique de Tunis. Enjeu culturel et politique de l'organisation spatiale ». Université paris – Val de marne. Institut d'urbanisme.
- 151. ABDELKAFI. J., (1989)**, « La médina, espace historique de Tunis : enjeu culturel et politique de l'organisation spatiale », Paris, thèse doctorat, CNRS, 277 pages.
- 152. BENABBAS KAGHOUCHE. S., (2002)**, « La réhabilitation des médinas Maghrébines : foncier, procédures et financement. Cas de Constantine ». Institut d'architecture et d'urbanisme. Université Frères Mentouri Constantine. 2 volumes. 535 pages.
- 153. BENIDIR. F., (2007)**, « Urbanisme et planification urbaine. Le cas de Constantine ». Institut d'architecture et d'urbanisme. Université Mentouri, Constantine. Algérie. 392 pages.
- 154. BOUCHAREB. A., (2006)**, « Cirta Ou Le Substratum Urbain De Constantine. La région, la ville et l'architecture dans l'antiquité (Une étude en archéologie

- urbaine) ». Institut d'architecture et d'urbanisme. Université Mentouri Constantine. 617 pages.
- 155. BOUKERZAZA. M., (2015), « La revalorisation du patrimoine bâti par la requalification des espaces publics » Cas de la Médina de Constantine (Algérie) et de l'éco-quartier Vauban à Fribourg-en Brisgau (Allemagne) ». Université Jean Monnet de Saint Etienne. Laboratoire de recherche : EVS & ISTHME. France. 565 pages.**
- 156. EI IDRISSEI EI OMARI. M-M., (2010), « L'espace urbain de la médina de Fès à l'époque alaouite (jusqu'au protectorat) ». Afrique Orient – Casablanca – Maroc. 260 pages.**
- 157. FARHI. A., (1998), « Villes nouvelles et villes d'équilibre ». Université de Constantine.**
- 158. FLANNER. H.G.P., (1978), « Afrique Romaine », Scriptavaria I, Paris, p.161. In BENABBAS. S, (2002). Thèse de doctorat d'état, p.424. 2 volumes. 535 pages.**
- 159. GRANGAUD. I., (1998). « La ville imprenable : histoire sociale de Constantine au XVIIIème siècle ». EHESS. PARIS.**
- 160. HAFIANE. A., (1983), « Dynamique urbaine et planification. L'habitat illégal dans l'évolution de Constantine ». Thèse de doctorat 3^{ème} cycle Urbanisme. Grenoble.**
- 161. HECHAM ZEHIOUA. B., (2010), « Impacts des projets inscrits à Constantine et évaluation de son image de marque, pour un projet urbain à effet structurant ». thèse de doctorat. Université Frères Mentouri Constantine. 367 pages.**
- 162. LAKEHAL. A., (2013), « La Fabrication Plurielle De Centralités Dans La Périphérie De Constantine : le cas de la Ville nouvelle Ali Mendjeli ». *École Doctorale « Sciences De L'homme Et De La Société »* UMR 7324 Citeres (EMAM). Université François-Rabelais De Tours. 512 pages.**
- 163. LOWYD. P., (1973), « La médina de Tunis, ses quartiers ». Thèse de doctorat 3^{ème} cycle. Géographie, Université de Caen, Ronéo. 218 pages.**
- 164. MESKALDJI. S., (1985), « La médina de Constantine. Activités et population ». Doctorat 3^{ème} cycle, Université Paul Valéry. Montpellier III. France. 216 pages.**
- 165. NAIT-AMAR. N., (2015), « L'habitat Et L'habiter Dans Les Bidonvilles De Constantine. Conditions Et Évolutions ». Institut d'architecture et d'urbanisme. Université Mentouri Constantine. 340 pages.**

166. **PAGAND. B., (1989)**, « *La Médina de Constantine : de la cité traditionnelle au centre de l'agglomération contemporaine* ». Doctorat de 3^{ème} cycle en géographie, Université de Poitiers, 355 pages.
167. **PICARD. A., (1987)**, « Ville et Colonisation, thèse de 3eme cycle en aménagement, Vol 2 », Institut d'urbanisme de Paris, pp.629-630.
168. **SAHRAOUI. B., (2004)**, « Pouvoir municipal et production de la ville coloniale, Constantine ». Université Frères Mentouri Constantine. Institut d'architecture et d'urbanisme. Algérie. 293 pages.
169. **YOUSSEFI BARKET. F., (2013)**, « Modalités et formes d'appropriation de l'espace urbain entre le passé et le présent. La qualité de l'espace urbain en question ». Université Constantine 3. Algérie. 336 pages.

DOCUMENTS OFFICIELS DE POLITIQUE GENERALE

170. Agence Nationale d'Aménagement du Territoire, (**ANAT**).
171. Agence Nationale pour le Développement des Investissements. (**ANDI**).
172. **Lettre du patrimoine mondial, (1995)**, Médinas : sauvegarde sélective de l'habitat traditionnel ? (Centre du patrimoine mondial de l'Unesco). N° 9.
173. Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme. (**1998**), **URBACO** Wilaya de Constantine. Rapport du groupement de Constantine.
174. Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme. (**2015**), **URBACO** Wilaya de Constantine. Rapport du groupement de Constantine.
175. Plan Permanent de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Secteur Sauvegardé de Constantine. BET. **PPSMVSS (2012)**.
176. **PPSMVSA de Tiddis, 2018**.
177. Avant-projet du PPSMVSS Casbah d'Alger, phase 3 édition finale. 2007. Rapport cartographique. Carte historique période ottomane. Groupe Centre National d'Études et de Recherches appliquées en Urbanisme
178. POS N°04 Nouvelle Ville Ali Mendjli
179. PUD, 1988 : 260.
180. Rapport de mise à niveau de la ville nouvelle Ali Mendjeli. (**2016**). **URBACO**, DUC Constantine. 49 pages.
181. **ROUBAH.Z.,** « Projet réhabilitation de Bâb el Djabia. Constantine ». Document écrit cabinet d'architecture.
182. SCU Constantine 2007. **Direction d'Urbanisme et de Construction (DUC)**,

CHARTES

183. Charte internationale pour la sauvegarde des villes historiques. ICOMOS. 6 décembre 1986.
184. Charte d'Athènes (CIAM, 1933, art. 15).

WEBOGRAPHIE

1- OUVRAGES, PUBLICATIONS, ARTICLES, CONSULTES SUR INTERNET

185. AÏT-LARBI. A., (2007), « Constantine se souvient de sa communauté juive »,
En ligne : [<http://www.lefigaro.fr/international/2007/12/05/01003-20071205ARTFIG00236-constantine-se-souvient-desacommunaut-jui-ve.php>]
186. ALMI. S., (2008), « Tendances Générales De L'urbanisme Nord-Africain »,
p.3. En ligne : [<http://www.salamontreal.com/documents/SaidAlmi-UrbanismeNordAfricain.pdf>]
187. ANAH. Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat. In
<http://www.rehabimed.net/Publicacions/Seminaris/Rehabilitacio%20i%20turisme%20sostenible/2.%20La%20gestion%20des%20operations%20a%20echelle%20urbaine/2.%20La%20ville%20ancienne%20habitable.pdf>
188. BAILLY. A.S., (1997), « *L'Organisation urbaine, théories et modèles* »,
Annales de Géographie, Volume 86, Numéro 477, pp. 595-596. En ligne :
[http://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1977_num_86_477_17632_t1_0595_0000_2].
189. BADJADJA. S., « Les espaces publics : une expérience pour réfléchir la ville nouvelle ». EURAU'12, pp.1-8. En ligne :
[<http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:27dzlejbf04J:eurau12.arq.up.pt/sites/default/files/187.pdf+&cd=1&hl=fr&ct=clnk&gl=dz>].
190. BELABED SAHRAOUI. B., (2007). « Politique municipale et pratique urbaine : Constantine au XIX^e siècle. 35-36 | 2007_ :Constantine Une ville en mouvement, pp.109-029. En ligne :
[<http://journals.openedition.org/insaniyat/3824?lang=fr>]
191. BENLAKHLEF. B & BERGEL. P, (2016). Relogement des quartiers informels et conflits pour l'espace public. Le cas de la nouvelle ville d'Ali Mendjeli (Constantine, Algérie). Relocation from informal housings and conflicts for local public places. Case study inside the new city of Ali Mendjeli (Constantina, Algeria).

28 | 2016 : Espace(s) public(s) en Méditerranée. Espace public vs espaces publics. En ligne : [<https://emam.revues.org/1226>].

192. **BERTHO. Alain, (2009).** « Penser la ville contemporaine ». En ligne : [<https://berthoalain.com/2009/12/19/penser-la-ville-contemporaine/>], consulté en 2016.
193. **BOUSSOUF. R.,** « Constantine : D'une ville attractive à une ville répulsive ». En ligne [<https://constantinadz.files.wordpress.com/2013/12/boussouf-22.pdf>]. Université de Constantine, Algérie, pp. 1-11.
194. **CAMILLE. A., (2009),** « Une architecture entre éclectisme et historicisme et régionalisme », Edition Manolita FRÉRET-FILIPPI. M., & LOYER. CREAPHIS.F., En ligne [https://books.google.dz/books?id=E9IecqI7PQ0C&pg=PP25&lpg=PP25&dq=%C3%A9clectisme,+urbanisme,+chercheurs&source=bl&ots=QO-1_VJvPp&sig=qZ0BBNehXgMVyCd0v101uaOjkc&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwiKuP-nhtHTAhWLfhoKHTwXAUgQ6AEIIDAA#v=onepage&q=%C3%A9clectisme%2C%20urbanisme%2C%20chercheurs&f=false]
195. Caractéristiques de l'architecture coloniale et typologie d'habitat à Jijel. En ligne [http://thesis.univ-biskra.dz/2426/9/CH%206_Caract%C3%A9ristiques%20de%20l%E2%80%99architecture%20coloniale%20et%20typologie%20d%E2%80%99habitat%20%C3%A0%20Jijel.pdf]
196. **CARLIER. O., (2016),** « Constantine : histoire urbaine et historiographie. A propos d'une nouvelle thèse », Insaniyat / إنسانيات [En ligne], 8 | 1999, mis en ligne le 30 novembre 2012, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://insaniyat.revues.org/8348> ; DOI : 10.4000/insaniyat.8348.
197. **CHALINE. C., (1990),** « *Les villes du monde arabe* », Revue de géographie de Lyon, Volume 65, Numéro 3, p. 180. En ligne : [http://www.persee.fr/doc/geoca_0035-113x_1990_num_65_3_5737]
198. **CRESSIER. P., & MÉOUAK. M., (1998),** « Genèse de la ville islamique en Al-Andalus et au Maghreb occidental : actes recueillis et préparés ». Casa de Velázquez. Madrid. Espagne, 377 pages, En ligne : [<https://books.google.dz/books?id=oVTFYIvjuYMC&pg=PA5&lpg=PA5&dq=Patrice+CRESSIER,+Mohamed+M%C3%89OUAK,+1998.+Gen%C3%A8se+de+la+ville+i>

[slamique+en+Al-](#)

[Andalus+et+au+Maghreb+occidental+:+actes+recueillis+et+pr%C3%A9par%C3%A9s.+Casa+de+Vel%C3%A1zquez&source=bl&ots=DX1b8pvg2t&sig=rkRnPJIGxslvxDOyrLlbsdq7bXs&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwibyprElb3SAhXGPxoKHUjVAJMQ6AEIGjAB#v=onepage&q=Patrice%20CRESSIER%20Mohamed%20M%C3%89OUAK%201998.%20Gen%C3%A8se%20de%20la%20ville%20islamique%20en%20Al-Andalus%20et%20au%20Maghreb%20occidental%20%3A%20actes%20recueillis%20et%20pr%C3%A9par%C3%A9s.%20Casa%20de%20Vel%C3%A1zquez&f=false \]](#)

199. **GOSSÉ. M., (2011),** « La médina, modèle urbain pour le XXIe siècle ? », pp. 1-2. En ligne : [<http://www.archimedia.ma/avis-paroles-dexperts/architecture-et-patrimoine-/1395-la-medina-modele-urbain-pour-le-xxie-siecle-->]
200. **KURZAK, A-C., (2003),** « Patrimonialisation et ségrégation en médina », En ligne : [<http://www.univ-angers.fr>]
201. **LAHCEN. A., (2012),** « La politique algérienne du logement : les Causes d'un échec », En ligne : [<http://carnegie-mec.org/2012/02/17/la-politique-alg%C3%A9rienne-du-logement-les-causes-d-un%C3%A9chec/b9ex>]
202. **LAKEHAL, A., (2017),** « La ville nouvelle d'Ali Mendjeli. Un espace façonné par les pratiques et les représentations des citadins ordinaires ». Villes nouvelles au Maghreb. Discours et réalités. Les cahiers d'EMAM. Études sur le monde arabe et méditerranéen, N° 29. En ligne : [<https://emam.revues.org/1365>].
203. **MARCAIS. W., (1928),** « L'islamisme et la vie urbaine », C. R. Académie inscriptions. pp. 86-100, Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Volume 72, N°1, pp. 86-100. En ligne : [http://www.persee.fr/doc/crai_0065-0536_1928_num_72_1_75567]
204. **MARCEL. R., (2011),** « La médina, ville du futur ? », pp. 1- 7. En ligne [<http://carfree.fr/index.php/2011/04/09/la-medina-ville-du-futur/>].
205. **NAIT AMAR, N., (2013),** « Constantine et la ville nouvelle d'Ali Mendjeli : un nouveau pôle sans repères ». Urbanités Chroniques, pp.1-10. En ligne : [<http://www.revue-urbanites.fr/chroniques-constantine-et-la-ville-nouvelle-dali-mendjeli-un-nouveau-pole-sans-reperes/>].
206. **PACHAUD. E., (2006),** « Villes nouvelles : du concept à la réalité », EspacesTemps.net. En ligne : [<http://espacestemp.net/document1880.html>]

207. RAHMANI. L., (2009), « Bouteflika et la Communauté juive d'Algérie », En ligne :
[\[https://fr.groups.yahoo.com/neo/groups/MOinf/conversations/messages/28149\]](https://fr.groups.yahoo.com/neo/groups/MOinf/conversations/messages/28149)
208. ROUX. Quentin, (2015). « Pratiques interstitielles dans les villes contemporaines : Quand la ville crée ses vides urbains ». En ligne :
[\[http://www.citadiavision.com/2015/11/pratiques-interstitielles-dans-les-villes-contemporaines-quand-la-ville-cree-ses-vides-urbains-23/\]](http://www.citadiavision.com/2015/11/pratiques-interstitielles-dans-les-villes-contemporaines-quand-la-ville-cree-ses-vides-urbains-23/), consulté en 2016.
209. SGGOU. I., « Bilan Villes Nouvelles Françaises »,
[\[http://www.equipement.gouv.fr \]](http://www.equipement.gouv.fr)
210. Travail réalisé en troisième cycle, doctorat LMD en urbanisme. Promotion 2015-2016. « La centralité au niveau de la ville nouvelle Ali Mendjeli, processus de fabrication ». Département d'aménagement du territoire. Université des Frères Mentouri Constantine 1. 59 pages. En ligne
[\[http://archieturbanisme.canalblog.com/archives/2014/06/10/29972379.html\]](http://archieturbanisme.canalblog.com/archives/2014/06/10/29972379.html)
211. En ligne
[\[http://archieturbanisme.canalblog.com/archives/2014/06/10/29972379.html\]](http://archieturbanisme.canalblog.com/archives/2014/06/10/29972379.html)
212. YACONO. Xavier, 1982. « Origines de la Communauté Pieds Noirs ». En ligne : [\[http://www.cerclealgerianiste.fr/index.php/archives/encyclopedie-algerianiste/categorie-origines/20-origines-de-la-communaute-pieds-noirs \]](http://www.cerclealgerianiste.fr/index.php/archives/encyclopedie-algerianiste/categorie-origines/20-origines-de-la-communaute-pieds-noirs)
213. Architecture Moderne du XX siècle de la Ville de Montevideo. **Date de Soumission :** 06/05/2010. **Submitted by :** Délégation permanente de l'Uruguay auprès de l'UNESCO. **Ref. :** 5595. En ligne :
[\[http://whc.unesco.org/en/tentativelists/5595/ \]](http://whc.unesco.org/en/tentativelists/5595/)

2- PRESSE

1. Le Courrier d'Algérie. L'information au quotidien, 2015, <https://lecourrier-dalgerie.com/nouvelle-ali-mendjeli-constantine-limperatif-statut/>.
 2. Le Courrier d'Algérie. L'information au quotidien, <https://lecourrier-dalgerie.com/habitat-a-constantine-reception-de-650-lpa-fin-2017-a-ali-mendjeli/>.
214. Portail officiel Tunisie. En ligne
[\[http://www.tunisie.com/economie/index.html\]](http://www.tunisie.com/economie/index.html)
215. <http://oussamajudodu25.skyrock.com/2888605423-Cirta-la-ville-antique-Constantine.html>
216. <https://www.cairn.info/revue-raisons-politiques-2003-1-page-113.htm>

217. <http://www.assistancescolaire.com/eleve/TES/geographie/lexique/V-ville-nouvelle-gx365>
218. www.wikipédia.com
219. <http://www2.ac-lyon.fr/services/brésil05/pages/urbanisme.html>.

AUTRES

220. Le temps de l'histoire : architecture et urbanisme au XIX^e siècle : 1800-1914, Bordeaux, Mollat, 1999. Sur Lille : Lise GRENIER, Hans WIESER-BENDETTI. Le siècle de l'éclectisme. Lille 1930-1934, Paris, AAM, 2 vol, 1979. Sur Lyon : Gérard BRUYÈRE, Noëlle CHIRON (dir.), *Gaspard André (18 architecte lyonnais : catalogue raisonné du fonds Gaspard André)*. Lyon, Am, 1996.
221. BORSI, 1979 : Franco BORSI, « L'éclectisme architectural aujourd'hui », dans Maurice Culot éd., *Le Siècle de l'éclectisme : 1830-1930*, Paris/Bruxelles, 1979, p. 49-64.
222. PALMAERTS, 2005 : Geert Palmaerts, *Eclecticisme: over moderne architectuur in de negentiende eeuw*, Rotterdam, 2005. In Wilfred van Leeuwen, « Style ou pragmatisme ? Le débat sur l'architecture du XIX^e siècle aux Pays-Bas », *Perspective*, 2 | 2011, 748-766.
223. **EPRON. J.-P., PAULINE. Prevost-Marcilhacy., (1997).** « Comprendre l'éclectisme ». Paris, Institut Français d'Architecture, Norma Éditions, 357 p., 141 ill. n. et bl. In : *Revue de l'Art*, 1998, n°121. pp. 88-89.

Résumé

L'urbain dans le monde arabe relève de l'imbrication de différentes formes et usages appliqués à la ville, sur une longue période historique qui s'étale sur plusieurs siècles.

Au niveau des médinas, on trouve une harmonie entre la société, l'identité culturelle, les règles structurelles d'organisation des espaces, les pratiques quotidiennes, le mode de vie et le milieu physique et naturel, ce qui permet de constituer une source inépuisable, à partir de laquelle nous pouvons tirer des leçons en matière de production architecturale et urbanistique.

La normalisation de ce modèle ne s'inscrit pas dans un répertoire référencié, codé dans un outil urbanistique précis, mais pratiquée, respectée et utilisée par tous, selon des us et des pratiques.

Les modèles de recomposition urbaine pratiqués en Algérie obéissent souvent à des logiques économiques. Ils sont inspirés d'une urbanisation universelle, sans ancrage contextuel de l'héritage patrimonial existant.

Les villes algériennes, Constantine en particulier, ont été urbanisées sous différentes formes, formelles et informelles. Confrontées au caractère révolu des plans d'urbanisme tels qu'ils sont produits et leur inapplication ou applications tardives, conjuguées aux contraintes des multiples risques majeurs, nous assistons depuis quelques années à des aménagements urbains tout azimut, ne répondant pas à des contextes particuliers de critères et de normalisation conceptuels connus à l'échelle de l'urbain.

Cette étude s'intéresse à **la transposition des besoins normalisés des us et habitus du mode de vie traditionnel vers la nouvelle ville contemporaine.**

À cet effet, nous avons posé une question centrale : **Comment véhiculer les valeurs pertinentes existantes dans les nouvelles conceptions urbanistiques, et comment faire évoluer certains besoins et certaines formes urbaines dans des visées nouvelles intégrées dans les nouvelles conceptions ?**

À travers une analyse du contenu, un assemblage, une clarification et l'extraction des organisations des villes traditionnelles, qui permettent par la suite d'identifier les normes sur lesquelles se base notre étude qui a pour but la réadaptation de l'espace contemporain à l'ère du temps tout en conservant les valeurs identitaires.

L'intérêt d'une telle approche consiste à extraire les différentes "normes" des conceptions traditionnelles et les intégrer conformément au contexte contemporain. Notre préoccupation est à la fois thématique et méthodologique.

Nous proposons des contours méthodologiques qui nous ont servi pour construire les jalons d'une stratégie de relecture de la construction nouvelle à partir de l'ancienne pour suggérer des formes de constructions identitaires.

Cette étude nécessite une approche multidisciplinaire, qui relève à la fois de l'aspect sociologique, architectural et urbanistique et d'aménagement, en traitant par le biais des données graphiques les formes urbaines, les analyses typologiques ou morphologiques, les formes bâties, et le contexte socioculturel qui a contribué à leur production, tout en analysant les usages et les pratiques des habitants ainsi que les modes d'appropriation spatio fonctionnelle, en se basant sur des analyses du contenu des différents documents scientifiques et les enquêtes.

Mots clés : Ville arabo-musulmane, ville de Constantine, médina, ville contemporaine, pratiques sociales, formes urbaines, évolutions urbaines.

Abstract

Urbanization in the Arab world is based on the interweaving of different forms and social practices applied to the city over a centuries-old historical period.

At the level of the medinas, we find a harmony between society, cultural identity, and the structural rules of organization of spaces, daily practices, the lifestyle and the physical and natural environment, which makes it possible to constitute an inexhaustible source of where we can draw lessons in architectural and urban production.

The standardization of this model is not part of a referenced directory, coded in a specific urban planning tool, but practiced, respected and used by all, according to us and practices.

The models of urban reorganization practiced in Algeria often follow economic logic, and inspired by universal urbanization, without contextual anchoring of the existing heritage legacy.

Different forms, formal and informal, have urbanized the Algerian cities, Constantine town in particular. Confronted with the outdated nature of the urban plans as they are produced and their non-application or late applications, combined with the constraints of multiple major risks, we have been witnessing for some years now all-out urban developments, not responding to particular contexts of criteria and conceptual standardization known at the urban scale.

This study focuses on transposing the standardized needs of the us and habitus of the traditional lifestyle towards the new contemporary city.

For that purpose, we asked a central question: How to convey existing relevant values in new urban designs? , and how to change or develop certain urban needs and forms into new goals integrated into new conceptions? ;

Through an analysis of the contents, an assembly, a clarification and the extraction of the organizations of the traditional cities, which then make it possible to identify the norms which are operated, is based our study which aims at the rehabilitation of the contemporary space in the era of time while maintaining the values of identity.

The advantage of such an approach is to extract the different norms from traditional conceptions and integrate them according to the contemporary context. Our concern is both thematic and methodological.

We propose methodological outlines that have served us to build the milestones of a strategy to reread the new construction from the old to suggest forms of identity construction.

This study requires a multidisciplinary approach, which is at the same time sociological, architectural and urbanistic, as well as spatial planning, by processing, through graphic data, urban forms, typological or morphological analyses, built forms, and socio-cultural context that contributed to their production, while analysing the uses and the practices of the inhabitants as well as the modes of appropriation spatio functional, being based on analyses of the contents of the different scientific documents and the investigations.

Keywords: Arab-islamic city, City of Constantine, medina, modern city, social practices, urban forms, urban developments.

ملخص

يعتبر العمران الحضري في العالم العربي مسألة جديدة التي تستند على التداخل بين الأشكال والاستخدامات المختلفة المطبقة على المدينة، وعلى مدى قرون من الزمن.

على مستوى المدن التاريخية القديمة نسجل انسجاما وتوافقا بين المجتمع، الهوية الثقافية، والقواعد الهيكلية لتنظيم المساحات والممارسات اليومية، وأسلوب الحياة والبيئة المادية والطبيعية، مما يتيح إنشاء مصدرا لا ينضب من حيث يمكننا استخلاص الدروس في الإنتاج المعماري والحضري.

توحيد هذا النموذج ليس جزءا من دليل مرجعي، مشفرة في أداة تخطيط حضري محددة، ولكن تمارس، والمعروفة، واحترامها واستخدامها من قبل الجميع ووفقا للممارسات والأعراف.

غالبا ما تتبع نماذج العمران أنماط إعادة التركيب الحضري التي تمارس في الجزائر المنطق الاقتصادي،

المستوحاة من التحضر العالمي، دون الأخذ بعين الاعتبار مسألة الطابع التراثي المميز للنسيج العمراني للمدينة القديمة. وقد تم تصميم، تخطيط وتحضير المدن الجزائرية، وقسنطينية خاصة، بأشكال مختلفة، نظامية أي رسمية وغير نظامية أي غير رسمية. ونظرا إلى الطبيعة القديمة للمخططات العمرانية التي تنتجها وتطبيقاتها المتأخرة، إلى جانب القيود التي تنطوي عليها العديد من المخاطر والقيود المتعددة، فإننا نشهد منذ بضع سنوات تطورات حضرية شاملة لا تستجيب لسياقات معينة من المعايير. والتوحيد المفاهيمي المعروف على النطاق الحضري.

وتركز هذه الدراسة على نقل الاحتياجات المرتبطة بالعادات والتقاليد المتعلقة بأنماط الحياة التقليدية إلى تصاميم المدن المعاصرة الجديدة.

ولهذا، طرحنا سؤالا محوريا: "كيف يمكن نقل القيم ذات الصلة القائمة إلى التصاميم الحضرية الجديدة؟، وكيف

يمكننا تطوير الاحتياجات وتغيير الأشكال العمرانية إلى أهداف جديدة متكاملة في المفاهيم والمخططات الجديدة؟؛ استنادا على، ومن خلال تحليل النسيج والأشكال العمرانية، وتوضيح واستخراج أسس تنظيم المدن التاريخية القديمة، والتي تسمح بتحديد المعايير التي يتم تشغيلها، تركز دراستنا التي تهدف إلى إعادة تأهيل المجال المعاصر مع الحفاظ على قيم الهوية التي تبنى عليها المدن.

وتتمثل ميزة هذا النهج في استخراج المعايير المختلفة من المفاهيم والأسس التقليدية ودمجها وفقا للسياق المعاصر. إشكاليتنا تأخذ جانبا طابعا موضوعيا ومنهجيا على حد سواء. ومن جهة أخرى نقترح الخطوط العريضة المنهجية التي ارتكزنا عليها لبناء معالم استراتيجية لإعادة قراءة النسيج العمراني الجديد انطلاقا من النسيج العمراني القديم لاقتراح أشكال حضرية خاصة بهوية المدينة وسكانها.

وتتطلب هذه الدراسة نهجا متعدد التخصصات، وهو في الوقت نفسه سوسولوجي ومعماري وحضري وتخطيط، من خلال معالجة الأشكال الحضرية، والتحليلات الطباقية أو المورفولوجيا، والأشكال المبنية، والاجتماعي والثقافي الذي ساهم في إنتاجها، مع تحليل استخدامات السكان وممارساتهم، فضلا عن أساليب الاستيعاب الوظيفي، التي تستند إلى تحليلات لمحتويات مختلف الوثائق العلمية والتحقيقات.

الكلمات الأساسية: المدينة الإسلامية-العربية، مدينة قسنطينة، المدينة القديمة، المدينة الحديثة، الممارسات الاجتماعية، الأشكال الحضرية، لتطورات الحضرية.



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE CONSTANTINE 3

FACULTE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

DEPARTEMENT D'URBANISME

Etude préliminaire pour l'obtention d'un doctorat en Urbanisme

QUESTIONNAIRE

Dans le cadre de la préparation d'un projet de doctorat 3^{ème} Cycle (LMD) en urbanisme, nous avons besoin de votre collaboration pour accomplir et réussir ce travail de recherche portant sur : les éléments de composition **urbaine** des vieilles villes **qui demeurent encore** à travers le temps et peuvent être transposés dans la conception et l'usage de la ville contemporaine **d'aujourd'hui**, de par leurs valeurs urbanistiques pertinentes **et de par leurs** pratiques sociales.

Si vous voulez bien répondre aux questions qui suivent. Cela ne prendra que quelques minutes de votre temps et c'est anonyme.

Veillez accepter nos remerciements **anticipés**.

Questions :

A- Informations personnelles et observations

1. Sexe

Homme

Femme

2. Age

3. Profession Niveau d'étude

4. Est-ce que vous êtes originaire de la :

a- Vieille ville : Oui Non

b- Coudiat, St Jean : Oui Non

c- Ville nouvelle : Oui Non

d- Cité Boussouf : Oui Non

e- Cité Ben Chergui : Oui Non

- Précisez votre quartier :

5. Depuis quand résidez-vous dans votre quartier

B- La ville

1. Pour vous, quelle est le quartier idéal ?

a- La vieille ville

b- Coudiat et St Jean

c- Cité Boussouf

d- Cité Benchergui

e- La ville nouvelle

2. Selon vous, quelle est la taille idéale pour une ville ?

a- 10000 habitants

b- 50000 habitants

c- 100000 habitants

d- Plus de 100000 habitants

3. Est-ce que vous aimez la :

a- Vieille ville : Oui Non

Pourquoi ?

.....

.....

.....

b- Coudiat et St Jean : Oui Non

Pourquoi ?

.....

.....

.....

c- Nouvelle ville : Oui Non

Pourquoi ?

.....

.....

.....

d- Cité Boussouf : Oui Non

Pourquoi ?

.....

.....

.....

e- Cité Bencherghi : Oui Non

Pourquoi ?

.....

.....

.....

4. Aimeriez-vous que dans votre ville y ait des espaces privés qui gardent l'esprit d'intimité ?

Oui Non

Sous quelle forme ?.....

.....

.....

5. Quel est le type d'habitat que vous préférez ?

- a- Collectif
- b- Individuel

Pourquoi ?.....

6. Préférez-vous :

- a- Wast eddar
- b- Haouche
- c- Balcon
- d- Loggia

7. Quelles sont les caractéristiques qui vous plaisent dans la :

a- Vieille ville

- Calme
- Convivialité
- Solidarité
- Propreté
- Sécurité
- Bon voisinage
- Meilleures conditions de vie
- Bonne réputation
- Situation au centre-ville
- Vue dégagée, beaux paysages
- Respect de l'intimité et du vis-à-vis
- Besoins assurés, mixité de services

b- Coudiat et St Jean

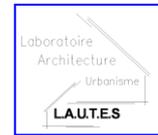
- Calme
- Convivialité
- Solidarité
- Propreté
- Sécurité
- Bon voisinage
- Meilleures conditions de vie
- Bonne réputation
- Situation au centre-ville
- Vue dégagée, beaux paysages
- Respect de l'intimité et du vis-à-vis
- Besoins assurés, mixité de services

c- Ville nouvelle

- Calme
- Convivialité
- Solidarité
- Propreté

d- Cité Bousouf

- Calme
- Convivialité
- Solidarité
- Propreté



- Sécurité
- Bon voisinage
- Meilleures conditions de vie
- Bonne réputation
- Situation % au centre-ville
- Vue dégagée, beaux paysages
- Respect de l'intimité et du vis-à-vis
- Besoins assurés, mixité de services

- Sécurité
- Bon voisinage
- Meilleures conditions de vie
- Bonne réputation
- Situation % au centre-ville
- Vue dégagée, beaux paysages
- Respect de l'intimité et du vis-à-vis
- Besoins assurés, mixité de services

e- Cité Benchergui

- Calme
- Convivialité
- Solidarité
- Propreté
- Sécurisée
- Bon voisinage
- Meilleures conditions de vie
- Bonne réputation
- Situation au centre-ville
- Vue dégagée, beaux paysages
- Respect de l'intimité et du vis-à-vis
- Besoins assurés, mixité de services

8. Quels sont les facteurs qui nuisent le plus à votre confort et qui vous rendent mal à l'aise ?

a- Vieille ville

- Manque de service de proximité
- Aspect d'ensoleillement bon orientation
- L'organisation des espaces extérieurs
- Nuisance sonore
- La pollution, saleté, Hygiène
- Les vols
- Les incivilités
- Les personnes étrangères

b- Coudiat et St Jean

- Manque de service de proximité
- Aspect d'ensoleillement bon orientation
- L'organisation des espaces extérieurs
- Nuisance sonore
- La pollution, saleté, Hygiène
- Les vols
- Les incivilités
- Les personnes étrangères



Les agressions

Autres, merci de préciser.....

c-Ville nouvelle

Manque de service de proximité

Aspect d'ensoleillement bon orientation

L'organisation des espaces extérieurs

Nuisance sonore

La pollution, saleté, Hygiène

Les vols

Les incivilités

Les personnes étrangères

Les agressions

Autres, merci de préciser.....

e-Cité Bencherghi

Manque de service de proximité

Aspect d'ensoleillement bon orientation

L'organisation des espaces extérieurs

Nuisance sonore

La pollution, saleté, Hygiène

Les vols

Les incivilités

Les personnes étrangères

Les agressions

Autres, merci de préciser.....

Les agressions

Autres, merci de préciser.....

d- Cité Boussouf

Manque de service de proximité

Aspect d'ensoleillement bon orientation

L'organisation des espaces extérieurs

Nuisance sonore

La pollution, saleté, Hygiène

Les vols

Les incivilités

Les personnes étrangères

Les agressions

Autres, merci de préciser.....

9. Comment vous sentez-vous dans votre ville :

a- Vieille ville

A l'aise Dérangé Inqui En ère sécurisé
 Stressé angoissé Autre, merci de
préciser.....

Argumenter pourquoi ce sentiment ?

.....

b- Coudiat et St Jean

A l'aise Dérangé Inqui En ère sécurisé
 Stressé Angoissé Autre, merci de
 préciser.....

Argumenter pourquoi ce sentiment ?

.....

c- Ville nouvelle

A l'aise Dérangé Inqui En ère sécurisé
 Stressé Angoissé Autre, merci de
 préciser.....

Argumenter pourquoi ce sentiment ?

.....

d- Cité Boussouf

A l'aise Dérangé Inqui En ère sécurisé
 Stressé Angoissé Autre, merci de
 préciser.....

Argumenter pourquoi ce sentiment ?

.....

e- Cité informelle

À l'aise Dérangé Inqui En ère sécurisé
 Stressé Angoissé Autre, merci de
 préciser.....

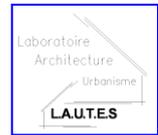
Argumenter pourquoi ce sentiment ?

.....

10. Comment définissez-vous le centre de la :

a- Vieille ville

b- Coudiat et St Jean



Attractif

Animé

Peu fréquenté

Commercial

b- Ville Nouvelle

Attractif

Animé

Peu fréquenté

Commercial

c- Cité Bencherghi

Attractif

Animé

Peu fréquenté

Commercial

Attractif

Animé

Peu fréquenté

Commercial

d- Cité Boussouf

Attractif

Animé

Peu fréquenté

Commercial

11. Selon vous, est-il compliqué pour vous de vous adapter à la ville nouvelle ?

Oui Non

- Pour quelles raisons ?

.....
.....
.....

- Si oui, quelles sont les modifications d'adaptation à prendre ?

.....
.....
.....

12. La ville répond-elle à vos aspirations initiales ?

a- Vieille ville

Oui Non

b- Coudiat et St Jean

Oui Non

c- Nouvelle ville

Oui Non

d- Cité Boussouf

Oui Non

e- Cité Bencherghi

Oui Non

- Si non, quelles sont les carences, les manques et les besoins que souhaitez compléter ou corriger ?

-
-

-
-
-

13. Quels sont les éléments de la vieille ville qui vous plaisent et qui sont à protéger ?

-
-
-
-
-

14. Quels sont, selon vous, les facteurs qui peuvent rendre une ville agréable à vivre ?

-
-
-
-

15. À votre avis les équipements publics sont-ils ?

a- Vieille ville

- Suffisants
- Insuffisants
- Adaptés à vos besoins

Préciser le manque :

-
-
-
-

b- Coudiat et St Jean

- Suffisant
- Insuffisant
- Adaptés à vos besoins

Préciser le manque :

-
-
-
-

c- Ville nouvelle

- Suffisants
- Insuffisants
- Adaptés à vos besoins

Préciser le manque :

-
-
-
-

d- Cité Boussouf

- Suffisant
- Insuffisant
- Adaptés à vos besoins

Préciser le manque :

-
-
-
-

e- Cité Bencherghi

- Suffisants
 Insuffisants
 Adaptés à vos besoins

Préciser le manque :

-
 -

16. Combien de fois vous fréquentez la mosquée ?

- a- Quotidiennement
 b- Mensuellement
 c- Occasionnellement
 d- Hebdomadairement
 e- Le jour du vendredi
 f- Autre :

17. Est-ce que la mosquée est bien située par rapport à votre immeuble ?

- a- Loin de votre maison
 b- Proche de votre maison

18. Est-ce que le marché est :

- c- Loin de votre maison
 d- Proche de votre maison

19. Est-ce que vous préférez que les souks soient situés près des mosquées ?

Oui Non

Pourquoi ?

20. Combien de fois vous fréquentez le souk (marché) ?

- a- Quotidiennement
 b- Mensuellement
 c- Occasionnellement
 d- Hebdomadairement
 e- Le jour du vendredi
 f- Autre :

21. Est-ce que vous préférez que l'ensemble des commerces et d'activités soient regroupés dans une zone centrale proche de vos habitations ?

Oui Non

22. Pour l'achat et les courses, est ce que vous fréquentez ?

- a- Marchés traditionnels
- b- Bazars
- c- Centres commerciaux

23. Est-ce que vous préférez y aller au :

- a- Hammam
- b- Salle de sport
- c- SAUNA

24. Est-ce que vous allez au hammam ?

Oui Non

25. Combien de fois vous fréquentez le hammam ?

- a- Quotidiennement
- b- Mensuellement
- c- Occasionnellement
- d- Hebdomadairement
- e- Le jour du vendredi
- f- Autre :

26. Est-ce que vous allez à la douche ?

Oui Non

27. Combien de fois vous fréquentez la douche ?

- a- Quotidiennement
- b- Mensuellement
- c- Occasionnellement
- d- Hebdomadairement
- e- Le jour du vendredi
- f- Autre :

28. Est-ce que vous emmenez vos enfants aux :

- a- Écoles coraniques
- b- Zaouïas
- c- Crèches
- d- Au préscolaire

29. Fréquentez-vous les zaouïas ?

Oui Non

- Combien de fois fréquentez-vous ces dernières ?

- a- Quotidiennement
- b- Mensuellement
- c- Occasionnellement
- d- Autre :

C. Perception de l'espace public

1. Que représente pour vous l'espace public ?

- Espace attenant - Espace de proximité - Espace de quartier
- Autres, merci de préciser :

2. Qu'entendez-vous par espaces publics ?

Façade R Tro r Ch sée rking Parc
 Place
 Jardin public Espace vert Autres

3. Pour vous quelle est la fonction d'une rue ?

.....

4. Est-ce que les espaces publics vous calment ?

Oui Non

- Si oui, qu'est-ce qui vous attire le plus ?

Aménagement Mobilier urbain Dimensionnement



Activités Autres

5. Est-ce que l'espace public est bien aménagé ?

Oui Non

6. Est-ce que les espaces verts et jardins sont suffisants ?

Oui Non

7. Est-ce que les aires de jeux sont suffisantes ?

Oui Non

- Où jouent vos enfants ?

8. Est-ce que ces espaces sont facilement repérés ?

Oui Non

9. Quel est votre lieu de rencontre que vous préférez ?

Jardins publics Places publiques Rue

Autres, merci de préciser

10. Combien de fois vous fréquentez ces espaces ?

Chaque jour weekend occasionnellement

11. Est-ce qu'il y a des places publiques dans votre ville ?

Oui Non

Si oui combien de fois vous les fréquenter ?

a- Quotidiennement

b- Mensuellement

c- Occasionnellement

d- Une fois par semaine

e- Autre :

D. Aspect sociospatial de la ville

1. Où pratiquez-vous le sacrifice d'Aïd El Kabîr ?

- a- A l'intérieur de la maison
- b- A l'extérieur de la maison
- c- Dans un abattoir
- d- Autre :

2. Où fêtez-vous les mariages et les cérémonies ?

- a- A domicile
- b- Salle des fêtes
- c- Autres :

Pourquoi ?.....

3. Est-ce que les salles de fêtes sont suffisantes ?

- Oui Non

4. Est-ce que les salles de fêtes sont proches et accessibles facilement ?

- Oui Non

5. Quelles sont les pratiques que vous pratiquez au niveau de ces terrasses ?

.....

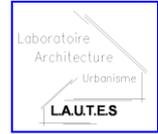
6. Quelles sont les pratiques pratiquées au niveau de wast-eddar ?

.....

7. Citer les pratiques socio-spatiales qui existaient dans le passé à Constantine

-
-
-
-

8. Citer les pratiques sociales qui ont disparu



-
-
-

9. Citer les pratiques sociales qui existent et persistent actuellement à Constantine

-
-
-